REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME IV. — 1er JUILLET 1874.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT 7
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRIÈME

60,404

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1874

LA

GUERRE CIVILE

EN AMÉRIQUE [1]

LES ARMÉES AMÉRICAINES AVANT LA GUERRE DE SÉCESSION. — LES CAUSES DU CONFLIT ENTRE LE NORD ET LE SUD.

I. — LES VOLONTAIRES DU XVIIIe SIÈCLE.

Au commencement de l'année 1861, un de ces actes de violence que les ambitieux savent souvent déguiser sous des noms d'autant plus beaux que leurs motifs sont plus coupables vint déchirer la république des États-Unis et y allumer la guerre civile.

Un coup d'état fut tenté contre la constitution de cette république par la puissante oligarchie qui régnait dans le sud et avait longtemps dominé dans les conseils de la nation. Le jour où la loi com-

(1) Après avoir été notre collaborateur anonyme dans un temps où sa signature elle-même était exilée, M. le comte de Paris a bien voulu nous donner la primeur d'un ouvrage considérable qu'il va publier chez l'éditeur Michel Lévy. Les deux premiers volumes de l'*Histoire de la guerre civile en Amérique*, à laquelle M. le comte de Paris a pris part lui-même comme aide-de-camp du général Mac-Clellan, vont paraître prochainement accompagnés de plusieurs cartes; nous en avons détaché les fragmens suivans. Nos lecteurs se sont toujours trop intéressés aux questions qui y sont traitées pour ne pas nous savoir gré de leur faire part des réflexions qu'elles inspirent à un esprit habitué à prendre les choses de haut.

mune, qui assure également à l'individu pauvre et isolé le respect de ses droits, et à la majorité la pleine jouissance du pouvoir politique, est violée par une fraction quelconque de la société, le despotisme est fondé, si cet attentat n'est sévèrement réprimé. Battus dans les élections présidentielles de 1860, les états du sud voulurent ressaisir par l'intimidation ou la force l'influence qu'ils avaient exercée jusque-là au profit de l'esclavage, et, tout en faisant sonner bien haut les mots d'indépendance et de liberté, ils foulèrent aux pieds un contrat sacré dès que le scrutin national se prononça contre leur politique; mais le succès, ce grand justificateur des hommes providentiels, leur fit défaut, et la victoire sanctionna la cause du droit et de la légalité. On vit alors quels trésors d'énergie la pratique large et constante de la liberté amasse chez les peuples assez heureux pour la posséder et assez sages pour la garder.

L'Amérique avait déjà résolu l'un des problèmes les plus difficiles de notre siècle en développant au milieu d'une société démocratique des institutions libérales; mais aucune grande crise intérieure n'était encore venue en éprouver la solidité. Bien des gens assuraient qu'à la première tempête cette plante fragile serait arrachée d'un sol incapable de la nourrir. Le vent de la guerre civile s'est levé, et c'est au contraire l'arbre vigoureux des institutions américaines qui, étendant son ombre sur le pays où il avait jeté de si profondes racines, l'a préservé d'une imminente destruction. Dans cette crise, le peuple américain a appris à estimer encore plus que par le passé sa constitution, et il a prouvé au monde que la statue de la liberté est non pas une idole vaine, sourde au jour du danger, mais l'image sainte d'une divinité puissante qu'il faut invoquer dans l'adversité.

Aussi, quoique la guerre offre toujours un cruel spectacle, peut-on du moins interroger celle qui a récemment déchiré l'Amérique sans éprouver cette tristesse profonde et sans mélange qu'inspire le triomphe de la violence et de l'injustice. Il est intéressant de rechercher comment a été obtenue cette victoire, si longtemps disputée, dont les résultats éclatent à tous les yeux, mais dont les véritables causes sont difficiles à démêler de loin. Dans cette étude, aussi importante pour le soldat que pour l'homme d'état, il faut sans doute tenir compte d'une part de la différence des institutions, des mœurs et de bien des circonstances particulières, mais aussi d'autre part ne pas rejeter sans examen des exemples précieux et une expérience chèrement acquise sous prétexte que ce qui a réussi en Amérique ne peut s'appliquer à l'Europe.

Le travail que nous entreprenons est essentiellement une histoire militaire : nous n'essaierons donc pas de raconter les luttes consti-

tutionnelles et les événemens politiques qui ont amené la guerre dont nous offrons ici le récit; mais, dans un temps où les malheurs de la patrie donnent une importance particulière à toutes les questions d'organisation militaire, il nous a semblé que ce récit ne paraîtrait pas complet, si nous ne commencions par montrer au lecteur avec quelques détails les ressources des deux adversaires, la manière dont ils les mirent en œuvre, les services rendus à tous les deux par un corps d'officiers réguliers, instruits, nourris de bonnes traditions, et enfin la formation des grandes armées improvisées qui soutinrent cette longue guerre. Ce tableau préliminaire fera voir comment ces armées, se trouvant des deux côtés dans des conditions analogues, purent s'organiser et acquérir peu à peu les qualités militaires sans être exposées aux désastres que l'une comme l'autre aurait éprouvés, si dès le début elle avait eu à combattre des troupes aguerries et disciplinées.

Il nous faut donc d'abord faire voir dans une rapide esquisse ce qu'était l'armée américaine avant 1861. Quoique les Américains ne fussent pas un peuple militaire, ils avaient eu l'occasion de montrer certaines qualités guerrières. Dans leur courte histoire, ils avaient déjà des précédens pour l'organisation de leurs forces nationales, et un petit groupe d'hommes braves et dévoués préservait de l'oubli les traditions acquises dans des campagnes peu brillantes, mais instructives.

Sans nous arrêter longuement aux guerres où le soldat américain figura avant 1861, il est nécessaire d'en dire quelques mots. On comprendra mieux le mouvement remarquable qui créa de grandes armées au premier bruit de la guerre civile lorsqu'on aura vu comment se sont formés des corps de volontaires à d'autres époques de l'histoire de la jeune république. Après avoir suivi la petite armée régulière dans le *far-west* et au Mexique, on s'expliquera son rôle dans la grande organisation militaire des fédéraux et des confédérés.

C'est contre nos soldats, dans la guerre de sept ans, que les volontaires américains, alors miliciens d'une colonie anglaise, firent leurs premières armes. On peut le rappeler non-seulement sans amertume, puisque, Dieu merci, le drapeau des États-Unis, depuis qu'il flotte, ne s'est jamais trouvé opposé sur les champs de bataille à celui de la France, mais encore comme un souvenir qui fait un lien de plus entre eux et nous, car, dans la lutte inégale qui décida de la possession du nouveau continent, ces miliciens reçurent d'utiles leçons en se mesurant avec la poignée d'hommes héroïques qui défendaient notre empire d'outre-mer en dépit d'une oublieuse patrie.

Les soldats de la guerre de l'indépendance se formèrent à cette école. Montcalm, plus encore que Wolf, fut l'instructeur de ces ad-

versaires, qui prirent bientôt le soin de le venger. C'est en cherchant, dans de longues et souvent désastreuses expéditions, à devancer la puissance française sur les rives de l'Ohio que le fondateur de la nation américaine fit l'apprentissage de cette infatigable énergie qui finit par triompher de tous les obstacles. C'est l'exemple des défenseurs du fort Carillon arrêtant une armée anglaise derrière un misérable parapet qui inspira plus tard les combattans de Bunkershill. C'est la reddition de Washington au fort Necessity, le désastre de Braddock au fort Duquesne, qui apprirent aux futurs vainqueurs de Saratoga comment, dans ces contrées incultes, on embarrasse la marche d'un ennemi, on lui coupe les vivres, on annule ses avantages et l'on arrive enfin à le prendre ou à l'anéantir.

Aussi, méprisées d'abord dans les rangs aristocratiques de l'armée régulière anglaise, les *milices provinciales*, comme on les appelait alors, surent-elles bientôt conquérir son estime et imposer le respect à leurs ennemis. Dans cette guerre, si différente de celles qui se font en Europe, dans ces combats livrés au milieu d'un pays sauvage et boisé, elles révélèrent déjà toutes les qualités qui distinguèrent depuis l'Américain : l'adresse, la force, la bravoure et l'intelligence individuelle.

Elles les déployèrent encore lorsque, quinze ans après, elles reprirent les armes sous le nom de *volontaires* ou de *milices nationales* pour secouer le joug trop pesant de la métropole; mais elles n'avaient plus les officiers instruits de l'armée anglaise pour les diriger, les vieilles bandes régulières pour les appuyer au moment critique. Leur rôle d'auxiliaires les avait mal préparées à soutenir seules la grande lutte que le patriotisme leur imposait. A côté de Washington, aucun officier colonial n'avait brillé dans les grades supérieurs. Aussi les Français qui vinrent avec Lafayette mettre leur expérience au service de la jeune armée américaine apportèrent-ils à celle-ci un précieux secours; mais son meilleur allié, sa plus grande force, fut cette persévérance qui lui permit de tirer parti de la défaite au lieu d'en être accablée. On le vit bien lorsque l'arrivée de Rochambeau lui offrit l'occasion de faire cette belle et décisive campagne qui des rives de l'Hudson transporta la guerre en Virginie et la termina d'un seul coup dans les tranchées de Yorktown.

Les derniers événemens qui ont ensanglanté les États-Unis donnent un intérêt tout particulier à l'étude de la guerre de l'indépendance américaine. Le théâtre est le même, la nature du pays n'a que peu changé depuis lors, et des deux côtés les acteurs sont les descendans des soldats de Washington. Dans ce premier effort de la jeune nation américaine pour organiser sa puissance militaire, nous trou-

verons les précédens de 1861, et, dans les armées peu nombreuses du siècle dernier, le modèle de celles qui de nos jours ont pris part à la guerre civile.

Mais il nous faut d'abord montrer certaines différences importantes qui distinguent et les deux guerres et les conditions dans lesquelles elles furent entreprises. En effet, c'est pour n'avoir pas tenu compte de ces différences que bien des gens ont vu l'issue de la dernière lutte démentir leurs prévisions. Parce que les treize colonies avaient lassé les efforts de l'Angleterre, ils crurent que les états confédérés viendraient à bout des forces du nord. Heureusement la comparaison entre le généreux mouvement de 1775 et la prise d'armes des propriétaires d'esclaves en 1861 était aussi fausse au point de vue militaire qu'au point de vue politique.

Le jour où les colonies repoussèrent l'autorité de la métropole, tous les points stratégiques de leur territoire étaient occupés par les Anglais. Il fallait donc tout conquérir; elles n'avaient rien à perdre et ne pouvaient se tenir pour battues alors même que l'ennemi était encore au cœur du pays. En 1861 au contraire, les confédérés, maîtres de tout le territoire qu'ils prétendaient soustraire au pouvoir légal du nouveau président, avaient besoin de cette vaste contrée, d'une part pour maintenir l'institution de l'esclavage, et de l'autre pour entretenir leurs nombreuses armées : lorsqu'elle fut envahie, ils se sentirent vaincus. Ce qui était possible dans la guerre de l'indépendance, où le nombre des combattans était restreint, ne l'était plus alors. Washington et Gates, Howe et Cornwallis, n'avaient d'ordinaire sous leurs ordres que 10 ou 15 et bien rarement 20,000 hommes. Ces petites armées pouvaient vivre sur le pays qu'elles occupaient. Ce ne fut pas toujours sans peine, il est vrai, et les soldats de Washington souffrirent cruellement dans l'hiver qu'ils passèrent à Valley-Forge. L'armée anglaise traversant une contrée relativement riche, de Philadelphie à New-York, fut contrainte d'emporter ses vivres avec elle, et Cornwallis perdit tous ses bagages dans la Caroline du nord, qu'il parcourait en vainqueur; mais ni les uns ni les autres n'étaient assujettis au vaste système d'approvisionnemens qui suppose une base d'opérations fixe et assurée, et sans lequel on ne peut faire vivre en Amérique de nombreuses armées. Ils subsistaient, marchaient et séjournaient de longs mois à côté d'un ennemi maître du pays.

Si l'on voulait faire un rapprochement entre les deux guerres, ce sont les armées du nord, et non celles du sud, qu'il faudrait comparer aux volontaires qui affranchirent l'Amérique. Les conscrits confédérés, d'une bravoure impétueuse, rompus à l'obéissance et suivant aveuglément leurs chefs, mais dépourvus individuellement

de persévérance et de ténacité, avaient un autre esprit, d'autres mœurs, un autre tempérament; leur caractère avait été façonné par les institutions aristocratiques fondées sur l'esclavage. Le volontaire fédéral au contraire, avec ses qualités et ses défauts, est l'héritier direct de ces *continentaux*, comme on les appelait, qui, difficiles à discipliner, mal organisés et presque toujours battus malgré leur courage personnel, finirent cependant par venir à bout des légions anglaises. Il a d'ailleurs d'autres titres à se dire leur héritier, car il peut rappeler que ce sont les états du nord, alors simples colonies, qui supportèrent presque tout l'effort de la guerre de l'indépendance, dont ils partagèrent le prix avec leurs associés du sud. Sur les 232,000 hommes que cette guerre vit passer sous le drapeau fédéral, le Massachusetts, toujours le plus patriotique et le plus belliqueux, en fournit à lui seul 68,000, le Connecticut, moins peuplé, 32,000, la Pensylvanie 26,000, New-York, presque entièrement occupé par les Anglais, 18,000, et en résumé les états qui furent fidèles à l'Union en 1861 avaient donné pour combattre l'Angleterre 175,000 hommes, c'est-à-dire plus des trois quarts du chiffre total. Parmi ceux qui s'attachèrent plus tard à la cause confédérée, la vaillante Virginie fut le seul qui offrit alors un contingent respectable, et la Caroline du sud, si hautaine depuis, ne put mettre sur pied que 6,000 hommes durant toute la guerre contre l'Angleterre. On le voit, les états qui ont défendu l'Union en 1861 sont ceux qui avaient fait le plus de sacrifices pour l'établir, et ceux qui ont levé contre elle l'étendard de la révolte sont ceux aussi qui avaient le moins de droits à s'en dire les fondateurs.

On ne peut donc s'étonner de trouver chez les premiers soldats qui portèrent au feu le drapeau étoilé les traits qui ont toujours caractérisé les volontaires fédéraux. Ces traits se révèlent dès le début de la lutte contre la métropole. A peine réunis, ils affrontèrent derrière le moindre obstacle le choc des vétérans anglais. Ils se défendirent avec une rare énergie à Bunkershill, comme plus tard, en 1815, les soldats improvisés de Jackson à la Nouvelle-Orléans, et, sur un plus grand théâtre, l'armée du Potomac à Gettysburg. Ils furent des travailleurs infatigables, la pioche et la hache à la main, aux siéges de Boston et de Yorktown, comme ces volontaires qui en quatre ans ont couvert l'Amérique de fortifications et de tranchées, mais aussi faciles à ébranler lorsqu'ils se sentaient ou se croyaient pris de flanc, comme à Brandywine, comme à Germantown, difficiles à conduire à l'assaut d'une forte position, et oublieux de ce principe qu'il y a moins de danger à courir sur l'ennemi qu'à recevoir son feu sans bouger. Ils perdaient alors rapidement leur organisation, et, chose plus rare, la retrouvaient non

moins promptement. Depuis leurs premiers engagemens avec les Anglais jusqu'à la guerre qui les arma les uns contre les autres, les volontaires américains, trouvant un précieux auxiliaire dans leur pays, couvert de forêts et coupé de marais, laissèrent rarement une panique dégénérer en déroute, et ils eurent le grand mérite de ne se croire presque jamais vaincus après une défaite.

Il fallut néanmoins tout l'esprit organisateur de Washington, tout son dévoûment, son tact et sa patience, pour pouvoir, presque sans ressources et au milieu de mille intrigues, maintenir l'union entre des élémens aussi difficiles à façonner, et les plier aux plus dures exigences du métier militaire.

Les milices provinciales qui avaient fait la guerre de sept ans avaient été formées sur le modèle de celles des comtés anglais. Au début de la lutte contre l'Angleterre, chaque colonie adjoignit à ces milices des régimens de volontaires enrôlés pour quelques mois, et se fit ainsi une petite armée particulière et indépendante. Réunies par le congrès sous l'autorité de Washington, elles conservèrent cependant quelque temps leur organisation distincte, et, une fois le premier moment d'enthousiasme et d'abnégation passé, on peut se figurer que d'entraves un pareil système opposa au zèle du général en chef. Celui-ci, qui ne cherchait jamais à obtenir la popularité en flattant ses compatriotes, savait leur faire accepter une sévère discipline. « Il faut, leur disait-il, que dans une armée règne le plus parfait despotisme. » Le témoignage de ce grand citoyen mériterait d'être médité par ceux qui, au nom de la liberté, prétendent introduire dans les armées cet esprit de critique et d'indépendance qui engendre toujours l'insubordination. D'ailleurs son despotisme était strictement limité à son rôle militaire, et tempéré par l'estime qu'il inspirait à tous ses inférieurs. Ce ne fut cependant qu'au prix d'opportunes sévérités et de concessions nécessaires qu'il put conserver dans son armée cette organisation qui lui permit d'accomplir sa tâche jusqu'au bout.

Les milices, recrutées dans les bas-fonds de la société, comme en Angleterre, lui causèrent de perpétuels soucis. Sur le champ de bataille, elles provoquèrent plus d'une fois de désastreuses paniques; dans les camps, elles fomentèrent souvent l'esprit de révolte. Les régimens de volontaires, formés dans un moment d'élan patriotique, étaient bien mieux composés; mais ils n'étaient engagés que pour quelques mois, et dans les premiers temps de la guerre les négociations entamées pour prolonger la durée de leur service paralysèrent constamment les opérations militaires.

L'armée nationale fut enfin formée en 1776. Elle servit de type à toutes les levées de volontaires faites plus tard, jusqu'à celles qui

furent appelées par M. Lincoln. Cette armée fut placée sous les ordres directs du congrès, qui partageait avec les états les dépenses de solde et d'équipement. Le contingent de chaque état fut fixé à un certain nombre de bataillons dont l'autorité locale nommait les officiers, et, si les engagemens volontaires ne suffisaient pas, le chiffre de l'effectif était complété par une conscription pesant exclusivement sur la milice. Celle-ci ne se composait elle-même en réalité que d'engagés volontaires. Il est vrai que la loi, comme en Angleterre, permettait, en dernier ressort, d'avoir recours pour la former à une conscription générale; mais cette mesure, appliquée une fois en Virginie, y suscita de tels troubles, qu'il fallut y renoncer. Le congrès, tout en ayant soin d'embrigader ensemble des bataillons d'un même état, se réserva la formation des armées, la confirmation des grades inférieurs et la nomination de l'état-major général. Cette armée compta d'abord quatre-vingt-huit bataillons de 750 hommes : son organisation et les grades qui y étaient conférés devaient durer aussi longtemps que la guerre; mais on ne put obtenir d'engagemens pour un terme aussi incertain, et il fallut d'abord les réduire à un an. Aussi, la misère du pays aidant, les difficultés qu'on avait voulu éviter reparurent-elles bientôt. Pour stimuler les rengagemens, on éleva la solde et on promit des primes en argent à l'entrée au service, en terres à la sortie. Washington signalait en vain les inconvéniens de ce système, qui mêlait la spéculation au noble et rude métier des armes. On avait besoin d'hommes, et les états, craignant l'impopularité de la conscription, renchérissaient au contraire sur les offres du congrès. Il en résulta que l'appât d'une nouvelle prime fit rechercher aux volontaires l'occasion de se rengager en abrégeant leur temps de service. On avait fini par obtenir d'eux un engagement « pour trois ans *ou* pour la durée de la guerre. » Les trois ans expirèrent le 1er janvier 1781; la guerre semblait loin de sa fin. Les soldats pensylvaniens soutinrent qu'ils n'étaient engagés que pour trois ans, les termes « ou la durée de la guerre » signifiant seulement d'après eux que, si la guerre avait été terminée auparavant, leur temps de service aurait été abrégé. Les officiers voyaient au contraire dans ces mots l'engagement de rester pendant trois ans au moins sous les drapeaux, et plus si la guerre durait davantage. Cette question de grammaire fit presque couler le sang : il fallut se rendre aux exigences des volontaires, et leur interprétation fut définitivement adoptée; mais l'atteinte portée à la discipline fut profonde et durable.

Les injustes rivalités, les mesquines jalousies, n'épargnèrent pas non plus les soldats les plus illustres de la guerre de l'indépendance; elles sont de tous les temps et de tous les pays, et les Américains

ne tardèrent pas à dédommager ceux qui en avaient été victimes par un retour spontané de l'opinion publique. En effet, malgré les vices de leur organisation, les soldats américains étaient animés de cette passion ardente et sincère qui pousse au but les grands hommes et les grands peuples, et c'est grâce à elle qu'ils forcèrent la victoire à se ranger enfin de leur côté.

Plus l'effort national avait été considérable, plus la réaction qui le suivit fut irrésistible. Après tant de sacrifices faits au bien commun, l'esprit d'indépendance locale devait reprendre son empire. Le souvenir des réguliers anglais, le besoin d'économie et la lassitude générale firent réclamer de toutes parts la suppression de l'armée nationale. Délivrées du danger qui les avait unies, les anciennes colonies s'empressaient de s'affranchir de toutes les charges les plus nécessaires à leur existence nouvelle : elles se consumaient en querelles qui faillirent leur faire perdre l'estime de leurs plus zélés partisans en Europe, et, plus jalouses encore du pouvoir central, elles ne lui laissèrent aucune autorité, aucun moyen d'action. C'était l'âge d'or des *states rights* ou « droits d'états, » dont la défense servit plus tard de prétexte à l'insurrection de 1861. Sous cette funeste influence, l'armée des États-Unis disparut graduellement : toute la garde de la longue frontière du Canada et des tribus indiennes fut confiée à la milice de chaque état, et en 1784 l'armée nationale se trouvait réduite au chiffre absurde de 80 soldats et officiers.

Lorsque de vrais patriotes tirèrent l'Amérique de la voie fatale où elle était engagée, et que sa nationalité fut définitivement constituée par cette œuvre admirable qu'on appelle le pacte fédéral, on sentit la nécessité de rendre quelque autorité au pouvoir central reconstitué. Cependant entre ce moment, que l'on peut appeler sa première résurrection, et celui où elle fut définitivement organisée, l'armée régulière éprouva encore bien des vicissitudes. En effet, lorsqu'en 1789 Washington se trouva investi, avec le titre nouveau de président, du commandement des forces militaires de la république, celles-ci ne s'élevaient qu'à 600 hommes. Son autorité sur les milices était limitée à un petit nombre de cas spéciaux, et leur formation dépendait exclusivement de chaque état. Connaissant par expérience les inconvéniens d'une armée improvisée de toutes pièces, il songea à doter son pays d'institutions militaires et à préparer des cadres qui lui auraient permis de transformer assez rapidement en combattans effectifs les citoyens appelés sous les drapeaux par un danger inattendu; mais il ne put vaincre les préventions d'un peuple nouvellement affranchi contre toute armée permanente, préventions dont Jefferson était l'organe dans son propre cabinet.

Aussi, depuis 1789 jusqu'en 1815, l'armée régulière, celle qui était levée et organisée directement par le pouvoir fédéral, sans l'intervention des états, demeura-t-elle à l'état provisoire. Une guerre était-elle imminente, on l'enflait subitement en y ajoutant, faute de cadres anciens, des régimens entièrement neufs où tous les grades étaient donnés d'emblée, et, lorsque les dispositions pacifiques reprenaient le dessus, on se hâtait de licencier également officiers et soldats.

En 1790, cette armée ne comprenait qu'un régiment d'infanterie et un bataillon d'artillerie, en tout 1,216 hommes. Un second régiment, formé l'année suivante, porta son effectif à 2,128 hommes. En 1792, on l'éleva subitement à 6,000 hommes, pour la réduire, dès 1796, à 2,800 hommes. Chaque fois un acte du congrès autorisait la levée des hommes, la formation des corps, limitait parfois la durée de leur existence, et créait pour l'occasion les grades nécessaires; mais il arrivait souvent que de la sorte on se procurait plus vite des officiers que des soldats. Ainsi en 1798, craignant une guerre avec la France, le congrès ordonna la levée de 13,000 réguliers; mais deux ans après, tandis que le corps d'officiers était au complet, on n'avait pu encore enrôler que 3,400 hommes, et en 1802 on ramena cette armée éphémère au chiffre de 3,000 soldats.

On voit qu'elle ne méritait guère son nom d'armée régulière. Aussi, plus l'Amérique comptait pour sa défense sur les levées de volontaires, plus elle avait besoin d'une école permanente pour constituer un corps d'officiers instruits, possédant les traditions et l'esprit militaire, capables de suppléer aux défauts d'une armée improvisée et inexpérimentée. Washington l'avait bien senti, et il avait voulu fonder une école fédérale sur des bases assez larges pour qu'elle pût rendre à la nation cet important service; mais son projet, destiné à être adopté plus tard, fut rejeté deux fois, en 1793 et en 1796. On se contenta d'établir à West-Point une espèce d'école déguisée et tout à fait insuffisante, formée d'un dépôt d'artillerie et du génie avec deux professeurs et une quarantaine de cadets. Ce n'est qu'en 1812 qu'on reprit le projet de Washington et que l'académie de West-Point, dont il fut ainsi le fondateur posthume, devint réellement la pépinière de l'armée régulière. A cette époque, l'Amérique apprit enfin à ses dépens combien de telles indécisions et alternatives étaient contraires au développement de bonnes institutions militaires.

Nous avons voulu montrer par ces détails que les levées d'armées improvisées, dont l'année 1861 a donné un si gigantesque exemple, furent de tout temps dans les habitudes de ce pays et que les procédés adoptés alors sur une grande échelle furent employés

depuis les premiers temps de la république chaque fois qu'un danger imprévu vint la menacer. Il est facile de comprendre l'inexpérience de toute la nation quand elle prit les armes contre les sécessionistes, et en voyant le faible rôle que l'élément militaire jouait dans sa vie publique, loin de s'étonner qu'elle n'ait pas réussi plus tôt, on doit au contraire l'admirer d'avoir tant accompli et tant créé sans aucune préparation. On pourrait citer bien des exemples de ce contraste, qui fait honneur à son énergie, entre les ressources organisées qu'elle possédait et les résultats qu'elle obtint. Ainsi le ministère de la guerre, qui, en 1865, dirigeait plus d'un million d'hommes, était au commencement du siècle confondu avec celui de la marine, et ne se composait que du ministre et de huit commis.

Les 6,000 hommes dont la levée avait été votée en 1808, lorsque la guerre avec l'Angleterre semblait imminente, n'avaient jamais été rassemblés, et quand en 1812, après vingt ans de paix, cette guerre finit par éclater, les traditions de la lutte de l'indépendance étaient à peu près perdues. L'enthousiasme ne vint pas y suppléer; il ne s'échauffa pas pour une guerre où l'existence nationale n'était pas en jeu. Nous ne nous arrêterons pas sur cette guerre, car à son tour elle ne laissa pas de traditions sérieuses, et ne forma que bien peu d'hommes distingués. Elle offre peu d'exemples instructifs de la manière de combattre dans le Nouveau-Monde, et, sauf dans la brillante affaire de la Nouvelle-Orléans, elle ne fit guère ressortir que les défauts ordinaires des volontaires américains, sans mettre en relief leurs meilleures qualités.

Les campagnes faites au Canada, si l'on peut donner ce nom à une série d'opérations décousues, aussi insignifiantes par leurs résultats que par les moyens employés, ne présentent aucun intérêt. L'armée régulière existait à peine; les volontaires, peu nombreux, levés à la hâte et d'ordinaire pour la durée d'une seule expédition, faite sur les frontières de leur propre état, pouvaient à peine être comptés dans l'armée. Les milices, plus insubordonnées encore que sous Washington, trouvaient des motifs constitutionnels pour refuser, au milieu même d'une opération, d'aller au-delà de la frontière soutenir leurs camarades engagés. L'affaire la plus sanglante peut-être, celle du Niagara, fut une lutte nocturne où chacun des deux partis, se croyant battu, abandonna avant le jour le champ de bataille, et la déroute de Bladensburg jeta un triste jour sur la démoralisation de ces troupes improvisées. Le nom du jeune général Scott, naguère encore l'illustre doyen de l'armée américaine, mérite seul d'être cité à côté de celui de Perry, ce marin qui sut, à force d'audace, conquérir la suprématie navale sur les lacs.

Cependant ceux qui suivirent cette guerre dans toutes ses péripéties purent déjà faire une remarque qui a été bien des fois confirmée depuis, c'est que sur le sol de l'Amérique la défensive est aisée, l'offensive difficile à soutenir. Occupés par leur lutte avec la France, les Anglais, au lieu d'attaquer, furent forcés d'attendre les Américains dans le Canada : cette nécessité fit leur force. En 1814, la paix avec la France semblait, en leur rendant toute liberté d'action, leur assurer une supériorité incontestable. Le contraire arriva, parce que, se sentant les plus forts, ils reprirent l'offensive, et les Américains, attaqués à leur tour, retrouvèrent aussitôt tous les avantages qu'ils avaient perdus en envahissant le territoire ennemi. En effet, après avoir vaincu sans efforts à Bladensburg, brûlé une partie de Washington et occupé le reste, les Anglais ne purent se maintenir dans cette position, et, en évacuant sans combat la capitale ennemie, ils furent contraints de reconnaître combien était stérile la victoire qui la leur avait livrée. Enfin la guerre se termina à l'avantage des Américains sur les bords du lac Champlain et à la Nouvelle-Orléans, où les Anglais furent vaincus par une poignée de blancs et de nègres mêlés, armés à la hâte, et auxquels Jackson avait communiqué son indomptable énergie.

Ces deux affaires heureuses ne pouvaient faire oublier à l'Amérique les événemens qui les avaient précédées, et qui avaient été pour elle une sérieuse leçon. Aussi cette guerre ne lui fut-elle pas inutile, car elle lui fit sentir la nécessité de réorganiser sur de nouvelles bases ses institutions militaires. Dès les premiers jours, l'opinion publique, ce juge tout-puissant chez les peuples libres, qui a peut-être les caprices, mais non les funestes entêtemens des despotes, était revenue promptement de toutes ses préventions. C'est alors qu'on adopta le projet d'école militaire laissé par Washington. Le président demandait 10,000 hommes pour l'armée régulière : on l'autorisa à en lever 25,000. Il est vrai qu'on ne réussit jamais à compléter ce chiffre d'effectif, et que les nouvelles levées, dépourvues de cadres anciens, se montrèrent aussi inexpérimentées que des volontaires ou des miliciens.

Mais lorsque la paix se fit en 1815, au lieu de les licencier jusqu'au dernier homme selon l'habitude, on en garda 10,000 sous les drapeaux. Ils formèrent l'effectif sur le pied de paix des troupes fédérales, que l'on se décidait enfin à organiser d'une manière définitive. C'est de cette année que date l'existence en Amérique de l'armée régulière, comprenant des corps de toutes armes, se recrutant d'une manière constante, ayant un avancement fixe, et ouvrant une véritable carrière aux officiers, assurés désormais de la conservation de leurs grades.

II. — L'ARMÉE AMÉRICAINE PARMI LES INDIENS.

La guerre du Mexique fut la seule époque brillante pour l'armée américaine depuis sa formation définitive en 1815 jusqu'à l'explosion de la guerre civile en 1861; mais le reste de cette longue période ne fut pas pour elle un temps de paix et de repos, car il se passa en luttes incessantes avec les descendans des anciens possesseurs de l'Amérique.

Lorsque cette armée fut chargée de protéger les frontières des états nouvellement colonisés, les Indiens établis à l'est du Mississipi n'avaient pas encore été refoulés dans le *far-west* ou absorbés politiquement par la race blanche; mais celle-ci les enveloppait déjà, les étouffait dans d'étroites frontières, et, à mesure que sa colonisation s'étendait, elle les dépouillait successivement de leurs domaines et les transportait, moitié de gré, moitié de force, dans quelque district encore trop éloigné pour qu'elle pût le leur envier, où un nouveau lieu d'exil leur était assigné sous le nom de *Réserve indienne*.

La race aborigène, qui se soumettait souvent à ces tristes migrations avec l'indifférence du fatalisme, résistait parfois aussi avec toute l'énergie du désespoir aux conquérans qui les lui imposaient. Lorsque la lutte entre le pionnier abusant de la supériorité de son intelligence et le sauvage cherchant dans la ruse un secours pour sa faiblesse venait à s'envenimer, la petite armée américaine, appelée par les colons ou par les agens fédéraux, se trouvait engagée dans une guerre meurtrière, pénible et obscure. Elle avait parfois à livrer des combats importans par le chiffre des pertes qu'elle y faisait : ainsi en 1814, sur les rives encore désertes du Tallapoosa, eut lieu une rencontre où la cavalerie américaine perdit plus de deux cents hommes et où la tribu des Creeks, vaincue après une lutte acharnée, laissa plus de mille guerriers sur le champ de bataille.

La tribu qui résista le plus longtemps fut celle des Séminoles, nation jadis puissante, toujours fière et belliqueuse, repoussée peu à peu par les blancs dans les terres basses qui au sud-ouest du continent forment la péninsule de Floride. Là, sous un soleil tropical et dans des fourrés impénétrables, deux ennemis également invisibles et implacables, la fièvre et l'Indien, attendaient le soldat américain, qui, pliant sous le poids de ses armes et de ses vivres, avait épuisé toutes ses forces à lutter contre les obstacles de la nature. La guerre de Floride, souvent rallumée après des pacifications trompeuses, fut longue et cruelle. Les Indiens, exaspérés par de coupables manques de foi, ne faisaient aucun quartier. Réduits en

nombre par une lutte inégale, ils avaient cherché une retraite inaccessible dans les *everglades*, vastes marais boisés, où le cyprès, le magnolia et le palmier nain entretiennent une éternelle verdure, et à l'approche des blancs ils disparaissaient avec leurs légères pirogues dans un labyrinthe de canaux dont ils connaissaient seuls le secret. Les Américains, profitant de leurs divisions et de l'épuisement de toutes leurs ressources, allèrent enfin les chercher dans ce dernier asile. Ce fut pour le soldat une pénible campagne. L'eau et la forêt lui opposaient un double obstacle. Le terrain manquait sous ses pieds, et il lui fallait tantôt cheminer lentement à travers le marais, tantôt, montant dans de frêles canots, s'ouvrir un passage entre les arbres, dont chacun pouvait cacher un ennemi. Il n'avait pour se guider que la trace laissée sur le fond vaseux par l'Indien fuyant vers son secret refuge. Ce refuge était généralement un tertre élevé, appelé *hommock*, couvert d'une épaisse végétation, et au milieu duquel les familles indigènes s'abritaient dans un grossier village. Des lagunes ouvertes entouraient d'ordinaire cet îlot, et au moment où les blancs sortaient de la forêt, ils étaient exposés au feu bien nourri d'un ennemi caché, qui était décidé à se faire tuer plutôt que de livrer les siens. A la fin cependant, traqués d'îlot en îlot, abandonnés ou trahis par leurs alliés, privés d'armes et de munitions, les plus déterminés d'entre les Séminoles, après une résistance vraiment héroïque, furent obligés de se soumettre, ou faits prisonniers par des stratagèmes peu honorables pour leurs vainqueurs. Décimés par les maladies, la faim et surtout par l'abus fatal de l'*eau de feu*, les tristes restes de cette fière tribu s'embarquèrent pour la Nouvelle-Orléans et de là gagnèrent les prairies de l'Arkansas, où cette civilisation qu'ils ne connaissaient que comme un implacable ennemi allait bientôt encore les atteindre.

Cette lutte avait duré treize ans, de 1830 à 1843, et, quoique l'armée américaine se fût presque toujours efforcée d'adoucir dans l'exécution la cruelle politique dont elle était l'instrument, le souvenir de la vaillante résistance de ces pauvres sauvages, des pertes qu'ils lui infligèrent et surtout de leur fin misérable, resta comme une sombre page parmi les traditions militaires.

Trois ans après, lorsque la fumée du *log-hut*, cette rustique citadelle du colon, s'élevant, à la place des feux de bivouac, au-dessus des forêts de la Floride, annonçait à peine le retour de la paix, une nouvelle carrière vint s'ouvrir pour l'armée fédérale sur les rives lointaines du Pacifique.

L'annexion du Texas, après une indépendance éphémère, celle du Nouveau-Mexique et de la Haute-Californie, hâtée par la campagne de Scott, qui rendit inutile cette ingénieuse transition, étaient

sanctionnées par la paix signée à Mexico. La moitié du continent se trouvait enveloppée par les nouvelles frontières de l'Union. Montagnes et déserts, forêts, rivières et prairies, tout l'espace compris entre les derniers *settlements* du Mississipi et les côtes presque inhabitées de la Californie, où la fièvre de l'or ne régnait pas encore, entra dans le domaine du peuple américain. En reculant ainsi les limites du champ ouvert à son ambitieuse activité, celui-ci prenait aux yeux du monde l'engagement de le conquérir à la civilisation : sa petite armée, par son intelligence et sa persévérance, devait être l'un des principaux instrumens de cette entreprise. De pareilles conquêtes sont la plus belle mission du soldat. Fécondes en enseignemens, grâce aux tâches variées et à la responsabilité individuelle qu'elles imposent à chacun, elles sont une excellente école pour une armée. La colonisation, qui, sous la puissante influence d'une vraie et sage liberté, marche vite en Amérique, ne demande à aucun pouvoir civil ou militaire de l'administrer ni de penser à sa place; mais le *squatter*, qui ne sépare pas la carabine de la hache, pousse parfois jusqu'à l'excès le besoin d'indépendance, et dans la lutte de la civilisation nouvelle contre la nature et contre la société imparfaite des Indiens, l'intervention d'un pouvoir supérieur, fort et impartial, devient souvent nécessaire. Ce fut le rôle des officiers américains.

Ils représentaient seuls le gouvernement fédéral, à la fois souverain et unique propriétaire de ces vastes contrées : ils engagèrent contre la nature encore vierge un combat bien différent de ceux qu'ils venaient de livrer aux Indiens, car il a l'heureux privilége de ne pas faire de vaincus, mais où la victoire doit être achetée au prix d'efforts patiens qu'on ne peut attendre que du dévoûment militaire. Leurs beaux travaux géodésiques furent mêlés des plus étranges aventures. L'un des plus distingués d'entre eux, le colonel Frémont, tout en explorant les Montagnes-Rocheuses, conquit en passant une province aussi grande que la France. Quoiqu'une querelle avec le général Kearney, exploitée par l'esprit de parti, privât l'armée de ses utiles services, son exemple fut suivi. Délimitations de frontières, levés hydrographiques des côtes et des rivières, études géologiques, recherches d'histoire naturelle, furent entrepris à la fois par ces infatigables pionniers de la science. Leurs rapports, publiés par le ministère de la guerre, forment les archives les plus complètes et les plus intéressantes, malgré leur étendue, de l'histoire de la colonisation de l'Amérique. La vie solitaire qu'ils menaient poussait à ces recherches ceux même qui n'en avaient pas reçu la mission officielle. Parfois sans doute un hasard malheureux venait contrarier leurs goûts : le géologue était cantonné dans une plaine où il ne pouvait rencontrer une pierre, le botaniste

dans un désert stérile; mais presque tous trouvaient l'occasion de faire faire quelques progrès à l'étude des contrées nouvelles qui leur étaient livrées.

Ils avaient cependant d'autres devoirs à remplir que ces pacifiques travaux. Les Indiens de l'ouest, quoiqu'ils ne fussent pas acculés comme les Séminoles dans une impasse et obligés de combattre ou de se rendre, ne reculaient pas sans résistance devant le flot sans reflux de la race blanche. L'étendue de leur territoire, qui leur permettait de refuser ou d'accepter la lutte et de choisir toujours le moment et le lieu favorables pour l'attaque, les rendait bien plus difficiles à vaincre. Par une sage précaution contre les violences locales, toutes les relations avec ces Indiens étaient confiées au président, qui s'intitulait lui-même leur puissant père de Washington, et les contrées qu'ils habitaient, n'appartenant à aucun état, dépendaient directement de son gouvernement. Ces relations étaient partagées entre les agens indiens, employés civils, chargés de toute la partie fiscale, distribution des terres et levée de tributs, et l'armée qui, gardienne de l'ordre public, usait, pour le maintenir, à la fois de la diplomatie et de la force des armes.

Son rôle était difficile, car elle était placée entre la civilisation nouvelle, représentée par le *squatter*, qui prétend exercer le droit de premier occupant sur toutes les terres où il ne trouve que des Peaux-Rouges, par le marchand de spiritueux, qui va porter jusque sous le *wigwam* son funeste poison, et la tribu indienne, qui a besoin pour son existence d'espaces immenses et incultes et d'une indépendance incompatible avec un état social perfectionné. Quoique les Américains aient été accusés de détruire systématiquement la race indienne, leur armée prit au contraire souvent la défense de cette population malheureuse contre le contact destructeur du blanc. Elle s'efforçait de ménager pour elle la transition aux mœurs civilisées, mais elle ne songeait pas à perpétuer pour cela l'organisation grossière de la tribu : elle travaillait au contraire à détruire cette institution, opposée à tout progrès, en favorisant les individus qui renonçaient à leur vie errante. La tribu indienne ressemble beaucoup à la tribu arabe, mais plutôt à la tribu, nomade comme au temps d'Abraham, qui habite les déserts d'Afrique et de Syrie, qu'à celle que nous avons trouvée dans le Tell d'Algérie, possédant déjà un sol limité dont elle cultive quelques parties. Cette dernière, quoiqu'elle représente un état social plus avancé, ou plutôt à cause de cela, est bien plus rebelle à la civilisation moderne : elle est fondée en effet à la fois sur une religion exclusive et politique et sur un système territorial qui admet la propriété collective. La religion de l'Indien, ainsi que celle du Bédouin, est au contraire

tellement simple et vague, qu'elle ne repousse pas comme une ennemie celle que nous lui apportons, et la propriété de l'un comme de l'autre ne se composant que de tentes, d'armes et de chevaux dans le nouveau monde, de troupeaux dans l'ancien, est essentiellement individuelle. La tribu n'est donc pour eux qu'un faible lien politique, une simple extension de la famille. Les Américains, dans leurs rapports avec cette société primitive, se sont toujours opposés à ce que ses progrès eussent pour résultat de consolider l'organisation de la tribu, et se sont plutôt efforcés d'en fondre les élémens dans la grande société moderne qui s'étend rapidement sur tout le continent. Aussi, sous l'influence des exemples de la vie civilisée, un grand nombre d'Indiens ont-ils quitté la vie nomade, et, rompant avec les traditions du passé, ont-ils cessé d'être hostiles aux blancs le jour où ils sont devenus cultivateurs. La politique américaine a imaginé bien des moyens de se les attacher, tant par l'intérêt que par la crainte. Après leur avoir d'abord imposé un tribut, le gouvernement fédéral a changé de méthode, et leur a acheté leurs terres, leur donnant en échange des rentes sur l'état. Il se faisait ainsi des pensionnaires soumis et restreignait en même temps l'étendue des domaines de chasse qui étaient fermés à la colonisation. Et afin que ces domaines ne devinssent pas entre les mains de la tribu une véritable propriété collective, il lui imposait, aussitôt que la civilisation commençait à en approcher, l'alternative, soit d'émigrer en masse, soit de partager entre elle ses terres, en assurant un lot à tout Indien qui voudrait se faire cultivateur. En détruisant ainsi l'organisation sociale de la tribu, il respectait cependant encore son système politique, afin de lui imposer la responsabilité collective de tous les crimes commis par ses membres, seule garantie efficace de la police du désert. Ce procédé de justice primitive disparaissait à son tour aussitôt que la division et la culture individuelle du territoire avaient consacré le changement des mœurs, et l'institution politique de la tribu faisait place graduellement à une municipalité ordinaire, tandis que ses membres devenaient citoyens des États-Unis.

Aucun préjugé de couleur ne fait obstacle à ce travail d'absorption, qui se poursuit encore aujourd'hui, et l'état de New-York lui-même possède de nombreux villages d'Indiens civilisés, qui en gardant le type et les traditions de leur race sont en tout les égaux des anciens colons qui les entourent. On a vu, il y a trente ans, un régiment de cavalerie fédérale levé entièrement parmi les Creeks, et des Indiens pur sang sont sortis avec le rang d'officiers réguliers de l'école de West-Point. Bien plus, dans le sud, où ils sont traités comme les égaux des blancs, où le congrès confédéré admettait leurs

délégués dans son sein, ils étaient devenus à leur tour propriétaires d'esclaves et partisans fanatiques de l'asservissement de la race noire.

L'armée américaine avait donc une double tâche à poursuivre. D'une part, elle devait maintenir l'autorité nationale en face des tribus indiennes, veiller à l'exécution des traités conclus avec elles, et leur inculquer cette conviction salutaire, que d'un bout du continent à l'autre tous les blancs prendraient au besoin les armes pour venger un seul d'entre eux, et il lui fallait pour cela recourir tantôt à la force, tantôt aux négociations, dans lesquelles l'épée lui donnait, aux yeux de ces sauvages, une grande supériorité sur des agens civils. D'autre part, elle était souvent obligée d'intervenir contre les aventuriers blancs soit pour soustraire à leurs violences les anciens possesseurs du sol, soit pour rétablir l'ordre dans une nouvelle société où fermentaient les élémens les plus opposés, soit enfin pour faire respecter l'autorité supérieure du gouvernement fédéral, facilement méconnue au milieu des querelles ardentes de ces contrées lointaines.

Aussi était-elle toujours sinon en guerre, du moins en expédition. Ayant à surveiller à la fois les Apaches et les Comanches, qui gardent du côté du Nouveau-Mexique les passes des Montagnes-Rocheuses, les Sioux sur le Haut-Missouri, les Nez-Percés et les Cœurs-d'Alêne, belliqueuses tribus des bords de l'Orégon, dispersées par conséquent sur une ligne immense, il fallait cependant qu'elle fût toujours prête à repousser une attaque imprévue ou à châtier le premier acte d'hostilité commis contre quelque nouveau *settlement*. Cette existence rude et aventureuse donnait aux officiers américains l'habitude du commandement, de la responsabilité et de l'initiative individuelle, ces qualités qui font les hommes de guerre. La plupart d'entre eux s'y attachaient passionnément, car la vie du désert a pour le soldat, comme pour le voyageur, un charme qui la fait regretter toujours à ceux qui en ont une fois goûté.

Le convoi, ce boulet que toute armée civilisée doit traîner à son pied, portait tout ce dont elle pouvait avoir besoin pendant la durée de l'expédition, car les faibles ressources qu'offrent les razzias parmi les Arabes pasteurs ne se trouvent même pas chez un peuple chasseur comme les Indiens. Il se composait de lourds chariots ou *waggons* de l'émigrant, qui portent une charge de plus de 800 kilogrammes et que traînent six mules admirablement dressées. L'attelage obéit à une seule rêne et à la voix d'un *teamster* ou conducteur, généralement mulâtre. Presque partout le pays est assez ouvert et le sol assez égal pour permettre le passage de ces pesantes voitures : aucun col abrupt ne marque, au milieu des mas-

sifs isolés des Montagnes-Rocheuses, la séparation des bassins des deux Océans, et ce n'est que sur certains points du versant du Pacifique que des montagnes escarpées et des forêts épaisses ont forcé les Américains à imiter les *conduites* de mulets qu'ils avaient vues au Mexique, et à remplacer leurs chariots par des bêtes de somme.

Plus l'expédition devait être longue et pénible, plus il fallait augmenter le convoi, et sa grandeur même, en embarrassant la marche des soldats, multipliait encore pour eux les mauvaises chances de la campagne. Ces difficultés faillirent amener la perte de la colonne de troupes la plus considérable qui se soit jamais aventurée dans les déserts des Montagnes-Rocheuses, quoiqu'elle fût commandée par un officier expérimenté, Sidney-Johnston, qui aurait sans doute joué un grand rôle dans les armées confédérées, s'il n'avait trouvé au début de la guerre une mort prématurée sur le champ de bataille de Shiloh. Cette petite armée, envoyée en 1857 par le président Buchanan pour rétablir chez les mormons les autorités fédérales qu'ils avaient expulsées, comptait 2,500 combattans; mais, obligée d'emporter dix-huit mois de vivres, elle traînait à sa suite plus de quatre mille voitures. Avec un pareil convoi, le moindre obstacle retardait sa marche. A chaque rivière profonde, il fallait décharger toutes les voitures et les faire flotter, pour les tirer avec une corde sur l'autre rive, puis transporter les provisions à bras sur les ponts destinés à l'infanterie et composés, comme des radeaux, de troncs d'arbres liés ensemble. Après deux mois de voyage, les Américains avaient, au milieu de novembre, atteint les hautes passes des Montagnes-Rocheuses, lorsqu'un hiver précoce vint les y surprendre. Enveloppés dans une tourmente de neige, les animaux périrent de froid et de faim. Chaque jour réduisait leur nombre de plusieurs centaines; les soldats grelottant mettaient le feu aux voitures, abandonnées avec les vivres précieux qu'elles portaient. Pendant quinze jours, cette petite troupe, jonchant des débris de son convoi le manteau glacé du désert, continua cette marche terrible avec plus de persévérance que de prudence; mais elle ne put parcourir que quatorze lieues, au bout desquelles elle s'arrêta épuisée, et fut réduite à prendre ses quartiers d'hiver dans la triste contrée où elle se trouvait bloquée. La plupart des vivres ayant été perdus, on vécut de viande de mulet. Enfin, cette ressource suprême venant à manquer, le capitaine Marcy, qui depuis devint général fédéral, se dévoua à la périlleuse entreprise d'aller demander un renfort de vivres et de transports aux établissemens du Missouri. Il perdit en route presque tous ses compagnons et ne put accomplir qu'au prix de souffrances inouies la mission à laquelle était attaché le salut de l'armée. Grâce à lui, les

ravitaillemens arrivèrent à temps, et Johnston put gagner au printemps la Cité du Grand-Lac-Salé.

Lorsque la guerre éclatait avec quelque tribu indienne, il fallait, au milieu de ces difficultés, aller chercher un ennemi alerte, qui, né dans le désert, n'était embarrassé d'aucun convoi. Toujours à cheval, les Indiens durent à leurs montures cette rapidité de mouvemens qui fit leur force dans l'attaque et leur sécurité dans la fuite, et qui, lorsqu'ils n'employaient pas encore la carabine, put même compenser plus d'une fois l'infériorité de leurs flèches devant les armes à feu des Américains. C'est au moment où la race blanche vint leur disputer le nouveau continent qu'une juste providence mit entre leurs mains ce précieux et vaillant auxiliaire. Lorsque l'Européen débarqua au milieu d'eux, il leur apporta à la fois la guerre implacable et sans fin et les moyens de la faire : il leur donna le cheval, sans lequel ils n'auraient pu vivre même pacifiquement dans les *plaines* où ils allaient être refoulés. Le cheval devint le compagnon indispensable de leur nouvelle existence. Ne vivant que de leur chasse, ils passèrent maîtres dans l'art des surprises et des embuscades. Ne craignant ni de risquer leur vie dans les plus périlleuses entreprises, ni de fuir, lorsqu'ils avaient manqué leur coup, sans attendre de pied ferme une défaite irréparable, leur troupe grossissait et disparaissait alternativement en un clin d'œil, comme ces brouillards légers qui s'élèvent sur la *prairie* humide de rosée, et tantôt se condensent, tantôt se dissolvent sous l'influence d'un soleil matinal.

Il est souvent arrivé à une colonne de marcher des semaines entières sans apercevoir l'ennemi, qui cependant la suivait pas à pas, prêt à s'élancer sur elle au moindre symptôme de faiblesse. Malheur alors à celui qu'une imprudente confiance entraîne trop loin de ses camarades! il ne reparaît jamais. Après une étape que le manque d'eau a prolongée, lorsque les feux du camp charbonnent presque éteints sous la cendre, et que partout règnent le silence et l'obscurité, l'on entend parfois un cri étrange, auquel d'autres cris répondent dans des directions opposées. Pendant qu'on s'éveille, qu'on se cherche, un bruit confus s'élève du *corral* où sont parqués les chevaux d'artillerie et les mules du convoi. Quelques Indiens, se glissant inaperçus, ont adroitement coupé leurs entraves, et, profitant du trouble qu'ils ont fait naître, ils s'élancent eux-mêmes à cheval pour ébranler la troupe d'animaux épouvantés et guider sa course. Elle se précipite aussitôt comme un tourbillon, brisant tous les obstacles sur son passage, et, toujours escortée de ses sauvages conducteurs, elle disparaît bientôt, laissant les blancs stupéfaits et aussi impuissans que des bateliers sans rames sur une mer agitée. Le

nom de *stampede* donné à ces paniques de chevaux fut pendant la guerre civile appliqué au trouble qui entraînait trop souvent dans une fuite désordonnée des troupes mal aguerries.

Mais ces surprises étaient rares avec des officiers habitués à la tactique du désert; à la ruse, ils opposaient la vigilance, à l'agilité la ténacité, enfin aux Indiens ennemis les Indiens amis. Ceux-ci accompagnaient la colonne comme guides et souvent comme éclaireurs, combattant d'une façon à demi civilisée, maniant habilement la carabine, mais prenant furtivement le *scalp* des vaincus, s'ils pouvaient échapper aux regards de leurs alliés. Enfin, tandis qu'ils découvraient avec l'instinct du chien de chasse la cachette où la tribu ennemie avait déposé ses provisions d'hiver, la cavalerie américaine rivalisait d'adresse avec eux, et réussissait parfois à son tour à enlever par un heureux coup de main les troupeaux de chevaux à demi sauvages que les chefs indiens gardent toujours en réserve pour remonter leurs guerriers. Dans l'une des dernières expéditions faites avant la guerre civile, en 1858, une colonne partie du fort Vancouver sur le Pacifique, après avoir dispersé la tribu des Pelouses, lui enleva ainsi ses chevaux. Les Indiens, connaissant le naturel indomptable de ces animaux et pleins de confiance dans leur propre adresse, comptaient les dérober par une *stampede* à leurs nouveaux maîtres et s'en servir dans peu de jours pour recommencer la guerre. Aussi, lorsque le lendemain, observant le camp américain avec une longue-vue enlevée à un officier tué l'année précédente, ils virent le sol jonché des 770 cadavres de leurs coursiers, ils furent saisis d'un tel découragement qu'ils s'avouèrent vaincus. Le commandant de l'expédition, devinant le projet des Indiens, avait réuni un conseil de guerre, et non sans regrets, car des hommes qui ont longtemps vécu dans le désert ne savent pas être cruels pour les animaux, le conseil avait condamné les pauvres bêtes à être fusillées. Malgré toutes ces surprises, l'Indien et le blanc finissaient presque toujours par mesurer leurs forces dans une lutte ouverte et décisive, car, si le premier avait accepté la guerre, c'est qu'il se croyait sûr de vaincre, et, dès qu'il voyait ses stratagèmes déjoués par son ennemi, cette confiance l'entraînait à tenter une attaque de vive force. Presque toujours alors le froid courage du blanc, sa discipline et la supériorité de ses armes lui assuraient le succès; mais il ne l'obtenait souvent qu'après un combat long et sanglant.

Les différentes armes eurent chacune leur part des fatigues et des dangers de ces guerres incessantes : elles y conservèrent leur activité, leurs traditions militaires, et acquirent une nouvelle expérience. La tâche du fantassin était la plus rude. Les belles rivières qui sillonnent la prairie sont séparées par des espaces de 10 à 12 lieues

qu'il fallait franchir dans une seule étape, en se frayant un passage à travers de hautes herbes, sans que le soldat trouvât un arbre pour le protéger un instant contre les ardeurs du soleil, ou une goutte d'eau pour étancher sa soif. Le lendemain, avant de pouvoir se remettre en route, il fallait tailler dans les berges escarpées de la rivière une rampe pour les voitures, construire un pont flottant, ou, si l'expédition était légèrement équipée, traverser un fleuve profond en croupe des cavaliers. Aux chaleurs brûlantes d'un été que ne tempère aucune brise de mer se joignaient le feu des prairies, les orages subits et les tourmentes de vent, si redoutables dans les plaines où rien n'amortit leur violence; puis le froid et la neige leur succédaient subitement, apportant de nouvelles souffrances aux troupes qu'elles surprenaient, comme celle de Johnston, au milieu de leur route. Cette vie formait des marcheurs rompus à un long exercice; mais, faisant campagne dans le désert, où ils emportaient tout avec eux, et ne pouvant se séparer plus de deux ou trois jours de leur convoi, ils étaient habitués à une certaine abondance de vivres et à des approvisionnemens réguliers. Aussi, quand il fallut en 1861 faire la guerre dans un pays qui ne manquait pas absolument de ressources, les officiers formés à cette école ne songèrent-ils pas, avant que Sherman rompît avec ces habitudes, à tirer parti de ces ressources pour se rendre indépendans du convoi.

Pour la cavalerie, cette guerre fut une excellente préparation au rôle qu'elle allait être appelée à jouer. Ce n'étaient pas sans doute des cavaliers élégans, ni même de bons manœuvriers sur un champ de parade, que ces dragons américains qui depuis tant d'années vivaient dispersés au milieu des Indiens, et ils n'entendaient pas la guerre à la façon de nos soldats, qui, soit en ligne, soit en fourrageurs, ne comptent jamais que sur la pointe de leur sabre et l'élan de leur cheval; mais les nécessités d'une guerre spéciale leur avaient appris à justifier leur nom en faisant le service complexe pour lequel on forma au XVIIe siècle les premiers régimens d'infanterie montée. Pour pouvoir atteindre les Indiens dans leurs dernières retraites et châtier rapidement des tribus peu importantes, ils entreprenaient souvent de courtes campagnes, sans emmener aucun convoi à leur suite. Portant alors sur leur monture munitions, biscuits, café, etc., ils se faisaient suivre seulement de quelques chevaux de main, chargés d'une réserve de provisions. Les journées étaient longues et les rations petites. Quand enfin on atteignait l'ennemi, c'est presque toujours à coups de feu qu'on l'attaquait, car il ne se laissait pas plus joindre à l'arme blanche que l'oiseau sauvage ne permet au chasseur de le prendre avec la main. L'usage de la carabine donnait d'ailleurs aux Américains une grande supériorité sur leurs adver-

saires, qui ne possédaient pour la plupart que des arcs ou de mauvais fusils. Ils ne négligeaient aucune occasion de s'en servir, et, soit pour frapper l'ennemi fuyant trop rapidement, soit au contraire pour le tenir à distance, ils faisaient feu sans quitter la selle, car, au milieu de l'immensité des prairies, l'homme n'aime pas à se séparer de son cheval. Si cependant il s'agissait d'attaquer un camp indien ou de défendre un corral, si l'ennemi était posté dans un terrain trop difficile, les dragons, laissant leurs montures à un quart d'entre eux, se formaient et combattaient comme de l'infanterie.

Malgré leur tenue incorrecte et leurs grandes jambes pendant toutes droites sur les flancs de leurs petits chevaux, malgré les gros étriers de bois qu'ils avaient rapportés du Mexique et les engins de toute sorte accrochés à leur selle, ces hommes bronzés avaient, dans leur grand manteau bleu de ciel à collet de fourrure, l'allure résolue et dégagée qui révèle le soldat aguerri. A la manière dont ils menaient leurs chevaux, on voyait bien que plus d'une étape faite à pied auprès d'une bête écloppée leur avait appris à les ménager. Il faut dire qu'ils auraient été bien ingrats, s'ils n'avaient pas apprécié les qualités de ces fidèles compagnons de leurs travaux. Tous ceux qui ont fait campagne dans le Nouveau-Monde ont eu bien des fois l'occasion d'admirer l'adresse du cheval américain et la sûreté de son pied au milieu des nuits les plus obscures. Capable, quoique petit, de porter un grand poids, doux et intelligent, résistant à la fatigue, à la pluie, au froid, au manque de soins et de nourriture, il se montrait bien fait pour cette rude vie des prairies que l'homme ne pourrait affronter sans son aide. Le soir, après une longue étape, il n'avait pour tout repas que les plantes sauvages au milieu desquelles était établi le bivac; seulement, le matin, au lieu de le seller dès le lever du soleil, on lui accordait les deux premières heures du jour pour brouter l'herbe attendrie par les fortes rosées du désert, et après trois jours de marche on lui en laissait généralement un de repos. Enfin, lorsqu'après bien des mois passés ainsi, portant son maître et son bagage, il rentrait dans la grossière écurie du poste frontière, il trouvait moyen de se refaire et d'oublier ses privations en mâchant des épis de maïs dont il épluchait lui-même les grains.

L'artillerie avait aussi une large part des fatigues communes. Les simples changemens de garnison entre les postes éloignés dont elle avait la garde équivalaient parfois à de véritables campagnes. Elle faisait d'ailleurs partie de toute expédition importante, car la voix du canon retentissant dans le désert produit sur l'Indien une profonde impression. La prairie, quoiqu'elle soit praticable aux voitures, ne ressemble guère cependant à une grande route : les longues mar-

ches sur ce terrain difficile, les passages de rivières, la nécessité de s'ouvrir avec la hache un chemin à travers les forêts qu'ils rencontraient çà et là, tenaient constamment en haleine les hommes et les attelages. Parfois il leur fallait suivre l'allure de la cavalerie, car les expéditions légères entreprises par celle-ci étaient souvent accompagnées de deux ou quatre canons. Ces pièces n'intervenaient, il est vrai, que rarement, lorsque la lutte était assez égale pour leur donner le temps d'arriver sur le champ de bataille, et qu'il était nécessaire de lancer quelques obus au milieu des cavaliers indiens pour compenser l'infériorité numérique des blancs; mais, en attendant cette occasion, les artilleurs prenaient le fusil ou le mousqueton, et, combattant à pied ou à cheval, partageaient tous les dangers de leurs compagnons. Enfin les officiers d'artillerie se trouvèrent très souvent investis, soit par le choix, soit par le hasard de l'ancienneté, du commandement d'expéditions importantes, et ils prouvèrent qu'ils n'avaient perdu aucune des traditions de la guerre du Mexique, où nous leur avons vu jouer un rôle brillant.

Nous avons indiqué déjà les grands travaux scientifiques des officiers du génie et des ingénieurs topographes. Dans les expéditions guerrières, ils avaient un poste d'honneur, car ils remplissaient les fonctions d'officiers d'état-major et étaient chargés d'éclairer l'armée et de diriger sa marche.

Les services administratifs avaient une tâche importante dans les campagnes où il fallait préparer d'avance tout ce dont l'armée pouvait avoir besoin. On l'aura compris en voyant les soldats de Johnston suivis d'un convoi de quatre mille voitures. Aussi n'est-il pas étonnant que, lorsqu'il fallut approvisionner un million de volontaires, il se trouva dans les corps des *quarter-masters* et des commissaires aux vivres l'expérience nécessaire pour diriger toutes les parties d'une aussi vaste administration.

C'est au milieu de cette vie active et pleine d'enseignemens que la nouvelle du déchirement de l'Union vint surprendre l'armée américaine. La perfide prévoyance du dernier ministre de la guerre, M. Floyd, l'avait éloignée tout entière des états que ses complices du sud se préparaient à soulever contre l'autorité fédérale; on avait fait aux soldats l'honneur de les croire fidèles à leur drapeau. Sous mille prétextes, les forts et les arsenaux fédéraux avaient été dégarnis par ceux-là mêmes dont le premier devoir était de veiller sur les intérêts généraux de la nation, et les garnisons qu'on en avait retirées pour les disperser dans le Texas avaient été placées sous les ordres d'un officier qui sembla n'avoir été choisi que pour les trahir.

Mais, éloignés ainsi de la civilisation, les officiers réguliers étaient

demeurés étrangers aux querelles passionnées qu'elle engendre, et n'avaient guère suivi le mouvement qui divisa leur patrie en deux camps hostiles; aucune famille ne souffrit de plus cruels déchiremens, lorsque les citoyens s'armèrent les uns contre les autres, que cette famille militaire, dont les membres étaient unis par tant de liens. Tous ceux qui appartenaient au nord se préparèrent, malgré des opinions très diverses sur les questions du jour, à répondre à l'appel de leur gouvernement. Parmi ceux qui tenaient aux états du sud par leur naissance ou leurs parentés, quelques-uns, comme le vénérable Scott, demeurèrent fidèles à leur serment, estimant que l'insurrection, loin de les en délier, les obligeait à défendre l'existence menacée de leur patrie. La plupart, dominés par des influences de parti et imbus de la fatale doctrine de la souveraineté absolue des états, qui était devenue parmi eux une espèce de dogme, quittèrent en masse le drapeau fédéral pour aller organiser les forces naissantes de la rébellion. Beaucoup d'entre eux ne prirent pourtant pas sans regrets une résolution aussi contraire aux notions ordinaires de l'honneur militaire; ces regrets, connus de leurs anciens camarades, contribuèrent à adoucir la guerre, à en éloigner la rancune et la passion, et leur souvenir inspira le général Grant lorsque, quatre ans plus tard, il tendit à son adversaire vaincu une main généreuse.

Il y en eut cependant qui aggravèrent encore le spectacle toujours pénible de la défection militaire. On vit le général Twiggs, qui commandait les troupes du Texas, s'entendre avec les rebelles pendant qu'il portait encore l'uniforme fédéral, et leur livrer les dépôts de vivres et de munitions de ses propres soldats afin d'enlever à ceux-ci tout moyen de résistance. Abandonnés par une partie de leurs officiers, privés de toutes ressources, ne trouvant plus que des ennemis dans la population ingrate qu'ils avaient protégée pendant tant d'années, ces braves soldats eurent encore à résister aux séductions de ceux qui leur promettaient un brillant avenir dans les rangs des insurgés. Un de leurs anciens chefs, Van-Dorn, eut le triste courage de reparaître au milieu d'eux pour appuyer ces propositions de l'influence que lui avaient value ses rares qualités militaires. Il ne gagna personne, et les débris de son régiment, obligés de conclure une convention d'évacuation avec les ennemis qui les entouraient de toutes parts, retournèrent dans les villes du nord, où ils rencontrèrent les camarades séparés d'eux depuis longtemps, qui accouraient à la défense de la cause nationale.

C'étaient en effet de nouveaux dangers que venaient chercher au sein de la civilisation ces hommes réunis par un même sentiment du devoir. Cette cause nationale avait besoin de tout leur dévoû-

ment, car le mal qui avait pu semer dans une armée de pareils germes de trahison devait être bien profond, et ces tristes exemples de désertion n'étaient qu'un symptôme des illusions et de l'aveuglement qui précipitaient le sud dans la guerre civile.

III. — L'ESCLAVAGE.

Avant de montrer la république américaine divisée en deux fractions hostiles et d'exposer l'organisation des forces qui allaient combattre sur son sol pour assurer la primauté, soit des institutions esclavagistes du sud, soit de la société libre du nord, il est nécessaire de répondre à la question que chacun doit se faire : comment une guerre pareille a-t-elle pu éclater? quelle cause profonde a pu diviser ainsi une grande nation dans toute l'étendue de son territoire, déchirer son armée et mettre les armes à la main aux citoyens que tant de liens, tant d'intérêts, tant de souvenirs communs devaient tenir unis?

Ils étaient frères, ils avaient vécu ensemble et s'étaient formés à la même école, se ressemblaient par tous les traits principaux du caractère et avaient les mêmes institutions politiques, les mêmes traditions militaires. Leurs chefs avaient servi sous le même drapeau et siégé dans les mêmes assemblées. Il n'existait aucune différence réelle d'origine entre le nord et le sud. Toutes celles que le sud allégua quand, désespérant d'obliger l'Europe à le secourir en la privant de coton, il voulut éveiller ses sympathies étaient purement imaginaires. Il ne faisait que des généalogies d'expédient lorsque, montrant à la France son ancienne colonie de la Nouvelle-Orléans, il se disait à demi français, et que, se tournant ensuite du côté de l'aristocratie anglaise, il évoquait le souvenir des cavaliers chassés par Cromwell, pour l'opposer aux *Yankees*, qui n'étaient, selon lui, qu'un ramassis d'Allemands et d'Irlandais. En réalité, la race anglo-saxonne dominait également au sud et au nord. Elle absorbait rapidement celles qui l'avaient précédée et celles qui lui fournissaient un contingent d'émigrans. En s'associant à son œuvre, ces races adoptaient aussi ses mœurs et son caractère.

Dans la première ville du sud, à la Nouvelle-Orléans, subsistait, il est vrai, un noyau de population se rattachant par la langue et les souvenirs à la patrie qui l'avait lâchement vendue; mais cet îlot, déjà à demi submergé sous le flot montant d'une autre race, ne constituait pas une nationalité. Quant à l'émigrant irlandais, loin de résister à ce flot, il le suivait au contraire, car, bien qu'il diffère profondément de l'Anglo-Saxon, il ne va chercher une nouvelle patrie que là où il trouve celui-ci déjà fortement établi. Il ressemble

à ces plantes difficiles à acclimater qui ne prospèrent que sur un sol déjà préparé par d'autres végétaux plus vigoureux. Par une autre contradiction avec ses mœurs primitives, devenant en Amérique plutôt citadin qu'agriculteur, les barrières que l'esclavage opposait à l'établissement des laboureurs n'existaient pas pour lui. Aussi s'était-il répandu également dans le sud et dans le nord. Il avait adopté, avec cette souplesse d'esprit qui le distingue, toutes les passions de ceux au milieu desquels il vivait, et, lorsque la guerre éclata, l'on vit les Irlandais s'enrôler dans les villes du sud, où ils étaient fort nombreux, avec autant d'ardeur que leurs frères établis dans le nord embrassaient la défense du drapeau fédéral.

Aucun intérêt commercial ne séparait le sud de l'ensemble des états du nord. De grands fleuves formaient de tout le centre du continent un seul bassin, et tous ses produits venaient converger dans l'artère principale du Mississipi, dont les états méridionaux tenaient le cours inférieur. Absorbés par la culture du coton et de la canne à sucre, ils demandaient aux états de l'ouest la viande et les farines, qu'ils ne pouvaient produire en quantités suffisantes pour leur consommation. Le nord enfin leur fournissait les capitaux nécessaires à toutes leurs entreprises industrielles. Il est vrai que le sud chercha dans ce concours même le prétexte d'un grief nouveau en se prétendant exploité par ceux qui lui apportaient avec leurs richesses les moyens de féconder son sol, et au moment de la sécession toutes les dettes contractées par les commerçans et les planteurs du sud envers des créanciers du nord, et s'élevant, dit-on, à un milliard, furent déclarées abolies après que le gouvernement confédéré eut tenté en vain de les confisquer à son profit; mais ce grief, qui est celui de tous les pays arriérés contre leurs voisins plus prospères, ne saurait toucher les esprits sérieux. Les reproches adressés par les cultivateurs du sud aux états du nord à propos des tarifs protecteurs qui favorisaient les manufactures de ces derniers étaient plus spécieux; en réalité, ils n'étaient pas mieux fondés, car le tarif Morrill, le plus élevé qu'aient eu les États-Unis, fut voté sous le gouvernement de M. Buchanan, alors que le président et le congrès étaient dévoués aux intérêts du sud : s'ils laissèrent passer cette mesure, qu'ils pouvaient empêcher, c'est qu'ils ne la croyaient pas dangereuse pour ces intérêts. Si la question commerciale avait été en jeu dans la lutte politique qui amena la guerre civile, les états de l'ouest auraient eu autant de motifs que ceux du sud pour se séparer des districts manufacturiers de New-York, de la Pensylvanie et de la Nouvelle-Angleterre, dont les forges et les filatures redoutent la concurrence anglaise, et ils se seraient joints à lui pour défendre le système du libre échange. Les propriétaires

de l'ouest en effet tiraient aussi leur richesse d'une culture dont les produits s'exportaient chaque année en quantités croissantes. En dépit de la rareté de la main-d'œuvre, l'absence d'impôts fonciers, le peu de valeur de la terre et sa fertilité offraient à leurs blés des débouchés sur tous les marchés du monde. Ils n'avaient donc qu'à souffrir de la protection commerciale qui élevait pour eux le prix de toutes les denrées européennes au profit de leurs associés du nord-est, et si, tout en leur reprochant cette protection, ils firent cause commune avec eux, c'est qu'ils connaissaient bien le motif unique de la guerre, et ne se faisaient aucune illusion sur la seule différence sociale qui divisait l'Amérique en deux fractions ennemies, le nord et le sud.

Cette différence ne reposait ni sur des origines diverses ni sur des intérêts commerciaux opposés. Elle était bien plus profonde : c'était un fossé, s'élargissant chaque jour, creusé entre l'esclavage et le travail libre. C'est l'esclavage qui, prospérant dans une moitié de la république et aboli dans l'autre, y avait créé deux sociétés hostiles. Il avait profondément modifié les mœurs de celle où il dominait, tout en laissant intactes les formes apparentes du gouvernement. C'est lui qui fut non pas le prétexte ou l'occasion, mais la cause unique de l'antagonisme dont la conséquence inévitable fut la guerre civile.

Pour faire connaître les différences de caractère que la guerre révéla entre les combattans, il suffit de montrer l'influence constante et funeste exercée par l'institution servile sur les habitudes, les idées et les goûts de tous ceux qui vivaient en contact avec elle. Véritable Protée, la question de l'esclavage prend toutes les formes, s'insinue partout, et reparaît toujours plus formidable là où l'on s'attend le moins à la rencontrer. Malgré tout ce qui en a été dit, notre public, qui n'a pas eu heureusement à lutter corps à corps avec elle, ignore combien ce poison subtil s'infiltre jusque dans la moelle d'une société. En effet, c'est au nom des droits de la race opprimée qu'il a condamné l'esclavage. Ce sont les sentimens de justice envers cette race qui inspirèrent et la religieuse Angleterre, lorsqu'à la voix de Buxton et de Wilberforce elle proclama l'émancipation, et notre grande assemblée nationale lorsqu'elle abolit une première fois l'esclavage dans nos colonies, et ceux qui en préparèrent de nouveau la suppression après l'acte inoui par lequel le premier consul le rétablit sur le sol français. C'est le tableau des souffrances imméritées de nos semblables qui émut toute l'Europe à la lecture de ce roman si simple et si éloquent appelé *la Case de l'Oncle Tom.*

Mais les effets de l'institution servile sur la race maîtresse offrent à l'historien comme au philosophe un spectacle non moins instructif;

car une fatale démoralisation est le juste châtiment que l'esclavage inflige à ceux qui ne croyaient y trouver que profit et puissance. Pour montrer plus clairement à quel point elle en est la conséquence inévitable et comment, par une inexorable logique, le seul fait de l'asservissement du noir déprave chez le blanc les idées et les mœurs qui sont la base même de la société, laissons de côté le long martyrologe des mauvais traitemens que des maîtres brutaux infligeaient chaque jour à leurs esclaves. C'est chez celui qu'avant la guerre on appelait un bon propriétaire qu'il faut étudier la prétendue perfection morale de l'esclavage pour en connaître toute la flagrante immoralité. Ce propriétaire a les mêmes principes que nous, et cependant il est obligé d'obéir à la nécessité. Il sait la protection et le respect dus à la famille; mais, comme la population noire, dans les états où elle cultive le sucre et le coton, ne se reproduit pas assez vite pour suffire aux exigences de cette exploitation, il va acheter un contingent de jeunes ouvriers sur les marchés de la Virginie. Sans doute, après les avoir ainsi arrachés à leurs parens, à leurs affections et au sol qui les a vus naître, il ne brisera pas les liens nouveaux qui se forment sous ses yeux; c'est peut-être qu'administrateur économe il trouve dans leur fécondité une source directe de revenus. Il ne veut pas humilier, faire souffrir par d'inutiles punitions; mais il faut bien châtier le nègre qui a manqué à ses devoirs, et ces devoirs sont l'obéissance et le travail. Le nègre doit oublier qu'il est homme pour se souvenir seulement qu'il est esclave, et travailler sans choix d'ouvrage, sans rémunération, sans espoir d'un meilleur sort. Enfin le propriétaire aura soin de lui, ne lui imposera pas de labeur au-dessus de ses forces et donnera une satisfaction suffisante à ses besoins matériels, absolument comme aux animaux qui travaillent à côté de lui sous un fouet commun; mais, pour goûter ce prétendu bonheur, il faut qu'il soit ravalé au niveau moral de ces compagnons de sa servitude, et que la flamme de son intelligence soit éteinte pour toujours, car, tant qu'il portera dans sa poitrine cette étincelle divine, il sera malheureux parce qu'il se sentira esclave. Et, lorsque le bon maître, satisfait de ses propres vertus, montrera ses nègres en disant : « Ils sont heureux, ils n'ont pas à se préoccuper du lendemain, ils sont logés, nourris, vêtus, et ne voudraient pas être libres, » il s'accusera lui-même de la façon la plus terrible, car c'est comme s'il disait : « J'ai si bien étouffé chez eux tous les sentimens que Dieu a mis dans le cœur de l'homme, que ce mot de liberté, que nous entendrions prononcer par toute créature animée, si nous comprenions toutes les langues de la nature, n'a plus de sens pour eux. » Il se peut à la rigueur que, même dans le milieu où il vit, sa conscience se révolte contre la dégradation

de ses semblables; mais alors il se heurtera aux mœurs qui consacrent cette dégradation systématique, aux lois sévères et minutieuses édictées par presque tous les états du sud, qui lui rendent à peu près impossible l'émancipation individuelle, qui l'exposent même à des peines graves, s'il enseigne à ses propres nègres à lire ou à écrire. Devra-t-il protester contre cette loi odieuse qui enchaîne l'intelligence de l'esclave dans l'étroit cachot d'une perpétuelle ignorance? Il ne le pourra pas, car l'avilissement moral de celui-ci est la seule garantie de sa soumission matérielle : s'il voyait trop souvent son pareil recevoir la liberté comme un bienfait, il la désirerait à son tour, et, s'il recevait la moindre éducation, il se relèverait à ses propres yeux, l'abîme qui le sépare de son maître lui paraîtrait moins difficile à franchir, et il sortirait de cet abrutissement satisfait où il faut le maintenir pour faire de lui le docile instrument d'une exploitation lucrative.

Mais, encore une fois, l'institution servile, en violant la loi suprême de l'humanité qui réunit par un lien indissoluble ces deux mots : travail et progrès, et en faisant du travail même un moyen d'avilissement, ne dégradait pas seulement l'esclave, elle amenait aussi sûrement la dépravation du maître, car le despotisme d'une race entière finit toujours, aussi bien que le pouvoir absolu d'un seul homme ou d'une oligarchie, par troubler la raison et le sens moral de qui en a aspiré les parfums enivrans. Rien n'était plus propre à faire ressortir cette sorte de dépravation que les qualités et les vertus mêmes qui subsistaient dans la société fondée sur un tel despotisme. C'est justement parce que, du reste, cette société était éclairée et religieuse, parce qu'elle produisait des caractères d'ailleurs irréprochables, parce qu'elle tirait de ses entrailles les soldats héroïques qui suivaient au combat un Lee et un Jackson, qu'il était plus monstrueux d'y voir prospérer l'esclavage avec ses odieuses conséquences. Pour qu'elle fût arrivée à montrer au monde, sans s'en apercevoir elle-même, un contraste aussi choquant, il fallait que le sens moral eût été perverti chez l'enfant, entouré dès sa naissance des flatteries de l'esclave, chez l'homme, maître absolu du travail de ses semblables, chez la femme, habituée à soulager les misères qui l'entouraient pour obéir non à un devoir, mais à un simple instinct d'humanité et de pitié, chez tous enfin par l'abus de vaines déclamations destinées à étouffer la révolte des consciences honnêtes. Spectacle profondément attristant pour quiconque veut étudier la nature humaine que celui d'une population entière où la force de l'habitude avait faussé tous les sentimens de droiture et d'équité à ce point que la plupart des ministres de tous les cultes ne craignaient pas de souiller le christianisme par une lâche appro-

bation de l'esclavage, et que des hommes qui achetaient et vendaient leurs semblables prenaient les armes tout exprès pour défendre, au nom de la liberté et de la propriété, cet odieux privilége !

Ce mensonge étant devenu la base de la société, l'influence en devait grandir avec elle et se fortifier par sa prospérité. Les fondateurs de la nation américaine regardaient l'esclavage comme une plaie sociale, et comptaient, pour l'en guérir, sur les lumières et le patriotisme de leurs successeurs; mais, cette institution donnant des bénéfices considérables, on la jugea bientôt tout autrement. Les états intermédiaires (Virginie, Caroline du nord, Kentucky et Tennessee) se préparaient à l'abolir à l'exemple de leurs voisins du nord, lorsque l'interdiction de la traite vint donner chez eux une nouvelle impulsion à la production des esclaves en la protégeant contre la concurrence des négriers qui, sous le nom de *bois d'ébène*, amenaient auparavant leurs cargaisons d'esclaves de la Guinée. Ils développèrent aussitôt cette nouvelle industrie, et les planteurs du sud, pouvant toujours se procurer sur leurs marchés des travailleurs frais et vigoureux, trouvèrent une économie à ne plus tant ménager leurs esclaves et à leur imposer un labeur excessif qui les dévorait en peu d'années. Cette abondance de bras donnant à la culture de la canne et du coton une impulsion extraordinaire, l'esclavage, dont les auteurs de la constitution américaine n'avaient pas même osé mentionner le nom, fut dès lors honoré, reconnu, et considéré comme la pierre angulaire de l'édifice social.

On ne s'en tint pas là : après l'avoir déclaré profitable et nécessaire, on en proclama bientôt l'excellence. Une école nouvelle, dont Calhoun fut le principal apôtre, et dont la doctrine fut acceptée par tous les hommes d'état du sud, se donna pour mission de présenter le système social fondé sur l'esclavage comme le dernier perfectionnement de la civilisation moderne. C'est à ce système que l'Amérique devait appartenir, et ses adeptes rêvaient pour lui l'empire du monde. Il y eut un moment où ces rêves effrayans jetèrent une lueur sinistre sur l'avenir du nouveau continent, car il semblait que la réalisation n'en eût rien d'impossible.

En effet, la puissance esclavagiste ne vivait qu'en s'agrandissant et en absorbant tout autour d'elle. Hardie et violente dans ses allures, obligeant l'Union à se faire le docile instrument de sa politique, elle avait conquis à la servitude d'immenses territoires, parfois sur le désert, plus souvent sur le Mexique ou sur les colons du nord, et elle étendait déjà la main sur Cuba et l'isthme de Nicaragua, positions choisies avec l'instinct de la domination. Si le nord avait poussé plus loin la patience et la longanimité, le jour où la crise décisive serait arrivée, cette puissance aurait pu imposer son joug fatal à toute l'Amérique.

A mesure que l'esclavage croissait ainsi en prospérité et en pouvoir, son influence devenait de plus en plus prépondérante dans la société qui l'avait adopté. Comme une plante parasite, tirant à elle toute la séve de l'arbre le plus vigoureux, le couvre peu à peu d'une verdure étrangère et de fruits empoisonnés, ainsi l'esclavage altérait de plus en plus les mœurs du sud et l'esprit de ses institutions. Les formes de la liberté subsistaient, les journaux paraissaient libres, les délibérations des assemblées étaient tumultueuses, chacun se vantait de son indépendance; mais l'esprit de véritable liberté, la tolérance envers la minorité et le respect des opinions de chacun avaient disparu, et ces apparences trompeuses cachaient le despotisme d'un maître inexorable, l'esclavage, d'un maître devant lequel le plus puissant propriétaire de nègres n'était lui-même qu'un esclave aussi soumis que le dernier de ses travailleurs. Nul n'avait le droit d'en contester la légitimité, et, comme les Euménides que les anciens craignaient d'offenser en les nommant, partout où il régnait, on n'osait même plus prononcer son nom, de peur de toucher à un sujet trop brûlant. C'est à cette condition seulement qu'une pareille institution pouvait se soutenir dans une société prospère et intelligente; elle aurait été perdue le jour où l'on aurait été libre de la discuter. Aussi, malgré leurs prétentions libérales, les gens du sud ne reculaient-ils devant aucune violence pour étouffer dans son germe tout débat sur ce sujet. Quiconque se serait permis le blâme le plus timide n'aurait pu continuer à vivre dans le sud : il suffisait de montrer au doigt un étranger en l'appelant abolitioniste pour le désigner aussitôt aux fureurs de la populace. Un des meilleurs citoyens des États-Unis, M. Sumner, ayant plaidé dans le sénat la cause de l'émancipation avec autant de courage que d'éloquence, un de ses collègues du sud lui asséna dans l'assemblée même des coups de canne plombée qui le laissèrent à demi mort, et non-seulement ce crime demeura impuni, tous les tribunaux de Washington étant alors occupés par des esclavagistes, mais l'assassin reçut des dames du sud une canne d'honneur pour prix de son exploit. Enfin il suffit qu'un simple fermier du Kansas, John Brown, ruiné et persécuté par les esclavagistes, voulût se venger d'eux en Virginie et réunît à Harpers-Ferry une douzaine de nègres fugitifs, pour causer dans le sud une émotion immense. On crut à la guerre civile, on se prépara à une levée en masse, et il fallut envoyer de Washington des troupes régulières pour s'emparer de cet homme, qui expia à la potence la peur qu'il avait inspirée aux fiers Virginiens.

Il ne suffisait pas toutefois de protéger ainsi l'esclavage dans son propre domaine; il fallait encore, pour le mettre à l'abri de toute attaque extérieure, faire reconnaître sa suprématie dans tous les

états voisins. Le nord, par un imprudent esprit de conciliation, laissa violer la constitution dans de honteux compromis; les barrières des états libres s'étaient abaissées pour rendre au planteur le nègre fugitif. La politique nationale était entièrement asservie aux intérêts de la puissance esclavagiste, dont les exigences devenaient d'autant plus pressantes et excessives qu'elle se sentait près de perdre la direction de cette politique; elle ne pouvait souffrir ni l'extension territoriale du nord, ni les critiques d'une presse libre au-delà de ses frontières. Aussi était-elle bien décidée à ne pas renoncer sans combat à la suprématie qu'elle exerçait dans les conseils de l'Union. Ses journaux et ses orateurs enflammaient les esprits et les préparaient à la lutte prochaine; des romans soi-disant prophétiques annonçaient les triomphes qu'elle y remporterait, et au premier appel des chefs de la sécession toute la société du sud, saisie d'une véritable fièvre, brisa sans le moindre regret tous les liens qui la veille encore l'attachaient à ceux qu'elle croyait injurier en les appelant les abolitionistes.

Les différences que l'esclavage avait amenées entre le sud et le nord ne se bornaient pas à cet antagonisme politique : elles s'étendaient à toute la constitution même de la société: Il s'était formé dans le sud, sous son influence, des classes de plus en plus séparées les unes des autres, division qui facilita beaucoup dans les premiers temps son organisation militaire.

Le travail étant un acte de servitude, on ne pouvait s'y livrer sans déshonneur. Cette loi imposée par l'opinion publique fermait l'entrée des territoires du sud au flot fécond d'émigrans qui, parti d'Europe et des états de l'est, se répand sur les vastes plaines de l'ouest pour y former une population de propriétaires exploitant eux-mêmes leur champ, population dont les qualités laborieuses, l'énergie et l'intelligence sont la force et l'honneur des *free-soil-states*. Tout le système de la culture du sud s'était ressenti de cette exclusion, et l'Amérique présentait ainsi dans ses deux parties une image assez exacte du territoire latin aux deux époques extrêmes de l'histoire romaine : au nord, la terre morcelée, cultivée par le citoyen lui-même, qui était à la fois propriétaire, laboureur et soldat au besoin; au sud, les *latifundia*, grands domaines peuplés d'esclaves et partagés entre quelques maîtres.

L'ordre social du sud était fondé sur la grande propriété, dont les inconvéniens se font surtout sentir dans une contrée encore à demi sauvage, mais qui était une conséquence inévitable de l'institution servile. Seule en effet, elle permet de tirer parti du travail dispendieux, insuffisant et incertain de l'esclave. Ce travail est dispendieux, car les profits qu'il donne doivent représenter non-seulement

l'entretien de l'esclave durant toute sa vie, mais aussi les intérêts et l'amortissement en peu d'années du capital employé à l'acheter, et, la somme de ces frais excédant toujours le salaire annuel du meilleur ouvrier blanc, l'emploi de travailleurs libres se trouve, tous comptes faits, être plus économique. — Il est insuffisant parce que, l'intelligence de l'esclave étant systématiquement étouffée, son ouvrage est toujours grossier, et l'on ne peut obtenir de lui les mêmes soins que de l'ouvrier maître de lui-même. — Il est incertain, car, les époques de récoltes exigeant un grand nombre de bras que le propriétaire ne peut louer sur un libre marché, celui-ci est obligé d'entretenir sur sa plantation, durant toute l'année, le nombre d'esclaves dont il pourra alors avoir besoin sans qu'aucune prévision lui permette de le calculer exactement d'avance, et en s'exposant à tous les hasards du chômage et de la maladie de ses meilleurs ouvriers.

Dans de pareilles conditions, l'exploitation du sol ne pouvait être entreprise que sur une grande échelle et avec un capital considérable. Sur les grandes plantations, l'on pouvait suppléer aux ressources que donne la libre concurrence en ayant des esclaves spéciaux, instruits dans les différens métiers, et la variété des travaux que comportait une pareille exploitation permettait d'employer toujours une grande partie des esclaves tantôt à un ouvrage, tantôt à un autre; enfin le capital engagé était réparti sur un assez grand nombre de têtes de nègres pour qu'un amortissement et un fonds d'assurance bien administrés pussent faire face aux accidens qui ruinent la petite propriété d'esclaves.

Grâce à cette constitution de la propriété foncière, les états du sud étaient presque exclusivement occupés par trois classes. Au bas de l'échelle sociale se trouvait le nègre, penché sur le sol qu'il était seul à cultiver, et formant une population d'environ quatre millions d'âmes, soit le tiers des habitans du sud. Au sommet, les maîtres, trop nombreux pour être une aristocratie, constituaient une véritable caste. Ils possédaient la terre et les esclaves qui la fécondaient; vivant entourés chacun de toute une population asservie dont ils dirigeaient les travaux, ils dédaignaient toute autre occupation. Plus intelligens qu'instruits, braves, mais passionnés, fiers, mais impérieux, éloquens, mais intolérans, ils s'adonnaient aux affaires publiques, dont la direction exclusive leur appartenait, avec toute l'ardeur de leur tempérament.

La troisième classe, celle des petits-blancs, la plus importante par le nombre, se trouvait au-dessous de la seconde et bien au-dessus de la première, sans pouvoir cependant servir d'intermédiaire entre elles, car elle était profondément imbue de tous les préjugés

de couleur. C'est la *plebs romana*, la foule des cliens qui portent avec ostentation le titre de citoyens, et n'en exercent les droits que pour servir aveuglément les grands propriétaires, véritables maîtres du pays. Si l'esclavage n'existait pas à côté d'eux, ils seraient ouvriers et laboureurs, ils deviendraient fermiers et petits propriétaires; mais plus leur pauvreté les rapproche de la classe inférieure des esclaves, plus ils tiennent à s'en séparer, et repoussent le travail pour mieux mettre en relief leur qualité d'hommes libres. Cette population déclassée, misérable et remuante, fournissait à la politique du sud l'avant-garde batailleuse qui précédait l'invasion dans l'ouest du planteur avec ses esclaves. Au commencement de la guerre, le nord crut qu'elle se prononcerait en sa faveur contre l'institution servile, dont elle aurait dû détester la ruineuse concurrence; mais il se trompa en pensant que la raison l'emporterait chez elle sur la passion. Elle lui prouva au contraire qu'elle était ardemment dévouée au maintien de l'esclavage. Son orgueil y était encore plus intéressé que celui des grands propriétaires, car, tandis que ceux-ci étaient toujours assurés de rester bien au-dessus des nègres affranchis, elle craignait d'être avilie par leur émancipation, qui les élèverait jusqu'à son niveau.

Cette division en classes facilita l'organisation des forces du sud. Chacune d'elles avait son rôle tout tracé, et le passage de l'état de paix à celui de guerre se fit avec si peu d'efforts que cette facilité même fut une dangereuse tentation qui contribua à entraîner le sud dans la voie fatale où il devait trouver la défaite et la ruine.

Les nègres restèrent naturellement attachés à la terre, et en continuant leurs labeurs forcés ils épargnaient à la production agricole du sud le trouble profond que les préparatifs de la guerre infligèrent à celle du nord, et soutenaient ainsi la cause de ceux qui rivaient leurs chaînes. Tandis que dans le nord tout soldat qui prenait l'uniforme quittait une occupation utile à la société, la population vraiment productrice ne cessa pas un instant dans le sud de subvenir aux communs besoins.

Les petits-blancs, qui, condamnés à l'oisiveté par leur situation sociale, n'avaient jamais contribué à la richesse nationale dans une mesure proportionnée à leur nombre, échangèrent volontiers les loisirs de leur pauvreté contre les occupations de la vie militaire. Ils furent l'élément principal des armées du sud. Inutiles et dangereux dans une société bien organisée, ils étaient parfaitement préparés à ce rôle nouveau. Habitués aux privations d'une existence mal assurée, exercés dès l'enfance à l'usage des armes, qui étaient pour eux un signe de noblesse, ardens à défendre les priviléges et la supériorité de leur race, ils ne pouvaient manquer de faire de

redoutables soldats, s'ils avaient de bons chefs pour les conduire.

Ils devaient trouver ces chefs dans la classe supérieure des propriétaires d'esclaves, dont ils étaient déjà accoutumés à recevoir des directions. Aussi, quoique tous les grades fussent à l'élection, les nouveaux soldats, fidèles à leurs habitudes, ne choisirent-ils presque toujours pour les commander que des membres de cette classe supérieure, et si quelques propriétaires, dans le premier moment d'enthousiasme, leur donnèrent l'exemple en prenant le fusil, jamais aucun ne resta dans les rangs. Il en résulta que le funeste système de l'élection des officiers n'eut pas dans le sud les mêmes inconvéniens que dans le nord, et put y subsister plus longtemps.

Nous n'avons pas parlé jusqu'ici de la population des villes parce qu'elle n'avait pas ressenti aussi directement que celle des campagnes les effets de l'institution servile, et qu'elle était d'ailleurs trop peu nombreuse pour être influente. Fort inférieure aux propriétaires d'esclaves, mais supérieure aux petits-blancs, elle se recrutait parmi ces derniers et parmi les émigrans européens, particulièrement parmi les Irlandais, qui ne dépassent guère l'enceinte des cités américaines. Quoique bruyamment attachée au système de l'esclavage, elle ne le regardait pas comme la base même de la société et ne le défendit point avec autant de passion que les blancs qui vivaient dans la campagne au milieu des cultivateurs nègres. Les états confédérés ne possédaient qu'une ville, la Nouvelle-Orléans, qui pût rivaliser avec les grandes cités du nord, et deux autres seulement, Richmond et Charleston, les deux centres politiques de la sécession, qui eussent plus de 30,000 habitans. Parmi ceux-ci se trouvaient des nègres esclaves et des mulâtres affranchis, classe assez nombreuse, exclusivement urbaine, d'autant plus hostile aux blancs qu'elle était plus intelligente et que l'interdit dont elle était frappée était moins justifié par la nuance de sa peau. La population blanche des villes ne pouvait être estimée à plus de 200,000 âmes.

Ainsi au moment où les chefs du sud, vaincus dans les élections, allaient faire appel aux armes pour rétablir la suprématie de l'esclavage, auprès d'eux l'opinion publique, travaillée de longue main, était prête à les applaudir, à les seconder énergiquement, et les différentes classes de la société leur offraient tous les élémens nécessaires pour organiser promptement leurs armées.

COMTE DE PARIS.

LA

RUSSIE ÉPIQUE

LES CHANSONS DU CYCLE DE VLADIMIR.

I. A. F. Hilferding, *Onéjskia byliny* (*Bylines de l'Onéga*), Pétersbourg 1873. — II. Kiriéevski, *Piesni sobrannyia*, Moscou 1868-73. — III. Rybnikof, *Piesni sobrannyia*, Moscou et Pétersbourg, 1861-1867. — IV. Oreste Miller, *Ilia Mouromets i bogatyrstvo Kievskoe* (*Ilia de Mourom et les héros de Kief*), Pétersbourg 1870. — V. L. Maïkof, *O bylinakh Vladimirova tsikla* (*les Bylines du cycle de Vladimir*), Pétersbourg 1863.

Les études sur les *bylines* ou chansons épiques de la Russie ne datent guère que des premières années du siècle. En 1804 parurent *les Anciennes Poésies russes;* la base de cette publication était un recueil manuscrit attribué à un certain Kircha Danilof et formé, vers le milieu du XVIIIe siècle, de chansons recueillies parmi les ouvriers des établissemens métallurgiques appartenant à Procophii Demidof. Ces chansons eurent alors un grand succès de nouveauté : beaucoup de Russes firent pour la première fois connaisance avec les héros de l'épopée kiévienne, avec le *gracieux prince* Vladimir, l'intrépide Dobryna, Ilia de Mourom et autres pourfendeurs de dragons. En 1818, on fit une seconde édition plus complète du recueil de Kircha Danilof : elle comprenait soixante pièces de poésie au lieu de vingt-cinq (1). Dès ce moment, l'attention des savans fut tenue en éveil. On se rappela que dans plusieurs provinces circulaient parmi

(1) A Leipzig, en 1819, parut un petit recueil intitulé *Fürst Wladimir und dessen Tafelrunde, alt-russische Heldenlieder*. Cet opuscule anonyme, apparemment composé par un Allemand établi en Russie, comprend, outre des traductions allemandes de Kircha Danilof, certaines pièces dont les originaux russes ne se retrouvent plus.

les paysans un grand nombre de ces cantilènes héroïques; on se mit à les recueillir et à les publier. De 1852 à 1856, Sreznevski éditait des *bylines* qui se chantaient dans les gouvernemens d'Olonetz, de Tomsk et d'Arkhangel. Dans les quinze dernières années, ce mouvement a pris un remarquable développement. Nous n'avons cité en tête de cette étude que les collections les plus considérables et les plus récentes. Le texte de ces vieilles poésies soulevait naturellement une infinité de questions mythologiques, historiques, littéraires, qui ont donné lieu à de nombreux travaux, parmi lesquels il faut citer ceux de MM. Afanasief (*les Idées poétiques des Slaves sur la nature*), Bezsonof, Bouslaef (1). Tandis que M. Maïkof cherchait à déterminer dans ces cantilènes la part de la réalité historique, d'autres en poursuivaient l'explication mythique; M. Stasof trouvait dans les poésies héroïques de l'Hindoustan et des races touraniennes des points de comparaison avec les poésies russes; M. Polévoï se tournait de préférence vers l'épopée germanique. Plus récemment M. Oreste Miller, dans un ouvrage vraiment capital, a pris à partie la mythologie comme l'histoire, et les poèmes de l'Orient comme ceux de l'Occident. Il y a surtout plaisir pour nous à constater quelle connaissance profonde a M. Miller de nos travaux français : les noms de MM. Littré, Gaston Paris, Léon Gautier, Du Méril, reviennent constamment dans ces brillantes discussions.

Pour avoir une idée de l'ardeur qu'apportent les savans russes à l'étude de ces antiquités nationales, il faut suivre Hilferding, en juin 1871, dans ses explorations à travers les sauvages régions de l'Onéga. « Il y avait longtemps, écrit-il, que je me proposais de visiter notre pays septentrional; je voulais voir ces populations qui en sont encore à la période de la lutte primitive contre les rigueurs de la nature ennemie. Ce qui m'attirait surtout dans le gouvernement d'Olonetz, c'était le désir d'entendre au moins un de ces admirables rhapsodes qu'y a trouvés Rybnikof; mais, considérant que le recueil de M. Rybnikof est le fruit d'un séjour de plusieurs années dans le pays et que moi-même je ne disposais que de deux mois seulement, je n'imaginais pas d'abord pouvoir rien y faire de sérieux. Je ne voulais que me donner la satisfaction personnelle de voir quelques chanteurs de *bylines*. Un hasard heureux amena bientôt le touriste à devenir un collectionneur. » Ce hasard heureux, c'est la rencontre du rhapsode populaire Jef Érémief. Hilferding est tout surpris de lui entendre débiter une pièce de vers, la plus complète et la plus archaïque qu'il eût encore trouvée, sur la Circé russe, Marina. Jef Érémief était un schismatique, un *raskolnik*, et jusqu'alors on avait cru que les *raskolniks* ne chantaient pas de *bylines*.

(1) En Angleterre, mentionnons le curieux livre de M. Ralston, *the Songs of the Russian People*, Londres 1872.

C'était une mine d'or que le savant venait de découvrir, une source inépuisable de chansons inédites. Dès ce moment, Hilferding n'a plus un jour de repos. Le voilà qui se met à la recherche des chanteurs et des chanteuses, qui se fait cahoter par des chemins impossibles dans des véhicules horriblement primitifs. En moins de deux mois, il visite plus de trente villages, entend soixante-dix rhapsodes, écrit sous leur dictée 318 chansons qui forment aujourd'hui un énorme volume de 2,670 colonnes. Le bruit de ses libéralités, sa réputation de bonté, s'étaient répandus au loin. De cinquante verstes à la ronde, les aèdes rustiques accouraient à son quartier-général; souvent ils étaient obligés d'attendre leur tour d'audience un ou deux jours. Pendant ce temps, Hilferding, sous la dictée de l'un d'eux, écrivait des *bylines* « jusqu'à complet épuisement physique. » Ce rude et passionné labeur a peut-être abrégé ses jours : l'année suivante, en juin 1872, il était enlevé à sa famille et à la science.

Dans le récit qu'il nous a laissé de son dernier voyage, ce qu'il y a surtout d'émouvant, c'est sa vive sympathie pour les habitans du pays septentrional qui mènent une vie si dure dans cette nature marâtre. Il sait inspirer confiance aux *dissidens*, si longtemps persécutés, et que la vue d'un habit de bourgeois suffisait à rendre muets. Il prend le parti du pauvre paysan contre les tracasseries de l'administration forestière. Il sait combien ce sol est avare : la maigre moisson ne peut mûrir que dans les terres récemment défrichées. Faut-il donc, pour protéger la forêt contre les défrichemens, faire mourir de faim l'habitant? Il cause familièrement avec les chanteurs, s'informe de leurs affaires, de leur famille, de leur village. Il tient à connaître le milieu dans lequel ils ont vécu : ces renseignemens ne sont-ils pas d'ailleurs indispensables, si l'on veut être fixé sur l'origine et la transmission des *bylines*? Hilferding a pu constater une fois de plus que la poésie populaire est bien la propriété exclusive du peuple : tous les rhapsodes qu'il a entendus sont des paysans. On lui avait bien parlé d'un sacristain et d'un diacre : il s'est trouvé que ces demi-bourgeois ne savaient que des contes ou des cantiques, mais ne savaient pas de bylines. Presque tous les favoris de la muse sont complétement illettrés : sur soixante-dix rhapsodes, Hilferding n'en a trouvé que cinq qui eussent quelque instruction. Il a plaisir à louer leur désintéressement : réciter des poésies est pour eux un divertissement, non une profession. Ils n'ont jamais imaginé que cela pût rapporter de l'argent. Un jeune paysan retournait chez lui enchanté de la générosité du savant et disait à haute voix « qu'il se garderait bien à l'avenir de laisser échapper une byline et qu'il en apprendrait le plus possible, puisqu'il voyait que cette connaissance avait son prix. » Les chanteurs ne comprennent pas toujours ce qu'ils chantent : la langue a vieilli, et plus d'un vers s'est altéré.

Si on leur demande compte d'une expression singulière ou d'un passage obscur, ils répondent invariablement : « Cela se chante ainsi, » — ou bien : « les anciens chantaient ainsi; nous ne savons ce que cela veut dire. » Aucun détail merveilleux ne leur semble incroyable; ils admettent très bien qu'Ilia de Mourom ait pu brandir une massue de 1,600 livres ou tuer d'une seule fois 40,000 brigands. Ils pensent simplement que les hommes étaient plus forts en ce temps-là qu'aujourd'hui. Ce qui prouve la ténacité de la mémoire populaire, c'est que le paysan de l'Onéga continue à chanter les « chênes robustes, » et « la stipe de la prairie » et « la plantureuse campagne, » bien que ces traits de la nature kiévienne ne répondent en rien à la nature qu'il a sous les yeux, et que jamais de sa vie il n'ait vu un chêne. Il parle de casque, de carquois et de massue d'acier, bien qu'il n'ait même pas une idée de ces sortes d'armes, de « l'aurochs au poil brun » et du « lion rugissant, » bien que ces animaux, qui ont pu exister dans l'ancienne Scythie, lui soient aussi inconnus que l'ornithorhynque. C'est grâce à ce respect pour la tradition (1), à cette habitude de chanter comme ont chanté les anciens, que tant de traits, inintelligibles pour le paysan, infiniment précieux pour le mythologue et l'historien, ont pu se conserver dans les bylines. Les poésies épiques ont ainsi passé presque sans altération, avec les migrations populaires, des plaines du sud dans les déserts du nord et des temps héroïques aux générations contemporaines. Il en résulte que dans les chansons de l'Onéga ou de la Sibérie on retrouve les mêmes personnages, les mêmes aventures que dans celles qu'on a pu recueillir à Riazan ou à Toula.

I.

Le héros qui domine tout le cycle de Kief (2) et qui dépasse en majesté épique même le *beau soleil* Vladimir, c'est Ilia de Mourom. Toutes les chansons, en toutes leurs variantes, s'accordent sur ce point : c'est un fils de paysan. M. Miller a raison d'insister sur le fait; l'épopée russe est peut-être la seule où le premier rôle ait été dévolu à un homme de « basse condition. » C'est à cela

(1) Ces scrupules n'ont pas empêché qu'il ne se glissât parfois dans les bylines des détails étrangement modernes. C'est ainsi que le héros Volga se change en hermine pour ronger, — comme ces rats dont parle Hérodote, — les fusils du sultan de Turquie. C'est ainsi qu'on voit des héros écrire sur du papier timbré, ou encore, sur le point d'attaquer un dragon ou un géant, braquer sur lui une lunette d'approche.

(2) Outre le cycle de Vladimir, prince de Kief, les chansons épiques de la Russie se rattachent à deux autres cycles : celui de Novgorod, où reviennent souvent les aventures maritimes de Sadko, le riche marchand, et le combat homérique soutenu par Vassili Bouslaévitch contre toute la ville de Novgorod, — celui de Moscou, dont les deux personnages dominans sont Ivan le Terrible et Pierre le Grand.

surtout qu'on reconnaît que les bylines ont été faites par le peuple et pour le peuple. Les chansons de gestes françaises ont un caractère et une origine beaucoup plus aristocratiques. La naissance rustique d'Ilia n'est point, dans les poésies russes, un trait isolé et accidentel. Dans une cantilène qui ne se rattache qu'imparfaitement au cycle de Vladimir, Volga, le fort guerrier, chevauche avec sa bande héroïque, sa *droujina* intrépide, et va de pays en pays, comme un vrai prince varègue, pour recueillir le tribut des villes slaves. Soudain il entend dans la campagne le bruit d'une charrue; il entend crier les membrures de bois, sonner contre les pierres le soc d'acier. Volga et ses hommes se dirigent vers le laboureur, mais ils marchent toute une journée sans l'apercevoir. Et toujours retentissait le bruit de la charrue fantastique et le choc de l'acier sur les pierres du sillon. Volga chevauche une seconde journée sans apercevoir personne. Au matin seulement de la troisième journée, il rencontre enfin Mikoula le laboureur, Mikoula *Sélianinovitch* (*le fils du villageois*), qui de sa puissante charrue trace les raies profondes, arrache les souches, soulève des rocs. Volga le salue et engage conversation avec lui. Mikoula lui raconte qu'un jour, comme il se rendait à la ville voisine, les gens de là-bas ont osé lui réclamer un péage; mais c'est avec son bâton qu'il les a payés, et alors « ceux qui étaient debout se sont assis et ceux qui étaient assis se sont couchés pour toujours. » Émerveillé de ce récit, Volga engage le paysan à entrer dans sa *droujina*. Mikoula y consent, mais à une condition : c'est qu'on arrachera le soc du sillon pour le jeter dans un buisson. Volga envoie un de ses hommes; mais ce guerrier robuste ne peut même imprimer un mouvement à la charrue. Le chef varègue envoie cinq autres braves : ils ne peuvent à eux tous en venir à bout. Volga envoie dix hommes, puis toute sa *droujina :* ils ne sont pas plus heureux. Il descend lui-même de cheval, met les deux bras à la besogne et se reconnaît vaincu. Le laboureur s'approche alors, et d'une seule main arrache la charrue, la lance jusque dans les nuages, d'où elle retombe sur un buisson de cytise. La bande militaire part avec sa nouvelle recrue, Mikoula est monté sur son cheval de paysan; mais quel cheval! Aucun des coursiers de guerre ne peut le suivre. — Voilà sous quels traits imposans le peuple russe s'est représenté le héros rustique, le héros slave par excellence, en opposition au héros d'aventures, au héros varègue Volga, fils de Sviatoslaf. Dans l'épopée germanique, Thor, le patron des travailleurs, est constamment primé par Odin, le guerrier : c'est tout le contraire dans l'épopée slave; mais sous le paysan épique se cache évidemment une divinité. Peut-être Mikoula est-il ce prince Kola (Kola-xaïs, le *prince de la charrue*) dont nous parle Hérodote. Suivant l'historien grec, Kola-xaïs était,

dans les traditions scythiques, un des trois fils du premier homme. C'est pour lui que tomba du ciel une charrue d'or brûlant, sur laquelle nul autre que lui ne put porter la main. Peut-être aussi le grand saint Nicolas (les paysans prononcent *Mikoula*) n'occupe-t-il un rang aussi élevé dans l'église russe que parce qu'il a pris la place du *Sélianinovitch*. Il est bien remarquable que les Slaves de la Russie méridionale, héritiers de ces Scythes d'Hérodote qui s'enorgueillissaient du surnom de *laboureurs*, aient réservé les deux places d'honneur dans leurs poèmes nationaux à deux héros de la charrue : à Mikoula, le fils du villageois, à Ilia, le fils du paysan.

Ilia, avant de se révéler comme un *bogatyr*, un héros, était resté trente années comme perclus et paralysé. Un jour que son père et sa mère travaillaient aux champs apparaissent deux vieillards divins. « Ilia de Mourom, fils de paysan, lui crient-ils, ouvre-nous les larges portes, fais-nous entrer dans ta maison. — Hélas ! répond l'infirme, je ne puis ouvrir les larges portes. Il y a trente ans que je reste assis; je ne puis remuer ni les bras ni les jambes. — Lève-toi, Ilia, sur tes pieds rapides, ouvre-nous les larges portes, fais-nous entrer dans ta maison. » Ilia se lève en effet et va leur ouvrir. Les inconnus lui présentent alors une coupe remplie d'un certain breuvage. A peine a-t-il bu que « son cœur héroïque s'échauffe et que son corps blanc se couvre de sueur. » — « Que sens-tu en toi, Ilia de Mourom? demandent les étrangers. — Je sens en moi une grande force. — Ilia, tu seras un grand héros; tu ne dois pas mourir en bataille. Livre donc combat à tous les héros, à toutes les héroïnes audacieuses. Seulement ne t'avise pas de lutter avec Sviatogor le *bogatyr*, car la terre peut à peine le porter; ne va point t'attaquer à Samson le fort : sur sa tête, il y a sept cheveux divins; ne lutte point avec le sang de Mikoula : il est chéri de la mère humide, la terre; n'en viens pas aux mains avec Volga : ce n'est point sa force qui le rend invincible, c'est sa ruse. »

Voilà donc Ilia qui tout à coup de cul-de-jatte est devenu un héros auquel tous les autres devront céder à l'exception de Sviatogor, Samson, Mikoula et Volga. Ces quatre personnages forment en effet dans le panthéon russe comme une génération plus ancienne, plus puissante que les *bogatyrs* du cycle de Vladimir. Ce sont les *vieux dieux* d'Eschyle, bientôt forcés de faire place à de plus jeunes; des Titans aux forces aveugles et déréglées, que *la terre ne peut qu'à peine porter*. Mikoula, le bon laboureur, fait exception : *il est chéri de la mère humide*. — Volga, qui par certains traits semble un chef de Varègues en quête de butin et d'aventures, est par d'autres côtés une mystérieuse divinité, d'un caractère très archaïque. Un serpent avait eu commerce avec sa mère; il s'était enroulé « autour des brodequins de velours, autour

des bas de soie. » C'est de cette rencontre que naquit Volga : les bylines lui attribuent l'origine dont se flattait Alexandre le Grand. Fils du serpent, il connaît toutes les ruses et tous les artifices de la magie divine. Comme le Protée, comme le Jupiter amoureux des traditions grecques, nous le voyons se métamorphoser en hermine, en poisson, en faucon lumineux, en loup au pelage gris (par là il rappelle ces Scythes loups-garous dont parle Hérodote), en aurochs au poil brun. Quant à Sviatogor et à Samson, chez lequel on retrouve le trait biblique des cheveux miraculeux, ce sont des géans enivrés de leur force démesurée. « S'il y avait un anneau au ciel et un anneau à la terre, s'écrie un jour Sviatogor, je prendrais celui-ci de la main droite, celui-là de la main gauche, et je rapprocherais pour les confondre le ciel et la terre. » Dieu voulut punir cette parole d'orgueil. Sviatogor, passant un jour à cheval dans la steppe, vit un vieux homme qui le pria de l'aider à charger son sac. Le héros veut enlever le sac du bout de son fouet, il ne peut, — du bout de son doigt, il échoue encore, — de sa forte main, il ne réussit pas mieux. « Jamais, depuis tant d'années que je cours le monde, je n'ai vu semblable merveille ! » Il saute à bas de son cheval, et des deux mains, avec un effort immense, essaie de soulever ce maudit sac. Une sueur de sang ruisselle de son front. Il croit enfin avoir enlevé le sac jusqu'à la hauteur de ses genoux; mais c'est lui-même qui s'est enfoncé dans le sol jusqu'aux genoux. Il redouble d'énergie et croit l'avoir enlevé jusqu'à sa ceinture; mais c'est lui-même qui s'est enfoncé dans le sol jusqu'à la ceinture. Quelques chansons disent que Dieu se contenta de lui avoir infligé cette leçon de modestie. D'autres veulent que Sviatogor (la *Montagne-Sainte*) soit resté depuis ce temps enraciné dans le sol comme un roc sourcilleux. Ce n'est pas à cette génération de géans qu'appartient Ilia. Dans certaines variantes de ces bylines, après avoir vidé la coupe miraculeuse, il dit aux étrangers divins : « Je me sens une telle force que la terre peut à peine me porter. » Ce n'est pas ce que veulent ses bienfaiteurs : Ilia doit être un héros qui ne soit pas à charge à la *mère humide*; ils lui font boire un autre breuvage qui réduit cette vigueur excessive à de plus raisonnables proportions.

Quel est le premier usage que fait Ilia de la force qui est en lui? Pendant que ses parens sont endormis, il va faire leur besogne rustique. Les deux vieillards s'épuisaient à défricher une forêt : Ilia en un tour de main en arrache tous les chênes et les lance au loin dans la rivière. Il jouit de l'étonnement des deux campagnards à leur réveil; il leur raconte sa guérison et leur annonce qu'il va partir. Pour se procurer un coursier, il suit à la lettre les instructions qu'il a reçues de ses bienfaiteurs divins. Il s'en va sur la grande route, et dès qu'il rencontre un mougik conduisant par la bride un cheval

teigneux, il le lui achète au prix qui lui est demandé; puis, pendant trois nuits consécutives, il promène et baigne le sonipède dans la rosée du jardin. Quand cette médication est terminée, Ilia se place à cheval devant une haute muraille, et la bête rustique, devenue un coursier héroïque, la franchit d'un seul bond. Alors Ilia demande à ses parens leur bénédiction et s'en va dans la campagne rase. Pourquoi le fils de paysan quitte-t-il la charrue pour courir la steppe? Il le faut bien, dans l'intérêt même de l'agriculture. C'est le temps où la sainte Russie est en proie aux forces mauvaises, infestée de monstres, de brigands et de païens. Ilia, c'est le libre paysan qui saisit le fer sacré pour la défense du sol.

Bientôt il rencontre une tente blanche dressée au pied d'un chêne. Il y entre et trouve un lit de 70 pieds de longueur. Bravement il s'y couche et s'y endort d'un sommeil *héroïque* (1) qui dure trois jours et trois nuits. Soudain on entend du côté du nord un bruit terrible: la terre maternelle en est ébranlée, la forêt sombre ondule comme un champ de blé, les fleuves débordés escaladent leurs rives. Ilia dort toujours. Alors son bon cheval l'éveille en le touchant de son sabot, et, prenant une voix humaine, comme les coursiers homériques d'Achille, lui dit: « Debout, Ilia de Mourom! pendant que tu sommeilles, tu ne sais pas le danger qui te menace. Voilà Sviatogor qui revient dans sa tente. Laisse-moi fuir dans la campagne rase et monte toi-même sur le chêne humide. » Ilia avait à peine suivi ce conseil qu'il voit s'avancer, dominant de sa poitrine les hautes forêts, touchant de sa tête les nuages voyageurs, un cavalier qui porte sur son épaule un coffret de cristal. Arrivé au pied du chêne, il ouvre le coffret avec une clé d'or; il en sort une femme héroïque d'une merveilleuse beauté. Elle prépare le dîner de Sviatogor, qui mange et s'endort sur son grand lit. C'est alors qu'elle avise Ilia dans les branches du chêne. Elle le somme de descendre, autrement elle avertira le géant. Quand il est descendu, elle l'invite à se livrer à l'amour avec elle, autrement elle réveillera Sviatogor et dira qu'il est venu pour lui faire violence. Ilia est bien obligé de céder. Comment ne pas reconnaître dans la chanson russe cette singulière donnée du conte arabe qui sert d'introduction aux *Mille et une Nuits?* Là aussi, d'un coffret porté par un géant, sort une belle et perverse captive qui pendant le sommeil de son époux se charge

(1) L'épithète d'*héroïque* (*bogatyrskii*) revient souvent dans les chansons. Elle s'applique à tout ce qui participe à la nature extraordinaire du héros. Ainsi il y a le cheval *héroïque* qui franchit le Dniéper d'un seul bond, la femme *héroïque* qui resplendit d'une beauté presque divine, le cri *héroïque* qui fait chanceler les palais sur leurs fondations, le sommeil *héroïque* qui dure des jours et des mois, même le ronflement *héroïque*, qui ressemble au roulement du tonnerre ou au fracas des charrettes tatares. C'est dans ce sens particulier que nous emploierons souvent cette épithète.

de prouver au sultan Schahriar toute la vanité des précautions jalouses. La belle infidèle met ensuite Ilia de Mourom dans la poche du mari trompé et éveille Sviatogor, qui la renferme à clé dans le coffret de cristal. Il remonte sur son cheval et se dirige vers les Saintes-Montagnes; mais le coursier titanique trébuche, et, comme son maître le frappe de sa cravache de soie, il se plaint d'une voix humaine : « Auparavant je ne portais qu'un héros et ta femme héroïque, maintenant je porte une femme héroïque et deux héros; il n'est pas étonnant que je trébuche. » Sviatogor tire de sa poche Ilia de Mourom, l'interroge et apprend de lui la vérité. Alors il tranche la tête à sa femme et fait avec son prisonnier un pacte de fraternité guerrière : Sviatogor sera *le grand frère* et Ilia *le jeune frère*. C'est pendant ses expéditions en compagnie du géant que le héros de Mourom fait visite, dans les Saintes-Montagnes, au père de son compagnon. Le vieux était aveugle et impotent. Il demande à serrer la main d'Ilia pour voir si les bogatyrs russes ont les membres forts et le sang chaud. Le héros, prévenu par son ami, prend un énorme morceau de fer, le fait rougir au feu et le tend au vieillard. Celui-ci le serre à en faire jaillir les étincelles et les paillettes enflammées. « Bien, dit-il au jeune brave, tu as la main forte et le sang chaud; tu es un véritable héros. »

Cependant la destinée que le « forgeron des montagnes du nord » a forgée pour Sviatogor va s'accomplir. Comme les deux frères d'armes chevauchaient vers le septentrion, ils trouvent sur leur chemin un immense tombeau de pierre avec cette inscription : « celui qui est destiné à dormir dans ce tombeau y restera couché. » Ilia s'étend dans le sépulcre, mais il le trouve trop large et trop long pour sa personne. Sviatogor s'y étend à son tour, et le trouve parfaitement à sa taille. « Il est fait exprès pour moi, dit-il à son compagnon; prends le couvercle et couvre-m'en. — Je ne prendrai point le couvercle, mon *grand frère*, et ne t'en couvrirai point; c'est une terrible plaisanterie que la tienne. Veux-tu donc t'ensevelir vivant? » Alors Sviatogor prend lui-même le couvercle et le ramène sur lui; mais, quand il veut le soulever, tous ses efforts sont inutiles. « Ah! mon *jeune frère*, s'écrie-t-il, c'est ma destinée qui me cherche; essaie à ton tour de soulever le couvercle. » Ilia essaya et ne put. « Ilia, prends mon glaive trempé dans l'eau de puits et frappe le couvercle par le travers; » mais le Mouromien n'était pas de force à soulever le glaive de Sviatogor. « Penche-toi sur le tombeau, reprend le géant; par cette fente, je te soufflerai mon souffle héroïque. » Ilia obéit, et tout à coup se sent trois fois plus de force qu'à l'ordinaire. Il soulève le glaive et en frappe le tombeau par le travers. Sous la violence du coup, des étincelles jaillirent; mais où

l'acier avait frappé apparut dans la pierre une bande de fer. Il frappa le tombeau dans sa longueur, et une bande de fer se montra dans la longueur du couvercle. « Je vais expirer, dit alors le titan; penche-toi vers la fente, je soufflerai encore vers toi, et je te communiquerai toute ma force. — J'ai bien assez de force, répond le héros; si j'en avais davantage, la terre pourrait à peine me porter. — Tu as bien fait, mon jeune frère, de ne pas obéir à mon dernier ordre. C'est le souffle de mort que je t'aurais soufflé; tu serais tombé sans vie à côté de moi. Maintenant adieu; je te donne mon glaive trempé dans l'eau de puits; pour mon cheval, attache-le à mon tombeau. Nul autre que moi ne doit le posséder. » Ainsi disparut Sviatogor, vaincu par sa destinée. N'est-ce pas ainsi que le sage Myrdhin, à la prière de Viviane, la Dalila celtique, s'enferma lui-même dans le sépulcre fatal?

II.

Cependant Ilia de Mourom n'avait demandé leur bénédiction à ses parens que pour se rendre immédiatement auprès de Vladimir. Les poètes populaires l'auraient-ils oublié? — Ilia chevauche donc vers Kief. Avant de partir, il avait fait un vœu, celui « de ne pas ensanglanter ses mains. » Ce trait d'humanité n'est pas le seul à relever dans sa légende. Son bon cheval, à chaque foulée, franchissait une verste, enjambant les lacs, les rivières et les forêts. Pour aller de Mourom à Kief, il y a deux chemins : un plus long, un plus court; mais le plus court est infesté par le *brigand Soloveï*. Ilia trouve honteux de faire un détour, et au bout de 500 verstes il se trouve en présence de l'ennemi. Un monstre bien étrange que ce Soloveï! Son nom signifie *le Rossignol;* mais il rappelle plutôt les gigantesques oiseaux du lac Stymphale, les ignobles harpies. Il s'était bâti un nid sur sept chênes, étendait ses griffes à sept verstes autour de lui et depuis trente années infestait la contrée. Il rugissait à la manière des bêtes fauves, hurlait à la manière des chiens, « sifflait comme un rossignol. » Seulement, quand il sifflait, les grands arbres des forêts se courbaient jusqu'à terre. A ce sifflement, le bon cheval d'Ilia tomba sur ses genoux. De sa cravache de soie, le héros le cingla entre les deux oreilles et sur ses flancs rebondis : « Gibier de loup, sac à foin, lui dit-il, n'as-tu jamais entendu le rugissement des bêtes, le hurlement des chiens, le sifflement du rossignol? » Mais il vit que le péril était grand; oubliant son vœu téméraire, il banda son arc, et de sa flèche d'acier atteignit le brigand à l'œil droit. Soloveï dégringole de son nid : Ilia l'attache à son étrier et se met en devoir de l'emmener. La femme et les enfans du monstre saisissent des épieux pour assaillir le héros, puis s'efforcent de négocier la

rançon du brigand. On apporte à Ilia une coupe pleine d'or, une coupe pleine d'argent, une coupe pleine de perles. « C'est pour ma peine ! dit-il en les prenant; mais je ne vous rendrai pas votre père, il recommencerait ses brigandages. » Dans le plus grand nombre des variantes, Ilia refuse l'argent. Il conserve ce caractère de héros désintéressé qui contraste avec les données de l'épopée germanique, où l'on s'égorge pour l'or rouge de la bruyère ou le trésor des Niebelungen. De même, quand les mougiks de Tchernigof viennent le remercier d'avoir délivré le pays et lui offrir de l'or et le gouvernement de leur cité, il refuse la fortune comme le pouvoir. Il se hâte d'arriver auprès de Vladimir pour les fêtes de Pâques.

Il est arrivé; il a franchi la grande porte du palais, il est entré dans la salle d'honneur du *Beau Soleil*. « Il fait le signe de la croix comme il est ordonné, salue comme il est prescrit, s'incline vers les quatre côtés, principalement devant le gracieux prince Vladimir et devant la princesse Apraxie. » — « Salut, lui dit Vladimir; salut, brave et bon compagnon. J'ignore ton nom et ton pays. Es-tu tsar ou fils de tsar? es-tu roi ou fils de roi? » Le fils de paysan décline son nom, annonce sa capture. Tout le monde s'empresse pour voir le brigand. Vladimir l'invite à rugir comme une bête fauve, à siffler comme un rossignol. Soloveï refuse de faire montre de ses talens. « Je ne mange pas ton pain, dit-il au prince de Kief, je ne suis pas ton serviteur, ce n'est pas à toi que j'obéirai; » mais il obéira au Mouromien, qui lui renouvelle l'ordre de siffler. Pour le mettre en verve, le gracieux prince lui verse une coupe de vin de la contenance de quinze cruches. Soloveï l'empoigne d'une seule main, la vide d'un seul trait, à la manière héroïque. Ilia lui avait enjoint de ne rugir, de ne siffler qu'à demi pour épargner le prince et ses gens; mais le monstre, par malice, rugit et siffle à pleine gorge. A ce sifflement s'écroulent les toits du palais; tous les convives tombent demi-morts, Vladimir lui-même, dans certaines chansons, d'effroi marche à quatre pattes. C'est la scène, si souvent représentée sur les vases antiques, de la terreur d'Eurysthée quand Hercule lui amène enchaîné, du fond de l'enfer, le Cerbère aux trois gueules hurlantes. En punition de sa désobéissance, le héros saisit le brigand et le coupe en menus morceaux qu'il répand dans la campagne; nous reviendrons sur le côté mythique de ces aventures.

Voilà donc Ilia de Mourom entré au service du prince, ou plutôt au service de la terre russe assaillie par tant d'ennemis. Il devient le chef des bogatyrs de Kief, leur *ataman*, comme il est dit dans les variantes plus modernes. Avec eux, il monte la garde aux barrières de la capitale, pour empêcher que « nul piéton ne les dépasse, que nul cavalier ne les franchisse, que nulle bête fauve ne les escalade, que nul oiseau de mauvais augure ne vole au-des-

sus. » Or un jour on voit arriver une héroïne, une *polénitsa* audacieuse; sur son cheval, qui ressemble à une puissante montagne, elle est campée comme une énorme meule de foin. Elle chevauche, la maudite, un faucon sur l'épaule; elle siffle et rugit, elle brave les héros chrétiens et les défie en combat singulier. « Si Vladimir, prince de Kief, ne m'oppose un champion, je courberai Vladimir sous mon glaive, je lui trancherai la tête, j'exterminerai tout le peuple des mougiks, je réduirai en poussière les églises de Dieu. » Les héros se regardent terrifiés, et Ilia leur demande qui l'on chargera de combattre *la chienne*. On envoie d'abord Alécha Popovitch. Il chevauche, il chevauche, et se cache derrière un chêne pour regarder la *polénitsa*. A sa vue, le courage lui manque, et il revient au galop vers ses frères d'armes, avouant qu'il n'ose combattre. On envoie Dobryna Nikitich; lui aussi tourne bride épouvanté. Ilia de Mourom, « le vieux cosaque, » voit bien que c'est à lui de donner l'exemple. Il chevauche, il chevauche; mais ce n'est point une plaisanterie que les jeux de la *polénitsa!* Elle lance sa massue d'acier jusque dans les nuages et la rattrape d'une seule main. Et quelle massue! elle pèse 36,000 livres. Comme tant de héros des épopées homériques ou françaises, Ilia sent son cœur glacé d'effroi. Il harangue son bon cheval, le suppliant de ne pas l'abandonner à l'ennemi, puis il charge vigoureusement l'héroïne : on eût cru voir deux nuages s'entre-choquer au milieu du tonnerre et des éclairs. A coups de massue, à coups de lance s'attaquent les deux guerriers; à la fin, ils mettent pied à terre et luttent corps à corps. Ilia est terrassé; la géante le tient sous son genou et se prépare à l'égorger; mais Ilia de Mourom *ne doit point mourir en bataille*. Cette pensée redouble ses forces; il renverse son ennemie, et à son tour lui presse la poitrine de son genou et lève sur elle son couteau d'acier. Pourtant il voudrait savoir son nom et son origine. Or dans la plupart des épopées les héros, par point d'honneur, hésitent presque toujours à se faire connaître. Dire son nom, c'est en quelque sorte demander merci. La *polénitsa* insulte donc Ilia et refuse de répondre. « Ah! vieux barbon! si j'étais ainsi agenouillée sur toi, je t'ouvrirais ta poitrine blanche, j'en arracherais le cœur et le foie, et je ne te demanderais ni ton père, ni ta mère, — ni ta race, ni ton pays. » Ilia va frapper, mais une force inconnue retient son couteau d'acier à la hauteur de son épaule. Trois fois il recommence ses questions : à la fin, la géante déclare qu'elle est née aux pays païens, et que sa mère lui a donné un coursier héroïque en lui disant d'aller chercher son père dans la sainte Russie. Ilia la relève, l'embrasse, et lui apprend qu'il est son père. Il a vaincu autrefois une *polénitsa* et l'a rendue mère. Cette union d'un héros avec une femme de race maudite doit être dans les pays slaves un

motif bien ancien de poésie. Hérodote nous rapporte une légende scythique où Hercule, — un Hercule slave apparemment, quelque chose comme un Ilia de Mourom antéhistorique, — a commerce avec une créature moitié femme, moitié serpent. Pour en revenir aux chansons russes, nous ne savons à quel moment Ilia a pu commettre cette fredaine mythologique. Après avoir vaincu et retrouvé sa fille, il va se reposer et dormir; mais la *polénitsa* roule des projets sinistres. Elle en veut au héros du déshonneur maternel et de sa propre bâtardise. Elle revient à la tente d'Ilia pour se venger: c'était fait de lui, si son bon cheval ne l'eût encore éveillé à temps. Il saisit sa fille par le milieu du corps, l'enlève au-dessus de son épaule et la jette violemment contre terre; puis il l'empoigne par un bras et par une jambe, la déchire en deux et la coupe en menus morceaux qu'il répand sur la terre féconde. Dans d'autres chansons, ce n'est plus sa fille, la vierge *au faucon*, c'est son fils Sokolnik (*le fauconnier*, une sorte de *féroce chasseur*) qui est vaincu par Ilia et déchiré ensuite en punition d'une perfide attaque.

Le héros de Mourom n'est pas toujours en très bonne intelligence avec Vladimir. Il s'irrite surtout quand il le voit abuser de son autorité ou négliger les bogatyrs pour s'entourer de grands seigneurs. Un jour, encore après une longue absence, il entre dans la salle du festin en se donnant un nom d'emprunt. On ne le reconnaît pas, et on lui assigne une place parmi les nobles de second rang, tandis que Vladimir trône parmi les princes et les boïars. Le fils de paysan s'indigne de ce manque d'égards : « Tu es assis parmi les corbeaux, crie-t-il à Vladimir, et tu veux me faire manger avec les corneilles! » Vladimir ordonne à ses courtisans de mettre à la porte l'insolent; mais vainement six d'entre eux le poussent sous chaque bras, et six autres par derrière, ils ne peuvent seulement ébranler son colback sur sa tête rebelle. Alors il leur administre une terrible volée de coups, jette son vrai nom à Vladimir stupéfait, et descend dans la cour, où il fait tomber à coups de flèches les tuiles d'or du palais et les croix d'or des églises. Avec cet or, il rassemble tous les mougiks, tous les piliers de cabaret, qu'il abreuve largement de *vodka* et d'hydromel. Vladimir veut alors apaiser Ilia; mais personne n'ose aller affronter le courroux du « vieux cosaque. » Seul Dobryna, uni au Mouromien par la fraternité guerrière, se charge avec grande hésitation de cette dangereuse mission. Il trouve le héros attablé avec ses cliens déguenillés. Ilia l'accueille assez bien et le charge de porter à Vladimir son ultimatum : le prince donnera un festin en son honneur; en outre tous les cabarets et toutes les brasseries resteront ouverts pendant trois jours aux frais de Vladimir. « Et s'il ne fait ma volonté, ajoute Ilia, demain il aura cessé de régner. » Le Beau-Soleil souscrit à toutes ses exigences, et

le bogatyr arrive dans la salle du festin avec tous ses invités du cabaret : pour eux, les boïars et les princes sont obligés de serrer les coudes; mais Ilia, qui disputait si âprement la préséance à ces derniers, ne la dispute pas aux gens du peuple et s'assied fraternellement au milieu d'eux. Dans une autre chanson, régalé par les pauvres gens et mécontent des officiers de la couronne, il pénètre de force dans les caves du prince, et en sort avec un tonneau sous chaque bras et un troisième qu'il roule devant lui.

Ces deux bylines, d'inspiration toute populaire et quelque peu démagogique, donnent au vainqueur de Soloveï un rôle assez singulier. Ces équipées rabelaisiennes ne sont guère dans le ton de l'épopée russe, surtout quand il s'agit du héros préféré. La brouille d'Ilia et de Vladimir est exposée plus noblement dans d'autres chansons, où le bogatyr populaire reprend sa physionomie austère et imposante. Vladimir, par le méchant conseil de ses princes-boïars, l'a fait jeter dans un cachot avec ordre de l'y laisser mourir de faim. Trois ans se passent, Kief est assaillie par une formidable armée tatare. Alors Vladimir se désespère d'avoir disgracié les bogatyrs et d'avoir fait périr Ilia de Mourom. La fille du prince insiste cependant pour qu'on aille regarder dans son cachot, sur lequel on a entassé des quartiers de roche et des troncs d'arbres. Vladimir prend les clés de la prison, l'ouvre... Ilia de Mourom, le vieux cosaque, est assis à une table de bois et lit le livre des Évangiles. La jeune princesse avait creusé un souterrain qui menait à sa prison, et chaque jour lui apportait les « mets sucrés. » C'est ainsi qu'Ogier le Danois, emprisonné par Charlemagne, est secrètement nourri tantôt par Turpin, et tantôt par l'impératrice. Vladimir se jette aux genoux du héros et l'implore, non pour lui, mais pour les églises de la Vierge, pour notre mère la sainte Russie, pour les veuves et les orphelins. « Prince Vladimir, demande tranquillement Ilia, que se passe-t-il donc en Russie? » Et, mis au fait du danger, il s'arme en effet non pour le prince, mais pour le pays. C'est là un des traits caractéristiques du Mouroumien; il est le serviteur de la patrie, et nullement d'un souverain qui est parfois un tyran. Ilia bravant Vladimir, Vladimir aux pieds d'Ilia, nous rappelleront les scènes analogues de nos chansons de gestes. Roland est sur le point de tirer l'épée contre Charlemagne, Doon de Mayence parle de lui « tronchonner la tête. » Guillaume d'Orange rabroue le roi Louis. Ne voyons-nous pas le grand empereur agenouillé en plusieurs circonstances aux pieds de ses vassaux? Dans l'*Iliade*, Achille ne ménage pas au roi des rois les épithètes homériques, et se montre bien autrement difficile à ramener que le bogatyr kiévien.

La série des chansons sur Ilia se termine ordinairement par la byline des *Trois-Voyages*. Le héros de Mourom est devenu vieux.

Il prend plaisir à voir de jeunes braves comme Irmak Timoféévitch ou Michel Danilovitch entrer à leur tour dans la carrière. Seulement, quand il les voit s'abandonner imprudemment à leur ardeur, il va les ressaisir dans la mêlée avec des gaffes de fer, et leur dit courtoisement : « Maintenant que vous avez déjeuné, c'est à mon tour de dîner. » Mais enfin il blanchit, il est tout près de l'âge où l'on peut à peine

. . . . Déraciner un chêne
Pour soutenir ses pas tremblans.

Or un jour qu'Ilia de Mourom chevauchait par les bois, il arriva dans un endroit où s'ouvraient trois routes. Sur un rocher se lisait cette inscription : « Si l'on prend à droite, on deviendra riche ; si l'on prend par le milieu, on sera marié ; si l'on prend à gauche, on sera tué. » Le « vieux cosaque » réfléchit et se rendit cette justice, qu'à son âge il n'avait que faire de s'enrichir, encore moins de se marier. Il était plus convenable de prendre par le chemin où l'on devait être tué. Au bout de trois heures, il tomba sur une troupe de brigands. Dans la plupart des chansons, il veut les épargner et se contente de leur faire peur. D'une de ses flèches, il fait voler un chêne en éclats ; les bandits épouvantés se dispersent. Il revint alors sur ses pas et écrivit sur le rocher : « J'ai pris à gauche et je n'ai pas été tué. » Reprenant la route du milieu, il arriva bientôt à un magnifique château. Une fille de roi d'une éblouissante beauté en sortit et vint embrasser le vieux brave. Elle lui donna un festin somptueux et l'emmena ensuite dans sa chambre. Il y avait là un lit de soie et de duvet ; je ne sais pourquoi il parut suspect au bogatyr. Il refusa de s'y coucher le premier, alléguant que dans son pays c'est aux femmes de coucher au fond. Il prit alors la princesse par sa ceinture de soie et la jeta sur le lit, qui aussitôt s'effondra et précipita l'enchanteresse dans les souterrains du palais. Perrault, dans le conte de *l'Adroite Princesse*, nous a déjà fait connaître un lit semblable. Ilia courut à la porte du souterrain, l'enfonça d'un coup de pied et rendit la liberté à « quarante tsars ou fils de tsars, quarante rois ou fils de rois, » qui s'y trouvaient prisonniers. Quant à la perfide, il la fit cruellement écarteler. Il revint encore une fois au carrefour et écrivit : « J'ai pris par le milieu et je n'ai pas été marié. » Par la troisième route enfin, il arriva à une croix de fer qui marquait le gisement d'un trésor. Du trésor, il fit trois parts et en éleva trois églises : l'une au Sauveur miséricordieux, l'autre à saint Nicolas de Mojaïsk, la troisième à saint George le Brave. Il était donc en droit d'écrire sur le rocher : « J'ai pris à droite, et je ne suis pas devenu riche. » C'est ainsi qu'Ilia de

Mourom triompha trois fois de cette puissance qui avait triomphé de Sviatogor et de tant d'autres héros, la destinée.

Ilia de Mourom, la plus haute personnification épique qui soit sortie de l'imagination russe, Ilia de Mourom, en qui la muse agreste a mis toutes ses complaisances, mérite que nous nous arrêtions sur son caractère. L'idéal que s'est fait un peuple permet d'apprécier les qualités morales de ce peuple. Fils de paysan, Ilia débute dans sa carrière héroïque par aider ses vieux parens; il reste jusqu'au bout un homme du peuple, forçant les grands à céder la place aux mougiks dans les banquets royaux. Serviteur de la terre russe avant tout, il mérite la disgrâce du prince par la franchise de ses remontrances. Sa bravoure de héros ne l'empêche pas de se sentir ému dans un danger extrême; mais Hector se trouble bien devant Achille, Roland et Olivier devant Garsile, Râma devant Kabandha. Il n'est point fanfaron : lorsqu'il remet des prisonniers en liberté, il ne leur impose qu'une condition, c'est d'aller dire aux pays païens qu'il y a encore des héros dans la terre russe, ne voulant d'autre prix de ses exploits qu'un accroissement de sécurité pour la patrie. Plus généreux qu'Achille et qu'Ogier le Danois, il abjure ses ressentimens envers Vladimir dès qu'il s'agit de sauver les veuves et les orphelins. Comme protecteur des faibles, des femmes, des jeunes filles persécutées, il répond à l'idéal le plus élevé de la chevalerie occidentale. Son courage, — par une vertu plus rare chez les héros épiques, — est tempéré d'humanité. Il voudrait ne point ensanglanter sa main, il épargne ses ennemis, il se contente d'effrayer les brigands. Sur le point de s'engager dans le chemin où l'on doit être tué, il songe tristement à tout le sang qu'il a été obligé de verser, et croit qu'il est temps pour lui d'en finir. Ses actes de férocité envers Soloveï le brigand, sa fille la *polénitsa*, son fils le *fauconnier*, et envers la méchante fille de roi, s'expliquent par la tradition mythique qui s'imposait aux poètes. Malgré ses aventures galantes, qui ont également un sens mythique, Ilia n'est point un débauché : ce qui le sauve des piéges de la fille de roi, c'est qu'il ne « se laisse point séduire par les charmes féminins. » Par les côtés moraux de sa physionomie épique, il faut lui donner l'avantage sur tous les héros grecs ou germains, et il supporte assez bien la comparaison avec les plus nobles paladins de nos chansons de gestes.

III.

Dans les chansons russes, le premier rang après Ilia appartient à Dobryna Nikitich. Si le Mouromien est un paysan, Nikita est un noble, il est le héros-boïar; mais sa courtoisie, son beau parler,

unis à une bravoure surhumaine, lui ont valu les sympathies du peuple, qui a fait de lui le frère d'armes, l'ami toujours écouté d'Ilia de Mourom. Son premier exploit a été le combat contre le *Serpent de la Montagne*, qui hantait les eaux de la rivière Poutchaï et qui de là s'élançait sur les pays chrétiens pour enlever des prisonniers. La mère de Dobryna lui avait bien recommandé de ne pas se baigner dans ces flots, où il y avait des courans de feu. Il désobéit héroïquement. Soudain, comme une nuée qui s'étend, comme un orage qui éclate, le Serpent de la Montagne accourt sur Dobryna. Le bogatyr regagne au plus vite la rive, terrasse le monstre et lui fait signer un pacte en vertu duquel il cessera d'infester la terre russe. Peu de temps après, le dragon viole le traité, et enlève Zabava, nièce de Vladimir. Dobryna court à la rivière Poutchaï, et se met à fouler aux pieds de son cheval les petits serpens, les enfans du ravisseur parjure. Celui-ci proteste contre cette exécution militaire. « Tais-toi, serpent maudit, lui crie Dobryna, c'est le diable qui t'a emporté à Kief. Pourquoi as-tu enlevé Zabava? Rends-la-moi sans combat. » Le monstre refuse, et pendant trois jours ils combattent. Victorieux, le héros délivre Zabava et une infinité de prisonniers. — Dobryna se marie bien singulièrement. Un jour, il poursuivait une *polénitsa*. Par derrière, il lui applique sur la nuque un formidable coup de massue; l'héroïne ne tourne même pas la tête. C'est l'histoire de Thor avec le géant endormi. « Il faut croire que je n'ai pas ma force ordinaire, » se dit le bogatyr. De sa massue, il frappe un chêne énorme, qui vole en éclats. Rassuré par cette expérience, il revient sur la polénitsa, et lui assène de nouveau un terrible coup. Elle continue son chemin sans s'émouvoir. Le héros se prend encore à douter de sa force; pourtant il en fait l'essai sur un rocher qu'il pulvérise. Au troisième coup, la géante se retourne, et dit : « Je croyais que c'était un moucheron qui me piquait, et c'est un héros russe qui remue les mains. » Elle le saisit par ses boucles blondes, et met l'homme et le cheval dans sa poche; mais son propre coursier trébuche, et réclame contre ce surcroît de charge. « Alors Nastasia, fille de Mikoula, se dit : Si le bogatyr est vieux, je lui couperai la tête; s'il est jeune, je le garderai prisonnier; s'il me plaît, je l'épouserai. » Elle plongea la main dans sa poche, en retira Dobryna. Il lui plut, ils s'épousèrent, et partirent ensemble pour Kief. De même que Brunehilde, la forte Walkyrie, devient une femme ordinaire après son mariage avec Gunther, de même la fille de Mikoula, quand elle eut perdu avec sa virginité sa force titanique, devint la compagne aimante, humble et soumise de Dobryna.

Ce n'était point une sinécure que de monter la garde aux barrières de Kief. A chaque instant, il fallait livrer bataille, — ou bien

Vladimir envoyait au loin ses héros, soit pour lui quérir une épouse, soit pour approvisionner sa table de gibier, soit pour payer le tribut à la Horde, soit pour l'exiger de la Suède, de la Turquie et de la Boukharie. L'histoire en témoigne comme l'épopée : la Russie, assaillie par les peuplades nomades, ne laissait pas un instant de repos à ses défenseurs. Dans les documens authentiques, on pourrait retrouver l'écho des plaintes que le Dobryna légendaire épanche sur le sein de sa mère. « Ah! madame ma mère, pourquoi as-tu enfanté le malheureux Dobryna? que ne m'as-tu attaché une pierre au cou après ma naissance pour me jeter dans les flots bleus! J'aurais dormi pour toujours au fond de la mer, je n'aurais point erré dans la campagne rase, fait périr tant de misérables, versé tant de sang inutile, affligé tant de veuves et de petits orphelins. » C'est le même sentiment de lassitude héroïque, d'humaine compassion pour les races maudites, que nous avons déjà surpris chez Ilia lorsqu'il croit marcher à la mort. Il faut remarquer cette différence entre les héros russes, batailleurs par nécessité, et ceux des chansons de gestes, batailleurs par goût et passion : Dobryna et Ilia se plaignent d'avoir à exercer leur valeur; Guillaume au Court-Nez appelle de tous ses vœux une invasion des infidèles, et maudit l'humeur pacifique des Persans et Sarrasins, qui ne lui donnent point occasion de « prouver son hardement. »

Nous avons déjà rencontré le nom d'Alécha Popovitch. Lui aussi est un dompteur de dragons. C'est lui qui terrasse Tougarine, géant ailé, fils du serpent. Alécha a supplié le Christ de lui envoyer une nuée humide : les ailes de Tougarine, mouillées par la pluie, cessent de le soutenir; il tombe sur le sol. Alécha, pour achever la victoire, a recours à un stratagème d'opéra-bouffe. « Comment! lui dit-il, tu m'as promis un combat seul à seul, et voilà derrière toi une armée innombrable. » Le dragon se retourne pour voir cette armée; Alécha profite du moment pour se jeter sur lui et lui couper la tête. Le Popovitch n'est point un héros sympathique. Il a, comme Loki, le dieu germain, certains traits des puissances mauvaises qu'il combat. A la table de Vladimir, il joue le rôle d'insulteur public : il n'a point de respect pour les femmes; il trahit son frère d'armes Dobryna et veut épouser Nastasia en son absence; il sert les mauvaises passions et les méchans projets de la princesse Apraxie. Enfin, en sa qualité de fils de pope, on lui reproche d'avoir des mains et des yeux avides. — Un quatrième héros, Potik Ivanovitch, avait fait un pacte avec sa femme : si l'un des époux venait à mourir, le survivant serait enseveli avec lui. La femme mourut; Potik descendit avec elle dans le tombeau; mais là il rencontra le Serpent de la Montagne, le vainquit et l'obligea d'apporter l'eau vivifiante qui lui permit de ramener sa compagne à la lumière. Cette byline

rappelle à la fois le conte arabe de Sindbad le Marin, enterré vif avec sa femme insulaire, et les légendes grecques d'Orphée et d'Eurydice, d'Hercule et de la femme d'Admète. — Les chansons connaissent bien d'autres héros à la cour de Vladimir : Tchourila, le hardi chasseur, qui braconne sur les terres du prince, le violent chef d'aventuriers varègues qui rançonne les campagnes de Kief, le beau courtisan qui fait tourner la tête à toutes les femmes, le fanfaron que Diouk sait mettre à la raison; — Diouk Stépanovitch, le bogatyr de Gallicie, si riche que le prince Vladimir, s'il persistait à vouloir faire l'inventaire de ses richesses, serait obligé de vendre Kief et Tchernigof, rien que pour acheter l'encre et le papier;— Soloveï Boudimirovitch, vrai type de roi de mer normand, qui entre dans Kief avec sa flotte aux voiles de soie et par des accords magiques ensorcelle la nièce du prince; — Dounaï, qui tue sa femme Nastasia, se tue lui-même de désespoir sur son corps, et de ses blessures donne naissance à un fleuve, le Dounaï, qui mêle ses flots à ceux de la rivière Nastasia; — Stavre Godinovitch, le guerrier-musicien que sa femme tira subtilement des prisons de Vladimir; — Lovtchanine, cet Urie dont le David kiévien convoitait la Bethsabé; — le vieux guerrier Danila, qui obtient du prince la permission d'entrer dans un couvent en lui donnant pour dédommagement un fils aussi brave que lui; — Vassili, le héros-ivrogne que le souverain est obligé d'aller chercher au cabaret, et qui extermine par un stratagème 120,000 Tatars; — Ivan Gostiny, dont le cheval merveilleux dépeuplait les écuries royales de son hennissement meurtrier; — Irmak Timoféévitch, le conquérant historique de la Sibérie, qu'un caprice poétique a transporté du siècle d'Ivan le Terrible à celui de Vladimir; — le brave Polkane, qui tenait le gouvernail du vaisseau-faucon;... mais qui pourrait énumérer les « forts héros, » les « vaillans bogatyrs, » qui, semblables aux pairs et aux paladins d'Occident, s'assirent à la table ronde du Beau-Soleil?

Il vient un moment, dans toutes les épopées, où la terre, qui ne pouvait « qu'à peine porter » les Titans helléniques, les Iotes du nord, commence à ne plus pouvoir porter la seconde génération mythique : les héros et les bogatyrs. Il faut qu'ils laissent la place aux faibles humains. C'est à ce moment qu'intervient une prodigieuse catastrophe, un égorgement gigantesque, où disparaît tout un monde de demi-dieux. Dans l'épopée grecque, ce sont les vengeances de Olympiens contre les vainqueurs de Troie qui ferment les temps épiques; dans les légendes romaines, c'est la bataille du lac Régille; dans les Niebelungen, c'est la grande orgie de meurtres au palais d'Attila; dans les chansons de gestes, c'est Roncevaux, où périssent les douze pairs. Un dénoûment analogue intervient dans le cycle russe : seulement un simple massacre ne suffirait pas à

faire disparaître des héros dont certains, comme Ilia de Mourom, *ne doivent pas mourir en bataille;* mais il existe un autre moyen d'en finir. Charlemagne ne meurt pas, mais il entre dans le flanc du Desenberg, comme Barberousse dans celui du Kyffhaüser. Arthur n'est pas mort, ni le sage Myrdhin : ensevelis sous les lourds blocs de granit, ils attendent impatiemment que les temps soient venus. Nous avons vu Sviatogor se changer en montagne ou se coucher vivant dans le tombeau creusé par la destinée; arrivons à la belle chanson qui nous apprend « depuis quel temps les héros ont disparu de la terre russe. » Un jour, Ilia de Mourom et Dobryna Nikitich, et Alécha Popovitch, et Ivan Gostiny et plusieurs autres braves venaient de tailler en pièces une immense armée tatare. Alors un sentiment d'orgueil envahit leur âme : ils voyaient que ni leurs fortes épaules n'étaient fatiguées, ni leurs bons coursiers lassés, ni leurs glaives d'acier ébréchés. Alécha Popovitch s'écria : « Qu'on nous oppose une armée surnaturelle! Nous viendrions à bout, ô héros, d'une telle armée. » Dieu entendit cette parole insensée. Deux guerriers inconnus se montrèrent et leur dirent : « Accordez-nous le combat; nous sommes deux, vous êtes sept, peu importe! » Alors Alécha Popovitch éperonna son cheval impétueux, chargea les inconnus et les trancha par le milieu du corps. Les quatre morceaux devinrent quatre guerriers vivans. Dobryna chargea à son tour et les coupa tous en deux : huit ennemis vivans se dressèrent dans leur armure. Ilia de Mourom les chargea : ses beaux coups d'épée n'eurent d'autre résultat que de doubler encore leur nombre. Toute la journée, on combattit; mais plus les glaives épiques taillaient et découpaient dans les rangs ennemis, plus ceux-ci croissaient en nombre et en audace. A la fin, les héros prirent peur; ils s'enfuirent dans la montagne rocheuse, dans les sombres cavernes, et à mesure qu'Alécha, Dobryna, Ilia, arrivaient dans la montagne, immédiatement ils se changeaient en rochers. C'est « depuis ce temps que les héros ont disparu de la terre russe. »

IV.

Nous n'avons encore parlé que des héros, et pourtant l'épopée russe, comme l'épopée grecque ou germanique, a ses héroïnes, ses vindicatives Krimhildes, ses touchantes Andromaques, ses volages Hélènes, ses perfides Circés. Le rôle de vierges guerrières, que s'arrogent les Amazones dans les traditions grecques, Brunehilde dans les *Niebelungen*, la belliqueuse Camille dans l'*Énéide*, l'altière Clorinde dans la *Jérusalem délivrée*, appartient, dans les bylines, aux *polénitses*. Nous avons vu Ilia de Mourom terrassé par sa fille géante, Dobryna captif de Nastasia. Avec une vigueur égale, mais

un caractère plus féminin, se présente à nous Vassilissa, la fille de Mikoula. Elle ne s'en va point rôder par la steppe avec une massue de plusieurs mille livres sur l'épaule pour narguer les bogatyrs; mais elle sait unir la force à la ruse quand il s'agit d'ouvrir la prison de son mari Stavre Godinovitch. Un jour, les vaillans de Kief sont assis à la table de Vladimir : de même que les paladins de Charlemagne, ils se laissent aller volontiers à fanfaronner, à faire des *gabs*, comme diraient nos vieux trouvères. « L'un se vante de son trésor qu'on ne peut compter, l'autre de son illustre patrie, celui-ci de son bon cheval, celui-là de son courage héroïque; le sage se loue de son vieux père et de sa vieille mère, le fou, l'imbécile fait l'éloge de sa jeune femme. — Et toi, Stavre Godinovitch, demande Vladimir, tu n'as donc rien dont tu puisses te vanter? — Je ne puis me vanter que de ma jeune femme Vassilissa; dans la ville de Kief, elle se jouerait de vous tous, princes et boïars; toi, Vladimir, elle te prendrait pour dupe. » Pour cette vanterie, le maître ordonne de saisir Stavre, le bon musicien, et de le jeter dans un cachot. La nouvelle en est bientôt portée à Vassilissa. Alors elle tient ses yeux fixés sur la terre humide et réfléchit profondément. « Je ne puis le reprendre de vive force; il faut le délivrer par ruse féminine et heureuse audace. » Elle coupe ses longs cheveux, revêt des habits d'homme et se rend à la cour de Vladimir. Elle est entrée orgueilleusement, sans se soucier des gardes de la porte, franchissant les fossés et les tours de la ville, à la façon héroïque, d'un seul bond de son cheval. Elle s'annonce comme un *messager terrible* de la Horde, et comme un épouseur pour la belle Zabava. Vladimir l'accueille avec une crainte respectueuse; mais les yeux exercés de Zabava trouvent cette démarche, ces manières, bien peu viriles. Elle avertit le prince de ne point lui donner une femme pour mari. Vladimir promet de prendre ses renseignemens : il soumet donc Vassilissa à toutes les épreuves compatibles avec le respect que l'on doit à un *messager terrible*. Il l'invite d'abord à venir aux étuves avec lui; mais Vassilissa y court si promptement, y prend un bain si court et s'y rajuste si prestement qu'elle est déjà de retour quand le prince de Kief se dispose à y entrer. Alors il s'avise d'un moyen fort ingénieux. Il invitera l'ambassadeur à se reposer sur un moelleux lit de plume : ensuite il examinera les empreintes que les membres du dormeur y auront laissées. Si c'est un fort et robuste héros, il y aura un large creux sous les épaules; si c'est une femme, il y aura un large creux sous les hanches; mais Vassilissa a soin de se coucher la tête au pied du lit. Vladimir est ensuite bien obligé de constater que les empreintes annoncent un héros aux larges épaules, aux hanches étroites. Zabava ne se rend pas à cette démonstration : elle a si peur d'épouser une femme! L'étranger est invité à faire

montre de sa force contre les lutteurs du prince; mais il sait les tenir à distance respectueuse, les empoignant par le milieu du corps et les enlevant au-dessus de sa tête. On offre alors un festin à Vassilissa : elle demande pourquoi on ne lui fait pas entendre le fameux musicien Stavre. Vladimir craint d'exciter par un refus la colère du *messager terrible*. Stavre, sorti de son cachot, enchante les convives en jouant de la gouzzla, puis Vassilissa obtient de l'emmener dans la campagne. Là elle se fait reconnaître à lui, l'embrasse tendrement, l'invite à ne plus se vanter de sa femme, et l'enlève sur son coursier bien loin de la cour de Vladimir.

La Pénélope russe, c'est Nastasia, la femme de Dobryna; toutefois elle ne pousse pas jusqu'au bout la fidélité. Dobryna, avant de partir pour la Horde, recommande à sa femme d'attendre son retour trois ans, puis trois années encore; alors seulement elle aura le droit de se choisir un époux, à la condition que ce ne soit point Alécha Popovitch. Épouser Alécha, ce serait presque un inceste, puisqu'il est le frère d'armes de son mari. Trois années se passent, puis trois autres. Pas de nouvelles de Dobryna! Vladimir presse alors Nastasia d'épouser Alécha, et celui-ci annonce qu'on a trouvé dans la steppe le cadavre du héros. Elle verse des larmes abondantes, mais refuse d'entendre parler de mariage avant que six autres années ne se soient écoulées. Vladimir, après ce nouveau délai, interpose son autorité, et déjà tout se prépare pour l'union de Nastasia et d'Alécha. Cependant Dobryna n'est pas mort, pas plus qu'Ulysse dans Homère, pas plus que Charlemagne dans les curieuses légendes analysées par M. Gaston Paris (1). Le coursier de Dobryna se met à lui parler d'une voix humaine et lui révèle ce qui se passe. En quelques bonds de son cheval, Dobryna revient à Kief et entre comme un ouragan dans le palais de sa mère. Là il se fait reconnaître à elle par un signe à la jambe. Comme Ulysse se travestit en mendiant et Charlemagne en pèlerin, Dobryna se déguise en joueur de rebec pour entrer dans la salle où l'on célèbre le festin de noces. La compagnie joyeuse fait bon accueil au musicien. On lui présente le vin vermeil; il demande la permission d'offrir à son tour la coupe pleine à la nouvelle mariée : « Bois jusqu'au fond, lui dit-il, tu verras quelque chose de bon. » Or au fond de la coupe il a jeté son anneau d'or, que reconnaît aussitôt Nastasia. Elle pousse un cri, et par-dessus la table s'élance auprès de Dobryna, dont elle implore humblement le pardon. « Je ne m'étonne pas, s'écrie le héros d'une voix terrible, qu'une femme ait failli. Les femmes ont les cheveux longs et l'esprit court; elles vont où on les mène. Ce qui m'étonne, c'est que le beau-soleil Vladimir

(1) Gaston Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 306.

ait été un entremetteur, et la princesse Apraxie une entremetteuse pour marier à un autre la femme d'un mari vivant. » Puis sa colère se tourne contre son perfide frère d'armes; il le terrasse sur le sol pavé de briques et le flagelle si vigoureusement de son bâton de voyage « qu'on ne sait pas s'il crie ou s'il sanglote. »

Les types féminins de perversité sont représentés par Marina et par Maria le Blanc-Cygne. Marina l'enchanteresse, l'hérétique, qui habite à Kief la rue Ignatiévka, est la terreur des mères. Celle de Dobryna le suppliait instamment, quand il était jeune homme, d'éviter cette rue mal famée : Marina par ses artifices avait fait disparaître huit jeunes guerriers; Dobryna serait le neuvième. Cette fois encore il néglige les avertissemens maternels. Il s'en va dans la rue Ignatiévka et tire une flèche dans les fenêtres de Marina. Ici les chansons présentent de grandes divergences. Tantôt Dobryna, ensorcelé par Marina, est changé en aurochs en compagnie des huit autres jeunes gens déjà métamorphosés, et ne doit son retour à la forme humaine qu'à l'intervention de sa mère. Tantôt il esquive l'effet des maléfices, délivre les jeunes gens et fait une terrible justice de l'enchanteresse. Son aventure rappellerait alors celle d'Ulysse avec Circé. Cette donnée se complique un peu dans la byline de Maria le Blanc-Cygne. C'est une fable fort répandue en Allemagne et dans les pays slaves que celle des jeunes filles qui peuvent à volonté se métamorphoser en cygnes. Maria est sorcière comme Marina et de plus infidèle à son époux légitime. Poursuivie par celui-ci, elle le séduit par de perfides caresses et lui fait boire un breuvage qui le métamorphose en rocher. Rendu à la forme humaine par une miraculeuse intervention, il tombe une seconde fois dans le piége et accepte de l'enchanteresse un breuvage assoupissant. Elle le traite alors plus mal que Brunehilde n'a traité Gunther la nuit de ses noces : elle le crucifie à la muraille au moyen de quatre clous et s'éloigne pour chercher le cinquième, qu'elle lui enfoncera dans le cœur; mais la sœur de Maria survient, admire la beauté du bogatyr, le délivre en lui substituant un vil Tatar, l'emmène dans sa chambre. Là elle le guérit de ses blessures par ses enchantemens, lui fournit des armes pour punir l'infidèle et son ravisseur. Elle devient son épouse en récompense de tant de services.

Les poésies épiques portent l'empreinte de cette primitive barbarie slave dont Nestor parle avec horreur dans son histoire, et dont les chants traditionnels des solennités nuptiales perpétuent encore aujourd'hui le souvenir dans les campagnes russes. Comme les Drévlianes de la chronique, les bogatyrs de Kief préludent toujours au mariage par le rapt. Ainsi la princesse Apraxie est enlevée de force par les envoyés de Vladimir, Maria Dmitriévna par Ivan Godinovitch. Un autre héros, Khotène, fils de Bloud, apprenant qu'on lui a refusé

outrageusement la main d'une jeune fille, court au palais de celle-ci, en brise les portes à coups de massue, extermine ses neuf frères en bataille et ramène la belle attachée à son étrier. Il se demande s'il fera d'elle sa servante ou son épouse; enfin il se décide à se montrer généreux. L'homme, à l'époque patriarcale, abusait cruellement de sa force contre la femme; l'épopée est ici d'accord avec l'histoire. La femme de Dounaï a osé se vanter de mieux tirer de l'arc que son mari. Singulier trait de rapprochement avec la légende de Guillaume Tell, Dounaï place sur sa tête un anneau d'or que sa femme enlève trois fois de sa flèche d'acier. Alors le héros, jaloux et humilié de la supériorité de sa compagne, tend son arc et la vise au cœur. Elle le supplie de l'épargner dans l'intérêt du héros qu'elle porte dans son sein. Par les châtimens qu'elle sollicite afin d'éviter la mort, on voit à quel excès pouvait se porter la puissance maritale. « Hélas! Dounaï Ivanovitch, inflige-moi plutôt trois châtimens. Pour le premier, plonge ta cravache de soie dans la poix bouillante, flagelle mon corps nu; pour le second, saisis-moi par mes longs cheveux, attache-moi à ton étrier et lance ton cheval dans la campagne rase; pour le troisième, ensevelis-moi jusqu'à la ceinture dans la terre humide, fais-moi endurer la faim, nourris-moi de pain d'avoine. Que je reste trois mois en cet état jusqu'à ce que ton fils soit venu au monde. »

A côté de ces scènes violentes, nous voyons la jeune fille gardée précieusement dans le *terem*, dont les lambris sont ornés du beau soleil, de la lune brillante, des étoiles nombreuses. A côté de la polénitsa vagabonde, voici la jeune princesse tenue à une pudique réserve. Zabava, charmée par les sons harmonieux d'un héros-musicien, un roi de mer qui est venu visiter Vladimir, ose lui offrir sa main. Le pirate se croit obligé de lui donner une leçon de convenance : « Écoute, jeune princesse Zabava, tout m'inspire en toi de l'amour; mais ce qui en toi ne me plaît pas, c'est que tu aies fait, toi, une jeune fille, les avances pour ton mariage. » Rien de plus auguste que la matrone héroïque, veuve de héros, mère d'un héros. Les bylines sont ici d'accord avec les monumens du droit et de l'histoire. La veuve-mère est souveraine chez elle, honorée de tous, vénérée de son fils. Ainsi nous apparaissent la mère de Dobryna, celle de Diouk Stépanovitch, celle du roi de mer Soloveï, celle du ravisseur de jeunes filles, Khotène, fils de Bloud. C'est à leur mère que les héros demandent conseil, c'est dans son sein qu'ils épanchent leur douleur, c'est avec sa bénédiction qu'ils se mettent en campagne. La mère de Dobryna vient de ses propres mains prendre le cheval de celui-ci pour le conduire à l'écurie; au contraire celle de Diouk est entourée d'une armée de serviteurs; trente jeunes filles la soutiennent sous chaque bras; quand elle revient de l'église, sur

sa tête on tient des parasols, sous ses pieds on étend de riches draperies; ses servantes ont l'air d'impératrices. Dans cette diversité de situation, Dobryna et Diouk ont une égale vénération pour la personne sacrée de la veuve-mère. On voit même le pouvoir maternel aller jusqu'à l'abus : la mère d'Ivan Gostiny livre son fils à des marchands d'outre-mer qui le vendront comme esclave.

Il est un personnage féminin dans lequel se résument les traits épars que nous avons étudiés dans les différens types d'héroïnes. C'est Apraxie, la compagne de Vladimir. Elle est fille du roi de Lithuanie, par conséquent Lithuanienne, — ou Tatare, ce qui revient au même dans les bylines. Quand les bogatyrs partent pour l'enlever à son père, ils font en ces termes son portrait à l'amoureux Vladimir : « Elle est haute de taille, imposante de stature, admirable de visage. Elle a une démarche menue et la parole harmonieuse. Tu auras en elle, prince, une compagne avec laquelle tu pourras délibérer et te conseiller et abréger la longueur des jours. Tous les princes, tous les boïars, tous les forts bogatyrs de Kief auront devant qui s'incliner. » En effet, Apraxie trône à côté de Vladimir, préside avec lui les nobles festins, mangeant la chair du cygne blanc et buvant le doux hydromel. A elle aussi s'adresse le profond salut des héros. Pourtant l'épouse du Beau-Soleil a une tache originelle; l'impureté du sang paternel se manifeste en elle par toute sorte d'actes répréhensibles. Elle se fait « l'entremetteuse » du mariage d'Alécha avec la femme de Dobryna. Comme la femme d'Arthur et quelquefois celle de Charlemagne, il n'est que trop facile de la rendre infidèle! Quand Vladimir amène à sa cour Tchourila, la princesse ne met aucune retenue dans l'expression de ses sentimens pour le bel étranger. A table, elle se coupe le doigt de son couteau. « Ne vous étonnez pas, ô nobles femmes, si je me suis blessée à la blanche main. Je regardais la beauté de Tchourila; je regardais ses boucles blondes, et mes yeux brillans se sont troublés. » Avec la même impudeur naïve, elle demande à Vladimir de faire de Tchourila son chambellan. Dans une autre de ses aventures, on retrouve deux traits caractéristiques du récit biblique sur Joseph : d'une part, la coupe d'argent cachée dans le sac de Benjamin; d'autre part, la fausse accusation de la femme de Putiphar contre le chaste Hébreu, trait primitif qui se reproduit dans le roman égyptien des *Deux Frères*, publié par M. de Rougé, dans les légendes grecques sur Phèdre et Hippolyte, sur Antéia et Bellérophon. Un jour, quarante *kaliki pérékhojé* (1) vont en pèlerinage à Jérusalem. Ils ont élu pour leur *ataman* Thomas Ivanovitch et fait un rè-

(1) Chanteurs errans, pèlerins.

glement draconien, portant que celui d'entre eux qu'on prendra à voler ou à forniquer subira un cruel supplice. Les quarante s'arrêtent devant le palais d'Apraxie pour demander l'aumône. Elle s'éprend soudain pour leur chef, le fait monter dans sa chambre et lui fait d'amoureuses propositions. Le *kalik* les repousse, alléguant son vœu de pèlerin et les sévères règlemens de la corporation. Pour se venger, elle fait cacher dans son sac la coupe précieuse de Vladimir, puis elle envoie des messagers pour fouiller les pèlerins. Ceux-ci reçoivent les messagers à grands coups de bourdon sur les reins; mais bientôt arrive Alécha, qui fait ouvrir les sacs. La coupe se retrouve dans celui de l'ataman! Alors ses compagnons lui appliquent la loi terrible, lui coupent les mains et les pieds, lui arrachent les yeux et la langue, l'ensevelissent jusqu'à la ceinture dans la terre humide; mais un miracle, — un miracle dans le sens chrétien du mot, — s'opéra. Quand, plusieurs mois après, les *kaliki* repassèrent en cet endroit, ils trouvèrent leur ataman parfaitement sain et dispos. Dieu découvrit ainsi le péché d'Apraxie.

V.

Nous n'avons encore entrevu que de profil, pour ainsi dire, le héros qui donne son nom à tout le cycle de Kief : le prince Vladimir, ce roi Arthur, cet empereur Charlemagne des chansons russes. Nous l'avons réservé jusqu'à présent, car c'est dans l'étude de son personnage qu'on peut le plus facilement distinguer ce qu'il y a de réalité historique dans les bylines. Il est certain qu'il a existé un Vladimir, prince de Kief; il y en a même deux, saint Vladimir le Baptiseur, à la fin du xe siècle, et Vladimir Monomaque, qui mourut en 1126. Dans les bylines, il n'est même pas question du fait qui a surtout illustré saint Vladimir : la conversion du peuple russe. Bien plus, un des caractères saillans de l'épopée kiévienne, par opposition à l'épopée française, c'est que les bogatyrs sont absolument étrangers à cette fureur de propagande par le glaive qui possède nos héros carolingiens. La muse populaire semble avoir composé le Vladimir légendaire de traits également empruntés aux deux Vladimirs historiques. Le Beau-Soleil est constamment en guerre contre les Tatars, comme le furent en effet le fils de Sviatoslaf contre les Petchenègues et le Monomaque contre les Polovtsi. Dans les chroniques, on voit saint Vladimir présider de splendides banquets; de même c'est à la table du festin, assis à côté d'Apraxie, que nous retrouvons sans cesse le Vladimir épique. C'est à cette table que l'on convie les nobles étrangers, que les héros font leurs vanteries, qu'ils décident leurs expéditions, qu'ils se querellent et se lancent des défis, que, moitié ivres, ils concluent des paris insensés. La table de

Vladimir est le centre de l'épopée russe, un commun rendez-vous pour les héros accourus de toutes les extrémités de la Russie, — pour Dobryna de Riazan, pour Ilia de Mourom, pour Stavre de Tchernigof, pour Diouk de Galitch, pour Soloveï des pays d'outre-mer.

Les chroniques racontent que les guerriers de Vladimir se plaignirent un jour qu'on les servît dans de la vaisselle de bois. Il leur fit donner des couverts d'or et d'argent, disant « qu'avec une brave *droujina* on pouvait acquérir l'or et l'argent, mais qu'avec de l'or et de l'argent on ne pouvait acquérir une brave *droujina*. » Les bylines lui prêtent un propos tout semblable. Un de ses guerriers, au lieu de rapporter des richesses après une expédition, n'en ramène qu'une belle femme. Le Beau-Soleil l'en félicite et dit : « Dans notre empire de la sainte Russie, semez une semence de héros, voilà qui est bien plus précieux que l'or et l'argent. » — Saint Féodose le Petcherski s'affligeait de voir à la table de Sviatoslaf (un des successeurs de saint Vladimir) des joueurs de rebec, des musiciens et des *skomoroki*, sorte de jongleurs semblables à ceux d'Occident. Or la cour du Beau-Soleil est constamment fréquentée par ces artistes. D'ailleurs, comme l'Achille d'Homère, comme le Taillefer français, comme le Volker des Niebelungen, les héros russes savent chanter et combattre. Le roi de mer Soloveï ensorcelle les femmes de sa viole magique; Stavre est un joueur de gouzzla fameux; Dobryna paraît à la noce de sa femme déguisé en jongleur. — Saint Vladimir, suivant les chroniques, envoie des messagers en Khazarie, à Constantinople, aux pays latins, pour étudier les mœurs et la religion de tous ces peuples. Le Beau-Soleil, dans les bylines, propose sans cesse à ses bogatyrs des missions dans toutes les parties du monde. — Le Vladimir de Nestor, comme celui des chansons, assiste à des combats singuliers entre héros russes et géans barbares. Le récit de la chronique sur la bataille de Troubège (en 993) est semé de traits épiques qui semblent empruntés aux poèmes. Un colosse petchenègue demande un champion; comme dans nombre de bylines, pas un héros n'ose se présenter; un vieillard, — comme le Danila des cantilènes, — présente alors son jeune fils, que depuis son enfance personne n'a pu terrasser et qui de ses mains désarmées peut déchirer un buffle, etc. — Le Vladimir de la légende fait prendre de force chez le roi de Lithuanie sa future épouse Apraxie; mais n'est-ce pas dans le sac de Polotzk que celui de l'histoire enlève par le droit de la guerre son épouse Rognéda? Celui des chroniques est souvent convoiteux de l'épouse d'autrui; mais celui des rhapsodes populaires envoie à une mort certaine le héros Lovtchanine pour lui prendre sa femme. Les poèmes nous présentent un Vladimir toujours avide d'argent, comme le furent en effet tous les princes varègues : Igor, aïeul de saint Vladimir, fut assassiné par les Drévlianes qu'il voulait

rançonner. En revanche, les deux Vladimirs historiques sont des princes essentiellement actifs, énergiques, toujours en campagne, tandis que celui des bylines ne sort presque jamais de son palais. Il faudra demander à la mythologie l'explication de cette inaction.

Nos chansons de gestes ont souvent confondu Charlemagne avec ses héritiers, même indignes. De même les chansons russes ont emprunté des traits à plus d'un successeur de saint Vladimir pour en former l'image épique du Beau-Soleil. Dans les poèmes bien conservés, on voit que nous sommes encore dans la période varègue. Kief est le centre de l'empire russe, et non pas Moscou. Vladimir est un grand-prince, non un tsar. Sa cour reflète la simplicité patriarcale des temps primitifs. Il n'y a point d'étiquette rigoureuse, point de discussions sur le *tchin* ou le *miesto*. Sa table est la table ronde du roi Arthur, où tous les paladins sont égaux. Les étrangers entrent de plain-pied dans sa grande salle; si le prince ne s'y trouve pas, ils vont le chercher à l'église. Pas d'huissiers, ni de gardes, ni d'échansons, ni de courtisans. Vladimir, de sa propre main, verse aux héros le vin d'honneur; il descend lui-même à sa cave pour y chercher les présens. Dans les bylines qui ont subi des influences postérieures, se montre le faste princier; les officiers de la couronne, les princes-boïars, les *princes-voleurs* éclipsent les bogatyrs. Vladimir n'est plus aussi abordable; il faut passer par de nombreux intermédiaires pour être admis à son audience, il ne daigne plus marcher lui-même, et des serviteurs le soutiennent pompeusement sous les bras comme un despote d'Orient. En même temps cette sorte d'égalité héroïque entre le Beau-Soleil et ses paladins s'est altérée. Il est devenu un maître impérieux qui d'un geste les envoie au supplice ou les plonge en un cachot. C'est déjà Siméon le Superbe ou Ivan le Grand, contenant sous leur main redoutable une aristocratie frémissante. Puis le caractère tyrannique d'un pouvoir devenu absolu s'accentue encore davantage. Aux « bourreaux impitoyables » qui accompagnent désormais tous les pas de Vladimir, on reconnaît en lui une sorte d'Ivan le Terrible. Pour que nous ne puissions nous y méprendre, un des *boïars-scélérats* qui l'entourent porte le nom de Maliouta Skouratof, l'âme damnée d'Ivan IV, si célèbre dans les chroniques comme dans les légendes du XVIe siècle. On voit alors Vladimir méconnaître tous les services rendus à la terre russe pour satisfaire ses rancunes princières. Il fait jeter en prison le héros Soukmany, qui a battu les Tatars, mais qui n'a pas rapporté de gibier pour sa table; il fait mourir Lovtchanine; il emprisonne Stavre, il veut faire périr de faim Ilia de Mourom; il rebute ou exile les bogatyrs, si bien que la Russie, privée de ses forts héros, est livrée en proie aux Tatars.

Si nous passons aux autres héros du cycle kiévien, nous leur trou-

vons également une certaine réalité historique. Ainsi les chroniques nous parlent de deux Dobryna : l'un qui fut l'*oncle* de saint Vladimir (son *neveu* dans les bylines) et le plus sage de ses conseillers; l'autre, qui fut tué à la bataille de Kalka contre les Tatars en 1224, et qu'on appelait Dobryna de Riazan à la ceinture *d'or*. Le Dobryna des chansons est aussi représenté comme le fils de Nikita, le *riche* marchand *de Riazan*. Même dualisme dans le personnage d'Alécha : il y a dans l'histoire deux Alécha Popovitch : l'un fut tué à la même bataille de la Kalka; l'autre, célèbre sous Vladimir Monomaque par ses victoires contre les hordes nomades, est mentionné à plusieurs reprises dans les chroniques. Un *Stavre*, centenier de Novgorod, fut emprisonné vers 1118 par le Monomaque. On ne connaît pas de Khotène, fils de Bloud; mais les chroniques mentionnent un Bloud parmi les guerriers de Vladimir Ier; c'est le traître qui l'aida à assassiner son frère Yaropolk. Ilia, bien qu'il s'élève dans la région nébuleuse des mythes, ne perd cependant point pied sur la terre russe. On le fait naître dans un village qui existe encore, Karatchorovo, dans le district de Mourom. Il y a dans ce pays une chapelle élevée sur une source qui a jailli sous le sabot de son cheval, et des paysans qui portent son nom (les *Ilioucht*), et qui prétendent descendre en droite ligne du héros chrétien. On montre son tombeau dans la catacombe de Saint-Antoine à Kief : il est vrai qu'un voyageur allemand du XVIe siècle, Erich Lassota, a vu le sépulcre du même Ilia, non dans cette catacombe, mais dans une chapelle de la cathédrale. Le peuple a fait de lui un saint et honore ses reliques : même honneur est échu en Occident à Charlemagne, à Guillaume au Court Nez, à Renaud de Montauban. Peut-être Ilia de Mourom a-t-il bénéficié d'une confusion possible avec un autre bienheureux de même nom. Ilia, héros solaire, a bien pu, comme le *Hélios* des Grecs, se confondre avec saint Élie. En tout cas, dans plusieurs ouvrages hagiologiques cités par M. Oreste Miller, on fixe sa fête au 19 décembre. On ajoute qu'il vivait vers 1188, et que le peuple l'a surnommé saint Ilia *le Botté*, dénomination qui conviendrait bien à un saint guerrier.

VI.

« L'épopée française, dit M. Gaston Paris, a germé, est née et a fleuri sur un sol tout historique. » Au contraire l'épopée russe est née dans une race dont l'imagination était encore pleine de souvenirs païens. Par là elle s'éloigne de l'épopée française, qui s'est formée cependant à la même époque, pour se rapprocher de la vieille épopée indienne. « Dès ses premiers bégaiemens, continue M. Paris, la poésie populaire française chante des héros très vivans, des actions

très concrètes : il n'y a pas à chercher derrière ses personnages de passé mystérieux. » C'est encore tout le contraire dans les poésies russes, où les héros, même ceux dont les noms sont dans les chroniques, semblent avoir pris la place de personnages très mystérieux, dont l'origine remonte aux sources mêmes de la mythologie universelle. Les ennemis qu'ils ont à combattre n'ont presque pas de forme déterminée : ce sont de monstrueux embryons à peine sortis de la matrice universelle, encore engagés jusqu'à mi-corps dans le chaos panthéistique. Soloveï le brigand est presque impossible à décrire en traits précis; le Serpent de la Montagne se distingue difficilement de la masse confuse de la nuée ou du brouillard. Il est visible que l'imagination russe, lorsqu'elle a été appelée à former des héros vivans, venait seulement d'accomplir son évolution du panthéisme indien au polythéisme européen. On dirait, en parcourant les bylines, que le monde vient de naître : les hommes, les dieux et les animaux y vivent encore dans la promiscuité primordiale. C'est toujours le temps où les bêtes parlaient, où les rivières pouvaient s'animer. Soloveï et Maria l'enchanteresse sont presque des oiseaux, Dounaï et Nastasia deviennent des fleuves. A chaque page, on trouve des serpens qui entrent en négociations avec les hommes, des chevaux qui conversent avec leurs maîtres, des corbeaux qui prononcent des paroles prophétiques, des aurochs qui sont des héros, des cygnes qui sont des jeunes filles. Les choses inanimées ont elles-mêmes une vie et une intelligence. Le bogatyr, avant de lancer sa flèche d'acier, lui adresse un discours, une sorte de conjuration. « Vole au-dessus des bois sombres, vole au-dessous des nuages errans; ne tombe ni dans l'eau ni sur la terre, tombe dans l'œil droit du brigand. » On voit au premier coup d'œil que dans une telle épopée l'élément historique doit être très faible, l'élément mythique très considérable. Si nous cherchons des faits réels, nous sentons le terrain solide se dérober sous nos pieds, et nous sommes entraînés dans le grand courant des fables indo-européennes. Pas une de ces aventures qui ne nous rappelle des traits analogues des *Eddas* ou des poésies homériques, du *Ramayana* ou des *Niebelungen*. A chaque vers, il faudrait évoquer un monde de souvenirs épiques, appeler à son aide l'Olympe et le Walhalla, réveiller tous les panthéons de l'Orient et du Nord. En donnant à Vladimir l'épithète de Beau-Soleil, la chanson russe nous ouvre elle-même la voie des explications mythologiques. Ce Vladimir immobile des bylines, qui rappelle si peu les infatigables Vladimirs de l'histoire, est le soleil en effet. Ces monstres, qui donnent l'assaut à la cité royale de Kief, ce sont les forces sombres ou hostiles de la nature, sinistres personnifications de la nuit qui bannit le soleil, de la nuée qui l'éclipse, de l'hiver qui le fait pâlir. Le prince-soleil, c'est le prin-

cipe de lumière, mais un principe immobile, passif, non militant. Il faut pour combattre l'esprit des ténèbres une autre force lumineuse, active et guerrière. C'est alors qu'Ilia de Mourom s'attaque à Soloveï, Dobryna au Serpent de la Montagne, Alécha Popovitch au monstre Tougarine, Diouk Stépanovitch à Chark le géant. Comme Indra, dompteur du serpent Ahi, comme Sigurd, vainqueur du dragon Fafnir, comme le Bellérophon et le Persée, l'Apollon et l'Hercule des traditions grecques, comme le saint George des légendes chrétiennes, de leur épée fulgurante ils portent à l'ennemi des coups terribles, ouvrent à ses flancs de larges blessures, font couler des ruisseaux de son sang, ondée féconde qui rendra à la terre sa fertilité et à l'astre du jour sa splendeur. Le soleil impassible sur son char d'or ne suffirait pas à cette guerre; pour l'accomplir, il faut les flèches d'or de la foudre qui éventrent les nuages, noirs dragons du ciel.

Hâtons-nous de sortir des généralités, et, comme l'explication mythique de toutes ces bylines nous mènerait fort loin, prenons au hasard, chez M. Miller, deux ou trois scènes héroïques. Ilia est assis immobile depuis *trente* années, nombre sacramentel qui correspond simplement à la durée de la saison d'hiver. Il est guéri par des étrangers divins qui, dans les bylines postérieures, deviennent Jésus-Christ et ses apôtres, et dans les plus anciennes sont simplement des *kaliki voyageurs*, allusion aux nuages qui passent. Ils le guérissent avec un breuvage, l'eau vivifiante, qui en avril, lorsqu'elle tombe en pluie féconde, réveille les énergies de la nature. Ilia se lève précisément au printemps, au temps de Pâques, à l'heure même, disent quelques bylines, où l'on chante dans les églises : *Christ est ressuscité !* C'est donc bien l'année nouvelle qui sort de sa léthargie hivernale. Ilia « ne doit pas mourir en bataille; » il ne peut que retourner, après avoir accompli la série de ses exploits, à ce sommeil de pierre, où la saison froide emprisonne la nature. — Une autre de ses aventures rappelle celle de Thor : il disparaît un moment dans la poche de Sviatogor, comme le dieu germain dans le gant du géant Skrimir. Ilia ou Thor, c'est la foudre longtemps recélée dans la nuée; seulement la chanson russe semble perdre ici le fil de l'allusion mythique, fort bien conservée au contraire dans la légende du nord : Thor, prenant enfin son marteau, frappe la tête du géant pour en faire jaillir le sang. — Où le Mouromien se manifeste surtout comme un héros fulgurant, c'est dans sa lutte avec Soloveï. Le brigand obstrue la route qui conduit le plus directement au prince-soleil, — depuis combien de temps? juste depuis *trente* ans, c'est-à-dire pendant tout le temps qu'a duré la léthargie d'Ilia. Qu'est-ce que Soloveï? Il a figure d'oiseau, son nom l'indique assez; il a *un nid* sur sept chênes, il a des fils qui peuvent se chan-

ger en noirs corbeaux pour assaillir Ilia. La caractéristique de son cri, c'est le terrible sifflement qui ravage tout aux alentours. On ne peut méconnaître en lui le génie de l'orage et de la tempête. C'est ainsi que dans les *Eddas* le géant Hraesvelgr est assis aux confins du monde, et de ses ailes d'aigle met les vents en mouvement; c'est ainsi que le géant Tiassi, que Thor immole tous les printemps, *niche* sur des chênes sous la forme d'un aigle. Ailés sont les vents helléniques, fils d'Éole; ailées aussi les harpyes, les *ravisseuses*, auxquelles Hercule, l'analogue grec d'Ilia et de Thor, livre bataille. De même que Soloveï vit entouré de marécages, les harpyes hantent le lac Stymphale; le nom de l'une d'elles, *Aella* (la tempête), est significatif. M. Miller fait encore remarquer l'analogie qu'il y a en latin entre *aquila, vultur*, noms d'oiseaux de proie, et *aquilo, vulturnus*, noms de vents orageux. Soloveï, le *rossignol* gigantesque, et ses fils les corbeaux rentrent naturellement dans la grande famille indo-européenne des oiseaux-tempêtes. — Sous le dragon Fafnir, Sigurd a trouvé l'or rouge de la Gnita-Heide; de même dans le nid de Soloveï il y aurait assez d'or et d'argent pour payer sa rançon, allusion aux rayons lumineux que la sombre nuée dissimule en ses flancs. Nous avons vu comment Ilia, après sa victoire, déchire et disperse les membres de son ennemi; il faut bien que son sang féconde la terre régénérée. Enfin dans certaines bylines Ilia vainqueur est obligé de franchir une rivière; il y a là une batelière qui offre de le passer, s'il consent à lui rendre son père Soloveï. Ilia refuse, tue la batelière, et, de ses propres mains, construit un pont. Indra et Thor agissent de même après la victoire. Ce pont, le pont Bifrœst des Eddas, n'est autre chose que l'arc-en-ciel. Ilia traite aussi mal que Soloveï tantôt sa fille et tantôt son fils; mais la polénitsa a un *faucon* sur l'épaule, et Sokolnik est un *fauconnier*, ils sifflent et rugissent comme Soloveï; ils sont donc de la même famille. Sans doute, ils ont pour père Ilia, le héros de lumière; mais par leur mère la polénitsa des bylines, la femme-serpent des légendes scythiques, ils appartiennent bien plus au monde des ténèbres qu'au monde de la splendeur solaire.

Ainsi donc dans les chansons épiques de la Russie on peut distinguer une série de couches poétiques superposées comme les couches géologiques du sol terrestre et sur lesquelles on peut faire, suivant l'heureuse expression de M. Oreste Miller, de véritables études de *paléontologie mythique*. Les données naturalistes, communes à tous les peuples de notre famille, ont fini vers le XIe siècle par se spécialiser, par se naturaliser slaves. Les héros mythiques, indo-européens, sont devenus des héros exclusivement russes, des héros chrétiens, des héros orthodoxes. On cite le lieu de leur naissance : Mourom, Riazan ou Galitch. On marque sur la terre russe

les chemins qu'ils ont parcourus, la topographie de leurs champs de bataille. Les montagnes célestes, qui dans la mythologie primitive sont les nuées, les rivières célestes, qui sont la pluie, la mer céleste, qui est l'atmosphère, se sont transportées dans le monde inférieur, et sont devenues de vraies montagnes en calcaire et granit, de vrais fleuves russes, le Dniépr ou le Volga, de vraies mers russes, la Caspienne ou la Baltique. Les dragons célestes sont devenus de vrais serpens ou des géans comme Chark et Tougarine, ou des khans tatars, les uns de pure imagination, comme Idolichtché ou Kaline, les autres réellement historiques, comme Baty, qui conquit la Russie au XIIIe siècle, et Mamaï, qui fut vaincu à Koulikovo par Dmitri Donskoï. Dans telle chanson prise au hasard, on retrouve superposés les débris archaïques appartenant à des périodes fort diverses de la genèse poétique. On voit en même temps Ilia identifié à la nature elle-même et endormi du sommeil hivernal, — puis dieu du tonnerre brandissant la massue de Péroun, l'arc d'Apollon, le marteau de Thor, — puis héros russe courant de Mourom par Tchernigof au secours du prince de Kief, — puis chevalier chrétien protégeant les orphelins et bâtissant des églises à saint Nicolas; mais déjà pour les chanteurs populaires du moyen âge Ilia est bien un bogatyr, de même que Soloveï est bien un brigand. Ce qu'ils admirent, ce qu'ils glorifient, c'est l'Ilia vivant et humain et non pas l'Ilia mythique.

Pour en revenir à des questions du temps présent, n'est-il point remarquable de voir le cycle de Vladimir transporté de toutes pièces partout où s'est porté le flot des émigrations russes? Lorsque les populations slaves s'éloignèrent de la Russie kiévienne, en proie aux barbares de la steppe, et allèrent fonder sur le Don et sur le Volga, sur la Mer-Blanche et sur l'Obi des Russies nouvelles, elles conservèrent non-seulement leur langue, leur religion, leurs coutumes, mais leurs traditions poétiques. Comme Énée, qui sauvait ses dieux pénates de Troie en flammes, le Russe emporta bien loin de Kief les images épiques des héros kiéviens. Qu'il se soit établi aux bords de l'Onéga, à Arkhangel, à Simbirsk, en Sibérie, pas un trait de la physionomie traditionnelle des compagnons de Vladimir ne s'est perdu pour lui. Partout Diouk, Dobryna ou Alécha sont restés tels qu'on les avait chantés au XIIe siècle dans les campagnes de l'Oukraine. Si l'on avait besoin d'argumens contre la théorie passionnée qui conteste à une partie des Grands-Russes la qualité de Slaves, on en trouverait un fort concluant dans cette fidèle propagation des chansons épiques. Ilia de Mourom revendiquerait pour ses compatriotes tous ceux qui ont si bien conservé le souvenir reconnaissant de ses exploits.

ALFRED RAMBAUD.

PRUDENCE PALFREY

IV (1).

Nous avons laissé Prudence Palfrey frappant à la porte du pasteur avec un sentiment d'inquiétude inexprimable. Le pasteur ne répondit pas, elle frappa de nouveau. — Il devient un peu dur d'oreille, pauvre homme! dit Salomé; il aurait dû entendre pourtant, ajouta-t-elle. Parlez-lui, mignonne, il ne manquera toujours pas de reconnaître votre voix.

Prudence approcha ses lèvres de la serrure et appela : — Monsieur le curé, c'est moi, Prudence, ne voulez-vous pas me parler?

Dans le silence qui suivit, interrompu seulement par la respiration rapide des deux femmes, rien n'indiqua qu'il eût fait un mouvement vers la porte. Prudence se redressa, et regardant Salomé : — Qu'a-t-il pu arriver? dit-elle.

— Le bon Dieu le sait, répliqua Salomé, gagnée par son effroi.

— Ne serait-il pas sujet à des faiblesses, à des vertiges?..

— Il y a deux ou trois semaines, mon maître a eu en effet quelque chose comme un étourdissement.

— Alors il a dû s'évanouir. Vite une lumière! Attendez, Salomé, je vais avec vous.

Pour rien au monde, Prudence ne fût restée seule; il lui semblait qu'une présence impalpable flottât au travers de la bibliothèque: les ombres s'amoncelaient bizarrement dans chaque coin; la robe de chambre jetée sur une chaise faisait penser à une forme humaine; tous les objets familiers prenaient dans le crépuscule un aspect étrange, fantastique. Les deux femmes coururent donc ensemble chercher une bougie, que Salomé alluma tremblante au feu de la cuisine, puis, en silence, pâles comme des spectres, elles retournèrent à la bibliothèque.

— Que faire? demanda Salomé.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

— Enfoncer la porte, repartit tout bas Prudence. En parlant, elle appuya son genou contre le panneau inférieur et pressa de toute sa force les gonds, qui tenaient mal dans le bois vermoulu. Le battant céda au second effort, une pluie de fine poussière tomba du linteau; Prudence recula de deux pas, et, abritant ses yeux de sa main, plongea un regard craintif dans le cabinet. Le pasteur était assis, son visage serein penché sur une grande Bible qu'il tenait sur ses genoux, son bras gauche pendant et l'index de sa main droite posé légèrement au milieu de la page, comme si le sommeil l'eût surpris tandis qu'il lisait.

— Il dort! dit Prudence, et la couleur revint à ses joues; mais Salomé, qui avait touché le bras du pasteur, passa rapidement la main sur son front jauni. — Il est mort! s'écria-t-elle en laissant tomber le chandelier.

Dans le vestibule de Willowbrook, le chalet suisse qui servait d'horloge s'ouvrit pour laisser le coucou jeter dans l'air sept notes flûtées, et M. Ralph Dent commença de s'inquiéter, car Prudence, sortie après dîner, n'était pas rentrée pour le thé. Depuis longtemps déjà M. Dent cherchait en lui-même comment il apprendrait à Prudence que le pasteur avait reçu son congé, et surtout la part qu'il avait eue dans cette affaire. Il se serait facilement imaginé ce qu'elle eût dit trois ans auparavant; mais elle avait changé depuis lors sous bien des rapports, elle était devenue plus calme et capable de réprimer son premier mouvement. Il eût presque désiré qu'elle s'emportât, sa colère lui semblait moins insupportable que le reproche muet que savaient lui adresser ses yeux limpides.

Le coucou chantait la demie de cette façon affairée qui lui était particulière, quand Prudence ouvrit la porte du salon. — Je croyais que tu t'étais fait enlever pour de bon, dit M. Dent se levant de sa chaise. Il s'arrêta, et la regarda attentivement : — Mon Dieu! qu'est-il arrivé?

— Le pasteur... Prudence ne put achever. La force nerveuse qui l'avait soutenue dans cette récente épreuve céda tout à coup. Elle tomba sur le sofa et enfouit son visage parmi les coussins.

— Elle sait à quoi s'en tenir déjà, se dit M. Dent. Il s'approcha, et appuyant la main sur son épaule : — Ma chère fille, sois raisonnable. Il ne pouvait continuer à prêcher éternellement. Il est vieux, il a besoin d'en prendre à son aise, il ne sera que plus heureux, débarrassé du soin de sa paroisse...

— Plus heureux, c'est vrai!

— Et nous l'inviterons souvent; il aura sa chambre ici.

Prudence leva vers lui des yeux supplians. — Taisez-vous de grâce! s'écria-t-elle, vous ne savez pas,... c'est affreux...

M. Dent s'appuya chancelant à la cheminée, tandis que sa pupille

lui racontait ce qui s'était passé. Elle avait terminé ses emplettes à Rivermouth et s'en retournait, quand miss Blydenburgh, qu'elle rencontra, lui dit la visite des doyens au curé, en vue d'obtenir qu'il résignât sa place. Sachant que le pauvre homme n'était nullement préparé à une pareille proposition, elle retourna sur ses pas, courut au presbytère pour le consoler dans son chagrin, et elle l'avait trouvé mort!

M. Dent ne toucha pas à sa tasse de thé, il fit seller un cheval et partit pour la ville. Il regrettait vivement la mort du vieux pasteur et surtout la manière dont elle avait eu lieu. C'était une coïncidence fâcheuse; beaucoup de commérages désagréables s'ensuivraient sans doute. Si cela fût arrivé seulement un mois ou deux plus tôt, un mois ou deux plus tard! Il eût souhaité de n'avoir pas plaidé avec autant de chaleur pour M. Dillingham. Tout en poussant sa jument sur le pont de bois qui aboutit aux entrepôts de la rue du marché, il espérait que quelque chose finirait par transpirer qui prouvât que l'événement avait eu des causes toutes naturelles, et qu'on ne devait en aucune façon l'attribuer à ce qui l'avait provoqué sans doute. Il y avait un mouvement de lumières, un va-et-vient d'ombres agissantes tout à fait insolite derrière les fenêtres du presbytère. Le médecin sortait pour s'éloigner rapidement dans une direction opposée; M. Dent pressa le pas et le rattrapa sur le seuil d'une maison voisine. — Un instant, docteur, dit-il se penchant sur le cou de son cheval; l'enquête a-t-elle eu lieu?

— Nous venons de constater une attaque de paralysie.

— Et attribueriez-vous cette attaque à quelque secousse morale? — M. Dent parlait avec anxiété.

— Il serait difficile de rien affirmer, répliqua le docteur; mais tout au plus la cause dont vous parlez aurait-elle précipité ce qui était inévitable. Le pasteur avait eu deux atteintes légères de paralysie précédemment; sur son instante prière, je gardai le secret. A l'époque de la seconde attaque, je lui avais donné un avertissement sérieux qui ne parut nullement l'alarmer : tout son désir, me répondit-il, était que l'esprit du Seigneur, quand il viendrait le prendre, le trouvât prêchant sa parole dans la chaire de la vieille église. C'était un original que notre excellent ami.

Cette déclaration soulagea un peu M. Dent et les doyens; mais bien des gens dans la ville n'en persistèrent pas moins à soutenir qu'on avait tué le curé en le congédiant. Sa mort fut l'unique sujet de toutes les discussions pendant dix jours.

Certain détail fit plus d'effet que tout le reste : quand Salomé appela les voisins, ceux-ci virent leur pasteur assis devant sa Bible ouverte, le doigt posé au milieu de la page par un mouvement expressif et impérieux. Ceux qui jetèrent un regard sur le verset qu'indiquait,

sans plus en avoir conscience, cet index flétri ne l'oublièrent jamais. — C'était son dernier texte de sermon, racontait le fossoyeur appuyé sur sa bêche, qui s'était polie en creusant tant de fosses : — « tu as bien fait, bon et fidèle serviteur; entre dans la joie de ton maître. »

On trouva un testament au fond de la malle vermoulue où le curé gardait ses papiers, mais le notaire Jarvis déclara qu'il devait en exister un autre postérieur à celui-là, qui datait de quinze ans. — Mon client était bizarre pour ces sortes de choses, dit M. Jarvis; il conservait des paragraphes de journaux dans un coffre-fort et laissait voltiger à tous les vents de sa bibliothèque les papiers les plus précieux. Peut-être tomberons-nous sur celui que nous cherchons au moment où nous nous y attendrons le moins. — Le notaire ne se trompait pas. Sept jours après les funérailles, M. Dent, qui était parti de bonne heure afin de prendre le premier train pour Boston, revint en toute hâte à Willowbrook en criant à une servante de prévenir sa maîtresse qu'il avait à lui parler. Prudence fut surprise du message, car elle avait préparé la valise de son tuteur pour une absence de plusieurs jours, et savait que des circonstances graves pouvaient seules avoir retardé son départ. — Soudain une idée traversa son esprit comme l'éclair, et faillit lui faire lâcher les fleurs qu'elle était en train d'arranger : il a des nouvelles de John !.. — Depuis près de trois ans, l'ombre de John poursuivait Prudence sans qu'aucune réflexion égoïste se mêlât à la pensée de le revoir. Il lui avait écrit qu'il ne remettrait jamais le pied à Rivermouth, qu'il était perdu. Sans doute, s'il l'eût au contraire priée d'attendre ou de partager son malheur, elle lui fût restée obstinément fidèle toute sa vie, l'aimant d'autant plus qu'il était à plaindre; mais Prudence n'était pas femme à se cramponner aux espérances qu'on lui défendait : John avait renoncé à elle, et le but auquel depuis lors elle avait tendu sans relâche avait été de l'oublier. Dans une vie circonscrite comme la sienne, c'était chose impossible peut-être d'oublier qu'on eût été aimée; en tout cas, elle pouvait ne se rappeler la visite de John à Willowbrook que comme un beau rêve dont il vous est donné une fois de savourer les enchantemens fugitifs. Rarement elle prononçait son nom, et M. Dent l'imitait sous ce rapport. En réalité, tous les deux se demandaient sans cesse ce qu'il était devenu. L'image de John se dressa ce matin-là devant Prudence avec une étrange netteté tandis qu'elle descendait rejoindre son tuteur.

Celui-ci était devant une table où s'éparpillaient des papiers d'un aspect solennel sous leurs cachets de cire rouge. — Nous tenons enfin le testament du curé, dit-il en la voyant entrer; il l'avait caché dans un in-folio sur la planche du cabinet où il est mort. Salomé aura une bonne rente viagère.

— J'en suis bien aise, dit Prudence; pauvre Salomé!

— Et le reste de ses biens, sauf quelques legs secondaires, à qui crois-tu qu'il passera?

— Je n'en sais rien; il n'avait pas de parens.

— Il laisse sa fortune à John Dent, dit le tuteur les yeux fixés sur sa pupille.

— C'est singulier, répliqua Prudence avec un calme apparent, qui fit dire à part lui au digne M. Dent : — Elle est bien guérie! — Mais non, reprit-il tout haut, ce n'est pas singulier. Mon frère Benjamin et le curé Hawkins étaient amis intimes, je crois même que Benjamin avait eu l'occasion de rendre quelques services au curé du temps qu'ils étaient tous deux étudians, et la reconnaissance d'une aussi belle âme n'a rien que de naturel; cependant l'injonction faite aux exécuteurs testamentaires, — je suis du nombre, — est vraiment étonnante en revanche. Nous ne devons rendre le testament public et avertir John de son héritage qu'une année après la mort du testateur.

— Quelle précaution inexplicable!

— Oh! il l'explique en disant que chacun de nous doit gagner sa vie, que la richesse imprévue est souvent le plus grand malheur qui puisse arriver à un jeune homme, et qu'il tient à ce que le fils de son ami apprenne à compter sur ses propres efforts afin d'estimer les biens terrestres ce qu'ils valent et de supporter la prospérité sans arrogance; toutes choses assez raisonnables, bien que d'un style aussi vieillot que les sermons mêmes du curé. Bref, John hérite d'une somme ronde de quatre-vingt mille dollars environ.

— Et peut-être le malheureux est-il sans pain, sans abri!

— Probablement. Il n'a pas voulu permettre qu'on l'aidât. C'est mal à lui d'avoir agi comme il l'a fait, de nous avoir laissé ignorer son sort, sans se soucier seulement des lettres... Eh bien! oui, je lui ai écrit, quand je t'ai vue si mal,... je veux dire quand nous avons appris l'histoire de cet horrible vol, je lui ai écrit de revenir, de recommencer, si bon lui semblait, le travail des mines, mais d'une manière sensée, à la tête d'une compagnie que je l'aiderais à organiser. Bah! il ne m'a jamais répondu!..

Prudence ignorait cette démarche. — Vous avez été bon et généreux, dit-elle.

— Vois-tu, je n'aime pas ce silence. J'ai peur plus que je ne lui en veux. Il a dû lui arriver malheur avec ce misérable Nevins, et la même idée est venue sans doute au pasteur, car un codicille est ajouté au testament.

Le regard parlant de Prudence interrogeait M. Dent d'une manière si pressante qu'il n'hésita pas à répondre, après un nouveau coup d'œil jeté sur les papiers qu'il avait devant lui : — En cas de

mort de John Dent, c'est-à-dire en cas qu'il meure avant la fin de l'année, la fortune du curé te revient.

— Non! s'écria Prudence, bondissant hors du grand fauteuil où elle s'était pelotonnée; non, elle ne doit jamais me revenir. Il faut qu'on le retrouve, il le faut.

— C'est mon avis; mais comment faire? Il ne répondra pas aux avertissemens insérés dans les journaux, et je ne vois pas d'autre moyen...

— On peut envoyer quelqu'un à sa recherche, Joseph Twombly par exemple.

— Il irait volontiers, le pauvre diable, si nous lui en suggérions la pensée, quitte à perdre son autre jambe; mais il vient d'obtenir une bonne place à Chicago, ne te l'ai-je pas dit? et je n'oserais pas la lui faire perdre.

En effet Joseph, après être resté longtemps à la charge d'une famille pauvre, qui chaque année devenait plus nombreuse, avait enfin trouvé un emploi à l'improviste. Dans ses longues conversations avec M. Dillingham, conversations où tout Rivermouth avait été passé en revue et où revenait souvent l'histoire des désastres de John, dont il parlait d'autant plus au dehors que le sujet était de ceux qu'il s'interdisait en famille, M. Dent avait mentionné l'extrême gêne de la famille Twombly. — Je voudrais trouver une place au jeune homme, disait M. Dent; mais chacun fait des réformes à cause de la guerre, et je n'entrevois pas de débouché pour lui.

— Ce garçon me paraît intéressant, repartit M. Dillingham, et je serais heureux de pouvoir vous aider dans une bonne œuvre. Ici, je n'ai aucune influence; mais un mot de moi suffirait, je pense, pour lui assurer un emploi chez mes banquiers de Chicago. Voulez-vous que je leur écrive?

Il écrivit, et MM. Rawlings et fils s'empressèrent d'accueillir le protégé de leur estimable correspondant. Peu de jours après, Joseph Twombly partait pour Chicago. Le rappeler, l'envoyer à la chasse de John Dent eût été une démarche tout au moins inconsidérée, vu les circonstances.

— Essayons d'abord d'autre chose, dit M. Dent à Prudence; te rappelles-tu le nom de la maison de banque du Grand-Lac-Salé dont John faisait mention dans sa lettre?

— Tileston et Cie, répondit aussitôt Prudence, qui avait une excellente mémoire.

— J'écrirai là, j'écrirai à la Roche-Rouge, peut-être un mot lui parviendra-t-il à San-Francisco? Qu'en penses-tu? — Et M. Dent se mit à écrire les trois lettres, tandis que Prudence, rentrée dans sa chambre, pensait avec horreur à l'étrange testament. Il y avait quelque chose de sinistre dans cette fortune laissée par un dé-

funt à un autre défunt, et qui lui tomberait en avalanche de pièces d'or de ces deux mains glacées. Elle n'en toucherait pas une... Y penser seulement lui donnait le frisson.

Tandis qu'elle réfléchissait à la fenêtre, M. Dent passa le seuil de la porte au-dessous, sa valise à la main, et, par un mouvement involontaire dont elle eut honte ensuite, elle se retira vivement comme il levait la tête vers elle. C'était un acte de courtoisie assez naturel pourtant que M. Ralph Dent amenât son ami Dillingham de Boston à Rivermouth; mais l'idée qu'un étranger occuperait en chaire la place du cher vieux pasteur fit monter les larmes aux yeux de Prudence. — Ce n'est pas charitable, ce n'est pas chrétien, je le sais, se dit-elle en regardant son tuteur s'éloigner; mais je m'en vais haïr le nouveau ministre.

V.

Rivermouth est une ville où littéralement rien n'arrive. Quelquefois on s'y marie, quelquefois on y meurt, quelquefois un navire se brise sur les rochers à l'entrée du port; mais des drames et des comédies qui composent l'existence des grandes villes, Rivermouth ne sait presque rien.

A défaut de grandes catastrophes, les moindres incidens prennent une importance de premier ordre. Aussi le lecteur aura-t-il peine à se figurer l'émoi qui régnait à Rivermouth le dimanche où le révérend James Dillingham prêcha son sermon d'essai dans la vieille église de brique. Un étranger même, passant par les rues encombrées de foule dès le premier coup de cloche, — je ne crois pas qu'il y ait de ce côté-ci du ciel une musique plus douce que celle des cloches de Rivermouth, — un étranger même eût remarqué sur tous les visages certaine anxiété insolite. — On eût dit que dans l'atmosphère il y avait quelque chose de différent des jours ordinaires : le soleil de juillet brillait à travers les nuages floconneux, qui, par un de ces caprices fréquens au mois de mai, se fondirent en torrens de pluie avant la fin du service, circonstance que Jedd, le sacristain-fossoyeur, s'empressa d'enregistrer comme une désapprobation formelle de la Providence. Si telle était en effet le sens de l'ondée inattendue qui, tombant à la fois sur le juste et l'injuste, noya plus d'un chapeau de printemps, la congrégation ne sut pas le comprendre, car jamais triomphe n'égala celui de M. Dillingham. Les obstacles que le nouveau-venu avait à surmonter étaient pourtant sérieux. La minorité, qui, dès le début, s'était armée d'hostilité contre lui, avait réussi, la mort du pasteur Hawkins lui prêtant de nouvelles forces, à produire une réaction dans le camp opposé, de sorte que M. Dillingham se présentait en réalité devant l'auditoire le moins

sympathique. Seuls les fidèles appartenant à d'autres paroisses, — les diverses églises de la ville restèrent toutes vides ce dimanche-là, — étaient venus sans préventions. Si le nouveau ministre avait pu se rendre compte de cette malveillance presque générale, il eût perdu peut-être le calme suprême qui frappait tout d'abord en lui. C'était un jeune homme de très haute taille, avec des yeux bleus singulièrement doux et de longs cheveux d'un ton d'or bruni qu'il portait relevés derrière les oreilles. La fermeté de la bouche et du menton empêchait d'ailleurs ce visage rasé de près, au teint blanc, de paraître efféminé. Il était difficile de croire qu'il eût trente ans, comme on l'avait annoncé. — Un gamin! dit le père Jedd, qui, tout en sonnant, le contemplait d'un œil critique, cela n'ira jamais! — Et le vieux sacristain donna un coup de cloche final, puis, tandis que l'écho argentin flottait sur les toits de la ville pour s'éteindre dans les collines environnantes, ferma doucement les portes matelassées qui donnaient sur les trois nefs.

Le frémissement contagieux qui avait parcouru l'assemblée lorsque parut M. Dillingham se renouvela au moment où il se levait pour prononcer l'oraison dominicale d'une voix claire, mélodieuse, qui fit croire à bien des gens habitués au bourdonnement monotone du pasteur Hawkins qu'ils entendaient cette prière pour la première fois. Des regards rapides exprimant l'approbation et la surprise furent échangés. Il semblait aussi que la vieille hymne familière prît en passant par ses lèvres des beautés nouvelles. Tandis que M. Dillingham lisait un chapitre des Écritures comme prélude à son sermon, chacun remarqua que le pâle visage, qui n'avait exprimé jusque-là que la sérénité, s'éclairait d'une lumière étrange. Pendant la première partie du service, il avait ramené à lui bon nombre de ses auditeurs, le sermon compléta sa victoire. Par une exception unique, le vieux Jedd resta rebelle, ayant battu en retraite dans le beffroi, où il bouda perché sur une poutre, en compagnie des ramiers, jusqu'à ce que le moment fût venu d'ouvrir les portes, et à mesure que la foule défilait, après la bénédiction, il ne put se tromper, hélas! sur l'effet qu'avait produit le nouveau ministre. Des nuées d'adjectifs enthousiastes s'envolaient à travers la pluie comme autant d'hirondelles.

— Où s'en va le monde! marmotta Jedd en tournant la clé de l'église dans sa lourde serrure.

— Eh bien! Prudence, que penses-tu de M. Dillingham? demanda l'oncle Dent tandis que la voiture roulait sur le pont vers Willowbrook.

M. Dent n'avait pas eu la moindre velléité de s'assoupir ce jour-là.

— Je pense qu'il lit bien et qu'il parle de même, qu'il est beau et qu'il fait semblant de ne pas s'en douter.

— Il ne fait pas semblant, s'écria M. Dent indigné, il est sincèrement dépourvu de vanité. C'est un homme qui prend sa mission au sérieux et qui fera beaucoup de bien ici,... pourvu qu'il ne nous échappe pas...

— Pourquoi nous échapperait-il?

— Parce que, brillant comme il l'est, il ne peut manquer d'être connu très vite, et qu'alors on lui fera de Boston ou de New-York des offres tentantes.

— Mais s'il prend sa mission au sérieux, il ne se laissera pas tenter.

— Je l'espère. Cependant les meilleurs d'entre ces messieurs aiment assez les gros traitemens, fit M. Dent sans réfléchir à ce qu'il disait.

Le dimanche suivant, M. Dillingham fut installé solennellement comme curé de la vieille église. Tandis que le manteau du défunt pasteur Hawkins tombait sur les épaules de ce jeune homme, le canon tonnait du côté du sud; il ne dépendait plus de M. Dillingham de retourner dans sa Caroline natale, et sans doute il se félicitait d'avoir trouvé un lieu de refuge aussi agréable que Rivermouth pour s'y reposer jusqu'à la fin de l'orage. De son côté, Rivermouth se réjouissait d'abriter un homme de talent et de vertu semblables. J'eus à cette époque l'occasion d'y séjourner et d'assister à un spectacle assez curieux : celui qu'offrent deux cents vierges brûlant de l'encens et semant des fleurs sous les pas d'un jeune homme tout de noir vêtu. Ce fut une assez délicate épreuve qu'eut à traverser M. Dillingham. Les plus chaleureux admirateurs de ses sermons admiraient davantage encore le bon sens modeste avec lequel il naviguait dans des eaux aussi périlleuses qu'attrayantes, où un homme moins prudent eût fait naufrage en huit jours. Toutes les grandes maisons de Rivermouth donnaient des soirées en son honneur, sans parler des pique-niques sur la rivière, des loteries de charité où les pantoufles brodées, les essuie-plumes, les bonnets grecs, lui arrivaient par avalanches.

Il écoutait le chant des sirènes et passait, en mettant sur le compte d'une bienveillance dont il était reconnaissant tous ces délicats hommages. Évidemment il n'avait aucune hâte d'être enchaîné. Miss Véronique Blydenburgh, qui, passant les hivers à New-York et à la Nouvelle-Orléans, était experte en *flirtation*, devint tout à coup pensive. Miss Hesba Godfrey avouait naïvement qu'elle avait pris de l'amour pour M. Dillingham à première vue comme il montait en chaire; la jeune veuve Newbury, qui brillait dans ses vêtemens de deuil comme un diamant dans du jais, devenait plus jolie

de jour en jour, et cependant M. Dillingham lui souriait exactement de même qu'à la veuve Mugridge. Son attitude, nous ne pouvons trop le répéter, était admirable. Il agit avec la même discrétion lorsque s'éleva la question épineuse de choisir une résidence. Il n'y avait pas de presbytère dépendant de l'église, l'ancienne demeure du curé Hawkins n'appartenait point à la paroisse; d'ailleurs M. Dillingham n'avait pas de famille pour tenir sa maison. Deux ou trois pensions lui furent vainement proposées; il repoussa même l'offre cordiale de M. Dent, et trancha le nœud gordien en se décidant à rester à la taverne de *la Vieille Cloche*, où il était descendu. Ceci souleva quelques murmures, il ne paraissait pas décent qu'un pasteur vécût à l'hôtel; mais M. Dillingham déclara qu'il ne voyait pas pourquoi ce qui était convenable pendant huit jours ne le serait pas pendant huit mois ou huit années, la décence n'étant pas une question de temps. Tout contribuait du reste à le rendre populaire. La fièvre de la guerre était à son apogée à cette époque, et ses sentimens, quoiqu'il fût du sud, contrastaient avec la tiédeur de certains patriotismes; il s'empressa de verser à la caisse de l'hôpital militaire le premier trimestre de son traitement. Jedd lui-même, l'un des derniers récalcitrans, fut forcé d'admirer ce trait. M. Dent constatait avec orgueil le succès de son jeune ami, et bien que ce dernier fût trop fin diplomate pour témoigner de prédilection à un membre de son troupeau en particulier, il passait la plupart de ses loisirs sous le toit hospitalier de Willowbrook. D'abord Prudence l'y avait assez mal accueilli, mais le dépit de voir qu'il ne paraissait pas y faire attention autant que le sentiment de l'injustice qu'elle lui faisait la décidèrent enfin à lui offrir une tasse de thé de son air le plus aimable. Quand M. Dillingham ne partageait pas le passe-temps favori de M. Dent en allant pêcher avec lui dans un étang voisin de Willowbrook, il proposait des promenades à cheval auxquelles Prudence se joignait quelquefois. M. Dillingham montait admirablement; on avait failli s'en scandaliser d'abord, et puis on s'y était fait, — c'était l'usage au sud. — En revanche, l'habitude qu'il prit peu à peu d'occuper souvent la chambre d'amis chez M. Dent ne laissait pas d'étonner un peu. On disait à demi-voix que le ministre faisait la cour à Prudence Palfrey; c'était une erreur. Prudence s'expliquait parfaitement qu'après plusieurs mois M. Dillingham n'était pas avec elle sur un pied de plus grande intimité que le premier jour. Au commencement, la réserve du jeune homme avait pu venir de sa propre froideur, mais depuis il avait fait des progrès auprès d'elle, et elle n'en avait fait aucun auprès de lui. Persuadée qu'elle lui déplaisait, Prudence, piquée, imagina de le faire revenir de ses préventions, de le rendre amoureux non pas sérieusement, mais assez pour qu'elle pût lui donner une leçon. Ce

n'est pas impunément que l'on traite une jolie femme avec cette légèreté. Bientôt la rumeur qui avait couru que M. Dillingham faisait la cour à miss Palfrey se modifia : on prétendit que c'était miss Palfrey qui portait un tendre intérêt à M. Dillingham; la médisance ajouta qu'elle se trouvait fort malheureuse de n'être point payée de retour. Dire qu'elle n'eut pas connaissance de cette histoire exaspérante aussitôt qu'elle fut mise en circulation serait supposer que Prudence n'eût point d'amie intime, et elle avait miss Véronique Blydenburgh. — Il n'y a pas l'ombre de vérité là dedans, n'est-ce pas, ma chère? dit Véronique.

— Quelle absurdité! Je ne me soucie pas de lui plus qu'il ne se soucie de moi; il parle guerre, pêche et théologie avec oncle Ralph; je ne crois pas qu'il se soit jamais demandé si j'avais seize ans ou bien soixante.

— Vraiment? — Et après avoir commencé la conversation sur le ton grave, Véronique partit d'un éclat de rire joyeux assez incompréhensible.

Lorsqu'elles se furent séparées, Prudence réfléchit à ce brusque changement d'humeur, et un incident qui tout d'abord l'avait médiocrement émue lui revint à l'esprit. Quelques jours auparavant, dans une fête chez les Blydenburgh, Véronique avait perdu son bracelet, un bijou de prix fermé par une grosse opale entourée de diamans. Tandis qu'on le cherchait dans les salons, Véronique, accompagnée de plusieurs invités, parmi lesquels Prudence et M. Dillingham, alla explorer un coin du jardin où l'on avait servi des glaces. En se penchant vers le gazon, M. Dillingham avait, sans le vouloir, effleuré la blanche et ronde épaule de Véronique, et Véronique s'était rejetée en arrière avec un joli petit cri, en devenant ridiculement rouge. M. Dillingham parut déconcerté, puis salua cérémonieusement Véronique. — Cette petite scène se dessinait dans la mémoire de Prudence rêveuse. — Eh bien! quoi? dit-elle tout haut, ce serait un bon parti pour l'un et pour l'autre.

Cependant, si les commérages qui prêtaient à M. Dillingham l'attitude d'un soupirant auprès d'elle l'avaient irritée, ce n'était rien en comparaison de l'autre version qui la montrait elle-même poursuivant M. Dillingham; celle-là, pour une jeune fille fière, était intolérable. Elle faillit par dépit revenir à sa précédente froideur envers le jeune ecclésiastique, mais elle réfléchit que les mauvaises langues de Rivermouth ne manqueraient pas d'attribuer cette indifférence à la vanité blessée. Mieux valait rester simple et naturelle, laisser le mensonge mourir de sa propre stupidité. Il n'en aurait jamais connaissance; personne n'oserait aborder avec lui une question aussi délicate. En y songeant, Prudence se calma; mais la blessure qu'avait reçue son amour-propre fut longtemps

à se fermer. Tout le monde l'avait aimée, recherchée, gâtée jusque-là; il était dur de rencontrer un homme, et un homme de ce mérite, dont toutes les manières semblaient dire poliment : — Mademoiselle, que vous vous moquiez de moi, que vous vous en repentiez, que vous me fassiez des avances, je ne varie pas dans ma conduite avec vous. Soyez aimable, ne le soyez pas, que m'importe?.. Cela vous regarde!

Si M. Dillingham eût étudié Prudence depuis l'enfance avec le désir de la captiver, il n'aurait pu agir plus judicieusement. Il est vrai que John Dent avait réussi par une autre méthode; c'est que, toute jeune alors, elle n'était pas sur ses gardes. Les moyens de séduction qui suffisent à dix-sept ans peuvent à vingt ans être moins efficaces. Prudence ne pensait pas souvent au pauvre John à cette époque. Depuis quelques mois, elle se sentait libre, affranchie du passé. Les lettres de M. Dent, lancées dans le Montana et la Californie, n'avaient pas reçu de réponse; rien ne pressait pour le testament. Que faire, sinon attendre en évitant de s'arrêter à un sujet aussi pénible?

M. Dent remarqua bien vite l'estime croissante de Prudence pour M. Dillingham. Revenu de ses préoccupations égoïstes, il n'avait pas désormais de plus cher désir que de la voir bien mariée; cependant depuis que son intervention avait failli la rendre malheureuse, il se méfiait de lui-même pour tout ce qui ressemblait à une affaire de cœur, et résolut de laisser celle-ci suivre son propre cours. Elle marchait assez paresseusement, mais en somme selon ses vœux. Jamais Prudence n'avait été aussi jolie; son tuteur s'étonnait que M. Dillingham ne parût pas s'en apercevoir davantage. Il lui tenait l'étrier pour monter à cheval, portait son châle, lui rendait tous les menus devoirs qu'un homme bien élevé rend à une femme jeune ou vieille, mais toujours avec la même cérémonie que s'il eût été présenté la veille à miss Palfrey, comme il persistait à la nommer, quoique tout le monde l'appelât Prudence.

L'automne de cette année-là fut d'une beauté exceptionnelle, et les promenades matinales à cheval devinrent la distraction quotidienne des habitans de Willowbrook, où M. Dillingham restait souvent le soir pour accompagner le lendemain dès l'aube M. Dent et sa pupille. Le feuillage des érables qui bordent les sentiers et que l'arrière-saison teint des plus riches couleurs pâlissait auprès des joues de Prudence, animées par l'exercice. Il arriva qu'en descendant de cheval M. Dent eut le malheur de se fouler le pied, ce qui l'empêcha pendant quelque temps de prendre sa part des excursions qu'à la prière de leur hôte Prudence n'interrompit pas pour cela. Obligé de faire quelques frais d'amabilité, M. Dillingham se relâchait chaque jour davantage de sa contrainte habituelle, et Pru-

dence revenait de ces promenades en tête-à-tête le visage épanoui. Elle aimait passionnément monter à cheval, et monter avec M. Dillingham était aussi agréable que la valse avec un excellent danseur. M. Dent ne guérissait pas vite de son entorse, bien que le médecin en parlât légèrement et prétendît ne pouvoir s'expliquer pourquoi son malade, qui allait et venait le reste du jour sans gêne apparente, était régulièrement forcé de s'étendre aussitôt qu'apparaissait le ministre vers quatre heures de l'après-midi. — Nos promenades me manquent beaucoup, disait-il gaîment; puisque vous détestez la solitude, emmenez toujours Prudence, cela vaudra mieux que rien.

On continuait de jaser; Prudence ne s'en tourmentait guère. Elle avait amené M. Dillingham au point où elle voulait le voir, ses fugitives velléités de coquetterie s'étaient évanouies en même temps; l'amitié de cet homme charmant lui suffisait, et elle n'essaya pas d'obtenir davantage. M. Dent constatait même avec regret qu'elle ne lui faisait pas les yeux doux, pas plus qu'elle ne les avait faits autrefois à John. Du reste, la conversation tenait peu de place dans ces courses rapides, qui avaient pour but ordinaire le fort, la vieille redoute isolée, où les chevaux s'arrêtaient le temps de souffler avant de reprendre le galop. On profitait de l'occasion pour admirer le coucher du soleil. C'était un charmant paysage que celui qui se déroulait comme une carte de couleurs variées au pied des collines abruptes que couronnent les ouvrages abandonnés : d'abord une série de champs cultivés, de vergers, de jardins, où se blottissent de blanches fermes et des granges à toitures rouges, puis, jeté sur la rivière, le pont aux arches nombreuses, qui relie la ville pittoresque à la campagne; çà et là, le long des quais, s'élançait la fine mâture des caboteurs de pêche. Les groupes d'îles arrondies du port ressemblaient à des émeraudes enchâssées dans une mosaïque de turquoises, car en certaines saisons l'eau est d'un bleu singulièrement opaque. Au-delà de la ville étincelaient les marais salans enveloppés par le bras d'azur de la mer; tout cela sous les rayons mourans du soleil formait un spectacle auquel revenaient toujours Prudence et M. Dillingham. Par une journée de novembre, ils arrêtèrent leurs chevaux sur l'ancienne esplanade au moment où le soleil s'enfonçait dans la mer. L'embrasure devant laquelle ils avaient fait halte formait le cadre d'un tableau qu'ils contemplèrent en silence. Les chevaux haletans mâchaient leur mors, les rênes avaient glissé de la main des cavaliers, la mer, le ciel, la prairie, prenaient des teintes d'opale qui peu à peu s'éteignirent, ne laissant plus à l'horizon qu'une bande étroite d'écarlate qui tranchait sur le gris de perle du paysage; puis l'écarlate se fondit en cinabre, en or pâle ensuite, pour passer enfin de l'argent à une teinte cendrée comme tout le reste. Le crépuscule glissa sur la terre et sur les flots.

— Ne dirait-on pas un rêve? murmura Prudence, qui avait oublié la présence de son compagnon.

Sans parler, celui-ci se pencha et posa doucement sa main sur la main dégantée qui s'appuyait à la crinière de la jument. Elle leva les yeux, par un mouvement rapide, vers le visage incliné sur elle et retira lentement sa main.

— Prudence! fit M. Dillingham d'une voix basse et tendre qu'elle ne lui connaissait pas.

VI.

M. Joseph Twombly était assis sur un haut tabouret dans le comptoir de MM. Rawlings et fils, les banquiers de Chicago. L'heure des affaires était passée, le bureau désert. Le bruit monotone du chronomètre accroché au mur troublait seul le silence de la chambre, excepté quand Twombly faisait un mouvement d'impatience en frottant l'un de ses pieds aux bâtons usés de sa chaise ou en tambourinant des doigts sur la table. Une lettre ouverte était devant lui, et à côté une enveloppe timbrée de Shasta avec l'adresse de M. Joseph Twombly, à Rivermouth. Cette lettre venait d'arriver dans une autre du doyen et était ainsi conçue :

« Shasta, 31 octobre.

« Mon cher Joe, tu seras probablement surpris de recevoir une lettre de ma main après tous ces mois de silence, ces années, devrais-je dire, car il y a près de trois ans, n'est-ce pas? que nous nous sommes séparés. Je n'étais ni d'humeur ni en état d'écrire plus tôt, et si j'écris aujourd'hui, c'est que je considère comme un devoir de t'avertir que je renonce, pour entrer dans l'armée, à mes efforts inutiles. Si tu n'entends pas parler de moi avant six mois, tu sauras que mon guignon, qui commença dans le Montana, s'est terminé quelque part au sud. Alors tu pourras montrer cet adieu à mon oncle; tu lui communiqueras ma lettre auparavant, si bon te semble, je laisse ceci à ta discrétion. Peut-être ferai-je quelque chose les armes à la main. Qui sait? Je ne suis pas sûr d'être brave; mais j'ai ce mépris de la vie qui vous rend apte à conduire les enfans perdus d'une armée... J'ai essayé de tant d'entreprises désespérées depuis trois ans, mon pauvre Joe!

« A partir du jour où nous nous sommes quittés, j'ai marché en avant. Je ne me suis arrêté nulle part plus d'un mois, excepté dernièrement dans une ferme des environs de Shasta, où je m'étais associé à une entreprise d'élevage qui eût fait ma fortune, si la maladie ne se fût mise parmi nos bestiaux, — c'est moi probablement qui la leur ai donnée, — au moment même où nous allions les vendre avec de gros bénéfices.

« Qu'avais-je fait le reste du temps? — car il ne m'a fallu que six mois pour ruiner mon ami l'éleveur. — J'avais cherché George Nevins!

« Quel récit je pourrais te faire, si j'avais le courage et la patience de revenir sur tout cela! En Californie, je le traquais de ville en ville, d'un camp à un autre, en retard d'une heure seulement quelquefois; il m'arriva d'entrer dans un camp de mineurs au moment où il sortait par l'autre bout, le diable l'emporte! Je le suivis au Texas, puis de nouveau dans le Montana et enfin au Mexique, où je perdis sa trace. Ce que j'ai souffert mentalement et physiquement en ces chasses folles te paraîtrait incroyable, si je l'écrivais. A peine faisais-je halte, çà et là, le temps de gagner de quoi avancer davantage. La faim, la soif, le froid, la chaleur, j'ai connu tout cela, Joe, comme peu d'hommes l'ont connu. Te dirai-je, — c'est le plus étrange, — ce qui m'a tué avant la misère, la trahison et le reste? C'est la conviction que cet homme, quoique je n'aie jamais pu mettre la main sur lui, avait l'œil sur moi tout le temps, c'est la certitude que je ne m'endormais jamais sans qu'il sût où je couchais, que je ne me levais pas sans qu'il fût averti de mon prochain mouvement; oui, j'étais espionné jour et nuit! Je crois que cette surveillance s'attacha obstinément à mes pas dès le premier jour où je quittai le Montana, quoique je n'en aie eu soupçon que longtemps après. Ce soupçon, qui m'excitait, qui me donnait de la force au commencement, m'a paralysé lorsque j'ai vu comme il éludait ma poursuite, combien j'étais sans défense devant lui; je ne pouvais me fier à personne. L'individu qui dormait à mes côtés près d'un feu de bivouac n'était-il pas l'espion de Nevins? Chaque étranger qui me jetait un regard curieux m'envoyait un frisson au cœur. Qu'il y eût trois hommes ou cent employés à me traquer, je ne puis le dire; mais à chaque pas quelqu'un surgissait pour m'égarer, pour dérouter mes projets. La police de ce terrible homme semblait s'étendre jusqu'aux déserts du Montana. Pourquoi ne me tua-t-il pas pour en finir? Je l'ignore. Ma vie était dans ses mains, elle y est aujourd'hui encore. Le sentiment d'être entouré de piéges finit par m'être insupportable. Comprends-tu qu'il m'ait rendu fou? Je renonçai à l'espoir de rencontrer Nevins face à face, et n'aspirai plus qu'à me cacher loin de ses yeux.

« Il y a six mois environ, je rencontrai un fermier de Shasta qui avait besoin de quelqu'un pour l'aider dans l'élevage de ses troupeaux. Je t'ai dit comment tourna cette association. Tout ce que je touche avorte. Ce fut un triste jour pour toi, mon pauvre Joe, que celui où tu joignis ta fortune à la mienne. Je ferais enfoncer un vaisseau de liége, je suis Jonas sans sa baleine; si jamais je tombe à la mer, je me noierai, rappelle-toi cela. Je quittai le *ranch* l'autre jour,

et aussitôt que j'eus mis le pied à Shasta, je sentis que j'étais de nouveau sous l'œil de la police invisible de Nevins. Je ne suis pas même sûr de lui échapper en m'enrôlant dans l'armée. Je me demande si, avec les intentions les plus patriotiques, je fais bien d'y entrer. Mon guignon est suffisant pour amener une défaite nationale. Dans ces trente-six mois, Joe, je n'ai eu aucunes nouvelles de Rivermouth; les premières me sont parvenues hier soir. Cependant tu dois m'avoir écrit? Personne du reste n'a dû prendre grand intérêt à mon sort. Mon vieil ami le curé n'existe plus, et miss Palfrey épouse son successeur. Ces deux nouvelles m'ont donné un coup violent; elles me sont parvenues de la manière la plus curieuse. Hier, étant assis sous le porche de l'hôtel, j'entendis un étranger parler de Rivermouth; tu comprends que je dressai l'oreille à ce nom, et que je trouvai vite moyen de lier conversation. Il n'était pas de la ville, mais il semblait arrivé depuis peu;... j'appris de lui tout ce que je voulais savoir, et plus encore! Ah! Joe, il y a des choses en ce monde qui font autrement souffrir que le froid et la faim!.. Je ne puis écrire là-dessus. Mon intention n'était pas de t'envoyer une si longue lettre, je voulais seulement te dire que je vivais. Je suis même, hélas! en bonne santé. Si j'avais été riche et heureux, peut-être serais-je mort dans cet espace de deux ans. La chance me fuit. Adieu! j'espère que tu prospères, toi et ta tribu; elle doit être considérable à l'heure qu'il est, car tu n'as pas perdu, je suppose, la bonne habitude d'avoir une petite sœur de plus tous les ans. J'espère que mon oncle va bien aussi; mille fois j'ai regretté notre discussion, bien qu'il s'y soit mal pris avec moi. Je pars demain. Je ne suis pas encore décidé à rejoindre l'armée au nord ou à l'ouest; en quelque lieu que j'aille, je reste, mon cher Joe, ton fidèle et misérable ami, « JOHN DENT. »

Joseph Twombly relut ces pages deux fois avec beaucoup de soin, s'interrompant de temps à autre pour pousser une exclamation de surprise, de pitié ou d'indignation : — Pauvre John! il se perd! Pourquoi diable ne pas m'indiquer où je dois lui écrire? 31 octobre!.. il y a plus d'un mois. Dieu sait ce qui a pu arriver depuis!

Joseph Twombly réfléchit quelque temps, ses deux coudes sur son bureau, puis il replia la lettre, la mit dans une enveloppe blanche et traça dessus de sa grosse écriture naïve : « M. Ralph Dent, à Rivermouth. »

M. Dent était en train de bâtir pour Prudence les plus beaux châteaux en Espagne lorsque cet envoi lui parvint. En reconnaissant l'écriture de Joseph Twombly, il déchira négligemment l'enveloppe, mais l'épître de John le bouleversa. Il la parcourut en proie à des sentimens contraires, parmi lesquels la sympathie ne dominait pas

peut-être, bien qu'il fût fortement ému. Certes sa joie était grande de savoir son neveu vivant et en bonne santé; mais il était fâcheux que la nouvelle en arrivât quand tout marchait si bien d'un autre côté. La pensée que John pourrait se mettre en tête de revenir épouser sa pupille n'était rien moins qu'agréable à M. Dent; jamais il ne s'était demandé pourquoi il désirait si vivement désormais le mariage de Prudence, quand la seule pensée de fiançailles avec son neveu l'avait mis naguère au désespoir. Le malheur de John avait été d'irriter le premier la jalousie de M. Dent, peut-être M. Dillingham n'avait-il mieux réussi que parce qu'il arrivait en second. Quoi qu'il en fût, M. Dent réfléchit que cette lettre ne pourrait qu'agiter Prudence en la livrant de nouveau aux souvenirs du passé. Mieux valait ne pas la lui montrer, car il y était question de son mariage comme d'une chose décidée, et c'était le meilleur moyen de tout remettre en question; puis quelle exagération de la part de John quand il parlait de souffrances de cœur plus cruelles que le froid et la faim! Tandis que ces réflexions luttaient les unes contre les autres dans l'esprit de M. Dent, le bruit des sabots de deux chevaux retentit à la porte. Il froissa la lettre entre ses doigts, la glissa dans sa poche, et courut à la rencontre des promeneurs. Ce ne fut qu'au milieu du vestibule qu'il se rappela que sa cheville encore endolorie le condamnait à la claudication.

— Ne restez-vous pas pour le thé? cria-t-il au jeune ministre, qui, après avoir aidé Prudence à descendre, se remettait lui-même en selle.

— Merci, mais j'ai ce soir à préparer mon sermon.

Là-dessus M. Dillingham salua miss Palfrey, fit un signe amical à M. Dent et s'éloigna. Prudence, en remontant l'allée, la queue de son habit de cheval sous le bras, était trop absorbée dans ses propres pensées pour observer M. Dent. En tout autre temps, elle se fût aperçue de son agitation; M. Dent, plus clairvoyant, remarqua en revanche celle de Prudence.

Dillingham s'était-il déclaré enfin, et comment Prudence avait-elle pris son aveu? — En tout cas, pensa-t-il, la lettre de John ne serait pas opportune.

Après le thé, Prudence raconta sans détours à son tuteur tout ce qui s'était passé entre elle et M. Dillingham. Il lui avait demandé d'être sa femme, mais d'une façon brusque et inattendue qui la laissait toute déconcertée; il avait, sans que rien l'y eût préparée, pris sa main tandis qu'ils regardaient tous deux le soleil se coucher du haut d'un bastion ruiné, puis était descendu de cheval, comme un roi descendrait de son trône pour lui dire... Prudence craignait de paraître sentimentale en répétant les propres mots de M. Dillingham, elle n'en donna que la substance; il avait imploré son par-

don pour la brusquerie du mouvement et des paroles, mais ce n'était pas aussi brusque en somme qu'elle pouvait le croire, car elle avait été sa plus chère pensée depuis le premier instant où il l'avait vue. Si pendant des mois il avait caché ce qu'il éprouvait, c'est qu'il se sentait indigne du trop grand bonheur auquel il aspirait malgré lui. Son secret lui était échappé involontairement. L'heure, le lieu, cette solitude à deux, devaient lui servir d'excuse. — Il a très bien tourné tout cela en vérité, ajouta Prudence, s'efforçant de rendre ce petit roman aussi prosaïque que possible.

— C'est un noble caractère! s'écria chaleureusement M. Dent, et digne de la meilleure des femmes, c'est-à-dire de toi!

— Très noble, très grand, répéta Prudence pensive, et, tandis qu'il se tenait là, les yeux levés vers moi, je crois que je l'aimais à moitié.

— Tu le lui as dit?

— Non, répondit Prudence, dont la physionomie prit une expression de perplexité singulière. Je n'ai pu rien dire d'abord, j'étais hors d'haleine, et puis, quand la parole me revint, toute sorte de doutes revinrent avec elle. Je comprends qu'on puisse être fière d'être choisie par lui, et pourtant, quand il m'a demandé de l'épouser, je me suis sentie troublée plutôt qu'heureuse.

L'hésitation de sa pupille resta tout à fait incompréhensible pour M. Dent, mais il n'en témoigna rien. — Que lui as-tu répondu en somme?

— A peu près ce que je vous dis. Je l'ai prié de ne pas revenir sur ce sujet pour le moment.

— C'était un faux-fuyant, ma chère.

— J'ai besoin de temps pour savoir ce que je veux. Une résolution aussi grave ne peut être prise à la légère.

— Et combien de temps te faudra-t-il?

— Je n'en sais rien... une semaine... un mois peut-être...

— Dans l'intervalle, Dillingham continuera ses visites comme par le passé?

— Je l'en ai prié.

— Ne sera-ce pas un peu gênant pour tout le monde?

— Sans doute, dit Prudence de plus en plus abattue.

M. Dent n'osa insister, car il craignait de provoquer un refus par trop d'impatience. La glace était rompue d'ailleurs; sachant qu'il l'aimait, Prudence ne pouvait rester insensible au mérite d'un tel homme. Le tuteur se mit à rire en songeant combien son jeune ami avait mené habilement cette tentative d'assaut dans la redoute; une vague satisfaction de la belle défense qui lui avait été opposée contribuait peut-être aussi à cet accès de gaîté.

M. Dillingham passa la soirée du lendemain à Willowbrook,

comme si rien d'extraordinaire ne fût survenu. Prudence évita sans affectation de rester seule avec lui désormais, et de cette contrainte qu'avait redoutée son tuteur, il n'y eut pas la moindre trace.

S'apercevant qu'il n'était plus question de promenades à cheval, M. Dent guérit comme par miracle, afin qu'elles pussent être reprises sous sa surveillance; mais le sentier conduisant au vieux fort fut évité d'un commun accord. M. Dillingham était revenu si bien sur ses pas jusqu'au point où il avait tout à coup divergé, que Prudence s'imaginait presque avoir rêvé cet épisode du fort. Un jour qu'elle se promenait seule, elle alla revoir l'embrasure croulante où la main du jeune ministre s'était appuyée sur la sienne et il lui sembla sentir encore le contact de cette main émue. Une heure après, M. Dillingham ramena l'aventure au domaine des chimères en causant avec la même liberté d'esprit que le mois précédent; néanmoins la pensée qu'il lui avait demandé d'être sa femme et qu'elle avait à répondre passait parfois sur Prudence comme un frisson. Malheureusement pour M. Dillingham, deux semaines s'écoulèrent ainsi.

VII.

Vers la fin de ces deux semaines, le ministre, qui n'avait pas dit jusque-là un mot de ses espérances à M. Dent, se décida enfin à lui parler devant le bon feu de bois sec de la bibliothèque à Willowbrook. Il n'y a pas de lieu plus propice que le coin du feu pour livrer le secret de son cœur. Avec un élan qui parut toucher M. Dillingham sans le surprendre : — Rien au monde, s'écria M. Dent, ne saurait me rendre plus heureux... — A ce point de sa phrase, il fut interrompu par Fanny, l'une des femmes de la maison, qui lui remit une carte : — *Le colonel Peyton Todhunter* (1). Quel nom singulier ! Et il veut me voir ? Une nouvelle souscription militaire apparemment. Faites-le entrer.

— Peut-être convient-il que je me retire? insinua M. Dillingham.

— Pas du tout. Cette visite ne sera pas longue, j'espère ; j'ai beaucoup de choses à vous dire.

M. Dillingham se leva et alla regarder des gravures à l'autre bout de la bibliothèque ; en même temps Fanny, d'un air assez confus, introduisait le visiteur, personnage épais, les cheveux coupés ras, les favoris blonds, le teint rouge, et portant la petite tenue d'officier d'artillerie : — M. Dent... M. Ralph Dent ?

(1) *Tod* est une abréviation de *toddy*, boisson américaine, *brandy-toddy*, *whiskey-toddy*, punch à l'eau-de-vie, etc.

— C'est moi, monsieur.

— Mon nom est Todhunter, le colonel Todhunter de la Caroline du sud.

M. Dent salua froidement, car il professait pour l'Union un dévoûment inflexible, et ce colonel de la Caroline du sud, prisonnier sur parole sans doute, ne lui était qu'à demi sympathique.

— Je dois ajouter, monsieur, dit le colonel, s'asseyant avec raideur, que je fais partie de l'armée des États-Unis. Je suis un des rares officiers originaires du sud qui soient restés fidèles au vieux drapeau.

M. Dent lui en fit compliment, et avec moins de réserve lui demanda comment il pourrait le servir.

— Je viens m'acquitter d'une mission douloureuse, reprit le colonel, qui regardait fixement M. Dillingham, comme pour dire : — Qui diable peut être cette femmelette en cravate blanche ?

— Quelle que soit votre mission, dit M. Dent, troublé par ce lugubre préambule, n'hésitez pas à parler devant mon ami le révérend M. Dillingham.

Les deux hommes présentés l'un à l'autre se saluèrent de loin.

— Je suis porteur de mauvaises nouvelles pour vous, monsieur, continua le colonel se tournant vers M. Dent. Votre neveu...

— John ! s'écria M. Dent. J'espère qu'il ne lui est rien arrivé de fâcheux ?

— Monsieur, il faut vous préparer au pire. Dans une escarmouche le mois dernier, près de Rich-Mountain, il fut blessé, fait prisonnier,... et depuis il est mort. Votre neveu appartenait à mon régiment, le 10e Illinois.

M. Dent, qui s'était soulevé à demi, retomba lourdement sur sa chaise. Bien que quinze jours auparavant la lettre de son neveu ne lui eût été rien moins qu'agréable, cette nouvelle foudroyante de sa mort le laissait tout étourdi. — Grand Dieu ! — murmura-t-il d'une voix altérée... Après quelques minutes de silence, il se rappela suffisamment les devoirs de l'hospitalité pour prier M. Dillingham de sonner Fanny, qui aussitôt apporta du sherry et des biscuits. Le ministre se chargea d'en faire les honneurs.

— Vous avez dit que vous étiez de la Caroline? demanda-t-il pour nouer l'entretien.

— De la Caroline du sud, monsieur.

— C'est aussi mon pays, et je suis allié de loin à une branche de la famille Todhunter, les Randalls.

— Je suis un Peyton, monsieur. Je vous demande mille pardons, mais je n'ai pas entendu votre nom quand votre ami m'a fait l'honneur de me le dire.

— Dillingham.

— Ah! en effet, fit le colonel les yeux fixés au plafond, un Todhunter a épousé une Dillingham, mais nous n'étions pas de la même branche. Cependant, monsieur, enchanté de faire connaissance avec vous...

Et M. Todhunter donna une poignée de main pleine d'effusion à M. Dillingham, qui reprit son attitude glaciale. Il expliqua ensuite comment John Dent s'était joint depuis peu à son régiment, comment il l'avait pris en affection à première vue, comment en apprenant que ce malheureux était blessé, il résolut, puisque des affaires personnelles l'appelaient lui-même à Boston, de voir l'oncle de Rivermouth dont son protégé l'avait souvent entretenu; au moment même où il partait pour le nord, on l'avait averti du décès de John à l'hôpital ou plutôt dans une ambulance.

Là-dessus la conversation languit de telle sorte que le colonel dut prendre congé, mais ce ne fut pas sans se rasseoir d'abord plusieurs fois; la carafe de sherry paraissait exercer sur lui une influence magnétique. Quand il fut parti : — J'ai plus de chagrin que vous ne pouvez le croire, Dillingham, dit M. Dent.

— Je vous comprends, répliqua l'ecclésiastique avec douceur.

Après une pause : — Donnez-moi votre avis, poursuivit M. Dent. Autrefois il y a eu un petit roman tout à fait enfantin entre Prudence et mon neveu; bien que la chère fille ne doive guère s'en souvenir, je crois que la nouvelle lui fera beaucoup de peine. Comment lui annoncer...

— Est-il nécessaire qu'elle sache tout de suite?

— Je le crains, ne fût-ce qu'à cause de certaine question d'héritage...

— Mon Dieu! interrompit M. Dillingham, l'avis que je donnerai ne vaut pas grand'chose peut-être, car je n'ai d'autre but que de ménager les sentimens de miss Palfrey; mais enfin, supposons qu'il y ait quelque erreur dans tout ceci. Le colonel Todhunter, il en est convenu lui-même, n'a la nouvelle que de seconde main, elle peut n'être pas authentique... Je laisserais miss Palfrey dans l'ignorance le plus longtemps possible...

— Vous avez raison, vous avez toujours raison.

M. Dent se cramponna aussitôt à la faible espérance qui lui était tendue.

— Dillingham! reprit-il avec vivacité, j'espère que le colonel ne répandra pas ce bruit désolant par la ville. Ce serait affreux s'il arrivait jusqu'à Prudence sans que nous l'y eussions préparée! Je vous saurai gré d'inviter M. Todhunter au silence.

— Soit! je le ferai sans retard; mais rien de moins urgent ne m'eût, je l'avoue, décidé à revoir cet individu, qui a produit sur moi l'impression la plus désagréable.

— A moi aussi. Oh! il aime le sherry, remarqua M. Dent avec un coup d'œil au carafon vide.

— Beaucoup trop, répondit gravement M. Dillingham.

Il rentra en toute hâte à l'hôtel. La première personne qu'il rencontra fut le colonel, qui n'avait cessé de se rafraîchir chez M. Ordione, l'épicier. Ces libations l'avaient mis dans un tel état que le ministre, ne jugeant pas possible d'entamer une conversation publique avec lui sous la porte de *la Vieille Cloche*, fut obligé de le prier d'entrer. Pendant les quatre jours qu'il passa en ville, cet officier ne cessa pas de visiter les lieux où l'on se désaltère. Il fit la connaissance de tout le monde, trinquant avec les passans, jetant l'argent par les fenêtres. Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées qu'il était célèbre à Rivermouth, au profond dégoût du révérend Dillingham, qui sous prétexte de l'alliance entre leurs deux familles se trouvait contraint de le recevoir à toute heure de jour et de nuit.

— Mon cousin, disait le colonel à ses admirateurs du cabaret, mon cousin me semble avoir perdu quelque chose de la rondeur qui caractérise les gens du sud depuis qu'il habite le nord, mais c'est un bon garçon au fond. — Dill, mon vieux, osa-t-il dire un soir au jeune ecclésiastique qui lui faisait de vaines remontrances sur l'escalier de l'hôtel, Dill, tu es un rude *lapin*, ma parole! — Tout ceci scandalisa M. Dillingham, de telle sorte que son visage perdit l'expression de sérénité qui lui était habituelle; une pâleur plus marquée, un air d'inexprimable inquiétude montra combien il souffrait des persécutions du colonel. Le jour qui suivit la visite de Todhunter à Willowbrook, M. Dent, avide de recueillir d'autres détails sur le sort de son neveu, se présenta chez lui à *la Vieille Cloche*, car il n'y avait qu'un hôtel à Rivermouth, et le colonel habitait nécessairement la même maison que le ministre. Il était absent. — Mieux vaut peut-être que vous ne le voyiez pas, dit M. Dillingham d'un air fatigué; sa conduite est révoltante, et je donnerais beaucoup pour être débarrassé de lui.

M. Dent s'en retourna sans avoir vu le colonel, qui disparut définitivement avant la fin de la semaine. Plus M. Dent réfléchissait à la visite de ce singulier personnage, plus il devenait sceptique au sujet de la mort de son neveu. — Était-il ivre? voulait-il s'introduire pour extorquer de l'argent? Je parie, Dillingham, que vous lui en avez prêté!

Le colonel avait en effet emprunté cinquante dollars à son prétendu cousin. M. Dent en l'apprenant se mit à rire. — Riez tant que vous voudrez, je suis une victime moins aveugle que vous ne l'imaginez, car j'ai attaché au prêt une condition formelle, celle que mon obligé partît sur-le-champ. Si le drôle eût soupçonné sa force, il m'aurait demandé dix fois plus. Qu'il est triste, reprit le jeune

ministre avec un désintéressement touchant, qu'il est triste de voir des gens d'un certain ordre tomber si bas!

La persuasion que le colonel était un aventurier soulagea infiniment M. Dent, car elle l'autorisait à mettre en doute la parole qui l'eût navré, si elle eût été celle d'un *gentleman*. — Il faut pourtant qu'il ait connu John, pensait-il, qu'il ait été informé de ses habitudes de silence envers nous... — Guidé par le jugement de M. Dillingham, il finit par conclure que cet imposteur avait nécessairement une connaissance générale des antécédens de son neveu, que par conséquent John s'était décidé à prendre du service comme l'annonçait sa lettre : néanmoins, à une demande qu'il adressa au ministère de la guerre, on répondit que John Dent n'était pas sur le tableau de solde du 10e Illinois, non plus que Todhunter, absolument inconnu de tout le régiment.

M. Dent cacha ses démarches et ses soucis à Prudence; mais les secrets pesaient à sa franchise, et son visage reflétait l'homme intérieur d'une façon souvent incommode pour ce dernier. Prudence remarqua la préoccupation de son tuteur et l'attribua au mécontentement qu'il devait ressentir de ne pas la voir se décider à aimer M. Dillingham. Parfois le désir de le combler de joie, joint à l'estime, à l'amitié, à la reconnaissance qui croissaient en elle pour le jeune ministre, la poussait à placer une fois pour toutes sa main dans celle de cet homme si supérieur à tous, si supérieur à John, qui n'avait ni ses vertus solides, ni sa haute intelligence, car John était arrogant, léger, d'une impétuosité alarmante, et cependant,... cependant il n'était entré dans son amour pour lui aucun de ces doutes, aucun de ces conflits. La seule idée d'appeler « James » M. Dillingham lui paraissait absurde; chaque fois qu'elle se mettait à penser à lui, elle pensait à John. Il n'y avait personne à qui la pauvre enfant pût demander conseil dans le labyrinthe où elle se trouvait. M. Dent avait certaines préventions, Véronique Blydenburgh certaines jalousies, et le vieux curé n'était plus. Il fallait se décider cependant. Prudence y pensait tout en relevant un soir pour l'heure du thé ses tresses brunes, lourdes et abondantes sous le peigne, pailletées çà et là de points d'or comme ceux qui étincellent dans un flacon d'eau-de-vie de Dantzig. La chevelure de Prudence formait sa plus grande beauté; elle la rassemblait sur le front en une couronne que toutes les duchesses eussent été fières de porter, et le mérite de ce diadème était de ne lui coûter rien. Après avoir placé la dernière épingle, elle se regarda dans son miroir en souriant, et remarqua qu'elle avait au cou un ruban cerise, — la couleur favorite de M. Dillingham. Son teint était plus animé, ses yeux plus brillans que de coutume; lorsqu'elle entra dans le salon, il y avait autour d'elle comme une lumineuse auréole. — Le sort

de Dillingham sera fixé ce soir, pensa M. Dent; elle a des intentions sérieuses. — Au fond, la pauvre fille n'avait que l'intention de paraître jolie; elle y réussissait sans effort.

C'était l'habitude de M. Dillingham de se retirer vers dix heures, à moins qu'il n'y eût du monde à Willowbrook; cette fois il était seul, et la soirée parut interminable à Prudence, qui s'arrêtait au milieu de ses phrases chaque fois que sonnait la pendule. Il semblait que dix heures eussent résolu de ne jamais tinter. La conversation s'éteignit plusieurs fois, ce qui n'arrivait jamais entre ces trois amis. A neuf heures, M. Dent s'avisa de violer la convention tacite qui existait entre lui et sa pupille depuis le jour où le tête-à-tête était devenu embarrassant. Sous un prétexte, il la laissa seule avec son hôte. Elle fut indignée de cette trahison, bien que M. Dillingham lui vînt en aide avec beaucoup de grâce, la priant de chanter un air des *Huguenots*.

Prudence, qui n'était pas disposée à faire de la musique, accueillit néanmoins la proposition avec entrain, s'amusant au fond du désappointement qu'allait éprouver son tuteur lorsqu'il l'entendrait de la bibliothèque, où il était censé consulter un livre. En effet, l'expression que prit le visage de M. Dent aux premières notes qui arrivèrent jusqu'à lui fut comique; il resta la main levée vers un rayon, partagé entre la mauvaise humeur et l'envie de rire; mais, le morceau fini, l'idée ne parut pas lui venir de retourner au salon.

Pendant ce temps, M. Dillingham fouillait dans un carton mis au rebut. — Chantez encore ceci, dit-il à Prudence, c'est mon air favori, et il y a tant d'années que je ne l'ai entendu! Peut-être ne trouvez-vous pas beaucoup d'art dans ces humbles ballades écossaises, mais leur simplicité même me touche profondément, je l'avoue.

Tout en parlant, il étalait devant elle quelques pages jaunies, déchirées, qui contenaient les paroles et la musique de *Auld Robin Gray*. Prudence tressaillit légèrement, une ombre passa sur son visage, et elle baissa les yeux.

— Ne savez-vous pas celle-ci? demanda M. Dillingham, frappé de sa mélancolie soudaine.

— Je crains d'avoir oublié l'accompagnement, dit Prudence, revenant à elle avec effort. Ses doigts se posèrent doucement sur les touches, et le vieil air ressuscita comme un fantôme du passé. Deux fois elle recommença les premières mesures, puis sa voix s'éleva faible et indécise d'abord, mais gagnant à mesure qu'elle avançait en force et en précision. Ce n'était pas une voix très étendue, mais elle était très pure et très chaude à la fois. Peut-être une grande cantatrice n'aurait-elle pu dire ainsi cette ballade si simple :

« Le jeune Jamie m'aimait, — chanta Prudence en écossais, — le jeune Jamie m'aimait et me voulait pour femme, — mais, sauf quelques piécettes, il ne possédait rien. — Pour changer le cuivre en argent, Jamie s'embarqua sur la mer, — le peu qu'il laissa fut pour moi.

« Il n'était pas parti depuis une quinzaine — que ma mère tomba malade, la vache fut volée, — mon père se cassa le bras, Jamie était en mer, — et le vieux Robin Gray vint demander ma main. »

M. Dillingham, qui comprenait la musique comme il savait comprendre toutes choses, écoutait Prudence avec surprise, bien qu'il l'eût entendue chanter souvent. La tendresse, la passion, qui vibraient dans cette voix, amenèrent une fugitive rougeur à sa joue, ordinairement pâle.

« Mon père ne pouvait plus rien faire, ma mère ne filait plus; — j'eus beau travailler jour et nuit,... comment gagner leur pain? — Le vieux Robin les nourrit; les larmes aux yeux, — il me dit : « Jenny, pour l'amour d'eux, sois mienne. »

« Mon cœur disait non, il attendait Jamie, — mais voilà que le vent souffle, que le vaisseau fait naufrage. — Le vaisseau se perdit... Pourquoi Jamie fut-il sauvé? — ou pourquoi ai-je vécu ?

« Mon père me pressait, ma mère ne parlait pas, — mais elle me regarda jusqu'à ce que mon cœur se fendît. — On lui donna ma main, tandis que mon amour était dans la mer; — le vieux Robin Gray fut mon homme. »

C'était sans en avoir conscience que Prudence rendait avec un art exquis le sentiment et la mélodie de cette chanson, car son âme était emportée bien loin, à une journée d'été si chaude que l'air agitait à peine le chèvrefeuille qui enguirlandait le porche du petit presbytère; John lui parlait de ses projets, de son amour, il tenait sa main; un instant, elle sentit ses lèvres sur sa joue, et puis elle entendit la porte se fermer, les rouges-gorges gazouillaient dans le jardin et les larmes s'amoncelaient dans les yeux de Prudence, tandis qu'elle chantait comme eux-mêmes l'avaient fait le jour où tout ceci s'était passé :

« Je n'avais pas été sa femme quatre semaines, — quand, assise tristement à la porte, — je vis l'ombre de mon Jamie... Ce ne pouvait être lui-même !.. — Si fait pourtant. Il me dit : « Je reviens t'épouser! » — Oh! se revoir ainsi, avoir tant à se dire... — Ce ne fut qu'un baiser et puis un adieu... — Je voudrais être morte... »

Tout à coup Prudence sentit sa gorge se serrer, l'existence double qu'elle menait finit en même temps que la musique s'éteignait sur

ses lèvres; elle leva les yeux, et rencontra ceux du jeune ministre ardemment fixés sur elle. — Je ne puis... décidément, dit-elle d'une voix défaillante. Une autre fois... — Elle repoussa brusquement son tabouret et glissa hors de la chambre.

M. Dillingham la suivait du regard en se demandant le secret de ce trouble inexplicable; il attendit son retour accoudé au piano; elle ne revint pas. M. Dent, qui rentra quelques minutes après, put à peine dissimuler son étonnement en le trouvant seul, mais il n'osa demander ce qui était arrivé.

M. Dillingham, évidemment mal à l'aise, prit congé après l'échange de quelques lieux-communs.

— Elle l'a refusé, la folle! marmotta M. Dent en remontant se coucher; elle l'a refusé, quel malheur!

Quant à moi, je crois que l'aimable ministre fut mal inspiré le soir où il pria Prudence de chanter *Auld Robin Gray*.

VIII.

La matinée du lendemain fut une matinée de tempête et de gelée; les branches des arbres semblaient claquer de froid, le ciel était couleur d'ardoise, les coups de vent qui balayaient la rue de temps à autre y soulevaient des nuages aveuglans de blanche poussière qui, après s'être élevés furieux, retombaient avec mollesse tels que des tourbillons de neige. La fenêtre de *la Vieille Cloche* à laquelle s'appuyait M. Dillingham le front contre les vitres donne sur cette rue qui s'étend du perron de l'hôtel au pont interminable conduisant à Willowbrook. Le ministre avait les yeux fixés sur un objet lointain qui avançait soufflé de côté et d'autre par la bourrasque. Peu à peu, ce qui n'était qu'un point prit la forme de Wingate, le cocher de M. Dent. Or Wingate, quelque peu intéressant qu'il fût d'ordinaire, intéressait particulièrement M. Dillingham ce matin-là. Il ne fut pas lent à discerner que Wingate portait dans sa main et disputait aux vents en maraude un petit carré blanc. M. Dillingham avait compris que c'était un billet de miss Palfrey, et que ce billet renfermait l'arrêt de mort de ses espérances, avant que le messager eût atteint certain carrefour en face de l'hôtel. Au moment même, un fiacre qui tournait la boutique formant le coin du carrefour s'arrêta tout à coup, un homme se pencha par la portière et appela Wingate, qui, d'abord pétrifié, s'élança pour saisir une main qui lui était tendue; puis la plus énergique pantomime trahit de part et d'autre un dialogue animé.

M. Dillingham avait assisté à cette rencontre, évidemment fortuite, dans une agitation dont on ne l'aurait pas cru susceptible. Sa respiration précipitée faisait fondre les dessins en zigzag cristallisés

sur la vitre. Enfin le fiacre se remit en marche, mais Wingate, comme s'il eût voulu prolonger son supplice, resta debout à la même place, les yeux fixés sur le véhicule qui s'éloignait. Il fallut que le froid s'en mêlât pour qu'il prît son parti de traverser la rue; deux secondes après, il était dans le vestibule de l'hôtel, où l'attendait déjà M. Dillingham. Celui-ci arracha le billet aux doigts transis du cocher, qui demeura étonné de cette brusquerie, accoutumé qu'il était de sa part à beaucoup de pourboire et de politesse; il rompit le cachet et lut d'un coup d'œil. Rentré dans sa chambre, il déchira le papier en petits morceaux qu'il jeta au feu; le geste qui accompagna cette action plutôt que sa physionomie même trahissait une émotion profonde. Un instant, il resta irrésolu au milieu de la chambre, puis quelque chose qui ressemblait presqu'à un sourire effleura ses lèvres, et il endossa tranquillement son pardessus.

Le billet, bien qu'il n'eût été porté qu'après déjeuner, était écrit depuis longtemps; Prudence l'avait tracé aux premières lueurs de l'aube, enveloppée dans son petit châle de cachemire blanc, un pied dans son lit, l'autre dans la pantoufle de Cendrillon, tandis que tout dormait autour d'elle. C'était la dernière de quatre lettres dont la première avait six pages; elle avait réduit les six pages à seize lignes, bonne leçon pour les écrivains en général. Maintenant il lui restait à s'exposer au courroux de M. Dent, et elle se représentait avec une crainte vague l'entretien qu'ils allaient avoir ensemble, tandis que M. Dent lui-même, dans l'attente de l'orage, s'efforçait en vain de lire son journal. Il ne l'avait pas achevé que la porte de la bibliothèque s'ouvrit doucement. Ce devait être la rebelle; il ne leva pas les yeux d'abord; quand il s'y fut décidé, un cri lui échappa : — Bon Dieu! John, est-ce toi? s'écria-t-il en laissant tomber le journal.

— C'est moi, mon oncle, je suis revenu.

M. Dent n'était pas superstitieux; mais il ne put s'empêcher de croire à une apparition : l'aspect de la figure hâve qui lui souriait était bien fait pour justifier cette idée. Ses yeux brillaient d'un éclat fébrile sous des cheveux en désordre, dont les masses noires faisaient ressortir la pâleur des joues creusées. Un manteau qui montrait la corde était jeté sur son épaule, cachant le bras droit qu'il portait en écharpe. Tant de souffrance, tant de misère eût touché de compassion un étranger. M. Dent faillit fondre en larmes : — Combien tu parais malade, mon pauvre enfant!

— Ce n'est rien, répondit John, s'affaissant sur un fauteuil, la fatigue seulement et cette blessure...

— Je sais, on m'en a déjà parlé; la...

— On vous en a parlé?..

— Oui, le colonel Todhunter, envers qui je me reproche aujour-

d'hui d'avoir été injuste, est venu m'apporter la triste nouvelle; il te disait même mort, mais je n'en ai rien cru.

— M'apprendrez-vous quel est ce colonel?

— Mais ton ami, dit M. Dent, le regardant fixement avec une certaine inquiétude. Il nous a tout raconté, l'escarmouche où tu fus blessé, comment, ayant été fait prisonnier... — Mon Dieu! pensa le pauvre homme, frappé de l'expression stupide qu'avait prise le visage de son neveu, il a perdu la mémoire!

— Mon oncle, dit John, c'est la première fois que j'entends le nom d'un colonel Todhunter, je ne sais de quelle escarmouche vous parlez, je n'ai pas été fait prisonnier, je ne me suis pas engagé.

La réponse était trop nette et trop catégorique pour être mise en doute.

— On a tiré sur moi, poursuivit John, dans la Virginie, comme je traversais les bois pour rejoindre l'armée. George Nevins aura perdu patience à la fin, et, quoiqu'il m'ait manqué une fois, il me tuera, croyez-le bien, s'il l'a mis dans sa tête.

M. Dent continuait à le regarder du coin de l'œil; peut-être avait-il le cerveau dérangé. Certaines blessures provoquent le délire intermittent : cette crainte s'accentua quand John, qui était resté quelques secondes immobile, bondit sur ses pieds en criant :

— Où est ce colonel Todhunter?

— Bon! le voici furieux, pensa M. Dent. Comment te le dirais-je, mon cher garçon? reprit-il d'un ton persuasif; cet homme est parti.

— Depuis longtemps?

— Depuis quinze jours; il en avait passé quatre ou cinq à Rivermouth.

— Il y a trois semaines qu'on a tiré sur moi, murmura John, pensif. Et quelle espèce d'homme était ce Todhunter, mon oncle? Avait-il l'air d'un *gentleman*, grand, un peu pâle?

— Il était plutôt rougeaud et n'avait rien d'un *gentleman;* mais il était plus grand que toi en effet, bien bâti, avec des yeux bleus, une barbe cendrée...

— Ce devait être George Nevins!

— Quelle folie! Comment aurait-il osé se présenter?..

— C'était George Nevins, vous dis-je. Il y a bien des choses que je ne puis m'expliquer, mais soyez sûr que vous avez vu face à face le pire des scélérats!

Les jambes de M. Dent fléchirent d'horreur rétrospective.

— Il croyait en avoir fini avec moi, et il venait examiner ici ce qui lui restait à faire. Cette impudence est digne de lui.

— John, je ne peux le croire; un instinct m'aurait averti, et c'est moi qui aurais abattu le misérable, dit M. Dent en faisant vers le vieux fusil, qui depuis des années se rouillait au-dessus de la che-

minée, un mouvement héroïque interrompu soudain par l'entrée de Prudence. — Chut! pas un mot du colonel devant elle, dit-il tout bas.

Dans les romans et sur la scène, deux amans depuis longtemps séparés ne se retrouvent pas sans de grandes démonstrations qu'accompagne d'ordinaire un évanouissement; mais la vie réelle n'offre pas les mêmes situations dramatiques. Aussi Prudence, qui, ayant vu John descendre de fiacre dix minutes auparavant, avait eu le temps de se composer une contenance, lui fit-elle l'accueil le plus naturel et le plus cordial. Si sa main était froide, on pouvait s'en prendre à la température; si celle de John était brûlante, c'est qu'il avait la fièvre et un trou de balle dans le bras. La joie de le revoir sans mélange d'affectation d'aucune sorte que témoigna Prudence dès le premier moment mit John à son aise; il avait beaucoup de choses à raconter, beaucoup de choses à entendre. La conversation s'engagea rapide, intarissable; il leur semblait être revenus au temps de cette première visite depuis laquelle, hélas! le pauvre chercheur d'or n'avait rien gagné, car, s'il était parti quelques centaines de dollars en poche, il ne rapportait qu'un revolver et des haillons. N'importe! John éprouvait un sentiment incomparable, celui de l'homme qui s'éveille d'un cauchemar au milieu des scènes familières du foyer domestique, et qui cherche vainement à se souvenir des fantômes qui l'épouvantaient tout à l'heure. Quant à Prudence, elle était attendrie par l'état où elle le voyait, au point d'avoir peine à se défendre de lui annoncer tout de suite l'héritage du pasteur Hawkins. A chaque instant, elle ramenait dans l'entretien le sujet de la mort du vieux curé, espérant que son tuteur prendrait sur lui de manquer à la condition prescrite; mais le nom maintes fois répété du révérend Hawkins n'eut d'autre effet que de mettre M. Dent sur le chapitre de son successeur. — A propos, dit-il, John, il faudra que tu connaisses Dillingham, c'est un homme accompli.

John avait eu le temps d'apprendre par Wingate, au coin de la rue, que Prudence n'était point mariée encore, et pour le moment il avait tout oublié, sauf le fait délicieux que Prudence et lui étaient auprès l'un de l'autre dans les mêmes conditions que jadis; mais à ce nom sa physionomie s'assombrit, et il laissa tomber la conversation. Ce fut d'ailleurs le seul nuage qui troubla cette bienheureuse et trop courte journée. John, qui commençait à subir la réaction de toutes les fatigues qu'il avait endurées, regagna de bonne heure son ancienne chambre, à laquelle on n'avait rien changé.

En se déshabillant, il avait envie de serrer les griffes de lion qui formaient l'ornement du mobilier, tant elles semblaient se tendre vers lui de tous les fauteuils, de toutes les tables, de toutes les armoires, d'un air de bienvenue. Le lit à quenouilles, avec ses rideaux

blancs immaculés, parut à John un lieu de délices tout à fait fantastique, tandis qu'il le contemplait à la faible clarté de la lune d'hiver. Il y avait bien des mois qu'il ne s'était aussi douillettement reposé; les serins bleus qui becquetaient les roses vertes du papier de tenture le bercèrent de magiques chansons; il connut le sommeil du juste, comme si tous les échecs qu'il avait éprouvés eussent été autant de victoires. Dans la chambre voisine, son oncle rêvait qu'il avait été sage de ne point parler à Prudence du colonel Todhunter. Prudence, pour sa part, ne dormit pas du tout.

— Allons, se dit John en regardant le lendemain au réveil dans la glace sa figure reposée, je ne veux plus me faire de chagrin; mon bras guéri, — à peine si je le sens ce matin, — je retournerai en Virginie chercher cette fois ce qu'il y a d'or dans l'épaulette d'un lieutenant, et, revenu ici avec une jambe de bois, je charmerai mes vieux jours en racontant des histoires aux enfans de Prudence. — Mais John, que la pensée d'être un vieux débris de héros en retraite avait égayé tout d'abord, ne put étouffer un soupir lorsqu'il se représenta deux ou trois petits Dillingham suspendus aux pans de son habit.

Un joli tableau de famille salua son entrée dans la bibliothèque, où un bon feu flambait, entre son oncle et Prudence, éclairant les rideaux de damas rouge, tandis que la neige battait silencieusement les vitres.

— Bonjour! s'écria-t-il avec un de ses sourires épanouis d'autrefois.

— Bonjour, cousin! dit Prudence en s'élançant vers la cuisine pour veiller à la confection de ces fameuses gaufres qui valaient à Willowbrook une réputation égale à celle des chartreux du vieux monde pour la liqueur stomachique.

John sentit qu'il avait dérangé des confidences et rougit jusqu'aux oreilles, comme il arrive aux gens discrets lorsqu'ils se montrent importuns malgré eux. Pour dissimuler son embarras, il se mit à regarder les photographies encadrées sur la cheminée; l'une d'elles lui fit pousser une sourde exclamation; il s'en saisit, et, la montrant à son oncle : — Quel est cet homme? demanda-t-il du même ton fiévreux qui l'avait fait prendre la veille pour un fou.

— Cet homme?.. c'est mon ami Dillingham.

— Le diable emporte Dillingham, cria John hors de lui, c'est George Nevins!

M. Dent se contint avec effort. — J'espérais, mon pauvre garçon, dit-il, qu'un bon somme aurait chassé tes lubies.

— Allez-vous me soutenir que je ne connais pas ce visage?

— Justement, répliqua M. Dent se renversant dans son fauteuil, tu devines ce que j'allais te dire.

— Je ne le connais pas, quand je n'ai depuis deux ans cessé de l'avoir devant les yeux jour et nuit, entendez-vous, jour et nuit!.. Il s'est coupé la barbe, reprit John se parlant à lui-même, et ne porte pas de col à son habit. Que fait-il ici?

— Tu perds la tête, répondit M. Dent, qui sentait la patience lui échapper; je te répète que c'est le révérend Dillingham, notre curé, l'ami de Prudence et le mien.

— Impossible!

— Rappelle-toi que tu as déjà hier pris pour ce Nevins le colonel Todhunter.

— J'ignore qui était Todhunter, rugit John de plus en plus exaspéré; mais voilà l'homme!

M. Dent ne pouvait douter désormais que son neveu ne fût monomane; le malheureux s'imaginait rencontrer partout son voleur, et de pareils accès pouvaient devenir fort incommodes. Il se mit à tousser, ne sachant que dire à un être dépourvu de raison. — Cependant, pensait-il, John parle sensément sur tous les autres sujets... la folie prend des formes étranges!..

— Vous me croyez fou, dit John, lisant sur le visage effaré de son oncle comme dans un livre ouvert. Mon esprit est aussi sain que le vôtre, et vous le verrez bien. Depuis quand votre ami est-il entré en fonctions? — Pour rassurer son interlocuteur, le jeune homme s'assit, les jambes croisées, de l'air d'un homme qui se prépare à prendre philosophiquement les choses.

— Depuis la fin de mai dernier, il y a plus de six mois, répondit M. Dent, que cette attitude calme soulagea.

— Ah! j'étais alors à Shasta. Qui donc alors aurait tiré sur moi dans la Virginie? Et, reprit John d'un air négligent, où demeure M. Dillingham?..

— A *la Vieille Cloche*.

A peine eut-il obtenu ce renseignement que, prompt comme l'éclair, John s'élança hors de la chambre; la porte du vestibule avait un verrou compliqué, ce qui donna heureusement à M. Dent le temps de le rejoindre.

— Où cours-tu?

— Il faut que je voie ce Dillingham, il le faut!

— Certainement tu le verras, il y a gros à parier qu'il viendra nous voir aujourd'hui, et tu te convaincras de ton absurdité.

— Que j'aie tort ou raison, il m'est impossible d'en attendre la preuve. S'il est celui que je crois, il a connaissance de mon arrivée, par conséquent il ne se montrera pas ici. Je vais le trouver.

— Avant déjeuner?

— Sur-le-champ.

M. Dent réfléchit que le seul moyen peut-être de guérir ce ma-

niaque était de le mettre en face du ministre, à qui du reste il avait hâte de demander quelle avait été au juste la réponse de Prudence, la présence de John ayant empêché cette dernière de se confesser. Le boghey fut attelé en toute hâte, et Prudence, debout au milieu de la salle à manger, une cafetière d'argent à la main, les sourcils relevés en points d'interrogation, vit l'oncle et le neveu disparaître au grand trot dans la tourmente.

IX.

Arrivé devant *la Vieille Cloche*, M. Dent, à qui les soufflets persistans de la neige avaient défendu de parler tout le long du chemin, supplia son neveu de se contenir et de ne le mêler à aucune scène déplacée. — Ce n'est pas l'heure des visites, ajouta-t-il, laisse-moi monter le premier.

— J'irai avec vous, dit résolûment John.

L'appartement de M. Dillingham était au second étage, et la porte de son cabinet donnait sur l'escalier principal. A plusieurs reprises, M. Dent frappa sans que la voix qui répondait toujours d'un ton affectueux et empressé à ses deux coups bien connus lui répondît. Alors il tourna le bouton de la porte, qui n'était pas fermée à clé. — Il est encore au lit sans doute, dit-il, entendant l'horloge de la ville sonner huit heures, nous l'attendrons dans son cabinet.

Les tiroirs d'un meuble entre les deux fenêtres étaient grands ouverts, la cheminée remplie de cendres froides, la chambre en désordre, partout sur le tapis s'éparpillaient des papiers froissés ou déchirés. John s'élança dans la pièce voisine : le lit n'avait pas été défait.

— Parti ! murmura-t-il en se laissant tomber sur une chaise.

— Bah ! parti pour déjeuner peut-être.

— Il est à des centaines de milles à l'heure qu'il est, continua le jeune homme d'un ton lugubre. Tandis que nous bavardions au coin du feu, la vapeur et toutes les puissances infernales l'emportaient hors de mon atteinte une fois de plus.

M. Dent haussa les épaules et sonna un garçon. — Où est M. Dillingham ? lui demanda-t-il.

Le garçon l'ignorait et alla s'en informer au bureau, où il apprit que le ministre, sorti la veille de grand matin, n'était pas rentré depuis. Souvent il s'absentait ainsi des jours de suite sans avertir personne, et l'on supposait naturellement qu'il se rendait à Willowbrook.

— Très bien, fit M. Dent en congédiant le garçon, puis il regarda son neveu.

— Il est trop tard, dit ce dernier, mais je voudrais cependant expédier un télégramme à Boston et un autre à New-York.

— Pour qui donc?

— Au chef de la police.

M. Dent tressaillit. — Tu n'y penses pas? J'avoue que tout ceci commence à me paraître étrange; mais enfin quelle mine ferais-tu si, après avoir envoyé tes dépêches, tu voyais surgir Dillingham muni des meilleures explications? Quant à moi, je n'oserais plus jamais le regarder en face.

— Vous n'aurez plus à le regarder en face, quoi qu'il arrive, dit John. D'ailleurs il sera question non pas de Dillingham, mais de George Nevins. C'est un signalement que je prétends envoyer, et sans grand inconvénient pour personne, je le crains. Comme ce démon a glissé dans mes doigts!

M. Dent ne fit plus d'objections; tous deux remontèrent en voiture et se rendirent au bureau du télégraphe. — J'aurais dû y penser tout de suite! murmura John, s'arrêtant dans la rédaction de sa dépêche.—Mon oncle, demandez donc au commis si Dillingham n'a point envoyé de télégramme depuis peu?

Le commis interpellé répondit que M. Dillingham avait fait partir deux télégrammes la veille même; il connaissait M. Dent pour le plus intime ami du ministre, et consentit par conséquent sans difficulté à lui en communiquer le contenu. Les dépêches étaient ainsi conçues :

I.

« A Rawlings et fils, banquiers, Chicago-Illinois,

« Portez la balance de mon compte et mes six bons sur l'état au crédit et à l'ordre du colonel Peyton Todhunter,

« JAMES DILLINGHAM. »

II.

« Au colonel Peyton Todhunter, Milwaukee-Wisconsin.

« Va immédiatement à Chicago retirer les fonds de chez Rawlings. Te rejoindrai à 6666. Tu l'as manqué. Il est ici. J. D. »

— Êtes-vous convaincu, mon oncle? demanda John à voix basse après avoir pris connaissance de ces deux documens par-dessus l'épaule de M. Dent. Il me semble que votre ami Todhunter est en meilleure intelligence que vous ne le supposiez avec votre autre ami le révérend Dillingham. 6666 désigne probablement le lieu du rendez-vous...

— John, dit le pauvre homme d'une voix étranglée, je n'en puis croire mes yeux.

— Tandis que vous vous étonnerez, j'achèverai son signalement, puis nous retournerons à l'hôtel. Il a décampé si vite, qu'il a bien pu oublier derrière lui quelques chiffons de papier plus ou moins utiles à nos affaires. Un instant, s'il vous plaît ! — Et John, se rasseyant, écrivit la dépêche suivante qu'il tendit à son oncle :

« MM. Rawlings et fils, Chicago-Illinois,

« Le colonel Todhunter a-t-il retiré les fonds? Sinon, arrêtez le paiement jusqu'à prochain avis. J. D. »

— C'est une bonne idée ! s'écria M. Dent; mais, John, ne fais-tu pas une sorte de faux en te servant du nom d'un autre?

— Je ne me sers que de ses initiales, qui sont les miennes, répondit le jeune homme en riant. — Il se remit à décrire minutieusement la personne de George Nevins, ce qui prit environ une demi-heure et lui coûta quelque peine, car il fallait être clair et concis. Tandis que ce portrait recevait les dernières touches, arriva la réponse de MM. Rawlings annonçant que le colonel Todhunter avait retiré la totalité des fonds. MM. Rawlings espéraient n'avoir point encouru de reproches, s'étant conformés strictement aux instructions données.

— Mon guignon ordinaire ! Je m'y attendais, dit John.

— C'est horrible ! balbutia M. Dent, se rappelant l'après-midi où il avait présenté l'un à l'autre Dillingham et Todhunter, qui apparemment ne se connaissaient pas et ne désiraient point se connaître. Puis il réfléchit que c'était par son intermédiaire qu'un pareil opprobre avait fondu sur Rivermouth; il pensa ensuite à Prudence, se sentit glacé, devint pâle et rougit tour à tour. Le grincement rapide de la plume de John, le bruit monotone de la machine télégraphique le rendait fou.

— Maintenant nous procéderons, s'il vous plaît, à notre enquête, dit allégrement John. Au fond, la consternation de son oncle l'amusait; mais, en regagnant la rue, sa physionomie changea soudain. Il s'arrêta sur les marches et saisit la rampe d'une main convulsive, comme s'il eût été incapable d'avancer.

— Oncle Ralph, dit-il, Prudence était-elle la fiancée de cet homme, l'aimait-elle?

— Non, Dieu merci ! s'écria M. Dent. Elle le redoutait d'instinct.

John respira, et à l'horizon, qui depuis si longtemps s'étendait noir devant lui, brilla dès lors une lueur suffisante pour tout éclairer, bien qu'elle ne fût pas plus grande qu'une main de femme. —

En silence, le vieux et le jeune Dent retournèrent à l'hôtel; sans perdre une minute, ils montèrent droit à l'appartement abandonné.

— D'abord, dit John fermant la porte à clé, racontez-moi en grand détail et le plus clairement possible, — j'aurai déjà bien de la peine à comprendre! — comment il est arrivé à remplacer le bon pasteur Hawkins?

L'histoire de la liaison de M. Dent et de Dillingham en voyage, l'enchaînement de circonstances qui avaient amené ce dernier à Rivermouth ne présentait rien d'extraordinaire à la surface, c'était sublime de simplicité; M. Dent lui-même, en racontant, s'en rendait compte.

— Cet homme était un grand artiste! s'écria-t-il avec un retour d'admiration involontaire, quand il en fut au moyen qu'avait employé l'imposteur pour écarter Joseph Twombly, retardant le consentement que l'on sollicitait, jusqu'au jour même où ce garçon avait quitté Rivermouth pour Chicago. — Ah! mon ami, si les braves gens en masse avaient la moitié de l'intelligence et de l'énergie des coquins, le monde serait un paradis.

— Connaissant Nevins comme je le connais, dit John quand son oncle eut achevé, je ne m'étonne pas qu'il ait été tenté de jouer cette comédie, ne fût-ce que pour l'amour de l'art; mais il a fallu qu'un motif plus sérieux le retînt ici sept grands mois.

— Il était amoureux de Prudence, tu sais, dit M. Dent avec angoisse, et puis,... tu avais raison, John, bien que j'aie d'abord refusé d'y croire;... il te faisait surveiller. Le drôle convoitait non-seulement Prudence, mais surtout l'héritage du pasteur Hawkins, et c'est pour t'en frustrer qu'il a voulu ta mort aussitôt que tu es rentré dans l'est. Ton espion, ton assassin, c'était Todhunter.

Mais John Dent n'avait entendu qu'un mot. — L'héritage du pasteur Hawkins, dites-vous?

M. Dent avait parlé trop vite dans l'excitation du moment; du reste il n'en était pas à sa première indiscrétion sur ce chapitre. Le matin même où l'on avait trouvé le testament du curé défunt, M. Dent, qui était allé ensuite à Boston chercher le nouveau ministre, n'avait pu s'empêcher d'en parler au digne ami qui lui inspirait une si profonde estime. Peut-être M. Dillingham avait-il dressé ses batteries en conséquence.

Il eût été oiseux désormais de dérober à John la vérité qu'on lui avait fait entrevoir. John apprit donc de la bouche de son oncle qu'il était riche. Cette fortune imprévue l'eût rempli en tout autre moment de joie et de reconnaissance attendrie, mais la journée lui avait apporté déjà trop d'émotions violentes pour qu'il cédât à celle-ci.

Se dirigeant vers la fenêtre, il regarda durant quelques minutes dans la rue blanche de neige, puis se tourna de nouveau vers M. Dent : — Cherchons, dit-il. — L'examen du cabinet et de la chambre à coucher prouva malheureusement que le fugitif n'avait rien laissé derrière lui qui pût mettre sur la trace de ses mouvemens futurs. Parmi les papiers dévorés ou noircis par la flamme, il y avait un fragment indéchiffrable du billet de Prudence, et sur le tapis une enveloppe délicatement teintée de rose qui portait le monogramme de la blonde Véronique. Seuls, une compagnie de bonnets grecs brodés de toutes les couleurs et un nombre non moins considérable de pantoufles en tapisserie tombèrent aux mains de l'ennemi. Deux découvertes furent faites, assez insignifiantes en elles-mêmes, d'abord celle d'un petit portrait presque effacé de Prudence que John contempla pensif, les larmes aux yeux. — Voilà un objet, dit-il, qui fut perdu autrefois avec certain portefeuille. — Et qu'est-ce encore que ceci? continua le jeune homme en exhumant des profondeurs d'une malle dont il vidait le contenu un bracelet d'opales entouré de brillans. — Grand Dieu! gémit M. Dent, qui, durant le cours de ces recherches, avait paru éprouver une série de chocs plus violens que ceux d'une pile électrique, grand Dieu! le bracelet de miss Blydenburgh! — Il savait qu'elle avait égaré ce bijou. On n'égare pas un bracelet à Rivermouth sans que tout le monde le sache. Ceci parut à M. Dent plus infâme que tout le reste, plus infâme que la tentative d'assassinat sur John, car le larcin manque du genre de dignité qui appartient au meurtre. Peut-être cependant M. Dent était-il injuste, et ce joyau n'avait-il de prix que par le souvenir du joli poignet qu'il avait pressé.

— Quel gredin! grogna-t-il entre ses dents. Pour être complet, il faut qu'un malfaiteur ajoute l'hypocrisie au crime.

— C'est vrai, dit John, cette petite toison d'agneau est vraiment aggravante.

— Et regarde, poursuivit l'oncle, regarde ses livres, les sermons de South, de Robertson, de Hooker, les discours de Peabody, la *Grande Tribulation* de Cummins... voilà où il puisait sa fausse éloquence! Il mêlait les vieux, les nouveaux, en un ragoût qui à peu de frais devenait touchant ou sublime. Idiots que nous étions! John, c'en est trop... Allons déjeuner!

— Mon oncle, c'est ce que vous avez dit de plus raisonnable aujourd'hui. Je meurs de faim!

Mais avant de déjeuner il leur fallut encore convoquer les doyens et administrateurs de l'église, MM. Wendell, Twombly, Blydenburgh, etc., cinq ou six *gentlemen* aussi chauves que vénérables qui frémirent d'horreur en apprenant de quelle odieuse mystifica-

tion ils avaient été dupes. On convint de ne jamais scandaliser les fidèles de la paroisse en leur laissant soupçonner la vérité. M. Dent promit de payer les dettes qu'avait pu laisser l'imposteur, et le lendemain tout Rivermouth savait que des affaires d'intérêt de la nature la plus grave avaient rappelé M. Dillingham dans sa famille trop brusquement pour qu'il pût faire ses adieux à personne. On ajouta que son retour était problématique. Quelques soupçons, quelques conjectures circulèrent, mais pour cette fois un secret fut gardé à Rivermouth, bien qu'une femme en eût connaissance.

Il est vrai que Prudence faillit six mois après tout confier à son amie, la jolie fille du doyen Blydenburgh, lorsque celle-ci lui dit que par un merveilleux hasard son bracelet était retrouvé. — Figure-toi, ajouta-t-elle, qu'il avait glissé sous le plancher du kiosque. — Véronique se tut un instant roulant ses boucles dorées autour de son doigt. — Prudence, reprit-elle tout à coup, jure-moi de ne jamais répéter ce que je vais te dire... La veille du jour où il a disparu si étrangement, M. Dillingham, le croiras-tu? m'avait demandé d'être sa femme.

— Est-il possible! s'écria Prudence en pâlissant. Elle s'apercevait que l'amour avait eu deux cordes à son arc. Et tu l'as refusé, bien entendu?

— Ah! Prudence, c'est le plus triste, j'avais accepté!

La chronique se termine ici; en la fermant, l'idée me vient que mes lecteurs la trouveront fort invraisemblable. Elle est invraisemblable en effet, comme la plupart des choses qui arrivent tous les jours.

Et Prudence Palfrey?

Je n'ai sur son compte rien à dire désormais, si ce n'est qu'au printemps dernier, comme je me rendais, mon porte-manteau à la main, de la station de Rivermouth à certaine maison hospitalière où je trouve toujours bon accueil, un petit homme m'apparut se balançant sur une barrière ouverte. Je ne l'avais jamais vu auparavant, mais il y avait dans ses cheveux de jais, dans ses yeux noirs vifs comme deux escarbouches, dans sa tournure svelte et nerveuse quelque chose qui m'était familier; figurez-vous John Dent réduit à trois pieds de haut, et quand il me rendit mon salut d'un air cavalier, l'intonation de sa voix me rappela si curieusement celle de Prudence, que je me mis à rire tout seul.

TH. BAILEY ALDRICH.

LES

PROVINCES ORIENTALES

DE L'EMPIRE ROMAIN

I. Mommsen, *Corpus inscriptionum latinarum*, vol. III, 1873. — II. Waddington, *Voyage archéologique de Le Bas en Grèce et en Asie-Mineure.*

Le public est en général disposé à se méfier des in-folio; on est toujours tenté de plaindre les savans qui passent leur vie à les composer et les curieux qui perdent leur temps à les lire. Peut-être les uns et les autres sont-ils beaucoup moins malheureux qu'on ne le suppose. S'il faut un certain courage pour se jeter résolûment dans ces études pénibles et infinies, il est rare, quand les premières difficultés sont vaincues, qu'on n'éprouve pas pour elles un très grand attrait : elles ont ce privilége qu'elles donnent beaucoup plus qu'elles ne promettent. Les érudits qui se sont fait un domaine restreint et fermé le fouillent avec passion dans tous les sens et finissent toujours par y découvrir quelque coin de terre inconnu où ils sont les premiers à poser le pied. Ce plaisir est un des plus vifs qu'on puisse éprouver, et il n'est pas commun. La Bruyère écrivait déjà, il y a deux siècles : « Tout est dit, et l'on vient trop tard, depuis 7,000 ans qu'il y a des hommes et qui pensent. » Cependant la patience obstinée des savans et leurs recherches minutieuses parviennent à découvrir des choses qui n'ont pas été dites avant eux. Leurs ouvrages peuvent rebuter au premier abord des gens qui les ouvrent sans

préparation, mais ils sont sûrs, s'ils persistent, d'y trouver des faits certains et nouveaux et de s'y instruire : c'est un avantage que la littérature ne nous offre pas tous les jours.

Ces réflexions m'ont été inspirées par la lecture d'un gros livre que peu de personnes s'aviseraient d'ouvrir, si elles le rencontraient sur leur chemin. C'est le troisième volume de la grande collection des inscriptions latines que publie l'académie de Berlin, et dont nous avons eu déjà l'occasion d'entretenir nos lecteurs (1). Ce volume contient les inscriptions qu'on a pu recueillir dans les provinces orientales de l'empire. Il a pour nous cet intérêt particulier que, quoique publié hors de la France, il est en partie notre œuvre. Ce sont des savans français qui ont fourni la plupart des documens dont il est rempli, et leur nom y revient avec honneur à chaque page (2). Il y est de plus question de pays dont nous savons très mal l'histoire. L'attention des écrivains, tant qu'a duré l'empire, était fixée sur la capitale et les villes voisines : c'est de Rome et de l'Italie qu'ils nous entretiennent le plus volontiers, les autres contrées, surtout celles de l'Orient, restent dans l'ombre. Heureusement l'épigraphie les remet vivantes devant nos yeux; elle nous apprend de quelle manière elles étaient gouvernées et comment s'y passait la vie. En lisant ce volume où M. Mommsen a recueilli les inscriptions qu'elles contiennent, et en l'éclairant par les recherches sagaces et profondes de M. Waddington, il semble vraiment qu'on parcourt l'une après l'autre toutes ces provinces si mal connues du monde romain. J'ai le dessein d'entreprendre ce voyage et d'y conduire le lecteur avec moi. J'espère lui montrer, s'il consent à me suivre, que ce ne sont pas seulement les érudits de profession qui peuvent se plaire à ces lectures, qu'elles ont un intérêt plus général, et que par certains côtés elles profitent à tout le monde.

I.

Commençons notre tournée par la plus éloignée des provinces orientales de l'empire, par l'Égypte. On a rencontré en Égypte fort peu d'inscriptions latines, et il n'y a pas lieu d'en être surpris. En s'y établissant après la victoire d'Actium, Rome trouva la place oc-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1864.

(2) Parmi ces savans, je citerai surtout M. Léon Renier, qui a recueilli et commenté les inscriptions trouvées à Troesmis par notre agent consulaire, M. Engelhardt, MM. Perrot et Heuzey, auxquels sont dues les inscriptions de la Galatie et de la Macédoine, M. Desjardins, qui a publié celles de la Hongrie, et beaucoup d'autres membres de notre école d'Athènes.

cupée par deux civilisations puissantes qu'il était difficile de supplanter. Les Égyptiens et les Grecs se partageaient le pays, s'accommodant ensemble par des concessions mutuelles et se pénétrant sans s'absorber. Rome n'éprouva aucune jalousie de voir ainsi la place prise; elle ne fit pas d'effort pour imposer son génie particulier à des peuples si différens d'elle, elle respecta leurs traditions et leur laissa leurs usages. Elle n'avait pas cet esprit étroit des victorieux qui veulent se prouver à eux-mêmes qu'ils sont les maîtres en bouleversant les contrées qu'ils ont soumises. Le secret de sa puissance consista partout à s'accommoder aux mœurs du pays, à n'introduire nulle part des nouveautés qui pouvaient blesser, et à éviter soigneusement toutes les tracasseries inutiles. Ce n'est pas qu'elle ait jamais fait aux vaincus aucune concession qui pût compromettre son autorité; elle entendait partout rester maîtresse. En Égypte, elle prit l'essentiel du pouvoir, et d'une main si ferme que ce peuple, qu'on accusait d'être inconstant et séditieux, n'osa jamais remuer. Elle installa à Alexandrie un vice-roi qu'on appelait le préfet de l'Égypte et qui tenait dans sa main toute la puissance qu'avaient possédée les pharaons et les Ptolémées. Auguste établit qu'il serait pris parmi les simples chevaliers romains; on craignait, s'il était de grande maison, que cette royauté lointaine ne lui donnât des idées d'indépendance. Autour du préfet, quelques fonctionnaires romains, chargés de rendre la justice ou de présider aux travaux publics les plus importans, formaient une sorte de colonie étrangère qui traversait le pays sans s'y mêler. Deux légions, avec des troupes auxiliaires, étaient chargées d'arrêter les Nubiens ou de punir les incursions des Arabes; c'était tout. L'Égypte resta divisée, comme autrefois, en nomes et en éparchies; les autorités locales furent partout soigneusement conservées. On garda les vieux impôts et l'ancienne manière de les lever. De tout temps, ils avaient été fort lourds et très sévèrement exigés. Un écrivain de l'époque pharaonique dépeint en ces termes la façon dont on traitait déjà les pauvres fellahs dans la vallée du Nil, plus de mille ans avant le Christ : « Le scribe de la douane est sur le quai, à recueillir la dîme des moissons; les gardiens des portes avec leurs bâtons, les nègres avec leurs lattes de palmier crient : Çà, des grains! S'il n'y en a pas, ils jettent le malheureux à terre tout de son long; lié, traîné au canal, il y est plongé la tête la première. Tandis que sa femme est enchaînée devant lui, et que ses enfans sont garrottés, les voisins les abandonnent et se sauvent pour veiller à leurs récoltes (1). » Les percepteurs de Rome ne devaient pas être plus

(1) J'emprunte ce passage curieux de Pentaûr à l'étude de M. Maspéro sur *le Genre*

rudes que les scribes des pharaons, et ne soulevaient pas plus de haines.

On savait gré surtout aux Romains de respecter l'antique religion de leurs sujets. Ils se sont bien gardés de blesser nulle part les croyances des peuples vaincus, et rien n'a mieux servi que leur tolérance religieuse à faire accepter aisément leur domination au monde. En Égypte, quand un magistrat romain arrivait chez ses administrés, sa première visite était toujours pour les sanctuaires des dieux; il s'en faisait montrer les curiosités et priait fort dévotement Horus, Kneph ou Ammon-ra pour le salut de tous les siens. Aucune entrave n'était mise aux cérémonies du culte. On élevait toujours des temples magnifiques aux frais des villes et de l'état en l'honneur des divinités égyptiennes, comme si l'on était encore au temps des Ramsès ou des Aménophis; au lieu d'y inscrire le nom des pharaons « dieux, fils de dieux, » on y gravait en hiéroglyphes celui d'Hadrien ou d'Antonin le Pieux. Rien en vérité ne semblait changé. Ce peuple, étranger aux autres peuples et concentré en lui-même, immobile comme ces sphinx de granit qui forment l'avenue de ses temples, continuait à vivre de ses traditions et de son passé. Quand tout se renouvelait autour de lui, il restait opiniâtrément fidèle à ses habitudes et à ses croyances. On a retrouvé à Philes une inscription d'un prêtre égyptien qui, soixante ans après l'édit de Théodose, s'obstine à vêtir ses dieux de leurs ornemens sacrés, à les promener en public dans des châsses les jours de fête, et ne paraît vraiment pas se douter que tout l'empire est devenu chrétien.

C'est précisément à la religion que se rattachent la plupart des inscriptions latines de l'Égypte. En général, elles ont été trouvées dans les ruines des anciens temples, et quelques-unes nous rappellent un usage curieux des dévots de l'antiquité. C'était la coutume alors qu'en venant saluer quelque divinité on se chargeait de lui apporter aussi le salut ou, comme on disait, le *proscynème* de ses amis et de ses proches. Les rois d'Égypte envoyaient de temps en temps des gens de leur cour auprès des divinités importantes pour leur transmettre leurs hommages, et ces messagers avaient soin de laisser une inscription dans le temple, afin de bien établir qu'ils s'étaient acquittés de la commission. Les Romains respectèrent cet usage, comme tous les autres, et, parmi les *proscynèmes* retrouvés à Philes, on a lu celui d'un commandant de légion et de ses officiers. Il arrivait aussi que, lorsqu'on assistait à quelque spectacle religieux ou qu'on visitait un sanctuaire illustre, on ne manquait

épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique, qui est publiée dans la bibliothèque de l'École des hautes études.

pas de se souvenir de ceux qu'on aimait, comme pour les associer à son émotion. Une Romaine, transportée d'admiration en voyant les pyramides, songe à son frère absent, et grave ces vers sur la pierre : « J'ai vu sans toi les pyramides, ô le plus chéri des frères, et tout ce que j'ai pu faire en les voyant, c'est de verser des larmes; puis, fidèle à ton souvenir, j'ai voulu écrire ici cette plainte. » Cet usage touchant se conserva chez les chrétiens, et l'on trouve aux catacombes des inscriptions nombreuses de pèlerins des premiers siècles qui, en priant pour eux, n'oublient pas leurs parens et leurs amis morts ou vivans : « âmes saintes, souvenez-vous de Martianus Severus et de ses frères, — obtenez que Verecundus arrive heureusement au port, — demandez la paix pour mon père. »

Les inscriptions les plus nombreuses et les plus intéressantes sont celles qui couvrent le piédestal de la statue de Memnon. Cette statue était fort célèbre dans l'antiquité, et l'on racontait d'elle des histoires merveilleuses. Dans la plaine de Thèbes, à l'entrée du palais construit par Aménophis, se trouvaient deux colosses entièrement semblables, et qui devaient représenter tous les deux le fondateur de l'édifice. Les Grecs, qui voulaient retrouver partout leur histoire, crurent reconnaître, dans l'un de ces colosses, le héros Memnon, ce fils de l'Aurore dont parle Homère, qui était venu des contrées de l'Orient au secours de Priam et des Troyens. On disait que le matin la statue faisait entendre un son « qui ressemblait à celui d'une corde de lyre ou de cithare. » C'était, sans nul doute, le fils de l'Aurore qui saluait sa mère, et l'on accourait de tous les côtés pour être témoin du prodige. L'émotion des personnes pieuses était, on le comprend, très vive quand elles entendaient ces sons harmonieux. Quelques-uns se mettaient en prières, d'autres offraient des sacrifices; tous écrivaient sur le piédestal ou sur les jambes du colosse une inscription en prose ou en vers, en grec ou en latin, pour attester la vérité du miracle. Ces inscriptions existent encore aujourd'hui, et elles sont fort curieuses à étudier. Quelques-unes sont l'œuvre de dévots assez obscurs, un greffier, un affranchi, des officiers subalternes; il s'y trouve même un simple soldat, originaire de la Gaule, qui a dû prendre un grand plaisir à la voix de Memnon, car il est venu l'entendre treize fois de suite; mais d'ordinaire les visiteurs sont d'un rang plus élevé. Les préfets de l'Égypte y viennent surtout volontiers avec leurs femmes et leurs enfans, et ils ont soin d'écrire leur nom sur la statue avec la mention du jour où ils ont assisté au miracle. L'un d'eux, qui ne manque pas de vanité, s'exprime en ces termes : « Sous le XIIIe consulat de l'empereur Domitien, T. Petronius Secundus, préfet de l'Égypte, a entendu Memnon à la première heure, la veille des ides

de mars, et l'a honoré de vers grecs, de sa composition, qu'il a fait graver ci-dessous. » Suivent deux vers que M. Letronne trouve un peu embarrassés, mais pourtant fort passables « pour des vers de préfet. » Les princes aussi, quand ils parcouraient l'Égypte, n'oubliaient pas de rendre visite à Memnon. L'empereur Hadrien, cet infatigable voyageur, qui voulut voir toutes les curiosités de son empire, vint entendre le fils de l'Aurore au mois de novembre de l'an 130. Comme il était poète à ses heures, il aimait à s'entourer de beaux esprits, dont quelques-uns l'accompagnaient dans ses courses. Il avait même avec lui pendant son voyage en Égypte une femme auteur, Julia Balbilla, qui a tenu à nous laisser, dans trois pièces de vers pédantesques, le souvenir de ses impressions. Elle y raconte qu'en présence d'Hadrien le colosse s'est surpassé. Il se fit entendre trois fois de suite, et trois fois aussi l'empereur lui rendit son salut. Cette complaisance de Memnon flatta beaucoup le prince et combla de joie toute l'assistance. « C'est bien la preuve, disait Balbilla ravie, que césar est aimé des dieux! »

On ne peut s'empêcher de remarquer, quand on revoit tous ces témoignages, qu'il n'y a peut-être jamais eu de miracle aussi bien constaté que celui de Memnon. Pendant plus de deux siècles, des visiteurs de toute fortune ont entendu sa voix et l'ont attesté. Il s'en trouvait beaucoup parmi eux d'éclairés, d'intelligens, qu'on ne pouvait pas aisément tromper, des gouverneurs de province, des commandans de légion, et même des princes et des princesses qui n'auraient pas souffert volontiers d'être pris pour dupes. Le miracle est donc tout à fait certain, et il n'est guère probable, comme on l'a supposé, qu'il fût produit par quelque supercherie des prêtres. Outre qu'une supercherie dure rarement deux siècles sans être découverte, les inscriptions nous apprennent que le prodige ne s'accomplissait pas tous les jours, et qu'il lui arrivait de tromper l'attente des personnes réunies pour en être témoins. La femme d'un préfet de l'Égypte nous dit qu'elle est venue deux fois sans succès. Nous venons de voir qu'Hadrien fut comblé de prévenances par le colosse; sa femme ne fut pas aussi heureuse : pendant les premières visites, Memnon resta muet devant elle, au grand déplaisir de l'impératrice, qui faillit se fâcher contre un dieu si peu poli. « Les traits vénérables de la princesse, dit un poète de cour, s'étaient enflammés de courroux, » et bien prit au fils de l'Aurore de ne pas persister dans son silence inconvenant et de prouver, en se faisant entendre deux fois le dernier jour, « qu'il se plaisait dans la compagnie des dieux. » Il est clair que, si le miracle avait été le résultat d'une fraude pieuse, le dieu n'aurait pas eu de ces caprices, et que surtout il se serait bien gardé de se taire en présence d'aussi grands

personnages, tandis qu'il se faisait entendre treize fois pour un soldat. Il a donc fallu chercher ailleurs la cause d'un prodige dont on ne peut pas raisonnablement accuser les prêtres, et, quoiqu'il ait cessé de se produire depuis seize cents ans, on est parvenu à la trouver. On sait que cette découverte est due à notre illustre Letronne, dont le mémoire sur *la statue vocale de Memnon* est une merveille d'investigation sagace. Il a d'abord établi, contrairement à l'opinion générale, que le miracle n'avait commencé que vers le règne d'Auguste, et qu'il n'en est plus question à partir de l'époque de Septime-Sévère. Quand on le constata pour la première fois, le colosse venait d'être brisé. Un accident inconnu, probablement un tremblement de terre, avait jeté sur le sol le tronc et la tête; c'est alors qu'on s'aperçut qu'il s'échappait le matin comme une sorte de plainte de ces pierres fendues. Ce phénomène curieux a été observé ailleurs : dans les carrières de granit, à Syènes, dans les palais de Karnak et dans les temples de Philes, aux environs de la Maladetta, dans les Pyrénées, et jusque sur les bords de l'Orénoque, on a remarqué que les roches granitiques font quelquefois entendre un craquement sonore au lever du soleil, surtout quand la différence de température entre le jour et la nuit est considérable. On peut voir dans Letronne les explications diverses que les savans ont proposées de ce phénomène; mais ce qui est hors de doute, c'est qu'à Thèbes il ne s'est produit qu'à partir du jour où la statue a été brisée, et l'on peut en conclure qu'il avait besoin qu'elle fût en cet état pour se produire. L'empereur Septime-Sévère ne s'était pas rendu compte de cette nécessité lorsqu'il donna maladroitement l'ordre de la réparer. Letronne suppose qu'il fut égaré par son zèle religieux. Les dévots pensaient, et quelquefois même ils disaient dans leurs inscriptions que, puisque ainsi mutilé Memnon pouvait faire entendre une sorte de murmure, il parlerait beaucoup mieux s'il était complet. Ce fut aussi l'opinion de l'empereur, qui était un païen zélé, et il voulut confondre les incrédules en leur donnant le spectacle d'un dieu de granit qui parlait. Peut-être songeait-il à opposer ce miracle éclatant à ceux dont les chrétiens étaient si fiers et qui attiraient tant de monde à leur doctrine. Pendant que sa femme, l'impératrice Julia Domna, faisait écrire par Philostrate la vie d'Apollonius de Tyane, dont on voulait faire le rival de Jésus-Christ, il pensa que, pour achever de convertir ceux qui hésitaient, il ne serait pas mauvais de les envoyer entendre la voix harmonieuse de Memnon. C'est dans ce dessein qu'il donna l'ordre de réparer le colosse; mais le succès de cette entreprise pieuse fut des plus malheureux. « Les cinq assises d'énormes blocs de grès qu'on éleva sur la partie inférieure pour remplacer la tête et le tronc qui man-

quaient formèrent une *sourdine* qui arrêta la vibration. » Depuis ce temps, le fils de l'Aurore cessa de saluer sa mère, et perdit la voix pour toujours.

II.

Quand on quittait l'Égypte pour aller en Syrie, il fallait traverser des pays qui étaient alors, comme aujourd'hui, infestés par les incursions des nomades. Les Romains, qui ne souffraient pas que leurs frontières fussent insultées, avaient fait de grands efforts pour les défendre. Il reste quelques débris des châteaux-forts qu'ils avaient élevés sur la limite du désert, et l'on peut lire encore sur leurs ruines les inscriptions que les soldats y gravaient il y a seize siècles, pendant les ennuis de la garnison. « Syriens, dit l'un d'eux, tenez-vous en paix devant les Latins de Rome. » Les Romains étaient aussi fort occupés, en Orient comme partout, à développer le commerce et à lui ouvrir des voies de communication. Quelquefois ils s'étaient contentés de marquer avec de grandes pierres, qui sont restées en place, le chemin des caravanes; le plus souvent ils avaient construit de ces routes indestructibles qui conservent dans tout l'univers le souvenir de leur domination. On les retrouve encore, nous disent les voyageurs, sur les confins de l'Arabie, avec leurs grands blocs de lave solidement enfermés dans un rebord de pierre; elles sont intactes comme au temps où elles étaient sans cesse parcourues par des troupes de cavaliers, montés sur des chevaux ou des dromadaires, qui se jetaient à la poursuite des fuyards. L'œuvre de Rome sur ces frontières, comme sur celles du Danube et du Rhin, fut de veiller à la sécurité des populations de l'empire, et elle n'y épargna pas sa peine. Elle y employait tantôt la force ouverte, tantôt les négociations et la ruse. Il lui arrivait souvent de prendre des Arabes à sa solde; elle les opposait à leurs compatriotes et détruisait ainsi ses ennemis les uns par les autres. Les Arabes, avec la légèreté ordinaire à leur race, changeaient sans cesse de parti. On les voyait, tour à tour ennemis ou alliés de l'empire, détrousser les voyageurs ou les protéger. Il y en eut qui se poussèrent dans les légions et arrivèrent aux premiers grades : l'un d'eux finit même par devenir empereur. C'était Philippe, le meurtrier et le successeur de Gordien, qui avait pour père un brigand fameux dans le pays. Quand il fut arrivé à l'empire, il fit construire chez lui une ville qui porta son nom et dont on a retrouvé les débris. Dans cette ville, où sa mémoire, comme on pense, était fort honorée, on rendit de grands honneurs à tous les siens; son père même ne fut pas excepté, et, selon l'étiquette impériale, l'ancien voleur devint un dieu.

Par la ruse ou par la force, en s'alliant avec les Arabes ou en les combattant, Rome parvint à maintenir la tranquillité dans ces pays lointains. C'est ce qui lui méritait la reconnaissance des peuples, c'est ce qui a partout légitimé son empire. On n'est guère tenté d'être injuste pour elle quand on visite ces contrées qu'elle avait conquises à la civilisation, et qui après elle sont retombées dans la barbarie. M. Waddington est un des rares voyageurs qui de nos jours les aient parcourues. Il a traversé, non sans péril, cette province qui portait autrefois le nom de Batanée et qu'on appelle aujourd'hui le Haourân. A chaque pas, il y a trouvé les ruines de villes florissantes, d'admirables édifices, d'églises somptueuses. Depuis Trajan jusqu'à Justinien, le Haourân, protégé par les armes de Rome, fut heureux et riche. L'invasion musulmane a détruit cette prospérité et n'a rien pu mettre à la place. Les Arabes sont revenus à leurs instincts naturels; ils ont quitté les villes qu'on leur avait fait habiter pour aller vivre sous la tente. Beaucoup d'entre eux sont retournés dans ces cavernes, où ils s'entassaient déjà, comme des bêtes fauves, du temps du roi Agrippa et de l'historien Josèphe; ils y ont repris l'existence que menaient leurs pères, pillant les voyageurs quand il en passe ou se querellant entre eux lorsqu'ils n'ont pas d'étrangers à détrousser.

Si l'on s'éloigne des frontières de l'Arabie et qu'on s'élève vers l'Asie-Mineure, on traverse des pays dans lesquels la domination romaine a laissé aussi beaucoup de traces. Sans être devenus tout à fait des déserts comme le Haourân, qu'ils sont loin de leur ancienne prospérité! C'étaient, du temps de l'empire, les contrées les plus florissantes du monde. Il n'y avait pas de provinces plus peuplées, plus riches, que la Syrie, l'Asie, la Galatie, la Bithynie; elles contenaient des villes comme Antioche, Smyrne, Éphèse, Nicomédie, dont on ne parlait qu'avec la plus vive admiration dans tout l'univers. Rome avait reçu ces pays en assez mauvais état, ruinés par les guerres éternelles que se faisaient les successeurs d'Alexandre. Elle ne se donna pas d'abord beaucoup de peine pour les relever. Il faut croire que dans les premiers temps sa domination y était pesante et que les Asiatiques la supportaient avec impatience, puisque, à l'époque de Sylla, ils prirent si résolûment parti pour Mithridate; mais leur sort fut bien meilleur sous l'empire. M. Waddington reconnaît qu'en somme la condition des provinces fut prospère dans les deux premiers siècles qui suivirent la bataille d'Actium. « L'ordre matériel, dit-il, régnait partout, ce qui n'était guère arrivé auparavant. Les luttes de prince à prince, de ville à ville, étaient devenues impossibles, et la guerre était reléguée aux frontières; le commerce et l'industrie étaient florissans; l'accès des fonctions publiques,

même les plus élevées, s'ouvrait de plus en plus aux provinciaux; enfin, sous Caracalla, la qualité de citoyen romain fut étendue à tous les hommes libres de l'empire. C'est sous les Antonins que le système fonctionna dans sa perfection, et leur règne fut en général une époque de paix et de prospérité pour le monde civilisé; après eux, le déclin commença, mais il fallut bien des secousses, bien des bouleversemens, pour détruire la savante machine administrative que le despotisme intelligent d'Auguste avait créée. »

Quand on parcourt, comme nous le faisons en ce moment, les riches contrées de l'Asie, qu'on relit ces inscriptions où se retrouvent tant de témoignages de leur opulence, il est bien difficile de ne pas partager l'opinion de M. Waddington. Elle n'est pas pourtant acceptée de tout le monde; beaucoup refusent obstinément de croire que le sort des provinces ait été heureux sous l'empire, et leur principale raison pour le nier, c'est qu'ils ne veulent pas qu'il ait pu sortir quelque chose de bon d'un régime qu'ils détestent. Ce régime en effet ne mérite guère d'être aimé; mais, quelque répugnance qu'il soulève, souvenons-nous qu'il a duré cinq siècles et que, pour comprendre qu'il ait vécu si longtemps, il faut bien admettre qu'avec beaucoup de défauts il avait quelques qualités. La principale était assurément de bien administrer les provinces. Elles lui en étaient très reconnaissantes, et lui demeurèrent toujours fidèles : aussi n'est-ce pas par des convulsions intérieures qu'il a péri. Juvénal, dans une de ses plus éloquentes déclamations, semblait lui prédire ce sort, mais il y a échappé, et il a fallu, pour le détruire, une invasion d'étrangers. Les peuples soumis à sa domination, loin d'accueillir les barbares comme des libérateurs, les ont combattus de toutes leurs forces, et ce n'est qu'avec désespoir qu'ils se sont séparés à la fin de Rome et de l'empire. Cette fidélité pourrait-elle se comprendre, s'ils avaient eu à se plaindre autant qu'on le prétend du gouvernement impérial?

Il est naturel que l'empire ait tenu à les bien gouverner; son principe même lui en faisait un devoir. L'aristocratie républicaine de Rome, qui avait coutume d'acheter les honneurs par des prodigalités insensées, était bien forcée de trouver quelque moyen de suffire à ces dépenses. Elle aurait été vite ruinée, si elle n'avait eu l'administration des provinces pour se refaire; c'était donc une nécessité pour elle de s'y enrichir, et il lui était difficile de s'y enrichir sans les piller. Du reste les proconsuls pouvaient le faire sans danger : au retour de leur gouvernement, ils n'avaient à répondre de leurs actions que devant des complices, et d'ordinaire ceux qui étaient appelés à les juger s'étaient conduits comme eux. Ils le faisaient surtout sans scrupule : la conquête était récente; on se souvenait

que ces sujets avaient été longtemps des ennemis, et qu'il en avait coûté beaucoup de peine et de sang pour les soumettre. On les traitait en vaincus, sur lesquels on peut tout se permettre et qui doivent tout supporter. Les choses changèrent entièrement avec l'empire. Quand le pouvoir fut aux mains d'un seul homme, cet homme eut un intérêt direct à défendre les provinces contre les exactions des gouverneurs. C'était son bien, et ceux qui se permettaient de piller ses sujets le volaient lui-même. En les protégeant, il songeait à lui plus qu'à eux, et il était naturel qu'il ne souffrît pas qu'un argent qui lui appartenait entrât dans d'autres coffres que les siens. A la vérité, rien ne l'empêchait de faire lui-même ce qu'il défendait aux autres, et de s'emparer, quand il en avait besoin, de la fortune des provinciaux ; il semble d'abord que le résultat était le même pour les administrés, et que les provinces ne gagnaient rien à être délivrées des exactions des proconsuls, si elles restaient exposées à celles des princes. C'était pourtant quelque chose de n'avoir plus qu'un maître à contenter. Sous la république, les proconsuls se renouvelaient tous les ans. Il en arrivait un chaque année avec un appétit nouveau, et il était d'autant plus insatiable qu'il n'avait qu'un temps très court pour se rassasier. Le maître unique, comptant durer, était moins pressé de tout prendre, et, quelque affamé qu'il pût être, la sagesse, quand il était sage, lui conseillait de garder quelque ressource pour le lendemain. C'est d'ailleurs l'usage partout que le propriétaire ménage le sol, tandis que le fermier l'épuise. L'empire avait encore une autre raison de bien traiter les provinces, c'est qu'avec le temps des changemens étaient survenus dans la manière dont on considérait à Rome les pays vaincus. A mesure que s'éloignaient les souvenirs irritans de la conquête, que ces pays devenaient plus romains d'habitudes et de relations, on se faisait plus de scrupule de les malmener. Depuis que cette aristocratie superbe, qui avait si longtemps dominé le monde, était soumise à un maître, la condition de Rome et des provinces tendait à se rapprocher. Partout on était forcé d'obéir, et le souverain imposait à tous la même loi. Devant cette autorité sans limites, que tout le monde sentait au-dessus de soi, les inégalités anciennes s'effaçaient. Le pouvoir absolu est de sa nature un grand niveleur; il ne veut avoir que des sujets, et, de la hauteur d'où il les regarde, il est assez disposé à les confondre. Un éloquent pamphlétaire disait sous Louis XIV : « Dans le gouvernement présent, tout est peuple, l'autorité royale est montée si haut que toutes les distinctions disparaissent, toutes les lumières sont absorbées, car, dans l'élévation où s'est porté le monarque, tous les humains ne sont plus que la poussière de ses pieds. » Les institutions d'Auguste eurent des ré-

sultats à peu près semblables : grâce à elles, le monde s'unit dans l'obéissance, et l'on peut dire que, si cette sorte de niveau, qui s'établit partout sous la pression de l'autorité impériale, fit perdre à Rome beaucoup de ses priviléges et de sa puissance, il rendit la situation des provinces meilleure.

Presque toutes les mesures qui furent prises alors étaient utiles à leurs intérêts. En 731, Auguste se fit donner la puissance proconsulaire sur toutes les provinces de l'empire; ce fut un grand bonheur pour elles; dès lors tous les proconsuls et tous les légats furent sous la main de l'empereur. Non-seulement cette autorité jalouse les surveillait avec soin et les punissait avec rigueur quand ils s'étaient mal conduits, mais elle essaya de leur ôter jusqu'au pouvoir de mal faire. Tant que la république a duré, ils étaient tout-puissans. Que le gouverneur d'une province s'appelât préteur ou proconsul, qu'il eut neuf licteurs ou douze, son pouvoir était alors sans limites. Quand, après avoir fait ses prières au Capitole, il partait, couvert du manteau militaire, suivi de ses parens et de ses amis qui l'accompagnaient jusqu'aux portes de Rome, ce n'était pas le magistrat d'une république, c'était vraiment un roi qui s'en allait gouverner un royaume. Il devait concentrer dans sa main l'autorité civile et militaire, il commandait les légions, il rendait la justice, il administrait les finances; il faisait la loi et il l'appliquait. Comme la conquête était nouvelle et les haines des vaincus plus vives, Rome avait pensé qu'il fallait armer ses gouverneurs contre les révoltes imprévues et leur donner les moyens de les vaincre. Les circonstances n'étaient plus tout à fait les mêmes sous l'empire; la domination romaine était alors acceptée de tout le monde. Il n'était plus aussi nécessaire, pour la défendre, de réunir toute l'autorité sur un seul homme, et, autant que possible, on la divisa entre plusieurs. Dans les provinces du sénat, le proconsul ne posséda plus que l'autorité civile; dans les autres, l'administration des finances fut confiée à des intendans envoyés directement par l'empereur et qui lui rendaient compte de leurs actes. En même temps, pour ôter aux gouverneurs tout prétexte de se décider seuls, on imagina les postes, qui faisaient parvenir en quelques jours la volonté du prince jusqu'aux extrémités du monde; dès lors il ne fut plus permis à aucun fonctionnaire d'agir, dans les affaires importantes, sans consulter le maître. Ainsi fut divisé ce faisceau d'attributions diverses que la république avait concentrées sur un seul homme et qui en faisaient un personnage si redoutable. Dépouillée d'une partie de sa puissance, soumise à un contrôle redoutable, surveillée avec soin et punie avec éclat, l'autorité des proconsuls ne pouvait plus être aussi lourde qu'autrefois aux provinciaux.

Est-ce à dire que depuis Auguste il n'y en ait plus eu de malhonnêtes? Il serait insensé de le prétendre. Pour ne pas sortir de la province d'Asie, dont nous nous occupons en ce moment, on raconte qu'un de ses gouverneurs, Messala Volesus, fit un jour décapiter à la fois trois cents personnes et qu'il se promenait fièrement entre tous ces cadavres étendus en disant : « Quelle action de roi ! » Et Volesus n'était pas tout à fait une exception ; Tacite et Pline nous le montrent. Il y avait donc encore des Verrès sous l'empire, seulement il y en avait moins. Une différence surtout est remarquable entre les deux régimes : tandis qu'autrefois les tentations étaient si fortes, le contrôle si léger, l'opinion publique si indulgente, que les gens les plus honorables, comme Brutus, se permettaient sans scrupule toute sorte d'exactions envers les provinciaux, on vit souvent au contraire, pendant l'empire, des personnages, vicieux et corrompus tant qu'ils restaient à Rome, devenir intègres, actifs, désintéressés, quand on les envoyait dans les provinces, et les gouverner honnêtement. Ce voluptueux Pétrone, qu'on avait appelé l'arbitre du bon goût et le maître de l'élégance, qui ne semblait occupé que du plaisir, qui en avait fait une science raffinée, et qui chercha la volupté jusque dans la mort, Tacite nous dit que dans son gouvernement de Bithynie « il s'était montré vigilant et tout à fait à la hauteur des grandes affaires. » Il en fut de même d'Othon, le confident et le complice de toutes les débauches de Néron, qui poussa la complaisance jusqu'à lui céder si galamment sa femme, qui, la veille du meurtre d'Agrippine, avait donné à toute la cour un grand dîner pour dissimuler les apprêts du crime; « il gouverna la Lusitanie pendant dix ans avec une sagesse et une intégrité remarquables. » Vitellius lui-même, qui fut un si détestable empereur, avait commencé par être un excellent gouverneur de l'Afrique.

Il faut dire qu'il n'était pas facile alors de se conduire autrement : les princes y tenaient la main, et les mauvais autant que les bons. Auguste et Trajan ne s'en occupaient pas avec plus de zèle que Tibère et Domitien. Un historien peu suspect dit même de ce dernier qu'il punissait avec tant de rigueur les magistrats coupables, « qu'on n'en vit jamais de plus honnêtes et de plus justes que sous son règne. » Cette surveillance active et sévère a dû beaucoup diminuer les abus; je ne veux pas dire assurément qu'elle les ait tout à fait supprimés. Il se commettait encore beaucoup d'excès, surtout dans les pays nouvellement vaincus, qui étaient soumis au régime militaire et où les soldats se croyaient tout permis. C'est ce qui arriva notamment dans la Bretagne, et l'on sait que les armées de Claude l'avaient vigoureusement pillée après l'avoir vaillamment conquise. Le discours que Tacite fait tenir au chef breton Galgacus

est assurément la protestation la plus sanglante contre cette « paix romaine » dont les écrivains de l'empire nous font d'ordinaire de si beaux tableaux. On pourrait s'en servir pour condamner sévèrement l'administration impériale, si l'on ne se souvenait que Tacite s'est montré ailleurs bien moins rigoureux. Il s'est chargé de répondre lui-même aux invectives de Galgacus et de justifier ses compatriotes dans les belles paroles qu'il prête à Cerialis. Le légat impérial rappelle aux habitans de Trèves qu'il vient de vaincre en quel état la conquête romaine a trouvé la Gaule, « fatiguée de discordes, épuisée de guerres intestines, » appelant l'étranger à son aide. Rome n'a donc rien détruit qui méritât de vivre, elle a remplacé partout le désordre et l'anarchie. Victorieuse, elle n'a imposé aux vaincus que les charges nécessaires au maintien de la paix; elle les accepte dans ses armées, elle ouvre aux meilleurs d'entre eux les rangs de son aristocratie, elle les recevra bientôt tous à la fois parmi ses citoyens. C'est elle qui défend partout le repos, la sécurité, le bien-être; sans elle, tout retomberait dans ce chaos de discordes et de luttes dont elle a tiré le monde. « Rome une fois vaincue (veuillent les dieux empêcher ce malheur!), que verrait-on sur la terre, si ce n'est une guerre universelle entre les nations? Huit cents ans de fortune et de sagesse ont élevé ce vaste édifice; on ne saurait l'ébranler sans être écrasé sous sa chute. » Ne dirait-on pas que Tacite a vu clairement d'avance l'effroyable anarchie qui devait succéder à la ruine de l'empire?

On pourrait donc établir par l'étude des institutions impériales et la lecture des historiens romains que les provinces ont été en général plus heureuses et mieux traitées sous l'empire que pendant la république; mais on possède de leur prospérité des témoignages encore plus certains. Nous avons dit plus haut que les inscriptions nous font mieux pénétrer que tout le reste dans la vie de ces sociétés anciennes : celles qui nous ont été conservées des contrées asiatiques et qu'on peut lire dans le recueil de M. Mommsen et dans celui de M. Waddington nous montrent de quelle façon s'y passait alors l'existence. Elle y était en général aisée et douce; nulle part on ne trouve la trace de ces sentimens d'amertume et de colère qui, selon quelques écrivains, remplissaient le cœur des sujets de Rome. On avait partout un grand souci des affaires municipales; celles de l'empire occupaient beaucoup moins. Le contre-coup des révolutions qui effrayaient la capitale parvenait rarement jusqu'à ces villes lointaines. Sous tous les princes, on vivait à peu près de même; on leur accordait à tous les mêmes honneurs, parce qu'on recevait d'eux les mêmes services. En somme, les mauvais maintenaient la paix publique comme les bons; aussi n'avait-on pas de répugnance à mettre leurs

statues dans les temples et à les adorer à côté de celles des dieux. Pourquoi aurait-on hésité à le faire? En général, les provinces ne connaissaient les empereurs que par leurs bienfaits. On n'avait pas entendu parler en Judée des cruautés de Tibère, et l'on regardait son règne comme aussi heureux que celui d'Auguste, quand on envoya Philon en ambassade auprès de Caligula. « Les bons princes, dit Tacite, font du bien au monde entier, les mauvais font surtout du mal autour d'eux. » C'est ainsi que, pendant les momens les plus tristes de l'empire, hors de Rome, on vivait tranquille. On jouissait partout le plus agréablement possible des loisirs que faisait l'autorité impériale. La littérature était cultivée avec passion. Il nous reste un décret d'une ville de Carie en faveur d'un littérateur romain qui avait bien voulu faire des lectures publiques et solennelles de ses ouvrages. On le remercie « d'avoir charmé les gens âgés et instruit les jeunes; » on le comble d'honneurs de tout genre, on lui accorde le droit de cité, on place ses livres dans les bibliothèques publiques et sa statue près de celle du vieil Hérodote.

Parmi les divertissements publics, le théâtre tenait surtout une grande place. Jamais les jeux n'ont été plus nombreux qu'à cette époque : on conserve pieusement les anciens et l'on en imagine tous les jours de nouveaux en l'honneur des princes morts ou vivans. Les grandes corporations d'acteurs établies dans les villes les plus importantes étaient sans cesse occupées à envoyer des troupes dans des villages inconnus et même dans des pays barbares pour y donner des représentations comiques ou tragiques, des concours de musique et de poésie (1). C'étaient de grandes fêtes, attendues avec impatience, célébrées avec solennité, et quand elles étaient finies la reconnaissance publique accablait les acteurs qui avaient mieux réussi que les autres de toute sorte de distinctions et de récompenses. On leur accorde des couronnes, des gratifications, des titres honorables, on leur élève même des statues avec des inscriptions où l'on glorifie leur honnêteté et leur talent (*propter singularem artis prudentiam et morum probitatem*). Toutes les villes de l'Asie possédaient alors de somptueux théâtres; on en retrouve des ruines imposantes jusque dans les plus pauvres bourgades, et ces ruines ne sont pas les seules que le temps ait conservées. Les voyageurs qui parcourent aujourd'hui ces contrées misérables sont surpris d'y rencontrer à chaque pas des débris de temples, de palais, de

(1) Si l'on voulait savoir de quelle façon étaient organisées ces corporations d'acteurs, connaître leur importance, les lieux où elles résidaient, les statuts qu'elles s'étaient donnés, leur manière de traiter avec les villes qui les réclamaient et les honneurs qui leur étaient accordés, on n'aurait qu'à lire un fort intéressant mémoire que vient de publier M. Foucart sous ce titre : *de scænicis Artificibus apud Græcos.*

thermes, des ponts, des grands chemins, des aqueducs, qui les frappent de la plus vive admiration. Presque tous ces monumens datent des premiers siècles de l'empire; ils nous donnent l'idée d'une merveilleuse prospérité. Jamais le monde n'a été, sinon plus heureux, au moins plus riche, et il n'est guère possible d'admettre que des villes qui ont trouvé assez de ressources dans leurs finances pour construire ces magnifiques édifices aient été aussi rançonnées et appauvries qu'on le prétend par les proconsuls romains. Nous avons grand'peine à prendre Juvénal au sérieux quand il vient nous dire du temps d'Hadrien, au moment où s'élevaient tous ces somptueux monumens, que le monde est ruiné, et qu'on a tant volé les peuples vaincus qu'il ne reste chez eux plus rien à prendre. Il y a plus de vérité et de justice dans ce tableau que traçait le rhéteur Aristide vers le milieu du second siècle. « Toute la terre, disait-il, est en habits de fête. Elle a quitté son ancien costume de combat, et ne rêve que magnificences, parures et plaisirs de toute espèce. Les vieilles querelles ont cessé entre les villes, elles ne rivalisent plus entre elles que de magnificence et de luxe, chacune veut paraître plus belle que ses voisines. Tout est rempli partout de gymnases, de fontaines, de propylées, de temples, d'ateliers et d'écoles, et il semble qu'après une longue maladie l'univers est revenu à la santé. Les bienfaits des Romains sont si également répandus partout qu'on ne peut pas dire quels sont ceux qui en reçoivent une meilleure part. Toutes les villes en sont comblées, toutes sont radieuses d'élégance et de splendeur, et la terre entière est ornée comme un vaste jardin. »

Il est vrai que c'est un rhéteur qui parle, et l'on pourrait croire que, fidèle à ses habitudes, il exagère et déclame, si nous ne possédions un document officiel qui nous permet d'affirmer qu'il n'a dit que la vérité. C'est la correspondance que Pline entretint avec Trajan pendant qu'il était gouverneur de la Bithynie. On y voit que toutes les villes de cette province n'étaient occupées qu'à s'embellir. Les habitans de Pruse voulaient se construire des bains « dont la magnificence répondît à la beauté de leur ville et à l'éclat du siècle; » ceux de Sinope faisaient venir de l'eau d'une distance de plus de 20 kilomètres. A Nicomédie, un aqueduc avait coûté près de 7 millions de francs; avant qu'il ne fût terminé, on en avait entrepris un autre, et l'on songeait à en commencer un troisième. Nicée construisait à la fois un théâtre pour lequel on avait déjà dépensé 2 millions et un immense gymnase qui devait être surmonté d'un portique si élevé que des murailles de 7 mètres de profondeur n'étaient pas jugées assez solides pour le soutenir. Il régnait donc alors dans tout l'empire un goût de magnificence qui suppose qu'il était

riche et bien gouverné. Tous les documens sont d'accord pour l'établir, et les lettres de Pline confirment sur ce point les témoignages des inscriptions. Elles ont encore pour nous cet avantage, de nous montrer de quelle ardeur infatigable certains empereurs étaient animés pour la bonne administration de leurs provinces. Rien n'échappe à Trajan : il se fait informer de tout; les affaires des moindres villes l'intéressent. Il veut connaître leurs besoins, il s'enquiert de l'état de leurs finances, il se fait rendre compte de toutes les réclamations, et va jusqu'à lire les mémoires que les plaideurs lui envoient. Les gouverneurs l'interrogent sur les questions même les moins importantes, et il décide tout avec une sagesse et une promptitude qui font notre admiration. Il n'est pas douteux que les provinciaux se soient bien trouvés de cette vigilance du maître; on peut même soupçonner qu'ils en ont été trop satisfaits. Une fois qu'ils eurent goûté les fruits heureux de cette intervention des empereurs dans leurs affaires, ils ne voulurent plus s'en passer. Les villes libres ou municipales, qui jusqu'au second siècle se gouvernaient elles-mêmes, n'avaient pas été toujours bien administrées. Il leur était arrivé souvent de ne pas choisir pour magistrats les plus intelligens et les plus honnêtes; les revenus y étaient parfois dépensés sans profit ou scandaleusement dilapidés. Quand leur fortune se trouvait trop embarrassée, elles sollicitaient l'ingérence du pouvoir central dans leurs affaires, et le représentant qu'il envoyait pour y remettre de l'ordre était toujours bien accueilli. Ainsi naquit, plutôt par la volonté des sujets que par l'ambition du maître, cette centralisation effrayante que le code théodosien nous dépeint sous de si tristes couleurs : elle a fini par perdre l'empire; mais, tant qu'elle s'est contenue dans de sages limites, et quand le pouvoir était aux mains d'un Trajan ou d'un Marc-Aurèle, elle en a fait la prospérité.

III.

Il nous faut traverser rapidement la Grèce, quelque charme qu'on éprouve à s'y arrêter. Sous la domination romaine, elle fut toujours traitée avec une grande douceur. « Songez, écrivait Pline à un proconsul d'Achaïe, que vous allez gouverner des hommes qui méritent plus que les autres le nom d'hommes, des peuples libres, plus dignes que personne de la liberté... Rendez un culte aux dieux fondateurs de leurs cités, respectez leur ancienne gloire et cette vieillesse qui, vénérable chez les hommes, dans les villes doit être sacrée. Honorez l'antiquité et les grands souvenirs, ayez des égards pour les mensonges même. Ne blessez jamais la dignité, la liberté,

ni la vanité de personne. » Ces sentimens étaient ceux de toute l'aristocratie de Rome, élevée dans l'admiration des poètes et des philosophes grecs, et qui voulait rendre aux descendans ce qu'elle devait à leurs aïeux. Aussi laissa-t-on la Grèce vivre à sa façon. On affectait même, quand on l'habitait, de se conformer à ses usages, et les Romains qui sont demeurés longtemps chez elle, comme Hérode-Atticus, ont tous fini par devenir des Grecs véritables. Elle, de son côté, se montra toujours soumise, empressée envers ses maîtres; mais sa complaisance pour eux n'alla jamais jusqu'à leur sacrifier ses mœurs et sa langue. Malgré cette attitude humble qui nous déplaît, elle sut en somme conserver son génie propre et résista mieux à l'influence romaine que les plus fiers et les plus braves.

Les provinces situées au nord de la Grèce, entre l'Italie, le Rhin et la Mer-Noire, sont bien plus intéressantes à étudier pour nous que les autres. Il y en avait six, la Mœsie, la Dacie, la Pannonie, la Dalmatie, la Norique et la Rœtie, qui occupaient l'immense territoire que remplissent aujourd'hui les provinces danubiennes, l'Autriche, la Hongrie, la Suisse et la Bavière. Toutes sont des conquêtes de l'empire. Ce n'est pas que l'empire romain ait été d'une humeur aussi conquérante que la république. Auguste avait donné le conseil à ses successeurs de ne pas agrandir ses états, qu'il trouvait déjà trop vastes, et en général ils furent fidèles à sa politique. S'ils s'en sont écartés quelquefois, c'était par nécessité et pour rendre leurs frontières plus sûres. La guerre des Cimbres avait montré combien l'Italie était facilement accessible aux invasions du nord; depuis on n'est occupé qu'à la mettre à l'abri d'un coup de main. César avait conquis la Gaule et reculé les frontières romaines jusqu'au Rhin; ses successeurs y ajoutèrent les pays du Danube : derrière cette ceinture de peuples, de places fortes et d'armées, Rome pouvait respirer en paix. La dernière de ces conquêtes fut celle de la Dacie; ce fut aussi le dernier effort de l'empire pour sortir de ses anciennes limites et prendre pied dans les pays barbares. La Dacie fut conquise par Trajan sur le roi Décébale, et, comme elle était dépeuplée par les guerres acharnées qu'elle avait soutenues contre les Romains, il y appela des habitans de toutes les contrées de l'empire. Il y vint notamment des Galates, qui sont reconnaissables encore, dans les inscriptions, au soin pieux qu'ils prennent de prier les dieux de leur pays. Les colons nouveaux apportèrent avec eux dans ce désert les usages et la civilisation de l'ancien monde. C'est ainsi que la Dacie est devenue tout d'un coup romaine : nous voyons que du temps d'Antonin on était déjà occupé à y réparer des amphithéâtres qui avaient sans doute été construits au lendemain même de la conquête. Cependant la vie n'était pas sans danger dans

ces contrées lointaines. Les barbares, rusés et résolus, parvenaient quelquefois à tromper la surveillance des légions; ils surprenaient les postes isolés, pillaient les fermes et les villages, et se jetaient jusqu'au cœur du pays. Il fallait les poursuivre, les atteindre, les combattre, et ils résistaient souvent avec énergie. Sur les tombes des soldats romains, si fréquentes en ces contrées, on lit plus d'une fois qu'ils sont morts en repoussant une incursion (*decidit incursu hostis*). Pendant une de ces alertes, probablement à l'époque où les Marcomans envahirent l'empire sous Marc-Aurèle, quelques habitans d'une petite ville de la Dacie où l'on exploitait des mines d'or, effrayés par l'approche des barbares, s'avisèrent de cacher au fond de ces mines mêmes leurs archives de famille, ou, comme on dirait aujourd'hui, leurs papiers d'affaires. On ne sait quel accident les empêcha de les aller chercher quand le pays fut délivré, mais on les a retrouvés de nos jours, et l'on peut les lire dans le recueil de M. Mommsen. Ce sont de ces petites tablettes enduites de cire, sur lesquelles on écrivait avec un poinçon de fer. Rien de plus frêle en apparence et qui semble moins fait pour subsister au-delà de quelques années; le hasard les a conservées intactes pendant dix-sept siècles. Ces tablettes contiennent des comptes de dépense, des lettres de change, des contrats de vente et de location; il s'y trouve même un acte de société de banque par actions, dont l'un des associés est un esclave qui fournit près de 250 francs pour sa mise de fonds. Les barbares pénétrèrent donc quelquefois par des attaques imprévues dans les provinces du Danube, mais ils ne parvinrent pas de longtemps à s'y établir. Les légions faisaient bonne garde; si elles pouvaient se laisser surprendre, elles finissaient toujours par battre et chasser l'ennemi; il ne l'emporta qu'à la faveur des troubles intérieurs qui déchirèrent l'empire. Sous le triste règne de Gallien, la Dacie fut irrévocablement perdue : elle n'était demeurée que deux cents ans romaine. Les autres provinces résistèrent mieux, et il fallut encore deux siècles d'efforts aux barbares pour s'en rendre maîtres.

On comprend que, dans les inscriptions qui nous restent de tous ces pays et que M. Mommsen a fidèlement reproduites (1), il soit très souvent question des soldats. Sur les frontières menacées de l'empire, l'armée jouait naturellement le premier rôle : les légions y sont restées cinq ou six siècles; il n'est pas étonnant qu'elles aient

(1) Quelques-unes de ces inscriptions, contenues dans le musée de Pesth, avaient pourtant échappé à M. Mommsen ou avaient été mal transcrites par lui. M. Desjardins a pris soin de les recueillir et de les publier fort exactement dans un volume intitulé *Desiderata du Corpus des inscriptions latines*. Ce travail, qui a paru dans le même format que celui de l'académie de Berlin, en est le complément naturel.

laissé des traces nombreuses de leur séjour. C'est donc le principal intérêt de cette partie du recueil de M. Mommsen de nous faire mieux connaître l'armée romaine. Je voudrais dire en peu de mots l'opinion que ces inscriptions en donnent, et rectifier, à l'aide de documens certains, quelques idées inexactes qu'on se fait sur elle.

L'armée est à Rome ce qui a le plus longtemps gardé les vieilles traditions. On ne peut pas dire assurément qu'elle ressemblât tout à fait sous l'empire à ce qu'elle était pendant la république. Auguste la rendit permanente; ce changement en altéra profondément l'esprit : elle se composa désormais de soldats de métier et non de citoyens; mais les usages anciens y furent conservés autant que le permettaient les temps nouveaux. La transition d'un régime à l'autre s'y fit sans secousse : les vétérans de César furent les premiers soldats d'Octave, ils purent apprendre à leurs jeunes successeurs la discipline des vieilles armées, et depuis on prit de grandes précautions pour que ce dépôt ne pût pas se perdre. Les légions n'étaient pas, comme nos régimens, disséminées dans les principales villes de l'empire. On ne les employait pas à maintenir la paix intérieure, qui n'avait pas besoin d'être protégée : Josèphe nous dit qu'aucune des cinq cents villes de l'Asie n'avait de garnison, et que les Gaules, un pays plus grand que la France, obéissaient à 1,200 soldats. C'est ce qui permit aux empereurs de diminuer l'armée. Du temps d'Auguste, on ne comptait sous les armes que 250,000 légionnaires, qui formaient l'armée de ligne, et un nombre à peu près égal de soldats auxiliaires. 500,000 hommes, ce n'est guère quand on songe à l'immense étendue des frontières qu'ils avaient à garder, mais c'était beaucoup pour les ressources du budget romain, qui n'avait pas prévu cet accroissement de dépenses. A Rome comme ailleurs, les armées permanentes furent une lourde charge sous laquelle l'état fut souvent accablé. Il fallut, pour y pourvoir, créer des ressources spéciales et instituer le trésor militaire (*ærarium militare*), qu'on eut grand'peine à remplir. C'est de là que vinrent les embarras financiers qui attristèrent plus d'une fois le grand règne d'Auguste.

Les légions étaient donc distribuées le long des frontières de l'empire, et elles y vivaient toujours sous la tente. On n'avait pas l'habitude, comme aujourd'hui, de les faire changer souvent de résidence. Quand une fois on les avait placées quelque part, elles y restaient, et, si quelque guerre importante les appelait ailleurs, la guerre finie, elles rentraient dans leurs quartiers. Aussi le camp où elles étaient fixées avait-il reçu le nom de camp sédentaire (*castra stativa*), pour le distinguer de ces retranchemens qu'elles élevaient tous les soirs dans leurs expéditions et qu'elles quittaient le matin. Autour

de ces camps sédentaires, des vivandiers, des fournisseurs, des industriels de toute sorte, venus des pays voisins, s'étaient de bonne heure réunis. Ils construisaient d'abord des demeures modestes qu'on appelait les cabanes ou les baraques de la légion (*canabæ legionis*). Quand ces baraques avaient pris quelque importance, on s'empressait de leur accorder une sorte d'administration municipale; un sous-officier en retraite en devenait le premier magistrat, des vétérans ou des commerçans enrichis formaient le conseil des décurions. Le nouveau municipe ne cessait de s'accroître, et il finissait souvent par devenir une grande ville. Beaucoup de celles qui tenaient le premier rang dans les provinces du Danube, comme Apulum (Carlsbourg) dans la Dacie, Pœtovio (Pettau) dans la Pannonie, et Troesmis (Iglitza) dans la Mœsie, n'avaient pas une autre origine (1).

Un hasard heureux nous a conservé les débris d'un de ces *castra stativa* où séjournaient les légions. Ce n'est pas dans notre vieille Europe qu'il a été retrouvé : les révolutions de tout genre y sont trop fréquentes, et les ruines mêmes, suivant le mot d'un poète, y périssent vite; c'est en Afrique, un pays barbare assurément, mais où l'homme au moins n'aide pas le temps à détruire les restes du passé. La ville de Lambèse (*Lambæsis*) a été jusqu'à Dioclétien la résidence d'une légion romaine, la IIIe *Augusta*, qui était chargée de défendre la Numidie contre les invasions des Maures. L'emplacement qu'elle a occupé pendant tant de siècles est encore très reconnaissable, et M. Léon Renier a pu aisément l'étudier et le décrire. Le camp est séparé de la ville par un glacis de 100 mètres. Il forme un rectangle de 600 mètres de long sur 400 de large, entouré de remparts de 4 mètres de haut, avec des tours de distance en distance, et percé de quatre portes. Au centre, un amas de décombres annonce la place du *prætorium*, c'est-à-dire la demeure du légat prétorien qui commandait la légion; elle devait être ornée avec une certaine magnificence, car on retrouve au milieu de ces ruines des fragmens de sculpture, des couronnes, des aigles, des victoires. Autour du *prætorium*, on lit encore gravé sur de grandes pierres le numéro des diverses cohortes dont les tentes devaient s'élever en cet endroit. Des quatre portes partent des routes formées de larges dalles et qui passent quelquefois sous des arcs de triomphe. A 2 kilomètres se trouvent les restes d'un autre camp moins vaste et moins somptueux. C'est celui qu'occupaient les

(1) M. Léon Renier fait remarquer que quelques-unes de ces villes auxquelles les *castra stativa* ont donné naissance n'ont jamais eu d'autre nom que celui de la légion même autour de laquelle elles s'étaient formées. Il en est ainsi de la ville de Léon en Espagne et de celle de Kaërléon dans la Grande-Bretagne, dans le nom desquelles se retrouve le mot *legio*.

troupes auxiliaires : comme elles formaient le complément de la légion, il était naturel qu'elles fussent établies auprès d'elle.

Dans les environs de Lambèse, les inscriptions sont nombreuses; elles complètent celles que M. Mommsen a recueillies sur les bords du Danube, et les unes et les autres nous permettent de prendre quelque idée de l'existence qu'on menait dans les camps romains. Nous voyons que la vie y était fort occupée. Tout le temps que laissaient les exercices militaires était employé à d'autres travaux; l'armée construisait des routes, réparait des aqueducs, creusait des canaux, bâtissait des ponts, ou même élevait des temples et des monumens de tout genre. Tenir toujours les soldats en haleine était la maxime des bons généraux, et Tacite fait remarquer qu'ils ne se sont jamais mutinés que quand ils n'avaient rien à faire. Cependant on leur permettait aussi d'égayer par des plaisirs leur rude condition. Il fallait bien leur donner quelque relâche et quelque repos. Depuis que les armées étaient devenues permanentes, c'était une carrière et non un accident que la vie militaire. Les soldats devaient servir vingt-cinq ans dans les légions, mais quelquefois ils y restaient bien davantage. Certains empereurs, comme Tibère, ne pouvaient jamais se résoudre à leur donner leur congé; ils les gardaient longtemps encore après que leur temps de service était fini, et en formaient des compagnies de vétérans. L'existence entière se passait donc sous les drapeaux; on entrait dans le camp à la fleur de l'âge, vers dix-huit ou vingt ans, et l'on n'en sortait qu'après que la vieillesse était déjà venue. Il n'est pas surprenant qu'on se soit arrangé pour y trouver quelques distractions et quelque bien-être. Les officiers et les sous-officiers formaient des sociétés qui possédaient une caisse commune et se construisaient dans le camp même des lieux de réunion. Quant aux soldats, ils devaient trouver des plaisirs de tout genre dans les *canabæ*, qu'ils fréquentaient sans doute très volontiers. On permettait aux provinciaux enrôlés dans les troupes auxiliaires d'emmener leurs femmes avec eux ou de se marier pendant leur service. Les légionnaires n'avaient pas le même privilége; mais les *canabæ* contenaient une population fort mélangée, il s'y trouvait des femmes avec lesquelles les soldats formaient souvent des liaisons durables, qu'ils régularisaient ensuite par le mariage quand ils avaient obtenu leur congé. Pendant la république, les généraux rigoureux ne voyaient pas ces liaisons avec plaisir. Scipion Émilien, en Espagne chassa toutes les femmes qui s'étaient établies autour de ses légions, et les historiens disent qu'il y en avait plus de 2,000. On fut plus indulgent sous l'empire, l'empereur Septime-Sévère finit même par autoriser les soldats à garder avec eux leurs épouses ou leurs concubines; dès lors ils ha-

bitèrent les camps en famille. Ils étaient déjà presque tous compatriotes, car chaque légion se recrutait d'ordinaire dans les pays où elle était fixée. Sur 50 sous-officiers qui élèvent un monument à l'empereur dans le camp de Lambèse, 3 seulement sont étrangers à l'Afrique par leur naissance. « Il fallait vraiment, dit M. Léon Renier, qu'il y eût dans le monde romain une bien grande force de cohésion pour que dans de telles circonstances tant de temps se soit écoulé sans amener entre les provinces et la métropole une violente scission. » C'est qu'une fois enrôlés dans la légion le Romain comme le Numide oubliaient vite le pays d'où ils venaient pour se souvenir seulement qu'ils étaient soldats. Le camp devenait leur pays, ils s'y établissaient pour la plus grande partie de leur existence, et il ne tardait pas à contenir tous les objets de leurs affections. Presque tous s'y mariaient. Quelques-uns en entrant au service épousaient la fille d'un de leurs camarades qui allait le quitter. Leurs enfans, élevés au mileu des armes, se faisaient ordinairement soldats comme leurs pères. Il devait y avoir des familles où l'on servait le prince de père en fils depuis plusieurs générations. Entre des gens qu'unissaient tant de liens de camaraderie et de parenté, qui vivaient ensemble et en dehors des autres, les vieilles traditions eurent moins de peine à se maintenir, et c'est ainsi que dans cet empire composé d'élémens si divers et que se disputaient tant d'influences différentes l'esprit militaire s'altéra moins que tout le reste.

Il faut bien avoir recours à ces souvenirs du passé, qui ne se sont jamais entièrement perdus dans les camps, pour expliquer le caractère qu'y garda toujours l'obéissance. « Entre soldats, dit Sénèque, il n'y a pas de lien plus fort que la religion. » Dans les premiers temps surtout, quand on ne combattait que pour sa famille et pour ses dieux, la guerre était chose sainte et saintement accomplie. C'était un collége sacerdotal, celui des féciaux, qui était chargé de la commencer et de la finir. Le consul était prêtre autant que général; il avait devant sa tente un autel où, tous les matins, il priait pour ses troupes. Les drapeaux étaient regardés comme des divinités, *propria legionum numina*, et on leur offrait de l'encens (1). Le chef, qui consultait les auspices pour toute l'armée, passait pour une sorte de représentant des dieux; on obéissait à ses ordres comme à une manifestation de la volonté divine. Ces traditions de respect religieux se retrouvent jusqu'à la fin dans les sentimens que l'armée professe pour l'empereur, qui est son chef suprême. Le dévoûment qu'elle a pour lui est une sorte de dévotion,

(1) Une inscription trouvée dans la Mœsie et publiée par M. Desjardins porte la dédicace suivante : *Dis militaribus, Genio, Virtuti, Aquilæ sanctæ signisque legionis I.*

et l'on y est plus sincère qu'ailleurs quand on le met, mort ou vivant, parmi les immortels, qu'on appelle ses statues des images sacrées, et sa famille une maison divine (*in honorem domus divinæ*). Ce n'est pas qu'il n'y ait eu quelquefois des révoltes dans les armées romaines, mais en général on ne s'y mutinait pas contre le prince; on voulait seulement obtenir quelque adoucissement aux rigueurs du service ou se délivrer d'un centurion qu'on n'aimait pas. Les centurions étaient ordinairement détestés, et nous voyons qu'on leur donnait des surnoms cruels. Comme les nécessités de l'avancement les faisaient passer d'une légion à l'autre, il arrivait souvent qu'ils étaient étrangers à ceux qu'ils devaient commander. De mauvaises habitudes qui s'étaient établies dans les camps contribuaient à les rendre odieux. On permettait aux soldats fatigués ou enrichis d'acheter de leurs chefs des exemptions de corvées. On fermait les yeux quand ils payaient pour obtenir la levée d'une punition. Ces tolérances engendraient beaucoup d'abus, et l'on comprend que les centurions avides fussent tentés d'augmenter sans fin les punitions et les corvées pour accroître ainsi leurs revenus.

Quand le mal était au comble, les soldats ne le supportaient plus et se révoltaient. Tacite a raconté une de ces insurrections qui éclata parmi les légions de Pannonie à l'avénement de Tibère, et son récit contient des détails qui nous surprennent beaucoup. Nous sommes fort étonnés de voir qu'on parlemente avec les révoltés, qu'on leur permette d'exposer leurs griefs et d'envoyer leurs délégués à l'empereur : ces complaisances et ces faiblesses ne nous semblent guère compatibles avec ce qu'on nous dit de la discipline romaine; mais il faut savoir que cette discipline, quoique assurément fort rude, avait pourtant quelque chose de moins formaliste et de moins raide que dans nos armées modernes. L'obéissance y semblait non pas imposée par la contrainte, mais acceptée volontairement des soldats parce qu'ils en sentaient la nécessité. Ils étaient les premiers à réprimer les séditions qui naissaient parmi eux et le faisaient sans pitié; après l'une de ces révoltes, à laquelle tous avaient pris part, ils vinrent demander comme une faveur à être décimés. Quoiqu'on les tînt sévèrement, on leur laissait quelquefois le droit de se réunir et de délibérer. Ils entendaient surtout être traités avec égard. Dans les plus beaux temps de la république, un général s'étant servi en leur parlant d'un de ces mots qu'on n'adressait qu'aux esclaves, ils se laissèrent vaincre pour ne pas lui fournir l'occasion d'un triomphe. Ils se regardèrent comme outragés, sous l'empire, quand Claude leur fit porter ses ordres par l'un de ses plus puissans affranchis, et se permirent sans scrupule de siffler le favori de leur maître, devant lequel le sénat se prosternait. Ils accomplissaient

sans murmurer les ordres de leurs chefs, mais ils aimaient aussi à connaître leurs intentions, et les généraux, quand c'était possible, les entretenaient volontiers de leurs desseins. Cette confiance et ces égards qu'on leur témoignait étaient encore une tradition de l'époque républicaine. Dans les premiers temps, le soldat restait citoyen sous la tente; la vie civile et la vie militaire n'étaient pas si rigoureusement séparées qu'aujourd'hui; le camp et le forum semblaient souvent se confondre, et le consul s'adressait aux légions comme il aurait fait au peuple du haut des rostres. Sous l'empire aussi, il y avait une tribune dans le camp, et les empereurs regardaient comme une de leurs principales attributions celle de parler à leurs soldats. Sur les bas-reliefs de la colonne trajane, le prince est représenté plus d'une fois entouré des drapeaux et haranguant ses troupes, qui paraissent l'écouter avec enthousiasme. On a retrouvé dans l'un des camps de Lambèse une grande inscription qui contient les fragmens d'une harangue d'Hadrien aux cavaliers de ses cohortes de Comagène; il les félicite de la rapidité et de la précision avec laquelle ils ont accompli leurs exercices. « Un ouvrage, leur dit-il, qui aurait demandé plusieurs journées à d'autres, vous l'avez achevé en un seul jour. Ayant reçu l'ordre d'élever un mur solide, comme ceux des camps sédentaires, vous n'avez pas mis plus de temps à le construire que s'il avait été fait avec des carrés de gazon, qui sont légers, commodes à transporter, et qui, étant tous de forme semblable, peuvent aisément s'adapter ensemble, tandis que les pierres qu'il vous fallait manier étaient lourdes, énormes, inégales et difficiles à placer. Vous avez creusé un fossé dans une terre dure, résistante, et à force de travail vous avez rendu la terre égale et unie. Puis, quand vos chefs ont eu approuvé votre ouvrage, revenus au camp en toute hâte, vous avez pris rapidement votre repas, et, vous précipitant sur vos armes, vous avez couru avec de grands cris à la poursuite de cavaliers qu'on avait fait sortir et les avez ramenés avec vous. Je félicite mon légat, votre général, de vous avoir enseigné ces manœuvres, qui sont une image des combats, et de vous y avoir exercé de manière à vous rendre dignes de mes éloges. » Cet ordre du jour oratoire, dont je ne cite qu'une partie, est très curieux; il nous fait savoir avec quel soin et quels ménagemens on s'adressait aux soldats, et le goût qu'on avait pour l'éloquence dans l'armée romaine.

L'armée était donc une école d'obéissance, mais non de servilité; elle enseignait la discipline en maintenant l'énergie et la fierté des caractères : aussi a-t-elle fourni à l'empire ses meilleurs serviteurs. Je ne parle pas seulement des grands généraux qui arrêtaient les Germains et les Parthes, qui, sous les princes les plus médiocres,

soutinrent l'honneur des armes romaines; au-dessous d'eux, les tribuns légionnaires, les préfets de cohorte, habitués à la soumission, à la régularité, intègres et intelligens, devenaient, quand il en était besoin, des administrateurs dont on était sûr. La vie civile et la vie militaire étant, comme je viens de le dire, moins distinctes que de nos jours, ils passaient aisément de l'une à l'autre : on les chargeait en toute confiance de faire le recensement ou de lever l'impôt dans les provinces. Lorsqu'une ville, ruinée par l'incurie de ses magistrats, avait recours à l'empereur pour remettre quelque ordre dans ses affaires, il lui envoyait comme *curator* quelque ancien centurion, homme d'un sens droit et d'une honnêteté rigide, qui réparait en quelques mois le mal qu'avaient fait en plusieurs années des hommes d'esprit négligens ou malhonnêtes. L'armée rendait encore ce grand service à l'empire de le pourvoir d'excellens citoyens. Les troupes auxiliaires contenaient beaucoup de provinciaux qui, jusqu'à Caracalla, n'avaient pas le droit de cité. Il était d'usage de le leur accorder en leur donnant ce qu'on appelait un congé honorable (*honesta missio*). Les noms de tous ceux qui l'avaient obtenu étaient gravés ensemble à Rome au Capitole ou dans le temple d'Auguste. Chacun des soldats qui avaient été l'objet de ces faveurs faisait copier à part le décret qui le concernait sur des tablettes d'airain et se le faisait envoyer. Plusieurs de ces tablettes ont été retrouvées, et M. Mommsen les a reproduites dans son recueil. Elles sont toutes rédigées de la même façon : il y est dit que « l'empereur accorde aux soldats qui l'ont servi vingt-cinq ans et plus, qui ont reçu un congé honorable, le droit de cité pour eux et leurs enfans, et le *connubium*, ou mariage romain avec les femmes qu'ils avaient épousées, ou, s'ils étaient célibataires, avec celles qu'ils épouseraient plus tard. » Puis vient le nom du soldat qui a voulu posséder cette attestation de sa nouvelle dignité et celui des sept témoins qui affirment l'authenticité de la pièce. C'était vraiment une bonne fortune pour l'empire de s'augmenter de ces citoyens nouveaux; ils lui apportaient toutes les saines habitudes des camps, tandis que l'affranchissement en faisait entrer sans cesse dans la cité qui lui communiquaient tous les vices de l'esclavage. Après avoir reçu leur congé, les soldats des légions, comme ceux des cohortes auxiliaires, avaient coutume d'élever auprès du camp qu'ils allaient quitter quelque monument religieux; ils y mêlaient d'ordinaire des hommages à l'empereur et une dédicace aux dieux immortels ou au génie de la cohorte et de la légion dans laquelle ils avaient servi, et qui était devenue comme leur patrie et leur famille. C'était le dernier acte de leur vie militaire; ils se séparaient ensuite, mais beaucoup d'entre eux ne pouvaient se résoudre à perdre de vue les drapeaux sous

lesquels s'étaient passées leurs meilleures années : ils s'établissaient dans les *canabæ* ou dans le voisinage. D'autres retournaient chez eux; ils y étaient en général bien accueillis, on s'empressait d'ordinaire de les élever aux dignités municipales de leur pays, et ils répandaient ainsi dans tout l'empire les traditions qui se prenaient dans l'armée.

Les provinces du Danube sont les dernières dont s'occupe M. Mommsen dans son ouvrage; elles doivent être aussi le terme de notre excursion. Au-delà du Rhin et des Alpes commencent les provinces occidentales, l'Italie, la Gaule, l'Espagne, c'est-à-dire le centre et le cœur de l'empire. Celles-là sont toujours restées romaines, et elles forment encore aujourd'hui « le monde latin. » Les autres ont été de bonne heure conquises à des civilisations différentes. Les barbares du nord ont ressaisi la Dacie, la Rœtie, la Pannonie, qu'Auguste et Trajan leur avaient arrachées; les Arabes et les Turcs se sont emparés de l'Égypte et de l'Asie. Nous voyons ce qu'elles sont devenues sous leurs nouveaux maîtres; les inscriptions recueillies par M. Mommsen nous montrent ce qu'en avait fait la domination des Romains. En les parcourant avec lui, nous avons cet avantage de saisir sur le vif la politique dont Rome usait envers les vaincus. Nous la voyons en Égypte respecter les croyances de ses sujets et s'accommoder à leurs usages; la prospérité de l'Asie nous atteste le soin que mettaient les empereurs à bien administrer les provinces; les armées répandues dans les pays du Danube nous permettent d'étudier les moyens qu'ils employaient pour assurer la sécurité des frontières. Cette habileté que Rome déploya dans le gouvernement du monde, et que le recueil de M. Mommsen nous fait mieux connaître, peut seule expliquer la longue durée de l'empire; sans elle, on ne comprendrait pas qu'il ait pu résister si longtemps à tant de causes de ruine; c'est grâce à elle que, malgré les crimes des princes et le vice originel du régime, il a pu, contre toute attente, se maintenir cinq siècles. En faisant perdre aux peuples l'habitude de la liberté par la séduction du bien-être matériel, il n'en a pas moins brisé le ressort moral et les a laissés sans force contre les barbares. Voilà le grave enseignement qui ressort, avec plus de clarté que jamais, du voyage que nous venons d'entreprendre à la suite de M. Mommsen : on reconnaîtra, je l'espère, qu'il n'est pas sans quelque importance.

GASTON BOISSIER.

ATCHIN

ET LA GUERRE AVEC LA HOLLANDE

D'APRÈS LES DOCUMENS NÉERLANDAIS.

I.

L'empire colonial des Pays-Bas aux Indes orientales se compose d'un grand archipel dont les îles de Sumatra, de Bornéo, de Java, de Célèbes et de la Nouvelle-Guinée déterminent les principaux groupes. Ces grandes îles en effet forment, avec les îles plus petites qui les avoisinent, une série de sous-archipels où l'on rencontre les noms bien connus de Banca, de Madura, de Timor, des Moluques, etc. Cependant toutes les grandes îles ne sont pas soumises à la Hollande sur toute l'étendue de leur territoire. Java, la plus riche et la plus peuplée, et Célèbes sont d'un bout à l'autre dépendantes. Au contraire, dans la Nouvelle-Guinée et à Bornéo, la domination néerlandaise ne s'étend pas au-delà d'une certaine limite. Enfin jusqu'à ces derniers temps l'île de Sumatra, bien que de plus en plus rattachée à l'empire néerlandais, renfermait encore un grand sultanat complétement indépendant, celui d'Atchin.

Ces limitations n'empêchent pas cet empire colonial de compter parmi les plus importans du globe, soit que l'on considère le chiffre des populations soumises, soit que l'on pense à celui des transactions commerciales. Il faut évaluer à plus de 20 millions le nombre des indigènes, à plus de 300 millions de francs la valeur des exportations annuelles, et la Néerlande a raison de prétendre que, malgré les pertes qu'elle a subies au commencement de ce siècle, elle est encore, après l'Angleterre, la première puissance coloniale de l'Europe. Comme l'Angleterre, elle exerce sa domination sur ses territoires indiens soit directement par ses propres fonctionnaires,

soit indirectement par l'intermédiaire des princes ou rajahs indigènes qui ont reconnu sa souveraineté. Le gouverneur-général, dont la résidence est à Buitenzorg (Sans-Souci), près de Batavia, ville de 150,000 âmes et la plus importante de Java, jouit dans ces parages d'un rang plus que princier; il a sous ses ordres une flotte, une armée, une vaste administration politique et financière, et, malgré les critiques dont le système appliqué par la Néerlande à ses colonies a été souvent l'objet, on ne peut contester qu'en somme les Indes néerlandaises prospèrent et constituent l'une des conquêtes les plus sérieuses de la civilisation européenne dans l'extrême Orient.

Considérons maintenant d'une manière toute spéciale l'île de Sumatra, théâtre proprement dit des événemens que nous avons à raconter. A cheval sur l'équateur, qui la coupe presque par la moitié, cette île s'allonge parallèlement à la presqu'île de Malacca dans la direction du nord-ouest au sud-est, et mesure en longueur 1,672 kilomètres, c'est-à-dire 600 kilomètres de plus que la ligne qui joindrait l'extrémité de notre Finistère à l'embouchure du Var; dans sa plus grande largeur, elle ne dépasse pas 400 kilomètres. On évalue la population à 3 millions d'âmes; mais l'intérieur, du moins dans la partie septentrionale, est encore très mal connu. Une chaîne de montagnes fort élevée parcourt l'île d'un bout à l'autre. On y remarque des sommets dont l'altitude dépasse 4,000 mètres et six grands volcans. Cette région montagneuse est tantôt aride, tantôt recouverte de forêts impénétrables de mangliers, ébéniers, arbres de fer, tecks, cocotiers, hantées par des singes de grande espèce, par des tigres, des oiseaux au magnifique plumage et de nombreux reptiles. La richesse minérale du sol, encore imparfaitement exploitée, si l'on excepte l'étain des îles voisines Banca et Billiton, est très grande. C'est à Sumatra que s'épanouit la plus grande fleur connue, la *Rafflesia Arnoldii*, qui atteint 1 mètre de diamètre, 3 de circonférence, et dont le calice peut contenir plus de huit litres d'eau. La température y est très modérée pour un pays équatorial; on doit même faire quelquefois du feu dans les districts montagneux. Cependant on n'y connaît ni la gelée ni la neige. Deux moussons soufflent alternativement chaque année sur les côtes, celle du sud-est, qui est sèche et dure de mai à septembre, et celle du nord-ouest, qui amène les orages et les pluies. La configuration montagneuse et allongée de l'île fait que les cours d'eau sont nombreux, mais atteignent rarement les proportions d'un fleuve. Le plus grand nombre gagne promptement la mer à travers les plaines alluviales qu'ils ont formées au pied des montagnes. C'est surtout sur la côte orientale que ces plaines sont d'une étendue considérable; le long de la côte occidentale, les montagnes se rapprochent beaucoup plus de la mer, et de nombreux marécages, dégageant des miasmes mal-

sains, ont valu à ce littoral le surnom de *Côte de la peste*. Toutefois, à l'ouest comme à l'est, ces plaines contiguës à la mer sont d'une fertilité prodigieuse. Les fruits les plus délicieux, celui de l'arbre à pain, l'ananas, la goyave, le limon, le citron, l'orange, la noix de coco, etc., y viennent en abondance. On y cultive l'igname, la pistache, le ricin, le sésame, la canne à sucre, le palmier *amou*, fournissant à lui seul une sorte de sucre noir, du sagou et une liqueur, le camphre, la cannelle, le café, le riz, base de l'alimentation indigène, et le poivre. C'est le poivre surtout qui fait la richesse de l'île. On le récolte deux fois par an, et c'est pour se procurer ce précieux condiment que depuis trois siècles les navires du monde entier vont mouiller dans les rades et les criques de Sumatra.

Bien que de sang mêlé, la population indigène, dans la plus grande partie de l'île, se rattache au type malais. La langue malaise est la base des divers dialectes, le caractère des habitans est malais, c'est-à-dire dissimulé, jaloux, vindicatif, aisément cruel, toutefois sensible à la supériorité européenne et sans préjugés invétérés contre une domination étrangère à la fois équitable et ferme. Il n'y a pas très longtemps que l'anthropophagie existait dans les tribus de l'intérieur, restées encore aujourd'hui plus barbares que celles des côtes; celles-ci, en contact plus fréquent et déjà ancien avec les Européens, ont perdu de leur première rudesse. La religion est un islamisme altéré par des superstitions païennes. C'est vers la fin du XVIe siècle que les Hollandais commencèrent à s'établir à Sumatra, en compétition d'abord avec les Portugais, puis avec les Anglais, mais étendant peu à peu leur domination. En 1811, l'île de Sumatra, comme les autres colonies hollandaises de l'archipel malais, passa sous la domination anglaise, et ne fut rendue à la Hollande qu'en 1816; les Anglais y conservèrent encore quelque temps des établissemens dont ils se dessaisirent en 1824. Les Hollandais se virent donc sans concurrens européens sur ce vaste territoire, et poursuivirent du sud au nord un système d'annexion ou de protectorat, tantôt recherché par les princes indigènes, tantôt imposé par les armes. Leur justification est dans l'état de choses paisible et prospère qu'ils substituèrent, partout où leur autorité prévalut, à l'anarchie chronique, aux exactions, aux guerres continuelles que les tyranneaux de l'intérieur et des côtes faisaient peser sur leurs malheureux sujets. Restait encore le royaume ou sultanat d'Atchin, comprenant la partie septentrionale de l'île. L'indépendance de cet état avait été en quelque sorte garantie par le traité de 1824 conclu avec l'Angleterre, la Néerlande se voyait condamnée à endurer de la part de ce royaume des insultes et des provocations incessantes. Elle ne pouvait opposer aux pirateries dont il était le foyer permanent qu'une police maritime aussi impuissante que celle

des croisières européennes contre les corsaires barbaresques avant la prise d'Alger. Le respect scrupuleux des traités lui interdisait d'appliquer à cette situation intolérable le seul remède efficace, c'est-à-dire la punition des forbans dans leur repaire lui-même. Cette servitude politique prit fin à partir de 1870, et voilà, sinon l'occasion déterminante, au moins ce qu'on peut appeler la cause générale de la guerre d'Atchin.

Le royaume d'Atchin, ou d'Achem, ou d'Atieh, — car ce nom, qui, sans doute par antiphrase, signifie *séjour de la paix*, a beaucoup varié en Europe, et en tout cas l'*n* finale de la forme devenue la plus usitée est une addition arbitraire, — s'étend au nord-ouest de Sumatra sur un espace qu'on peut évaluer à une fois et demie la grandeur des Pays-Bas. C'est surtout dans les plaines alluviales du littoral que la population est condensée; divers indices, entre autres la faible quantité de sel qui passe des côtes dans l'intérieur, donnent lieu de penser que les habitans des districts montagneux sont très clair-semés. Cet intérieur du reste est jusqu'à présent inexploré. Ce que nous avons dit en général de l'île de Sumatra s'applique au pays d'Atchin sans différence essentielle. C'est le poivre qui constitue la principale denrée d'exportation. La capitale, si du moins on peut donner ce nom à une agglomération de *kampongs* ou petits villages groupés dans le voisinage de la résidence du sultan, est située tout au nord, à 6 kilomètres environ de l'embouchure de la rivière d'Atchin, large d'une quarantaine de mètres, profonde de 1 à 2 mètres, et que de légers navires peuvent remonter quelque temps. Le noyau proprement dit du royaume est ce qu'on appelle le *Grand-Atchin*, lequel se compose de trois provinces portant les noms assez bizarres de *XXVI*, *XXII* et *XXV Moukim*. Un *moukim* est une sorte de canton formé par la réunion de plusieurs *kampongs*, et ces noms indiquent simplement le nombre de cantons ou moukim qui forment chaque province. Chaque moukim à l'origine représentait une population d'un millier d'âmes, mais cette proportion depuis longtemps est purement fictive. A prendre les choses en gros, on peut dire que les XXVI Moukim sont situés entre la mer et la rive droite de la rivière d'Atchin, les XXV sur la rive gauche, et les XXII plus à l'intérieur, s'adossant aux montagnes. C'est de ce milieu que surgit une puissance militaire qui s'imposa aux états voisins, d'abord à Pédir, royaume qui s'étend au nord-est des XXVI Moukim le long de la côte, et dont Atchin avait été longtemps une dépendance, puis, sur les deux côtes, aux pays limitrophes qui devinrent autant de districts vassaux et tributaires du sultan d'Atchin. A peu près au centre des trois groupes originels de Moukim, à une heure de marche environ de l'embouchure de l'Atchin, mais sans route qui y mène le long de la rivière, se trouve le *Kraton*, principale ré-

sidence et forteresse du sultan. C'est une sorte de parallélogramme, traversé par un cours d'eau, défendu par des murs de pierre munis d'artillerie et d'un abord très difficile. La constitution politique est de nom absolutiste, comme il convient à un état musulman; mais en réalité c'est une sorte d'oligarchie concentrée dans les *panglimas* ou chefs héréditaires des groupes de Moukim, qui forment, avec quelques hauts fonctionnaires, à titre également héréditaire, le conseil suprême du royaume. Ils nomment et déposent de fait, sinon de droit, les sultans, et ne professent qu'une déférence médiocre pour leur autorité. Parmi eux, le plus intéressant pour les Européens est le *schahbandar*, tout à la fois collecteur d'impôts, préposé au commerce avec les étrangers et s'y adonnant très souvent lui-même, soit pour son compte, soit dans l'intérêt du sultan. Les revenus du prince sont fournis par les droits d'entrée et de sortie ainsi que par les tributs des pays vassaux.

La population atchinoise proprement dite, qu'il ne faut pas confondre avec les Malais tributaires, présente des caractères assez différens des autres peuples de Sumatra pour que les voyageurs les plus compétens leur aient assigné une origine distincte (1). Les Atchinois sont plus grands et mieux bâtis que leurs voisins, et rappellent par certains traits physiques les Cingalais des côtes de Coromandel et du Malabar. Ils parlent une langue à part. Cependant la langue littéraire, — car ils ont une littérature indigène, — est le malais, et l'on peut dire qu'ils ont le caractère malais exagéré. Ils eurent de bonne heure la plus mauvaise des réputations auprès des Européens qui s'aventurèrent dans ces régions océaniennes. A la fois audacieux et perfides, entreprenans et paresseux, commerçans et pillards, considérant la piraterie comme une œuvre pie du moment qu'elle s'exerce contre des infidèles, et comme très vénielle contre leurs coreligionnaires, âpres au gain, passionnés pour les jeux de hasard et les combats de coqs, grands fumeurs d'opium, portant très haut le sentiment de leur valeur militaire et d'un passé qui n'est pas sans gloire, ils comptent parmi les peuples les plus « difficiles à vivre » de l'archipel malais. Une sorte de brutalité cynique semble faire le fonds de leur nature. Ils aiment à marcher toujours armés, et grâce aux *vendettas* et à leur tempérament colérique, cette coutume provoque souvent parmi eux des rixes sanglantes. Ajoutons qu'ils étalent des vices sans nom avec une impudente effronterie. Les plus aisés vivent publiquement avec leurs

(1) Pour ces détails, ainsi que pour l'histoire du sultanat d'Atchin, nous avons puisé principalement dans deux monographies hollandaises d'un mérite sérieux, *Atjih en de Atjinezen*, par A. J. A. Gerlach, ancien colonel d'artillerie, Arnhem 1873, et *Atchin en zyne betrekkingen tot Nederland* (*Atchin et ses rapports avec la Néerlande*), par P. J. Veth, professeur à Leide, *ibid.*, 1873.

mignons, jeunes esclaves qu'ils parent et parfument comme des femmes. En un mot, ils forment au point de vue moral un triste échantillon de notre espèce, sans toutefois qu'on puisse leur dénier le courage militaire, un certain patriotisme et un mépris du danger qui va souvent jusqu'à l'héroïsme.

Le chiffre de cette population turbulente a donné lieu aux évaluations les plus divergentes, car elles varient de 50,000 à 1 million. M. Veth, par une supputation raisonnée, estime qu'il ne saurait dépasser 365,000 âmes. Néanmoins, comme tous les hommes sont armés et au besoin soldats, comme leur pays, à peu près sans chemins, semé de rizières, de bois épais, de cours d'eau et de marécages, plus protégé encore par les montagnes inexplorées contre lesquelles il s'adosse que par la mer qui le circonscrit sur trois côtés, oppose une masse d'obstacles à l'ennemi qui voudrait y pénétrer, il en résulte que jusqu'à ces derniers temps ils ont compté sur leur nombre et la nature de leur sol pour défier toute guerre d'invasion. Leur régime alimentaire pourrait être abondant et varié : le poisson pullule le long des côtes; ils élèvent de la volaille, des troupeaux de boucs et de buffles, mais ils ne mangent de la viande que rarement et se contentent à l'ordinaire de riz, de poisson et de légumes. Leurs chevaux passent pour les meilleurs de l'archipel. Ils ont peu d'industrie; cependant ils savent travailler le coton et la soie, et ils ont des ouvriers orfévres assez habiles. Le costume des hommes se compose d'une sorte de turban dont les extrémités pendent sur les épaules, d'une casaque à manches courtes ouverte par devant et tombant jusqu'aux hanches, d'un jupon fixé à la ceinture par un large ruban et d'amples pantalons tombant à mi-jambe; beaucoup néanmoins parmi eux ont le buste découvert. Le costume des femmes diffère peu de celui des hommes, si ce n'est que, nu-tête à l'intérieur des maisons, pour sortir elles se couvrent le chef d'une pièce de coton. Les habitations, dont le toit consiste en feuilles d'un certain palmier retenues par des lattes de bambou, sont en bois et toujours construites sur pilotis, avec une large galerie par devant, deux ou trois chambres à l'intérieur et une cuisine par derrière. L'ameublement est mesquin et sale. Beaucoup de *kampongs* ou villages sont entourés d'un rempart de terre planté de bambous épineux qui les cachent à la vue des passans; mais ceux de la côte ont ordinairement un bâtiment visible, un bazar composé de petites maisons réunies sous un même toit et servant de marché pour l'intérieur et l'exportation.

Tous les renseignemens du reste s'accordent à représenter le royaume d'Atchin comme bien déchu de son ancienne splendeur. Il y eut un temps où la domination de ses sultans s'étendait sur la plus grande partie de l'île de Sumatra et sur des provinces en-

tières de la presqu'île de Malacca. Le commerce et la culture en grand du poivre florissaient. Les portes du Kraton étaient plaquées d'argent; les sultans avaient un nombreux sérail. Une garde de 3,000 femmes et de 500 eunuques veillait sur leurs précieux jours; 200 cavaliers patrouillaient chaque nuit autour de la résidence. Atchin pouvait mettre en ligne 200 canons et 100 éléphans armés en guerre. Tout cela, dans ces parages, représentait une puissance colossale. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un souvenir, mais un souvenir passé à l'état de légende et qui explique jusqu'à un certain point l'audacieuse confiance de ce peuple et ses forfanteries habituelles.

II.

Les origines de la nation atchinoise, comme celles de tous les peuples de Sumatra, se perdent dans un chaos mythologique dont elles ne sortiront probablement jamais. Il paraîtrait que, vers le Ier siècle de notre ère, des immigrans venus des Indes y apportèrent le commerce et une certaine civilisation. Du IVe au VIe siècle, on peut signaler des relations commerciales avec la Chine et des pèlerinages bouddhistes, qui donnent lieu de croire que le bouddhisme avait remplacé le naturalisme brahmanique dans les croyances populaires. Le crépuscule de l'histoire commence seulement à se lever avec l'arrivée d'un missionnaire musulman qui, selon les chroniques indigènes, vint dans les premières années du XIIIe siècle répandre l'islam au nord de Sumatra. Cet apôtre du Coran fit brillante carrière, il épousa une fille du pays, devint quelque chose comme le souverain d'Atchin, et fit souche d'une dynastie qui régna jusqu'à la fin du XVe siècle. Il est toutefois à présumer qu'Atchin était encore et fut jusqu'au XVIe siècle un état vassal de Pédir. Du moins les Portugais affirment que, lorsqu'ils abordèrent dans ces parages, le roi de Pédir était suzerain d'Atchin. Ce serait un certain rajah Ibrahim, fils du gouverneur d'Atchin, qui se révolta, fit mourir son père dans une cage, et en 1521 repoussa les Portugais en leur prenant de l'artillerie dont il se servit pour faire la conquête de Pédir et du pays de Pasei sur la côte orientale.

Depuis 1527, les Atchinois et les Portugais se firent une guerre acharnée. Déjà les chroniques portugaises se plaignent de la mauvaise foi des Atchinois, qui attiraient chez eux des navires européens en feignant des dispositions amicales et les pillaient après avoir fait périr les équipages. Les chroniques indigènes en revanche décernent de grands éloges à un sultan atchinois du nom d'Aladdin, qui continua les conquêtes de ses prédécesseurs dans l'île de Sumatra, fixa la législation, éleva les fortifications d'Atchin, et tâcha

deux fois, mais en vain, d'enlever Malacca aux Portugais. Le premier, il chercha à nouer une alliance avec le sultan de Constantinople, et déjà nous pouvons signaler la tendance devenue traditionnelle chez les souverains d'Atchin à chercher dans les rivalités des puissances européennes le moyen d'échapper aux dangers dont ils se croyaient menacés par l'une d'elles. Ce trait est rare dans l'histoire des populations asiatiques, et dénote un certain raffinement diplomatique. Les successeurs immédiats d'Aladdin ne sont pas très intéressans. L'un d'eux, type de cruauté, n'avait d'appétit qu'à la condition d'avoir vu couler du sang. En 1567, le sultan Mantsour-Shah inaugure un nouveau règne glorieux. Il forme à plusieurs reprises des coalitions contre les Portugais, équipe des flottes pour le temps formidables, échoue encore contre Malacca, mais défie de son côté les attaques portugaises et conquiert l'état de Djohor, situé dans la presqu'île même de Malacca. Il meurt assassiné; sous son successeur, la politique atchinoise change de face. De meilleures relations commencent à se former avec les Portugais, et la raison en est simple : d'autres marines européennes montraient déjà leur pavillon dans les mers malaises, et il fallait tâcher de les neutraliser l'une par l'autre.

En effet, deux navires néerlandais de Middelbourg, commandés par les deux frères Frédéric et Cornelis Houtman, parurent en 1599 sur les côtes d'Atchin. Ils voulaient seulement acheter du poivre. On commença par leur en promettre tant qu'ils en voudraient; puis, sous couleur d'une visite amicale et pendant que Frédéric était à terre avec quelques matelots, le *schahbandar* se rendit à bord, escorté d'une suite nombreuse, enivra Cornelis et son équipage, et, quand il crut le moment favorable, il donna le signal du massacre; mais les marins zélandais furent promptement dégrisés en voyant tomber leurs camarades, ils se battirent en désespérés et réussirent à jeter à la mer leurs fâcheux visiteurs. A terre, Frédéric et ses matelots furent ou tués ou réduits en esclavage. Frédéric fut de ces derniers. Après une tentative manquée pour délivrer les prisonniers, les Zélandais durent prendre le large. L'année d'après, deux vaisseaux d'Amsterdam, commandés par Paulus van Caerden, jetaient l'ancre en rade d'Atchin. De nouveau le sultan fut on ne peut plus gracieux, mais van Caerden se défiait. Il réclamait avant tout du poivre et les prisonniers zélandais. Sa prudence était d'autant plus de saison que Frédéric Houtman parvint à tromper la surveillance dont il était l'objet, et vint à bord lui révéler qu'on préparait contre lui et son équipage une perfidie nouvelle. Son devoir rempli, le brave homme, ne voulant pas être cause du supplice de ses gardiens, retourna volontairement, nouveau Régulus,

à sa captivité, qu'il mettait à profit pour apprendre le malais et faire des observations astronomiques. Van Caerden furieux crut qu'il avait le droit de se venger en confisquant plusieurs navires arabes qui chargeaient du poivre, ce qui donna lieu à un énorme procès et coûta 50,000 réaux à la compagnie amsterdamoise propriétaire des deux vaisseaux. C'est en vain que, deux ans de suite, d'autres capitaines hollandais revinrent à la charge pour réclamer les captifs. Lors de la seconde expédition, le capitaine et l'équipage, encore une fois séduits par les gracieusetés de la cour atchinoise, furent attirés à terre, faits prisonniers, et ne recouvrèrent leur liberté qu'en se laissant dépouiller de tout ce qu'ils possédaient. Enfin en 1602 une véritable escadre zélandaise, forte cette fois de quatre vaisseaux, vint sommer le sultan de rendre à la liberté Frédéric et les siens, sinon la poudre allait parler. A la grande surprise des réclamans, le sultan relâcha les captifs sans demander une obole; mais il y en avait une excellente raison. Une flotte espagnole de trente voiles, commandée par André de Mendoce, croisait dans les mers de la Malaisie et effrayait beaucoup le souverain d'Atchin. De même que l'arrivée des Néerlandais avait adouci ses prédécesseurs vis-à-vis des Portugais, la peur des Espagnols le rendit plus traitable envers les Néerlandais. Ceux-ci obtinrent même d'établir une factorerie sur le territoire d'Atchin. Seulement à peine leurs vaisseaux eurent-ils disparu que le sultan fixa le prix du poivre à un taux si élevé qu'il en devint inabordable; puis éclata un incendie qui dévora plusieurs maisons et la factorerie.

Les Atchinois n'étaient pas au bout des importunités européennes. Ce fut au tour des Anglais de faire leur apparition. Le roi Jacques Ier avait daigné remettre à son amiral James de Lancaster une lettre des plus flatteuses pour le souverain d'Atchin, qui fut très sensible à cette marque de distinction et reçut les Anglais à bras ouverts. Il les fit venir dans sa résidence, les régala de son mieux et leur demanda, comme une faveur, de vouloir bien chanter devant lui un psaume de David. Depuis longtemps il avait envie d'entendre ce genre de mélodie, et jamais il n'avait pu contenter sa curiosité. Sur quoi l'amiral et ses officiers se découvrirent gravement et entonnèrent en chœur un des pieux airs de Goudimel. Après cela, le sultan leur remit un message pour son frère Jacques, dans lequel il lui demandait de vouloir bien lui envoyer « deux blanches, » pour satisfaire un autre genre de curiosité, et s'engageant, si l'une d'elles lui donnait un fils, à l'établir roi de la « côte du poivre, » c'est-à-dire de la côte occidentale de Sumatra, « afin, disait-il au roi d'Angleterre, que votre peuple ne soit plus forcé de venir chercher son poivre chez le mien. » Le roi Jacques ne crut

pas pouvoir accomplir à la lettre les vœux de son bon frère d'Atchin, et au lieu des deux blanches demandées il lui envoya deux canons, qui n'en furent pas moins bien accueillis. On s'expliquera cet excès d'amabilité, qui n'eut pas longue suite, quand on saura que la brouille recommençait entre Atchin et les Portugais.

Nous touchons à la période la plus glorieuse de l'empire atchinois. De 1613 à 1621, le sultan Iskander, le plus célèbre des souverains guerriers d'Atchin, recula jusqu'à Padang les bornes de son territoire, ce qui le rendait maître de presque tout Sumatra, et fit une guerre acharnée aux Portugais, mais sans parvenir à prendre Malacca, qui ne leur fut enlevé qu'en 1636 par les armes hollandaises. C'est sous son règne qu'on voit à leur tour arriver les Français sous l'amiral de Beaulieu, qui fit rapport à Paris de tout ce qu'il avait vu. Sa relation témoigne du luxe qui s'étalait alors à la cour du sultan d'Atchin. Il affirme que le sultan possédait dans son trésor 18 millions de livres tournois, une masse de pierres précieuses et cent gros lingots d'or. Ses danseuses étaient couvertes d'or et de diamans. Il ne craignait personne, si ce n'est le Grand-Turc, parce qu'une vieille prophétie disait que ce serait le Grand-Turc qui détruirait un jour son royaume. Il commandait une flotte de trois cents voiles et se servait d'une huile minérale (probablement le pétrole) pour incendier les navires ennemis. De Beaulieu du reste n'eut pas à se louer des procédés du sultan, qui ne songeait qu'à lui soutirer de l'argent, et tout en reconnaissant sa puissance, son énergie, sa valeur militaire, il le dépeint comme un type d'avarice et de cruauté. Par exemple, il fit écorcher vif un de ses courtisans dont le coq avait été battu par un coq rival, ce qui lui avait fait perdre une forte somme. Ses parens, même sa mère et son fils unique, furent victimes de ses fureurs. Peu de temps avant sa mort, il fit massacrer tous les Portugais qui se trouvaient dans ses états sur la foi des traités, et, ajoute notre compatriote, quand on remontrait aux Atchinois ce qu'il y avait d'impie dans cette exécution en masse : « Que voulez-vous, répondaient-ils, Dieu est loin, mais le sultan est près. » Cependant le règne de ce tyran fut marqué par une certaine floraison scientifique et littéraire. C'est par ses ordres que fut réuni le recueil intitulé *Bustanu-Salatin* (Cour de plaisir des princes), sorte d'encyclopédie. Le poète Hamza Pantsuri composa des vers qui sont restés populaires. Il fut le plus célèbre des adhérens d'un islamisme mystico-panthéiste venu d'Arabie, qui recruta de nombreux prosélytes parmi les Atchinois. A la fin, le terrible sultan se prononça contre les novateurs, qu'il fit périr dans les supplices, et, devant la principale mosquée, un grand auto-da-fé dévora les livres des mal pensans.

Après la mort d'Iskander (1636), son royaume, épuisé, respira

quelque peu sous le sceptre de son gendre Aladdin Maghajat, prince pacifique et pieux, mais qui ne régna qu'un an. Après lui s'ouvre une nouvelle et singulière période de l'histoire d'Atchin. Pendant soixante ans, l'empire atchinois n'a plus de sultan, il est gouverné par des femmes. Ce phénomène, des plus bizarres en pays musulman, a beaucoup intrigué les historiens. M. Veth en propose une explication très plausible. Tout fait supposer en effet que depuis l'adoption de l'islam par le peuple d'Atchin deux partis, politiques à la fois et religieux, se disputèrent la suprématie, le parti national, qui, tout en professant l'islam, cherchait à conserver certains usages indigènes, et le parti dit *arabe*, qui voulait les supprimer au nom de l'orthodoxie musulmane. En général, les sultans, ceux surtout qui se piquaient de gouverner avec énergie, favorisaient la tendance arabe ou strictement musulmane, parce que l'islam sanctionnait leurs prétentions absolutistes. Au contraire les *panglimas*, l'aristocratie locale, jaloux de leurs anciens priviléges et de leur autonomie, étaient par cela même intéressés à soutenir le parti national. On peut donc penser que la série de sultanes qui règnent de 1637 à la fin du XVIIe siècle eut pour principale cause un calcul politique des panglimas. Ils n'étaient pas fâchés de faire brèche sur ce point important à la rigueur du code musulman, et ils se sentaient plus à l'aise sous un sceptre tenu par des mains féminines qu'en face des redoutables sultans, qui ne toléraient aucun partage d'autorité, dont il était si facile et si dangereux de s'attirer la colère.

L'histoire d'Atchin, pendant cette période des sultanes, n'offre qu'un très médiocre intérêt. Les sultanes ou plutôt leurs conseillers se démènent de leur mieux au travers des intrigues et des instances suspectes des puissances maritimes européennes, qui cherchent à l'envi à s'assurer le monopole du poivre, et voudraient toujours prendre pied sur le territoire atchinois. Un instant, la compagnie des Indes hollandaises réussit à obtenir le monopole tant convoité, mais les clauses du traité furent continuellement violées. L'histoire de tous ces démêlés est monotone, pour ne pas dire ennuyeuse. Ruses et souvent perfidies du côté atchinois, exigences souvent déraisonnables du côté européen, tel en est le résumé. Seulement les pirateries et les assassinats de détail restent à la charge des Atchinois. Atchin fut même bloqué par une flotte hollandaise en raison du meurtre de quelques Hollandais qui avaient monopolisé le commerce de l'étain sur la côte orientale. La leçon fut quelque temps efficace, mais depuis lors la Néerlande passa au rang d'ennemi permanent, héréditaire. Les Portugais étaient très affaiblis, les Anglais très occupés dans l'Hindoustan, Java et Malacca étaient aux Hollandais. L'importance de leurs établissemens à Sumatra, le succès avec lequel ils attiraient dans l'orbe de leur pro-

tectorat ou de leur domination directe les petits états des côtes, vassaux jadis et tributaires d'Atchin, tout les désignait spécialement à la rancune atchinoise. L'empire atchinois, rongé par l'anarchie, voyait ses limites se resserrer toujours plus, et c'étaient les Hollandais qui profitaient régulièrement de ses pertes. Les Anglais essayèrent de se faufiler à Atchin à la faveur de cet antagonisme, et en 1677 ils demandèrent à la sultane régnante le droit d'ériger un fort sur son territoire. La sultane fit très bon accueil aux envoyés anglais, les invita à sa cour, et comme si, à défaut du monopole commercial qu'ils auraient voulu obtenir, les braves insulaires eussent été prédestinés à celui des scènes comiques devant les majestés atchinoises, la princesse leur demanda en grâce d'ôter quelques instans leurs perruques, tant elle était curieuse de voir la mine qu'ils faisaient quand ils étaient privés de cet appendice, alors imposé par la civilisation. Les envoyés anglais se soumirent et ôtèrent leurs perruques avec la même gravité que les représentans du roi Jacques avaient chanté leur psaume au siècle précédent, la sultane et ses femmes rirent à se tenir les côtes, mais la permission de bâtir un fort fut refusée.

Ce qui prêtait beaucoup moins à la gaîté, c'était la décadence toujours plus sensible de l'empire. Les pays vassaux se détachaient l'un après l'autre, et c'est probablement la conscience de cet affaiblissement continu qui fit regretter l'ère des vieux sultans. Despotes, tyrans, tant qu'on voudra, ils se faisaient craindre des panglimas et des rajahs tributaires, ils agrandissaient leurs états par la conquête. Le parti musulman rigide ou arabe reprit le dessus. Un cadi de La Mecque envoya tout exprès aux Atchinois un traité-manifeste, dans lequel il démontrait que le Coran ne permet pas aux femmes d'exercer l'autorité souveraine. La réaction musulmane mit donc un terme à la succession féminine, et depuis 1693 Atchin eut de nouveau des sultans; mais il ne suffit pas de restaurer des rois pour qu'un pays affaibli reprenne vie et prospérité. Les sultans furent incapables ou en lutte réglée avec les panglimas; la guerre civile, passée à l'état chronique, fit même que le commerce européen abandonna de plus en plus des côtes si peu sûres. Les Hollandais surtout cessèrent d'y envoyer des navires, ce qui ne les empêcha pas de rester les plus mal vus des Européens. En 1784, une flotte atchinoise voulut même les surprendre à Padang, abandonnée par l'Angleterre; mais, avec l'assistance des immigrans chinois, les Hollandais repoussèrent victorieusement les attaquans. En 1796, les Anglais devinrent maîtres de Malacca, et les événemens qui se déroulèrent en Europe, en entraînant de plus en plus la Néerlande dans la solidarité de la politique française, influèrent de la façon la plus désastreuse sur sa prospérité maritime. Elle perdit

toutes ses colonies l'une après l'autre. Java même, en 1811, dut passer à l'Angleterre, et ce fut seulement après la chute de l'empire qu'elle consentit à rendre aux Pays-Bas reconstitués leurs anciennes possessions des mers de la Malaisie. En 1819, une convention passée entre l'Angleterre et le royaume d'Atchin avait en quelque sorte réservé au commerce britannique le profit exclusif des relations maritimes avec la région nord de Sumatra. Ce monopole prit fin à partir du traité de 1824, conclu entre la Hollande et l'Angleterre. Ici se dessine une situation nouvelle, qui ne s'expliquerait pas sans la connaissance des faits que nous avons retracés, mais qui va se trouver dominée par des élémens propres à notre siècle, et dont la guerre toute récente d'Atchin sera l'infaillible conséquence.

III.

Deux principes très opposés à tout ce qui s'est fait dans les siècles précédens inspirent de plus en plus la politique des nations européennes en matière de colonies. C'est d'abord la conviction qu'il est absurde de se faire la guerre pour se les arracher; c'est ensuite le sentiment toujours plus clair de la solidarité des intérêts européens dans les pays colonisés, solidarité qui fait tomber successivement les prohibitions, les monopoles, les mesures restrictives, tout ce qui passait autrefois pour le comble de l'habileté chez les puissances colonisatrices. La tendance des états maritimes a été bien plutôt, depuis 1815, d'éviter les compétitions internationales dans les mers lointaines, fût-ce au prix de cessions réciproques de territoire, et par conséquent d'appliquer aux étrangers le même traitement qu'aux nationaux; mais cette révolution pacifique ne s'opéra que peu à peu. Les intérêts privés ne se soumirent pas toujours de bonne grâce aux principes libéraux qu'une sage politique dictait aux gouvernemens; ceux-ci même n'avancèrent que lentement dans cette voie pacifique, et tâchèrent encore assez longtemps de ressaisir jusqu'à un certain point, par des moyens détournés, les avantages que l'ancien système semblait leur assurer. L'on ne se faisait plus la guerre pour s'enlever des colonies, mais on voyait avec déplaisir l'extension de la domination coloniale d'une puissance voisine, et on savait bien le lui faire sentir. Il n'y avait plus de prohibition déclarée, mais on imposait des droits différentiels ou des surtaxes qui y ressemblaient beaucoup. C'est ainsi que, depuis la rétrocession de Java et des îles voisines à la Néerlande, il y eut de la part de l'Angleterre un certain mauvais vouloir à la vue des agrandissemens de l'empire néerlandais dans les régions limitrophes. Singapour, établissement tout anglais et grandissant chaque jour, devenait une sorte de capitale de Malacca, et menaçait,

au moins indirectement, la souveraineté conservée par les Hollandais sur la presqu'île. Il y avait là un monde très mélangé, mais remuant, de négocians, d'aventuriers, de Chinois, qui était ou se croyait intéressé à restreindre le plus possible les progrès de l'autorité néerlandaise, qui jetait des cris de paon dès que celle-ci faisait un pas en avant, et qui assiégeait de continuelles doléances le gouvernement britannique. En un mot, depuis le recouvrement de ses colonies malaises, la Hollande se trouva dans une position souvent délicate vis-à-vis de sa voisine, alors très ombrageuse. Le traité conclu à Londres en 1824, dans le dessein d'aplanir les difficultés de la situation, ne fit, par rapport à Atchin, que régulariser ce qu'elle avait d'intolérable.

Ce traité avait pourtant été formulé à bonne intention. La Hollande renonçait à ses droits sur la presqu'île de Malacca et à toute réclamation contre l'établissement anglais de Singapour. En revanche, les Anglais, qui avaient conservé quelques points, entre autres le fort Marlborough, sur la côte ouest de Sumatra, en faisaient l'abandon; de plus ils se désistaient de toute ingérence dans les affaires intérieures de l'île. Les Hollandais pourraient dorénavant traiter directement avec les états indigènes sans avoir à craindre d'immixtion étrangère : ils pouvaient toujours, il est vrai, prélever des droits différentiels sur les navires étrangers; mais telle était encore la force du préjugé protectioniste, que l'Angleterre s'estimait satisfaite par la clause qui interdisait à la Hollande de frapper les navires anglais d'un droit dépassant le double de la taxe d'importation et d'exportation qui frappait ses propres navires. Il y avait toutefois dans les appendices de la convention des déclarations équivalant à des engagemens formels, tout à fait spéciales au sultanat d'Atchin. D'un côté, l'Angleterre désirait que la Néerlande garantît la sécurité des transactions contre les habitudes de piraterie atchinoise, dont elle avait eu récemment à se plaindre; de l'autre, elle ne se souciait pas alors de voir le territoire d'Atchin passer sous la suzeraineté néerlandaise, et elle se portait en quelque sorte patronne de l'indépendance du sultan. Les Néerlandais s'engageaient positivement à respecter l'indépendance du royaume d'Atchin; mais, quant au moyen d'assurer la sécurité réclamée par le commerce et la navigation, leur unique ressource était « l'exercice modéré de l'influence européenne, » qu'ils tâcheraient d'exercer en « régularisant leurs rapports » avec ce pays tout à la fois suspect et protégé. En langage plus limpide, l'Angleterre proposait et la Hollande acceptait un engagement contradictoire, de tout point semblable à celui qu'on imposerait à un bon gendarme, à qui l'on prescrirait de protéger les passans sur un chemin mal hanté, tout en lui interdisant de prendre les voleurs au collet. La suite devait révéler l'an-

tagonisme inconciliable des deux faces de la tâche consentie par la Néerlande, et si l'on a un reproche à lui adresser, ce n'est certes pas d'avoir manqué à ses engagemens relatifs à l'indépendance d'Atchin, c'est bien plutôt d'avoir supporté trop longtemps pour sa dignité les insultes et les brigandages d'un peuple sans pudeur, dont l'arrogance, stimulée par la protection dont il se sentait l'objet, passait à l'état de défi permanent lancé à la civilisation tout entière.

On peut se demander, au nom des principes modernes, sur quoi les nations civilisées fondent le droit d'imposer leur domination sous forme d'empire colonial à des populations lointaines, moins avancées sans doute, mais ayant, elles aussi, une sorte de nationalité et ne désirant pas la perdre. Nous pensons que l'étude philosophique de l'histoire tranche la question en élevant l'existence des colonies à la hauteur d'une des grandes lois du développement de l'humanité. Il y a là comme une application en grand du principe d'expropriation pour cause d'utilité générale, et l'injustice relative de cette subordination des peuples encore voisins de la barbarie aux nations civilisées doit être corrigée par la sollicitude des peuples supérieurs pour l'amélioration matérielle et morale de leurs sujets mineurs. Ajoutons que la conscience nationale est loin d'avoir chez les peuples orientaux la susceptibilité qu'elle n'a acquise dans notre Europe elle-même qu'à une époque récente. A la condition de ménager les croyances, les institutions, les mœurs indigènes dans ce qu'elles n'ont pas d'inconciliable avec les exigences de notre droit des gens, ces peuples s'aperçoivent à peine qu'ils sont soumis à un pouvoir étranger. Le droit de conquête est aussi évident pour eux qu'il l'était chez nous au moyen âge, qu'il l'est encore aux yeux de l'Allemagne, et ils trouvent tout naturel que ce soit le plus fort qui commande. Seulement il est indispensable de leur bien montrer qu'on est le plus fort, ce qui explique pourquoi les états colonisateurs se voient amenés à reculer indéfiniment les limites de leur empire colonial. Ce serait en effet compromettre absolument l'édifice entier que de passer pour incapable de châtier les provocations, les incursions, les maraudes des voisins turbulens ou pillards. C'est l'histoire de l'Angleterre aux Indes, c'est la nôtre en Algérie, ce fut celle de la Hollande à Sumatra. Enfin tout le monde conviendra que les peuples, comme les individus, qui se mettent volontairement hors du droit commun par une violation continuelle des lois élémentaires de la vie collective, les peuples qui érigent en système la perfidie, le brigandage, la piraterie, la violence sous toutes ses formes, perdent par cela même tout recours au tribunal de l'opinion lorsqu'ils paient de leur indépendance des forfaits qu'on ne peut réprimer qu'en les en privant. Toutes ces

considérations sont applicables au peuple et aux souverains d'Atchin.

Depuis le traité de 1824, n'ayant plus à redouter de compétition avec l'Angleterre, tant qu'elle s'abstiendrait de menacer Atchin, la Néerlande était poussée par les nécessités de sa position à Sumatra à ranger successivement sous sa suzeraineté les nombreux petits états qui se partagent ce beau pays. Il s'agissait bien moins de les annexer que de les faire entrer dans le système colonial, tout en leur laissant leurs rajahs et leurs lois particulières. C'était pour la Néerlande le seul moyen de protéger la tranquillité de ses possessions immédiates, de mettre un terme aux guerres intestines que se livraient les princes indigènes, de procurer au commerce sur les côtes et à la navigation sur les mers voisines la sécurité indispensable. Cette tâche fut souvent facilitée par les populations et les rajahs d'humeur paisible qui préféraient vivre en paix et s'enrichir sous la protection du pavillon néerlandais, et qui plus d'une fois vinrent eux-mêmes demander l'annexion ou le protectorat. D'autres fois la suzeraineté néerlandaise dut être imposée par les armes à des états dont il n'était plus possible de tolérer les actes d'hostilité. C'est ainsi que la Néerlande ajoutait à son empire des districts tels que ceux de Siak, d'Assahan, de Serdang, de Déli, de Langkat sur la côte est, de Baros, de Singkel sur la côte ouest. Plusieurs de ces états, au temps de la splendeur d'Atchin, avaient été tributaires des sultans atchinois. Cette vassalité n'était plus depuis longtemps qu'un souvenir. Cela n'empêcha pas les sultans d'Atchin d'envisager comme autant d'usurpations sur leurs domaines chacun de ces progrès de la suzeraineté néerlandaise. La vieille haine contre le Hollandais s'accroissait de ces nouveaux griefs. On découvrait à chaque instant la trace des ingérences atchinoises dans les guerres que les Néerlandais étaient obligés de faire à leurs turbulens voisins ou à leurs vassaux rebelles. En revanche, l'Angleterre, du moins l'Angleterre de Singapour et de Penang, était à Atchin la nation préférée, celle qu'on flattait parce qu'on croyait n'avoir rien à craindre d'elle, et, conformément à leur politique traditionnelle, les gouvernans d'Atchin spéculaient sur la rivalité des deux puissances coloniales pour susciter mille embarras à celle qu'ils croyaient avoir à redouter immédiatement. Si le conflit n'avait eu d'autre caractère, on ne pourrait refuser tout intérêt à ces derniers champions de la vieille indépendance malaise; mais en réalité les Atchinois ne tenaient à conserver leur nationalité que pour se permettre impunément toute espèce de déprédations et de pillages. Nous signalerons les faits de ce genre les plus notables (1).

(1) Les détails qui suivent sont empruntés en grande partie à une *Note historique* très circonstanciée que le ministre des colonies soumit à la seconde chambre des états-généraux pour éclairer son opinion sur les causes et la nécessité de la guerre d'Atchin.

En 1831, le navire américain *Friendship* fut pillé par la population atchinoise de Qualla Batou, et le gouvernement de l'Union dut envoyer la frégate le *Potomac* pour châtier les pillards. Les îles situées en face de la côte occidentale durent être pour la plupart abandonnées par leurs habitans, que des bandes d'écumeurs atchinois venaient à chaque instant rançonner et même enlever. C'est dans l'une de ces îles, à Nias, que les forbans avaient établi leur quartier-général; c'est de là qu'ils couraient sus aux bâtimens arabes ou malais, quelquefois même aux bâtimens européens, c'est là qu'ils avaient fondé un entrepôt d'esclaves ravis par eux aux côtes et aux îles voisines. Les femmes et les jeunes garçons formaient l'élément le plus lucratif de ce trafic infâme. Les chefs indigènes de Sumatra réclamaient fréquemment les secours du gouvernement colonial contre les attaques atchinoises, et celui-ci, embarqué dans une guerre longue et sanglante contre les Padris, entravé d'ailleurs dans sa liberté d'action par ses engagemens avec l'Angleterre, ne pouvait pas toujours les protéger comme il l'aurait voulu. En 1836, on découvre que le *schooner* le *Dauphin*, frété par le gouvernement et ayant à bord 30,000 florins en espèces, a été conduit à Atchin, et que l'équipage malais a disparu. On réclame, le sultan répond qu'on doit lui rendre, à lui, trois navires atchinois qui avaient été saisis en mer par les croiseurs hollandais avec leur chargement d'esclaves. On persiste dans la réclamation, tout en autorisant les commissaires envoyés pour exiger la remise du navire à ne pas insister sur celle de l'argent et de l'équipage. Le sultan répond que le *schooner* a été dirigé sur Pédir et qu'il a brûlé en rade avec tout ce qu'il contenait, que du reste il est prêt à remettre au gouverneur-général l'enfant du capitaine assassiné, si toutefois on consent à l'indemniser de la confiscation des trois négriers. Le gouvernement colonial préféra ne pas pousser l'affaire plus loin, ce qui pouvait passer pour une marque insigne de faiblesse. Il est vrai qu'en 1840 la prise de Singkel, sur la côte ouest, par les Néerlandais refroidit pour quelque temps l'humeur belliqueuse des Atchinois; mais bientôt le vieux tempérament reprit le dessus. En 1844, ce sont quatre navires anglais pillés sans vergogne, quoique anglais. En 1851, c'est le trois-mâts napolitain *Clementina* qui subit le même traitement. En vain le navire de guerre français le *Cassini* s'efforça d'obtenir quelque satisfaction, tout fut inutile. Le gouvernement napolitain s'adressa au gouvernement hollandais, celui-ci crut devoir décliner son intervention, et en 1852 un autre navire anglais, le *Country Castle*, fut encore pillé sur la côte d'Atchin.

C'est probablement parce que l'on comprenait à Atchin que la bienveillance anglaise ne tiendrait pas toujours devant de telles démonstrations d'amitié que l'on songea à se pourvoir d'une autre

protection européenne, et cette fois ce fut la France qui eut les honneurs du choix. Il y eut de ce côté des tentatives très curieuses, sur lesquelles plane encore un certain mystère, pour capter la bienveillance du personnage qui, pour notre malheur, a présidé vingt ans durant aux destinées de notre pays. En 1852 se trouvait à Paris un certain Sidi-Mohamed, Atchinois de naissance, dont l'histoire fait penser à celle de certains héros des *Mille et une Nuits*. Né en 1828, Sidi-Mohamed, encore adolescent, encourut la colère de son père, qui lui infligea une punition atroce, conforme, paraît-il, aux vieux usages du pays : il fut mis dans une pirogue sans rames et sans vivres, remorqué en pleine mer et abandonné. Il avait toutes les chances d'y mourir de faim, quand sa bonne étoile le mit sur le passage d'un navire français, dont le capitaine le recueillit et le mena en France. Là il reçut par les soins de son protecteur un vernis d'éducation européenne, grandit, devint ambitieux, et, après avoir disparu pendant quelque temps, fit sa réapparition en plein Paris en 1852. Il se fit passer pour un envoyé du sultan d'Atchin, et on le prit au sérieux. Un employé du ministère des affaires étrangères fut mis à sa disposition pour l'accompagner partout, et il eut une audience du prince-président de la république. Quelques jours après, on lisait dans *le Constitutionnel* un entrefilet à peu près conçu en ces termes : « La visite d'Abd-el-Kader à Saint-Cloud n'a pas été le seul événement de la journée d'hier. Après l'émir, un envoyé du roi d'Atchin (Sumatra) a été reçu par son altesse le prince-président. Cet envoyé, d'apparence imposante, a presque la couleur d'un Abyssin. Il a offert à son altesse une magnifique tabatière, œuvre, dit-il, des Chinois, qui seuls à Atchin travaillent les métaux précieux. Cette tabatière, artistement ouvragée, paraît être une imitation d'une tabatière européenne du siècle dernier qui sera tombée entre les mains de quelques ouvriers chinois, si habiles, comme on sait, dans l'art d'imiter. L'envoyé du roi d'Atchin a donné au prince-président les assurances les plus chaleureuses du désir de son souverain de nouer des relations avec la France. » *Le Constitutionnel* n'ajoutait pas que le prince-président avait remis à Sidi-Mohamed une lettre et un sabre de luxe pour les offrir en son nom au sultan, et il ignorait certainement que Sidi-Mohamed s'était de son chef donné le titre d'ambassadeur atchinois ; mais l'Asiatique savait bien ce qu'il faisait dans l'intérêt de sa position future. Il revint à Atchin en passant par Constantinople, où il vit aussi le sultan, et par La Mecque, dont il visita les sanctuaires. De retour chez ses compatriotes, ses aventures, ses voyages, sa connaissance de l'Europe, et, paraît-il, son aplomb, ses forfanteries, firent de lui un personnage. Il semble que la haine du Hollandais, qu'il avait emportée comme une passion d'enfance, se fortifia pendant son séjour

en Europe. Depuis son retour au pays natal, on le retrouve à chaque instant mêlé aux négociations comme aux actes hostiles à la domination néerlandaise à Sumatra. Il avait pourtant visité la Hollande pendant son séjour en Europe, muni d'un passeport de la légation hollandaise à Paris. Peut-être, en se rendant mieux compte que les Orientaux ne savent le faire de la petitesse relative du royaume des Pays-Bas, crut-il à son impuissance finale dans l'archipel malais, si l'on parvenait à réunir les populations indigènes sous l'hégémonie d'Atchin. Sa prétendue mission en France reçut de tout cela une sorte de sanction *a posteriori*. Ce qui est certain, c'est qu'il intrigua dans ce sens à Sumatra auprès des rajahs, se faisant fort de leur garantir l'appui de la France et de la Turquie. En 1865, il décida le rajah de Simpang-Kirie à attaquer du côté de terre la position néerlandaise de Singkel, tandis que lui-même l'attaquerait par mer. L'entreprise échoua misérablement, et, circonstance des plus fâcheuses pour l'entrepreneur, Sidi-Mohamed avait juré par Allah et son prophète qu'il ne prendrait aucun repos avant d'avoir mis le pied sur le sol de Singkel : il n'avait pas même pu débarquer; mais les hommes tels que lui savent toujours se tirer d'affaire. Il fit venir une pirogue chargée de terre prise à Singkel, se campa majestueusement sur le territoire ainsi conquis, et son vœu fut accompli.

Avec tout cela, et bien que ses relations avec la cour d'Atchin ne semblent pas avoir toujours été très cordiales, il est indubitable qu'il contribua à imprimer à la politique atchinoise une direction qui devait augmenter les soucis causés au gouvernement colonial par les allures fantasques du turbulent royaume. Le fait est que depuis lors les gouvernans atchinois se vantèrent, comme d'une chose qui allait d'elle-même, de pouvoir invoquer à l'heure de leur convenance l'intervention de la France et de la Turquie. Entre autres faits peu connus, il faut mentionner la remise à Napoléon III en 1867 d'une lettre du sultan d'Atchin par laquelle ce souverain faisait en quelque sorte hommage de ses états à la France. Cette démarche n'eut aucune suite, et n'en pouvait avoir. La politique française, depuis le règlement définitif des affaires belges, ne peut être que sympathique à l'indépendance comme à la prospérité des Pays-Bas; mais la tentative atchinoise doit se rattacher aux inspirations rapportées de Paris par Sidi-Mohamed. Ajoutons que le caractère aventureux et chimérique de l'empereur ne permettait pas au gouvernement hollandais de laisser passer ces avances tout à fait inaperçues. Qui savait au juste quelle lubie pouvait traverser ce cerveau plein de rêves?

Cette question mise à part, la position du gouvernement néerlandais devenait toujours plus difficile. Son prestige auprès des

populations indigènes souffrait beaucoup de son impuissance apparente à détruire cette tanière de pirates qui le narguaient avec impudence. S'il se décidait à des mesures énergiques, l'Angleterre ne manquerait pas de lui rappeler ses engagemens de 1824. Elle lui avait même adressé des représentations aigres-douces au sujet de l'extension de sa domination dans l'île de Sumatra. D'autre part, l'Angleterre entendait, et les autres puissances maritimes entendaient avec elle, que les forces néerlandaises assurassent la tranquillité des mers et des transactions commerciales dans une région dont la police navale leur incombait très spécialement. Les gouverneurs-généraux des Indes néerlandaises tâchèrent à plus d'une reprise de porter remède à la situation par les voies conciliantes. On envoya des navires dont les capitaines étaient porteurs d'avances pacifiques. Ils devaient engager le sultan à traiter avec le gouvernement néerlandais sur la base du droit des gens reconnu par les nations civilisées. Ces missions furent toujours infructueuses; d'ailleurs eussent-elles réussi au premier moment qu'elles n'eussent procuré aucune garantie pour l'avenir. L'autorité du sultan sur son peuple, surtout sur les panglimas, était si faible qu'il n'aurait pu leur imposer ses vues pacifiques, à supposer qu'elles fussent sincères. C'est à l'occasion de l'une de ces missions, tentée en 1855, qu'un ministre du sultan racontait à l'envoyé néerlandais que l'empereur Napoléon, très désireux de nouer des relations d'amitié avec le sultan d'Atchin, lui avait offert une frégate à vapeur et le grade de capitaine dans la marine française; le sultan avait refusé par discrétion. De pareilles hâbleries se réfutaient d'elles-mêmes; elles n'en dénotaient pas moins de la part des politiques atchinois une tendance constante à chercher de quel côté de l'Europe ils pourraient susciter des compétiteurs à la Hollande. C'est au chargé de pouvoirs de 1855, au capitaine Courier Dubekart, qu'un interprète vint révéler les offres brillantes qu'on lui avait faites pour qu'il consentît à l'empoisonner avec tout son équipage.

Ces réceptions peu encourageantes n'empêchèrent pas le gouvernement colonial de persévérer dans ses efforts concilians. On se flattait de l'espoir qu'on parviendrait à prendre pied à la cour d'Atchin et à vaincre les préjugés de la population. En 1856, on réussit à obtenir du sultan qu'il répondrait à ces avances par une lettre amicale au gouverneur-général. On se flattait déjà d'avoir fait un pas vers la fin désirée, quand on apprit que le même sultan venait d'écrire au gouverneur anglais de Singapour, dans des vues très hostiles à la Néerlande, pour lui demander s'il ne lui conseillait pas de se refuser à tout arrangement. Le gouverneur anglais était heureusement un homme de sens, et il répondit au sultan qu'il ferait bien mieux d'accepter les propositions néerlandaises. En 1857, le

sultan consentit enfin à conclure un traité qui garantissait la liberté du commerce et la protection réciproque aux sujets des deux nations, annulait les griefs mutuels des années précédentes, et proscrivait absolument la traite, la piraterie, le vol d'épaves, etc. Ce traité, du côté d'Atchin, resta une lettre morte. Deux navires sous pavillon hollandais furent confisqués en 1861 par un rajah atchinois, sous un prétexte des plus futiles, avec l'assentiment du sultan. En vain le gouvernement colonial multiplia ses réclamations, il ne put rien obtenir. En revanche, le sultan d'Atchin fit de son mieux pour s'opposer à la consolidation de la suzeraineté hollandaise dans le pays limitrophe de Siak, sur lequel il invoquait des droits depuis longtemps périmés. Le poste hollandais de Batou-Bara fut attaqué par ses gens, et de nouveau la piraterie recommença sur la côte orientale. En vérité, la patience néerlandaise ressemblait fort à de la faiblesse. Des Chinois de Penang, par conséquent sous la protection britannique, furent assassinés à Tamiang, district de la côte est et faisant partie des territoires revendiqués par le sultan. Assaban et Serdang, sur la même côte, s'insurgèrent à l'instigation d'Atchin contre la Néerlande, et il fallut une expédition pour les faire rentrer dans l'ordre. Il en fallut deux pour écraser le repaire de forbans et de capteurs d'esclaves qui s'étaient de nouveau fortifiés dans l'île de Nias. Il en fallut une quatrième en 1865 pour venir à bout d'un partisan atchinois qui avait réussi à se retrancher dans le district de Singkel, avec l'intention de le rendre de nouveau tributaire du sultan.

Nous passons rapidement sur ces détails, qui ne faisaient qu'accentuer ce qu'il y avait de faux dans la position réciproque de la Hollande et du royaume d'Atchin. A la fin, les puissances maritimes auraient eu le droit de se demander si l'intérêt impérieux de la sécurité des mers devait toujours être subordonné aux difficultés résultant d'un traité qui ne liait que l'Angleterre et les Pays-bas. Ceux-ci pouvaient-ils s'exposer indéfiniment à ce que la France ou l'Italie, ou les États-Unis, sans parler d'autres états, se résolussent à châtier les insultes faites à leur pavillon et peut-être à s'établir au nord de Sumatra? Les sympathies de la colonie anglaise de Malacca pour l'indépendance d'Atchin avaient elles-mêmes, sous la pression des intérêts et des faits, donné place à de tout autres sentimens. En 1868, le gouverneur anglais avait dû lancer une proclamation pour avertir les navigateurs européens des dangers que l'on courait en allant trafiquer sur les côtes atchinoises. Bientôt les journaux anglais de la presqu'île de Malacca, le *Penang Gazette*, le *Straits Observer*, retentirent des doléances du commerce local, qui se voyait privé de toute sécurité sur les côtes de Sumatra, et sommèrent, pour ainsi dire, les Hollandais de faire rentrer dans l'ordre

ces ennemis de la civilisation. On comprit enfin, en Angleterre comme en Hollande, qu'un pareil état de choses ne pouvait plus durer, et ce fut une des causes principales qui déterminèrent les deux pays, liés par le traité de 1824, à le modifier par de nouvelles conventions. Il est toujours permis de se demander comment cette évidence ne s'était pas imposée beaucoup plus tôt aux deux gouvernemens.

C'est en 1870-1871 que furent conclus entre l'Angleterre et les Pays-Bas deux traités connexes, dont le but essentiel était de mettre un terme à des difficultés sans cesse renaissantes sur la côte occidentale d'Afrique et à Sumatra. Les Hollandais possédaient sur la côte d'Or quelques établissemens enclavés dans des établissemens anglais. Ce mélange de deux autorités européennes nuisait à la bonne direction des affaires en face des peuplades nègres du littoral et de l'intérieur. Il fut entendu que la Hollande céderait ses possessions à l'Angleterre moyennant une indemnité d'environ 600,000 francs pour les forts, les bâtimens, les armes, etc., dont la Hollande avait dû faire les frais. En revanche, l'Angleterre libérait la Hollande de toute obligation relative à l'île de Sumatra tout entière, par conséquent au royaume d'Atchin, stipulant seulement que le commerce et la marine anglaise seraient traités sur le pied de l'égalité dans tous les ports de l'île soumis aux lois coloniales néerlandaises. Il ne coûtait guère à la Néerlande de consentir à cette clause. Depuis plusieurs années, les principes du libre-échange triomphaient dans la législation néerlandaise, et toute espèce de droit différentiel allait être abolie dans les colonies de l'archipel malais. On se flatta des deux côtés de l'espoir que cet accord serait une garantie de paix en Asie comme en Afrique. Ne pouvant décidément plus compter sur l'appui de l'Angleterre, les gouvernans d'Atchin comprendraient qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que d'entrer en arrangement avec le gouvernement néerlandais, et les nègres de la côte de Guinée, ne pouvant plus spéculer sur la rivalité de deux états européens, accepteraient plus volontiers les conditions normales de bon voisinage avec la civilisation. Cette double espérance fut déçue. L'Angleterre se vit bientôt forcée de faire la guerre aux Achantis, la Hollande dut la déclarer au sultan d'Atchin.

Il faut rendre cette justice au gouvernement néerlandais, qu'il ne voulut pas profiter d'emblée de la grande liberté que lui laissait le traité de 1870 pour rompre brusquement avec Atchin et en faire la conquête. Il aurait préféré que le sultan s'engageât, en donnant des garanties suffisantes, à vivre désormais en paix avec ses voisins, à réprimer la piraterie, à protéger le commerce régulier. Le sultan Mantsour-Shah, qui régnait depuis 1837, était mort. Son successeur

était son jeune petit-neveu de seize ans, Mahmoud-Aladdin Iskander, complétement livré aux directions des panglimas et soumis principalement à l'influence d'un Arabe, Habib Abdul Rahman, chef du parti musulman rigide et grand instigateur, de concert avec Panglima Polim, l'un des chefs des XXII Moukim, d'une politique absolument hostile à la Néerlande. Afin de prouver ses intentions pacifiques, l'autorité coloniale déclina la demande d'Édi, petit état vassal d'Atchin sur la côte orientale, qui voulait passer sous la suzeraineté néerlandaise. Tous les efforts, toutes les négociations furent en pure perte; en vain le ton des négociateurs néerlandais devint plus comminatoire, l'effet n'en fut pas plus heureux.

Tout à coup, en septembre 1872, le résident hollandais de Riô (île de Bintang, au sud de Malacca), qui devait se rendre à Atchin pour tenter un nouvel effort, voit venir à lui le *schahbandar* d'Atchin, qui lui dit en confidence que le jeune sultan est en butte aux obsessions de deux partis, le parti dit arabe et foncièrement hostile aux Néerlandais, et le parti dit national, qui serait de bien meilleure composition, et que les inclinations personnelles du souverain le pousseraient à s'entendre avec la Néerlande. En décembre de la même année, il revient accompagné de quatre dignitaires atchinois porteurs d'une lettre du sultan, dans laquelle il priait le résident d'ajourner la visite qu'il lui avait annoncée jusqu'à ce qu'il eût reçu réponse à une lettre qu'il avait adressée au sultan de Turquie. Il savait bien que la Turquie n'avait rien à voir dans les affaires d'Atchin; mais, disaient ses fondés de pouvoir, il avait dû mettre en avant ce prétexte, afin d'avoir le temps de ruiner définitivement l'influence du parti arabe. L'autorité coloniale crut devoir entrer dans ce plan qu'elle croyait sérieux et ajourner le départ des commissaires qu'elle se proposait d'envoyer à Atchin pour en finir avec ces tergiversations continuelles. Plus encore, elle se montra disposée à rendre au sultan un navire atchinois saisi en plein exercice du métier de pirate par un croiseur hollandais, et elle permit, sur leur demande, aux émissaires atchinois de revenir chez eux sur le vapeur de l'état le *Marnix*, qui, pour leur complaire, devait relâcher dans plusieurs ports de la côte et à Singapour. Nouvelle déception! les rusés Atchinois avaient trouvé charmant de profiter de cette gracieuseté pour faire leurs petites affaires dans les ports du littoral, et à Singapour pour nouer des négociations avec les consuls des puissances étrangères. Ils auraient voulu pousser les gouvernemens que ces consuls représentaient à protéger le royaume d'Atchin, menacé, disaient-ils, par la Hollande; on apprenait même qu'ils avaient demandé formellement à Paris l'intervention du gouvernement français.

Ils prenaient bien leur temps chez nous, et cette demande en

elle-même n'eût été que ridicule, si l'on avait pu dédaigner tout à fait leurs menées auprès des consuls de Singapour. L'expérience prouve qu'il est plus dangereux qu'on ne le penserait au premier abord de s'exposer dans ces régions lointaines à l'immixtion des agens étrangers, quand même on n'a aucun motif de se défier de leurs gouvernemens. Ces agens se font ordinairement une idée exagérée de leur importance, il leur arrive souvent de lancer la politique des pays qu'ils représentent dans des voies épineuses; les précédens qu'ils établissent parfois très étourdiment ne permettent pas toujours à leur gouvernement de les désavouer, l'honneur d'un pavillon peut se trouver compromis, des intérêts considérables peuvent être engagés, des convoitises peuvent s'allumer, bref la situation se compliquer de la manière la plus inattendue. En tout cas, la cour d'Atchin était surprise en flagrant délit de perfidie nouvelle. Ses menées déloyales, au moment où elle feignait de nouer de bons rapports avec les Néerlandais, prouvaient que ses intentions étaient toujours des plus hostiles, et n'était-ce pas une insulte intolérable que d'avoir, avec cette effronterie malaise qui déconcerte si souvent notre prudence européenne, tramé ces sottes intrigues contre la Néerlande sous la protection du drapeau néerlandais? La mesure était plus que comble. Il fut décidé à La Haye comme à Batavia que des explications catégoriques seraient exigées du sultan d'Atchin, et que, s'il les refusait, la guerre lui serait immédiatement déclarée.

IV.

Les Français qui ont assisté, il y a quelques années, à l'inauguration de la statue d'Ary Scheffer à Dordrecht ont certainement conservé le souvenir de M. Loudon, alors commissaire du roi dans la province de Sud-Hollande, et qui vint avec tant de bonne grâce et de dignité simple présider cette charmante fête internationale. C'est lui qui fut envoyé en 1871 à Batavia comme gouverneur-général des Indes néerlandaises. A une grande aménité de manières, il joint le sérieux et l'énergie que ses compatriotes apprécient tant. Cette qualité lui était bien nécessaire dans les conjonctures hérissées de difficultés où il se trouvait engagé. Le gouverneur-général des Indes néerlandaises doit naturellement se soumettre aux instructions qui lui sont envoyées de la mère-patrie; mais, quant aux mesures jugées urgentes, une grande initiative lui est laissée. De La Haye, on lui prescrivait de prendre sans retard ses dispositions pour faire cesser un état de choses dangereux et humiliant, sans toutefois lui imposer la marche à suivre. Il paraît même que le

gouvernement néerlandais ne s'attendait pour le moment qu'à l'envoi d'une force maritime respectable qui appuierait les réclamations. A Batavia, le gouverneur et le conseil des Indes furent d'avis que la simple apparition d'une escadre serait inefficace. Des bruits fâcheux circulaient sur l'ingérence possible de marines étrangères; on parlait, entre autres, de l'intention du commandant de l'escadre américaine en croisière dans les mers de Chine de venir montrer son pavillon sur les côtes de Sumatra. On ne pouvait savoir au juste jusqu'à quel point les intrigues atchinoises à Singapour pouvaient compliquer une situation déjà tendue. Bientôt la mousson du sud allait souffler et rendre très difficile l'abord des côtes. Enfin l'on était certain de rencontrer les plus mauvaises dispositions à la cour d'Atchin.

Toutes ces raisons déterminèrent le gouverneur-général et le conseil des Indes à frapper tout de suite un grand coup. Il fut décidé qu'une petite armée suivrait de près la flottille qui devait servir d'escorte et d'argument au négociateur hollandais. On était assez mal renseigné, il est vrai, sur les forces réelles dont le sultan pouvait disposer. Les rapports de quelques voyageurs compétens, néerlandais et anglais, qui avaient pu visiter Atchin s'accordaient à représenter ces forces comme peu redoutables. Les fortifications du Kraton étaient, disaient-ils, à peu près tombées en ruines, la population divisée, l'anarchie très grande. Ces appréciations étaient erronées ou du moins incomplètes, et les Hollandais ne devaient pas tarder à l'apprendre à leurs dépens; mais on les tint pour suffisamment établies, et un corps expéditionnaire d'environ 4,000 hommes, sans compter un millier de ces coulies qui, dans les pays tropicaux, doivent toujours accompagner les armées, fut mis sous les ordres du général-major Kœhler. L'infanterie, forte de 2,800 hommes, comprenait 1,934 soldats indigènes. Elle comptait de plus un bataillon de 450 soldats de marine, jouissant en Hollande comme chez nous d'une excellente réputation militaire. La cavalerie se bornait à un demi-escadron, le génie à une forte compagnie de 120 soldats, et l'artillerie était représentée par une batterie de montagne de quatre obusiers de 12, quatre canons rayés de 8 et deux mortiers de 12. Si aux 4,000 hommes, chiffre extrême des troupes destinées à agir sur terre, nous joignons un millier de marins composant les équipages du *Djambi*, de la *Citadelle d'Anvers*, du *Marnix*, du *Coehorn*, vapeurs à hélice, du *Sourabaya* et du *Sumatra*, vapeurs à roues, et de quelques autres navires de moindre importance, nous évaluerons à environ 5,000 hommes le total des forces déployées contre Atchin lors de cette première expédition. En fait, les expéditions dirigées antérieurement par les Néerlandais contre d'autres

populations malaises avaient été menées à bonne fin par des forces plutôt inférieures. On partait plein de confiance, et le brave général Kœhler se flattait d'abattre promptement l'arrogance d'Atchin avec les troupes placées sous son commandement.

Le négociateur qui devait demander des explications au sultan d'Atchin, et, en cas de refus, lui présenter l'ultimatum hollandais, fut M. F. N. Nieuwenhuizen, vice-président du conseil des Indes. Il s'embarqua sur la *Citadelle d'Anvers*, suivi de près par les autres navires de l'escadre, et le 22 mars 1873 il jetait l'ancre en rade d'Atchin. Il fut bientôt clair que le recours à la force serait inévitable. Les dispositions de la population étaient fort mauvaises; une foule de gens armés allaient et venaient sur le rivage, d'autres élevaient des retranchemens sur plusieurs points. Le sultan, pour toute satisfaction aux demandes catégoriques de M. Nieuwenhuizen, déclara qu'il attendait toujours la réponse à la lettre qu'il avait adressée au souverain de la Turquie, qu'il pourrait bien l'attendre encore six mois. En un mot, le sultan refusait toute explication.

La guerre fut donc déclarée le 26 mars, et le 5 avril les troupes expéditionnaires rejoignirent l'escadre. Après une reconnaissance exécutée non sans péril, le débarquement s'opéra le 8 et le 9 sous la protection des canons de la marine, à quelques lieues à l'ouest du Kraton. Déjà l'on ne pouvait plus se faire illusion sur l'énergie de la résistance qu'on aurait à vaincre. Les ennemis fourmillaient dans les bois épais, le long des fossés, derrière des redoutes élevées et défendues avec un art qui faisait soupçonner la présence d'aventuriers européens. Le sol très marécageux, entrecoupé de cours d'eau, malsain et opposant de grandes difficultés au transport de l'artillerie, compliquait beaucoup la marche en avant. Cependant le corps expéditionnaire maintint vigoureusement sa supériorité tant qu'il fut sur le rivage et que le feu des vapeurs l'aida à détruire les fortifications ennemies qui inquiétaient son campement. Ce fut bien autre chose quand il fallut s'avancer dans l'intérieur et dans la direction du Kraton, centre des positions atchinoises et la plus forte de ces positions. L'armée hollandaise vint se heurter contre le *Missigit* (mosquée) fortifié, qui servait au Kraton d'ouvrage avancé. Les grenades hollandaises mirent le feu au Missigit, que les Atchinois durent évacuer, mais ils continuèrent de tirer sur la position abandonnée soit des bois environnans, soit du Kraton lui-même. Leur feu fut si violent que le général hollandais crut imprudent de rester dans le Missigit et fit retirer ses troupes. C'est seulement le 14, les pluies ayant retardé une nouvelle attaque, qu'après un engagement très vif le Missigit fut repris par les Hollandais sur l'ennemi, qui y était rentré. Ce succès devait être le dernier de la première expédition. Le général Kœhler, voulant mettre ses soldats à l'abri,

examinait la partie la plus exposée de la position conquise et donnait des ordres pour la couvrir lorsqu'une balle atchinoise le frappa mortellement.

Cette mort fort honorable, — peut-être jusqu'à un certain point cherchée, car le général hollandais se voyait en face de difficultés inattendues qu'il avait pour sa part empêché de prévoir, — équivalait à un désastre. Elle privait l'expédition de son chef au moment où sa présence était le plus nécessaire, d'autant plus que, par un oubli ou par une négligence difficile à comprendre, le général n'avait communiqué à personne, pas même à l'officier appelé à lui succéder en cas de mort ou de blessure, le plan proprement dit qu'il se proposait de suivre. On savait seulement qu'il comptait s'avancer dès le lendemain sur le Kraton. Le colonel van Daalen, investi du commandement en chef, crut qu'il fallait risquer cette opération, dont tout présageait les difficultés très grandes, mais qui, si elle réussissait, serait décisive. Le Kraton, complétement invisible, était défendu par un mur élevé, un fossé, des palissades, des bois de bambou épineux, et par des retranchemens avancés qu'il fallait emporter sous une fusillade nourrie par un ennemi nombreux, presque toujours à couvert. C'est alors surtout que le manque d'une artillerie suffisante fut douloureusement senti. Cependant les troupes furent lancées et attaquèrent avec décision. Une compagnie hollandaise parvint même à pénétrer dans l'un des ouvrages ennemis, mais n'y put tenir sous la grêle de balles qui pleuvait sur elle. Une certaine mollesse, signe de découragement, commençait à marquer les mouvemens de quelques bataillons indigènes, et les coulies, chargés d'apporter les échelles d'assaut, s'étant trouvés exposés un moment au feu de l'ennemi, prirent peur, jetèrent leurs échelles et se sauvèrent à la débandade. La colonne d'attaque comptait déjà une centaine de morts et de blessés, et l'ennemi, encouragé par le succès de sa résistance, faisait un mouvement de flanc qui menaçait de couper les communications avec le rivage. Il devint évident que l'on n'était pas en force pour continuer l'attaque du Kraton, et que, pour éviter une déroute complète, il fallait regagner le bord de la mer. Le 17, la retraite s'effectua en bon ordre, sans être sérieusement inquiétée, et à la suite d'un conseil de guerre tenu à bord du *Sourabaya* la permission fut demandée par télégraphe au gouvernement colonial de suspendre l'expédition jusqu'à un moment plus favorable. Plus de 500 hommes étaient tués ou blessés, ou morts de maladie. La dyssenterie minait le corps expéditionnaire, et le terrible *beri-beri*, maladie mystérieuse, d'origine probablement miasmatique, et qui consiste dans une paralysie croissante des membres, sévissait à bord de la flotte. Puisqu'on avait échoué dans le coup de main qu'on avait cru pou-

voir tenter, il fallait plier bagage, et même il n'y avait pas de temps à perdre. On ne pouvait rester en panne, attendant des renforts; l'implacable mousson allait souffler d'un jour à l'autre.

La nouvelle de ce revers inattendu fit en Hollande l'impression la plus pénible. Le peuple hollandais est fier de son empire colonial, et à bon droit. C'est par là qu'il fait encore grande figure dans le monde. Ses vastes colonies sont en quelque sorte l'exposant de sa puissance d'autrefois. Elles sont l'aliment principal de sa prospérité, il est peu de familles qui n'aient des membres ou tout au moins des intérêts dans ces régions lointaines. Les Néerlandais ne se dissimulent pas que c'est seulement à force d'énergie, de vigilance et de bonne administration qu'ils conservent des possessions aussi considérables, et qu'il y a une certaine disproportion, au moins apparente, entre leurs forces réelles et leurs 20 millions de vassaux. Comme nous l'avons dit, il est juste et sage de leur part de travailler à l'amélioration matérielle et morale de ces populations mineures, dont ils sont en quelque sorte les tuteurs devant l'histoire; mais il faut de toute nécessité les maintenir dans la conviction qu'ils sont plus forts qu'elles, car, encore une fois, on peut dire que pour elles la force du droit est absolument identique au droit de la force. Il est toujours à craindre que des échecs retentissans, comme celui qu'on venait de subir à Atchin, n'engendrent chez ces peuples des velléités d'insurrection générale. Il faut de plus tenir grand compte du fait attesté par tous ceux qui connaissent de près le monde musulman et dont peut-être les promoteurs de la première expédition d'Atchin n'avaient pas suffisamment mesuré la gravité, c'est que l'islamisme, depuis une vingtaine d'années, est en recrudescence d'exaltation et d'hostilité contre les sectateurs des autres religions. On avait trop spéculé sur les divisions politiques à Atchin, trop peu prévu la cohésion que le fanatisme pouvait, au moment critique, donner aux élémens divergens de la population atchinoise. Ce réveil musulman a gagné en effet les peuples malais, et semble grandir chaque année sous l'influence des pèlerins qui vont à La Mecque se retremper aux sources mêmes de leur foi. Ce n'était donc pas seulement le déplaisir qu'on éprouve partout à la nouvelle d'un échec qui agitait les esprits en Hollande, c'était aussi la crainte des complications graves qui pouvaient survenir. Comme partout en pareille occurrence, on récriminait contre le gouvernement, dont on blâmait la politique belliqueuse, contre l'autorité coloniale, qu'on accusait d'imprévoyance et de légèreté, contre les chefs de l'expédition, dont on mettait en doute la capacité. Une circonstance à la fois piquante et triste pour un Français, c'est que souvent les plaintes de l'opinion se formulaient ainsi : nous n'avons pas eu d'expressions trop sévères pour censurer la conduite des Français

lors de la guerre de 1870; eh bien! toutes proportions gardées, nous avons fait précisément comme eux; sous un prétexte mal choisi, nous sommes partis follement en guerre avec des troupes numériquement insuffisantes, mal armées, mal préparées, contre un ennemi dont nous ne connaissions pas les forces, tandis que nous aurions dû les connaître. L'opposition conservatrice dans les chambres eût peut-être mieux fait, au point de vue de sa dignité et de ses intérêts bien entendus, de ne pas ajouter aux difficultés très sérieuses de la situation en se servant, comme d'une machine de guerre, de cette première explosion du mécontentement populaire; mais les hommes sont partout les mêmes, et le parti conservateur, depuis longtemps exclu du pouvoir, crut trouver dans ce malheur national une excellente occasion de monter à l'assaut du cabinet libéral. A plusieurs reprises, dans le cours de l'année 1873 et pendant les premiers mois de l'année courante, le ministère se vit interpellé avec une âpreté, une persistance passionnée, qui mirent plus d'une fois son existence en danger.

Heureusement pour lui et pour la cause nationale elle-même, celui qui devait porter le poids principal de ce débat acharné, M. Fransen van de Putte, ministre des colonies, était de taille à tenir hardiment tête à ses antagonistes. Fils de ses œuvres, connaissant parfaitement les colonies, où il a passé plusieurs années, décidé à réformer dans le sens de la justice et du libéralisme les institutions coloniales encore trop marquées au coin de l'ancien système d'exploitation des indigènes, doué d'une grande puissance de travail et de qualités administratives éminentes, M. Fransen van de Putte a de plus un talent de parole et de discussion qui fait de lui un des orateurs parlementaires les plus remarquables de notre époque. Toujours sur la brèche, il ne laissa debout aucun des argumens de l'opposition. Tout en revendiquant comme ministre la pleine responsabilité de la politique suivie aux Indes, il démontra que la guerre d'Atchin était légitime, inévitable, commandée impérieusement par l'honneur national aussi bien que par l'intérêt général de la civilisation tout entière. On ne pouvait exiger du cabinet de La Haye de dicter point par point au gouvernement colonial les mesures à prendre sur les lieux mêmes, ce gouvernement avait eu des raisons majeures pour agir vite et vigoureusement, et si les autorités militaires les plus compétentes s'étaient méprises à Batavia même sur le degré de la résistance qu'on rencontrerait à Atchin, c'était un malheur dont il fallait rechercher les causes pour en prévenir le retour, mais il était souverainement injuste d'en accuser le ministère. Il n'y avait qu'une chose à faire, recommencer l'expédition dès que la saison serait favorable, et s'y prendre de telle sorte que cette fois le succès ne fût plus douteux. Le ministre de l'exté-

rieur, M. Gericke, put tranquilliser l'opinion en affirmant les dispositions bienveillantes dont il avait reçu l'assurance de la part de toutes les puissances, et le ministre de la marine, M. Brocx, fut en mesure de diriger immédiatement sur les Indes des forces navales suffisantes pour faire respecter le blocus. La constitution néerlandaise ne permet pas d'envoyer aux Indes, à moins d'une loi spéciale, des régimens de l'armée nationale; l'armée indienne ne se compose que de volontaires, mais les enrôlemens étaient en pleine activité, la prime d'engagement était augmentée, et les volontaires ne manquaient pas. Le cabinet était donc à la hauteur de la situation, et en demandant les crédits nécessaires pour couvrir l'excédant de dépenses qui allait résulter de cette seconde campagne, il osait mettre ses adversaires en demeure de proposer un vote de défiance. En fait, ceux-ci parlèrent beaucoup, mais n'agirent pas. L'opinion, à mesure que les faits étaient mieux connus, revenait aux ministres qui préparaient avec tant d'ardeur une éclatante revanche; peut-être même les adversaires du cabinet n'étaient-ils pas fâchés, toute réflexion faite, de lui laisser les soucis et la responsabilité de la seconde expédition.

L'un des premiers soins du ministère fut de choisir pour la commander en chef un militaire expérimenté, en état d'inspirer toute confiance aux troupes, et il désigna au choix du roi le lieutenant-général van Swieten. Ce choix fut très bien accueilli par l'opinion. Le général van Swieten était déjà connu par ses glorieux services dans les armées coloniales. Né en 1808 d'un père hollandais et d'une mère d'origine française, il réunit une grande distinction de manières et même une grande douceur de caractère à l'esprit de décision qui fait les hommes de guerre. De 1827 à 1862, il fut de toutes les campagnes aux Indes néerlandaises. A Sumatra, à Bali en 1849, à Boni dans l'île de Célèbes en 1859, il dirigea avec autant de succès que de vigueur des expéditions dont les perspectives n'étaient rien moins que rassurantes; même à Boni il dut déjà réparer un échec subi par les armes néerlandaises. Ce qu'il faut surtout relever à son honneur, c'est que, ménager du sang des ennemis comme de celui de ses soldats, il fit la guerre autant que possible avec humanité, réagissant contre les habitudes dévastatrices de ses prédécesseurs, cherchant, une fois la conquête opérée, à réconcilier les populations vaincues avec la civilisation européenne, et réussissant si bien dans cette double conquête que les populations, domptées par ses armes et gagnées par sa politique généreuse, n'ont plus songé depuis à se soulever contre la souveraineté néerlandaise. On voit que « les momens psychologiques » désirés par le général van Swieten diffèrent sensiblement de ceux que recherchent avec tant d'ardeur certains hommes de guerre qu'il

est inutile de désigner plus clairement. C'est une noble figure militaire que celle du général van Swieten, et la rude campagne qu'il a si habilement menée à Atchin a mis le sceau à une popularité déjà bien méritée.

Les forces mises à sa disposition étaient plus que le double de celles qu'on avait crues suffisantes lors de la première expédition. Il est très difficile de savoir, même par approximation, le chiffre des combattans que le sultanat d'Atchin avait pu mettre en ligne contre les Hollandais; on peut toutefois l'évaluer à environ 20,000 hommes. Contre cette armée mal disciplinée, mais se battant chez elle, enhardie par un premier succès et forte par les défenses naturelles que le pays lui offrait, le général van Swieten put diriger 9,500 soldats, assistés par plus de 3,000 coulies. L'infanterie comptait plus de 6,500 hommes, le génie 600, l'artillerie plus de 700 avec soixante-quatorze bouches à feu, canons rayés, mortiers et deux mitrailleuses, la cavalerie se bornait à un escadron. Les forces navales se composaient de huit vapeurs, non compris les transports à vapeur et à voiles, et nombre d'embarcations de moindre gabarit; cela représentait un total d'environ 1,300 marins et cinquante-huit canons. Le 23 novembre 1873 vit recommencer les opérations directes contre les Atchinois. Leurs retranchemens furent canonnés avec succès par la marine, et les troupes purent successivement établir leurs bivouacs à quelque distance du rivage. Cette opération se fit toutefois avec lenteur. Notons ici que, pour raisons stratégiques, on choisit un lieu de débarquement à l'est de l'embouchure de la rivière. Déjà le choléra et le *beri-beri* avaient éclaté à bord des vaisseaux, des pluies torrentielles, inondant le pays, empêchaient toute opération militaire. Le débarquement, commencé seulement le 6 décembre, ne put s'achever que le 11.

Une fois débarqué, le général van Swieten adressa au sultan une missive qui devait aussi servir à éclairer la population sur les véritables intentions de son gouvernement : le peuple atchinois n'avait rien à craindre pour sa religion ni pour ses propriétés, il s'agissait non pas même de lui imposer un assujettissement direct au pouvoir étranger, mais uniquement de conclure un traité qui garantirait à la fois, sous la suzeraineté néerlandaise, l'intégrité du territoire, l'autorité du sultan, la sécurité des transactions et celle de la navigation. Si le sultan, docile aux instigations du parti de la guerre à outrance, refusait son assentiment à des propositions aussi modérées, le général hollandais l'avertissait qu'il avait « plus de canons qu'il n'en fallait pour anéantir dix Kratons, » qu'il était pourvu de tout ce qui lui était nécessaire pour en venir à ses fins, et qu'il ne se rembarquerait certainement pas avant d'avoir réduit son ennemi à l'impuissance. Les déclarations étaient calculées en vue de la

persuasion, partagée par le peuple et par les grands, qu'avec un peu de patience on viendrait à bout, cette fois comme l'autre, d'un ennemi qui n'aurait jamais tout ce qu'il lui fallait pour emporter des positions fortifiées comme le Kraton, et qui ne comptait pas rester dans le pays en dépit des moussons. La lettre fut confiée à un émissaire malais, qui se chargea de la remettre au sultan, et partit escorté de quatre indigènes. Le pauvre Widikdio, — tel était le nom de l'émissaire, — ne devait pas revenir. Dans le voisinage du Missigit, il fut, ainsi que ses compagnons, arrêté par une bande atchinoise; un moment protégé par un personnage de quelque autorité, il fut bientôt condamné à périr. On lui infligea le cruel supplice qui consiste à attacher la victime étendue sur le dos, et à lui ingurgiter de l'eau jusqu'à ce qu'elle meure étouffée. On sut plus tard ces détails par ses compagnons, que l'on réduisit d'abord en esclavage. Ils avaient à porter le fusil et la cartouchière d'un chef atchinois, et devaient chaque jour subir une exposition en plein soleil pendant plusieurs heures. Le 11 janvier, ils apprirent que leur mort avait aussi été décidée; mais pendant la nuit l'un d'eux coupa ses liens avec ses dents, délia les autres, et ils parvinrent à gagner la rivière, qu'ils descendirent à la nage jusqu'aux avant-postes hollandais. Toutefois un de ces malheureux, qui s'était un instant aventuré sur la rive, fut surpris par un détachement ennemi, percé de coups de lance et laissé pour mort dans un fossé. Il put encore rentrer dans le courant et rejoindre ses camarades, mais il mourut de ses blessures peu après son arrivée. Cet odieux traitement infligé à des parlementaires prouvait à quel degré de fureur les sentimens du peuple atchinois et de ses chefs étaient montés. Il n'y avait qu'à dompter de pareilles gens à coups de canon.

Le général van Swieten ne voulait rien laisser au hasard, et déjà il avait arrêté le genre de manœuvres qui devait lentement, mais sûrement, le conduire au but, tout en ménageant ses soldats. Il avait très bien vu que la force de l'ennemi consistait surtout dans la facilité que lui offrait un pays marécageux et boisé, adossé à des montagnes inexplorées, pour jeter des nuées de combattans invisibles ou difficiles à joindre sur les flancs des colonnes lancées en avant. Incapable de soutenir le choc direct de troupes bien commandées et disciplinées, il pouvait, tout en reculant toujours, leur infliger des pertes si graves que de succès en succès on eût marché, comme la première fois, vers l'insuccès final. En revanche, les défenseurs d'Atchin, se battant en *guerillas*, redoutaient par-dessus tout de se voir coupés dans leur retraite. Il fallait donc n'avancer que pas à pas, en ayant soin de se couvrir par des travaux appropriés à chaque nouvelle étape, et déterminer les ennemis à la retraite par des mouvemens tournans qui les forceraient d'évacuer

l'un après l'autre leurs abris artificiels ou naturels pour éviter d'être cernés. C'est ainsi que l'habile général, malgré la résistance acharnée des Atchinois, malgré les maladies et surtout le choléra, qui continuait de décimer les troupes expéditionnaires, parvint à refouler méthodiquement dans l'intérieur du pays les bandes atchinoises, qui durent abandonner l'une après l'autre leurs meilleures positions. Elles firent maintes fois des retours offensifs d'une rare audace; certain soir même, un parti d'Atchinois surprit les avant-postes et pénétra jusqu'au bivouac des Hollandais. L'état vassal de Pédir, dont le chef, beau-père du jeune sultan, l'un des partisans les plus ardens de la guerre et qui avait envoyé tout son monde à la défense du Kraton, reçut une rude leçon. Une flottille néerlandaise se détacha le 28 décembre de l'escadre d'opération, et bombarda avec succès les fortifications du littoral, ainsi que les principales habitations de Pédir. Le magasin à poudre du belliqueux rajah fit explosion, et, bien qu'une descente commencée par un détachement de marins, mais arrêtée par les difficultés du terrain, n'eût pas eu le succès désirable, l'expédition n'en atteignit pas moins son but.

Il s'agissait toujours d'aborder le redoutable Kraton, et pour cela de reprendre encore une fois le fameux Missigit, théâtre du dernier succès et du revers final de la première expédition. Fidèle à son plan, le général van Swieten força l'ennemi à se retirer successivement des positions qu'il avait fortifiées pour couvrir cette mosquée ou la dominer encore après qu'elle aurait été prise. Les engagemens étaient meurtriers, mais l'issue toujours la même. Enfin le Missigit, bombardé par les batteries élevées malgré les difficultés du terrain, fut pris pour la troisième fois, et cette fois fut la bonne, car les Atchinois se virent hors d'état d'en déloger les soldats néerlandais. La prise du Missigit n'en avait pas moins mis plus de 220 hommes hors de combat. Le général van Swieten s'empressa de le faire occuper en force et d'en mettre la garnison à l'abri du feu du Kraton. Une autre position dut encore être enlevée pour que l'on pût procéder à l'attaque définitive de la forteresse atchinoise, et, tant par des travaux de sape qu'en l'investissant de plus en plus au moyen des colonnes lancées de manière à l'enfermer dans des cercles concentriques, le général néerlandais finit par décider les Atchinois à se retirer. Déjà l'on croyait savoir que le jeune sultan, ne se voyant plus en sûreté dans cette résidence qu'il avait tenue pour imprenable, avait pendant la nuit gagné l'intérieur du pays. Bientôt le feu du Kraton se ralentit, puis il cessa tout à fait. Le 24 janvier, on découvrit qu'il était évacué, et les troupes néerlandaises se hâtèrent d'en prendre possession. Elles y trouvèrent tout dans un désordre indescriptible. Une vingtaine de canons étaient encore braqués

dans la direction du Missigit. Ils appartenaient à toute sorte de modèles; quelques-uns perçaient tout bonnement la muraille, et, pour les charger, il fallait sortir sur le front du rempart. Trente-deux autres pièces gisaient encore çà et là, et parmi elles un des deux canons envoyés jadis par le roi Jacques Ier en place des « deux blanches » demandées par le sultan Iskander. On distingue encore les armes d'Angleterre et l'inscription *Jacobus rex*, 1617. Évidemment on s'était exagéré la force des batteries du Kraton, mais non pas les obstacles que les Atchinois avaient accumulés en avant du fossé qui l'entoure, et qui eussent rendu très difficile l'œuvre de l'artillerie, si elle avait dû, comme les Atchinois s'y attendaient, frayer la route à une colonne d'assaut. L'habitation du sultan n'était pas moins bouleversée que tout le reste. A peine plus grande qu'une maison indienne ordinaire, elle n'était plus qu'un fouillis dans lequel on ne trouva guère, en fait de choses valant la peine d'être mentionnées, qu'un vélocipède à trois roues et une caisse de lettres, dont une du roi Louis-Philippe datée de 1843, 2 janvier, du reste sans intérêt. Toujours prudent, le général van Swieten ordonna à ses troupes de se fortifier en hâte dans l'excellente position qui leur était livrée. La campagne était virtuellement finie, en ce sens qu'il pouvait attendre en toute sécurité la marche ultérieure des événemens.

Sur ces entrefaites, on apprit que le jeune sultan était mort du choléra, et que cette maladie ravageait aussi la population atchinoise. Quelques signes de découragement, certaines velléités de soumission, se faisaient remarquer chez plusieurs chefs et dans les états vassaux échelonnés le long des côtes. Cependant il était visible que ce revirement dans les dispositions des indigènes serait très lent. Le parti de la guerre les avait si bien fanatisés, surtout en leur disant que les Néerlandais venaient pour détruire leur religion et les écraser d'impôts, qu'il fallait s'attendre de leur part à de longues hésitations. Ils croyaient toujours au prompt départ des Néerlandais. Il semble de plus qu'une vague espérance de l'intervention prochaine de quelque puissance européenne continuait de miroiter devant leurs yeux. Tout porte à croire que cette illusion était entretenue du dehors par ceux qui voyaient d'un mauvais œil cette consolidation de l'autorité néerlandaise à Sumatra. Ceux qui ont suivi avec quelque attention les dépêches que le télégraphe transmettait à l'Europe pendant le cours de cette guerre auront certainement remarqué une série de télégrammes datés principalement de Penang et dont la rédaction dénotait une malveillance systématique contre l'expédition hollandaise. Il est assez curieux d'avoir à constater que l'un des foyers de cette hostilité permanente se trouve chez les Chinois, dont le nombre croissant et l'importance commerciale dans

les mers indiennes forment désormais un élément dont il faut tenir grand compte. Ce sont surtout des Chinois qui servent d'intermédiaires et de commissionnaires aux Européens établis dans la presqu'île de Malacca. Le commerce chinois trouvait des avantages tout spéciaux dans le régime de guerre intestine qui prédominait à Atchin. Il vendait des munitions, des armes, de la poudre, il se faisait donner en échange du poivre et d'autres denrées, il achetait la connivence des *schahbandars* et se procurait ainsi des monopoles et des priviléges de tout genre. Il prévoyait que tous ces trafics véreux allaient prendre fin à Atchin comme dans le reste de Sumatra, où la législation néerlandaise ne permettait plus que le commerce régulier et honnête. Les doléances chinoises réveillaient dans les *straits settlements* le vieux ferment d'antagonisme entre Anglais et Hollandais; les musulmans, très excités dans ces parages, faisaient chorus, et dans la société mélangée dont la presqu'île de Malacca est la résidence, Chinois et musulmans trouvaient sans difficulté des plumes complaisantes pour traduire à leur gré les nouvelles qui pouvaient nuire à l'établissement d'un ordre de choses régulier au nord de Sumatra.

Rien de tout cela ne peut diminuer la haute valeur de ce fait, que par la prise et l'occupation permanente du Kraton d'Atchin le gouvernement des Pays-Bas est désormais souverain de l'île de Sumatra tout entière. Complétement maître des côtes, associant à sa politique commerciale les populations riveraines, leur permettant de se vouer désormais à la culture paisible de leur sol si merveilleusement riche et à l'écoulement normal de leurs produits, ce gouvernement n'a plus rien de sérieux à craindre de la résistance refoulée à l'intérieur; du moins il n'a plus besoin que de vigilance et de persévérance, deux qualités qui ne lui font pas défaut. Les populations de l'intérieur ne peuvent vivre en effet que moyennant le libre accès de la mer. Depuis que l'établissement des Hollandais dans les murs du Kraton est devenu un fait accompli, encore consolidé par l'insuccès de quelques retours offensifs des derniers Atchinois belligérans, on voit les états riverains, naguère vassaux d'Atchin, demander l'un après l'autre à se ranger sous le protectorat néerlandais. Le temps est désormais l'allié des Hollandais, qui ne s'engageront pas dans les montagnes et attendront tranquillement que l'expérience démontre aux Atchinois leur impuissance et la nécessité de se soumettre. La politique de la Hollande victorieuse à l'égard du pays conquis est fort simple. Partout où les rajahs et leurs sujets donnent des preuves sérieuses de leur intention de vivre sous son protectorat en se soumettant aux lois de la civilisation, leur indépendance intérieure sera respectée et leur sécurité protégée. Là au contraire où l'on persistera dans une attitude hostile, l'autorité

hollandaise sera imposée directement, au besoin par la force. C'est ce qui arrivera nécessairement au territoire proprement dit d'Atchin. Il ne peut plus être question de conclure un traité quelconque avec le sultan d'Atchin. Il n'y a plus de sultan, les chefs n'ont pas encore pu se mettre d'accord pour donner un successeur au pauvre Mahmoud-Aladdin, mort victime d'une situation qu'il n'avait pas faite, et quand ils en nommeraient un, la Néerlande ne reconnaîtrait pas ce roi sans terre et ce chef sans armée. Peu à peu dans ce territoire comme dans le reste de l'île, à la vue de la prospérité des états soumis à l'influence européenne et de la loyauté avec laquelle les vainqueurs tiendront leur promesse de respecter la liberté religieuse et les lois traditionnelles des vaincus, les préjugés invétérés tomberont, et le rapprochement s'opérera de lui-même. En résumé, l'île de Sumatra tout entière fait désormais partie intégrante des Indes néerlandaises, voilà le résultat le plus clair et le plus significatif de cette double campagne.

On exprime parfois la crainte que l'empire colonial néerlandais ne devienne disproportionné aux forces du pays qui le possède. L'extension pour ainsi dire illimitée semble être la loi de ces grandes possessions lointaines. L'Angleterre la subit aux Indes, nous sommes exposés à la subir nous-mêmes en Cochinchine, et nous avons dû nous y plier en Algérie. Déjà, dira-t-on, l'empire indien de la Néerlande était bien grand pour elle, on pouvait se demander si elle pourrait le conserver. Jusqu'à présent, répondrons-nous, elle a parfaitement réussi à maintenir et même à consolider sa domination; mais surtout il faut remarquer que la Néerlande jouit d'un grand avantage que l'Angleterre ne possède pas plus dans l'Hindoustan que nous en Algérie. Son empire indien est un archipel. Les limites de son extension sont fixées d'avance. En admettant qu'elle doive un jour faire à Bornéo ce qu'elle vient d'achever à Sumatra, la mer lui servira toujours de frontière. Rien donc ne lui défend d'espérer qu'à la condition de bonnes mesures administratives et commerciales elle pourra toujours maintenir la suprématie de son pavillon sur le nombre déterminé d'îles grandes et petites qui rayonnent autour de Batavia.

Il est facile de comprendre l'émotion joyeuse qui s'empara du peuple hollandais le jour où l'heureuse nouvelle de la prise du Kraton parvint en Europe. La guerre avait été coûteuse et sanglante (1), mais on se sentait soulagé d'un poids humiliant et pé-

(1) Quoique le nombre des tués et des blessés dans les deux expéditions d'Atchin ait été très considérable (on n'en sait pas encore le chiffre exact en Hollande même), il a été encore, et de beaucoup, surpassé par celui des soldats morts victimes des maladies, surtout du choléra. Les pertes eussent été bien plus graves encore sans le zèle

nible. Le ministère libéral, dont les efforts se voyaient enfin récompensés par le succès, devait naturellement profiter de cette issue d'une campagne qu'il avait poursuivie en dépit des prédictions décourageantes et du blâme acerbe de ses adversaires. En effet, après avoir en quelque sorte brûlé sa dernière cartouche dans une discussion parlementaire, en face des documens communiqués à la chambre au grand complet, l'opposition conservatrice ne put ou n'osa présenter un ordre du jour qui formulât un blâme quelconque (1). La nation néerlandaise a pu se livrer sans arrière-pensée aux réjouissances dont le vingt-cinquième anniversaire du couronnement du roi Guillaume III a été l'occasion. Ce règne, si pacifique à l'intérieur, mais non sans dignité et sans fermeté au dehors, marqué par un progrès constant et des réformes nombreuses, comptera parmi les époques les plus prospères de l'histoire des Pays-Bas. Le souverain, en s'adressant à son peuple, a pu lui dire avec une légitime fierté qu'il avait juré de défendre ses droits et ses libertés, et qu'il avait conscience d'avoir tenu sa parole. Il peut se féliciter aussi d'avoir vu sous son règne grandir encore cet empire colonial qui fait de la petite Néerlande une grande puissance orientale. Si le changement des circonstances ne permet plus à ce pays de jouer le rôle imposant qu'il put remplir en Europe aux XVIe et XVIIe siècles, il y a pour lui une compensation dans le poste honorable qu'il occupe à l'avant-garde de la civilisation dans l'extrême Orient. Au prix de grands sacrifices, il est parvenu à supprimer l'un des principaux foyers de barbarie qui existaient encore dans le monde moderne. Le commerce du monde entier profitera de sa victoire, et les petits pays ont un double mérite quand ils font de grandes choses.

ALBERT RÉVILLE.

déployé par la société néerlandaise de la Croix-Rouge, qui n'a rien épargné pour diminuer le tribut que prélève la mort sur les armées engagées dans ces rudes expéditions. Dans les communications adressées au comité central de Genève par le président néerlandais, M. le général de Stuers, nous remarquons l'éloge et le dessin d'un nouveau système de brancard pour transporter les blessés sur les champs de bataille. Il est emprunté au *tandon* chinois et se compose essentiellement d'une sorte de hamac suspendu à un fort bambou que deux hommes portent sur leurs épaules aux deux extrémités. Deux bambous creux, contenant de l'eau, sont suspendus à la tête et aux pieds du blessé, et les porteurs peuvent se reposer en plaçant le tout sur deux bâtons plantés en terre. On peut, au moyen d'une sorte de dais, abriter le blessé contre les rayons du soleil. Ce système paraît se recommander par sa légèreté et sa commodité.

(1) La crise ministérielle qui s'est déclarée tout récemment n'a rien à faire avec la guerre d'Atchin, et a pour cause une question de politique intérieure.

L'AVENIR

DE

LA MARINE FRANÇAISE

LE DÉCUIRASSEMENT, LA GUERRE DE COURSE, LA RÉDUCTION DU PERSONNEL.

I. *La Marine d'aujourd'hui, la guerre d'Italie et les institutions nécessaires*, par M. le vice-amiral Jurien de La Gravière, 1873. — II. *La Question du décuirassement*, par M. le vice-amiral Touchard, 1872. — III. *La Marine cuirassée*, par M. P. Dislère, 1873. — IV. *The naval Prospects of France, — the american Navy*, Colburn's Magazine, 1872.

C'est une vérité aujourd'hui banale que la France est le pays où la routine conserve l'empire le plus durable, où les idées justes et nouvelles ont le plus de peine à se faire jour. Ce défaut est d'autant plus sensible en ce qui touche notre marine de guerre que nous sommes généralement ignorans des choses de la mer, et que le public manque des informations les plus nécessaires pour raisonner sainement sur un sujet dont il ne peut apprécier que l'ensemble, dont il ne comprend que les généralités. L'opinion en est encore aux idées qui prévalaient en 1861, quand l'Angleterre, comme le dit un écrivain de ce pays (1), « s'éveillant à la réalité, constata qu'elle était dépassée par son ancienne rivale, et se mit résolûment à l'œuvre, appliquant ses immenses ressources à la création de cette flotte cuirassée aujourd'hui sans pareille dans le monde. » Le rôle que nos marins ont si dignement rempli dans la dernière guerre, à

(1) *The naval Prospects of France*, Colburn's Magazine, septembre 1872.

Paris comme dans toutes nos armées de province, leur élan, leur courage, leur discipline, n'ont pas peu contribué à fortifier la haute idée que l'on s'est faite de la supériorité de notre marine, et certes nulle confiance ne serait mieux méritée, si l'élan, le courage, la discipline, étaient sur mer les seuls gages de la victoire, si le temps n'avait marché, bouleversant toutes les conditions économiques et pratiques de la guerre maritime comme de la puissance navale des nations européennes.

D'autres causes d'un autre ordre ont concouru d'ailleurs à inspirer cette sécurité, peut-être dangereuse, aux esprits, si peu nombreux parmi nous, qui se préoccupent de ces questions. Un écrivain éminent et certes des plus autorisés, l'amiral Jurien de La Gravière, exposait ici même (1), au lendemain de la guerre de 1870, ce qu'il considérait comme les « institutions nécessaires » qu'il fallait sauver pour sauver la marine : c'était d'abord l'inscription maritime, ensuite l'ensemble de nos écoles de spécialités, enfin l'escadre d'évolution. Ces institutions ont été sauvées, la marine est donc intacte aux yeux de ceux qui ne peuvent que de loin en suivre les transformations incessantes. Il y a plus. « A moins que la fortune ne nous donne l'Angleterre pour ennemie, ajoutait le même écrivain, nous devons nous proposer de faire sur mer la grande guerre. Contre l'Angleterre elle-même, ce genre d'opérations nous serait commandé le jour où de nouvelles complications viendraient modifier nos alliances. Je me place toujours sur ce terrain quand je veux étudier un plan de conservation pour notre flotte. » L'opinion publique est d'autant mieux fondée à compter sur notre marine que ces conseils venus de haut expriment et résument les principes qui continuent à régler notre établissement naval, que rien en apparence n'a été changé dans l'objectif de notre puissance maritime, et que dès lors cette puissance semble aujourd'hui, comme en 1861, sinon pouvoir rivaliser avec celle de l'Angleterre, du moins n'avoir pas à compter avec les marines secondaires. Si le respect envers les personnes avec lesquelles on diffère d'opinion s'affirme surtout par la libre défense de ce qu'on croit la vérité, il nous sera permis de discuter la justesse de ces assertions : ni le maintien des institutions que l'amiral appelle nécessaires ne peut suffire à sauver notre marine, ni le terrain où il se place n'est celui de la réalité, — non-seulement de la réalité de notre situation telle qu'elle ressort inexorablement de nos désastres, mais de la réalité créée par la raison même des choses de la mer, telle que l'établissent les inventions et les transformations récentes.

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1871.

I.

L'Angleterre vit au milieu de l'Océan et n'est vulnérable que par l'Océan, elle n'est la première nation du monde que par son commerce maritime et ses immenses possessions coloniales, éparses dans l'univers entier; de là un triple but assigné à sa marine de guerre. Murailles de bois ou murailles de fer, c'est derrière ses vaisseaux qu'elle se sent à l'abri, qu'elle défie toutes les colères et toutes les ambitions; c'est par eux qu'elle protége ces innombrables navires marchands dont les incessans voyages entretiennent son activité féconde, sa richesse sans égale; c'est par eux enfin qu'elle complète la défense de ces colonies, plus vastes que des royaumes, dont l'ensemble constitue l'empire britannique. Pour ce triple but, il lui faut la souveraineté incontestée de la mer, et, pour conserver cette souveraineté, une marine égale en puissance effective à celle de toutes les nations qui pourraient un jour se coaliser contre elle. Ce résultat a été dès longtemps atteint et assuré jusqu'à ce jour dans les anciennes conditions du passé immédiat de la guerre maritime, — à quel prix? par une persévérance et une volonté énergique qu'aucun essai infructueux n'a découragées, aucune dépense effrayées. Qu'en 1861, qu'avant même la dernière guerre, dans la plénitude de nos ressources financières, dans l'exaltation patriotique causée par la supériorité éphémère de notre escadre de combat, la France ait cru pouvoir maintenir cette supériorité, ou tout au moins l'égalité de sa marine avec celle de son antique rivale, c'était là un rêve que la réalité devait bientôt faire évanouir; mais combien plus inexorable contre une semblable chimère est la réalité d'aujourd'hui! La création d'une marine cuirassée, d'une marine où chaque navire que l'on met en chantier doit dépasser en force de résistance, en force agressive, ceux qui l'ont précédé, cette création, incessante par cela même, est avant tout l'œuvre de la richesse nationale. Cela seul explique comment depuis 1870 non-seulement l'Angleterre a pu nous dépasser, mais encore que l'avance qu'elle a prise et qu'elle veut garder ne sera jamais regagnée; par cela seul, on pressent que ce n'est point sur le terrain de la grande guerre, de la guerre avec l'Angleterre, que nous devons nous placer pour arrêter les bases de notre flotte. L'objectif que nous avions pu nous donner autrefois nous a échappé sans retour; mais peut-être faut-il nous féliciter d'avoir dû renoncer à cette lutte impossible.

« L'heure est venue pour nous plus encore que pour l'Angleterre, disait, il y a deux ans, M. le vice-amiral Touchard; il s'agit de savoir si nous allons continuer à construire des navires de 9,000 à 10,000 ton-

neaux de déplacement, des navires de 98 mètres de longueur, — de savoir si nous allons consacrer à chacun d'eux de 10 à 11 millions, et livrer à l'inconnu de la guerre sous-marine ces coûteux engins que la torpille pourra détruire d'un seul coup, — ou bien si, désertant cette voie ruineuse, il ne serait pas à la fois plus sage et plus prudent de renoncer à une protection inefficace et partant dangereuse. Cette question, beaucoup de bons esprits en France et hors de France l'ont résolue par le décuirassement. Le décuirassement apparaît aujourd'hui comme la conséquence inévitable de la puissance croissante du canon. Peut-être, avant que les navires en cours de construction ne soient achevés, cette conséquence va-t-elle s'imposer par l'initiative des autres puissances maritimes, ou d'une seule d'entre elles, et dès lors n'y aurait-il pas pour la France honneur et profit à fournir ici l'exemple d'une initiative hardie que la prudence et l'économie conseillent, comme elle a fourni un exemple moins conforme à son génie et à ses traditions militaires, l'exemple du cuirassement (1)? »

Quoi qu'il en soit de la justesse de ces prévisions, la question reste encore pendante, et nulle nation européenne n'a pris les devans dans cette voie; mais nous allons voir qu'au-delà de l'Atlantique une nation dont l'esprit pratique et le génie profond n'ont rien à envier aux peuples de l'ancien monde n'a pas suivi leur exemple, n'a point partagé leur entraînement, n'a jamais eu en un mot de flotte de combat cuirassée proprement dite, et a pris ainsi et peut revendiquer à juste titre pour sienne l'initiative que proposait à la France, comme conforme à son génie et à ses traditions militaires, le commandant actuel de notre escadre cuirassée. Il y a plus, cette abstention a été strictement pratiquée par la nation dont nous parlons malgré les plaintes en apparence les mieux fondées, les conseils et les réclamations en apparence les plus sages et les plus légitimes de ses hommes de mer les plus expérimentés, et alors que sa marine de commerce, c'est-à-dire l'ensemble des intérêts nationaux engagés sur l'Océan, est la seconde du monde, et ne le cède en importance qu'à celle de l'Angleterre. Cette nation, on le devine, c'est la république des États-Unis. Donné par un peuple aussi jaloux de sa grandeur qu'habile à développer les élémens sur lesquels elle se fonde, un tel exemple peut avoir une influence décisive dans la question qui à tant de titres intéresse l'avenir des marines européennes; mais avant de rechercher les motifs d'une abstention, d'une réserve si extraordinaire, il convient d'établir qu'elle est bien la conséquence d'un parti-pris, d'un système mûrement arrêté.

(1) *La Question du décuirassement*, par M. le vice-amiral Touchard.

« En cas de guerre avec une nation maritime, écrivait en 1868 le secrétaire de l'amirauté américaine (*secretary of the navy*) dans son rapport annuel, nos combats seront à la mer et non sur terre. Aucune nation européenne ne peut transporter sur nos rivages une force assez considérable pour être une menace pour nous; mais, cela fût-il tenté, la flotte ennemie rencontrerait sur l'Océan nos propres navires, qui suffiraient pour l'arrêter, si notre puissance navale est maintenue sur le pied convenable et tel que l'exige la prudence. » En 1869, précisant davantage, il ajoutait : « En cas d'une guerre maritime, nos croiseurs seraient sacrifiés sans utilité ou obligés de chercher leur salut dans le port et d'abandonner la mer, laissant nos navires marchands exposés à toutes les chances de la guerre sans autre protection que celle de nos côtes et de nos monitors. En conséquence, je propose avec instance la construction de croiseurs blindés capables de faire de longues croisières, de protéger notre commerce et d'assurer le triomphe de notre politique. » Ces recommandations pressantes restèrent sans effet, bien que l'illustre amiral Porter, un des héros de la guerre de la sécession, les appuyât de toute son autorité. « Si la guerre venait à nous être imposée, écrivait-il en 1870 alors qu'apparaissaient les graves perspectives de la question de l'*Alabama*, il est triste pour ceux qui auraient à y prendre part d'en contempler les résultats probables; mais, quelque humiliant qu'il soit d'être obligé d'avouer notre faiblesse, mieux vaut encore certainement le faire aujourd'hui que le jour où il serait trop tard, et lorsque nous aurions subi les plus grands et les plus irréparables désastres. » Aujourd'hui, comme en 1870, la constitution de la marine militaire des États-Unis pourrait justifier les mêmes défiances et les mêmes plaintes. Tous les navires qui composent ses stations navales sont des navires sans cuirasse; seuls quelques monitors incapables de s'éloigner des côtes, impuissans à lutter contre les cuirassés de haut-bord de France et d'Angleterre, font exception dans cette marine. C'est pourtant dans de pareilles conditions que le cabinet de Washington aborda sans hésitation et poursuivit avec une calme et énergique persévérance la solution du différend relatif à l'*Alabama*, solution si grosse de menaces de guerre avec la plus puissante des nations maritimes. Peut-on voir dès lors dans le système mis en pratique par ce gouvernement, dans la composition normale de la flotte nationale, autre chose que le résultat d'idées longuement méditées, la conséquence de principes fixes adoptés après de mûres réflexions? La justesse de ces idées, la vérité de ces principes, ont reçu leur sanction du temps et des événemens accomplis.

A l'époque de la marine à voile, époque si rapprochée de nous

par les années, si éloignée par les incessantes transformations des élémens qui constituent la puissance sur mer des nations européennes, la suprématie maritime, conséquence assurée d'une ou deux grandes victoires où sombrait pour longtemps la marine vaincue, donnait à la marine victorieuse la souveraineté des mers dans la plus complète expression du mot. Les souvenirs du premier empire sont encore vivans dans les esprits. Nos côtes étroitement bloquées de Cadix à Anvers, de Gibraltar à Naples, sans cesse menacées du débarquement d'une armée d'invasion, comme celle qui, jetée soudainement à Walcheren, inspira de si justes craintes à l'empereur, alors engagé avec toutes ses forces au cœur de l'Autriche, — les escadres anglaises promenant seules sur l'Océan leur pavillon victorieux et balayant devant elles ce qu'un de nos amiraux appelait si justement « de la poussière navale, » c'est-à-dire nos corsaires intrépides, nos croiseurs isolés, prisonniers désignés d'avance pour les pontons de Plymouth et de Southampton, — nos colonies, séparées du monde entier, abandonnées à elles-mêmes, sans secours possible, tombant l'une après l'autre sous des attaques répétées, et destinées plus tard à payer la rançon de la paix, — enfin comme résultat d'un tel état de choses, l'Angleterre monopolisant le commerce du monde, jetant les bases de sa puissance actuelle, de sa prospérité sans égale, — telles furent à cette époque les conséquences de nos défaites à Aboukir et à Trafalgar. L'application de la vapeur comme force motrice des navires de guerre, — celle de l'hélice comme propulseur, — la création des chemins de fer, reliant en un tout compacte les provinces les plus éloignées d'un même pays, les progrès incessans de la mécanique, ceux de l'artillerie, les perfectionnemens que chaque jour apporte à l'emploi des torpilles, en bouleversant les conditions normales de la guerre maritime, en ont complétement aussi modifié les résultats. Ces résultats, si décisifs autrefois, seraient si amoindris que peut-être se réduiraient-ils à une gloire stérile, achetée au prix d'énormes dépenses et par l'effusion du sang le plus précieux.

Que le blocus strict, effectif de tous les points d'un littoral aussi étendu que celui de la France par exemple, soit désormais impossible, — que toujours des croiseurs à marche supérieure, commandés par des capitaines véritablement hommes de mer, puissent franchir les lignes de blocus les plus resserrées, et en mer libre défier toute poursuite, c'est ce que les incidens des dernières guerres maritimes ont mis en pleine lumière, sans qu'il soit besoin d'entrer dans des considérations techniques. Les souvenirs de l'*Alabama* et de tous les *blockade-runners* qui pendant la longue durée de la guerre de la sécession américaine se sont joués de l'active surveil-

lance d'une des premières marines du monde attestent cette impuissance actuelle des flottes de blocus. Les effets désastreux qu'eut pour le commerce des États-Unis la menace suspendue sur chacun de leurs navires marchands par l'impunité des corsaires confédérés, la violation des règles les plus claires, les mieux consacrées du droit international, devant laquelle n'hésitèrent pas les commandans des croiseurs fédéraux pour capturer quelques-uns de leurs adversaires, suffiraient pour établir et l'impuissance d'une marine maîtresse de la mer à protéger le commerce national, et la gravité des risques auxquels cette impuissance livre aujourd'hui un des élémens les plus essentiels de la richesse, de la prospérité des nations modernes. Néanmoins peut-être convient-il d'insister et de rappeler d'autres faits qui, plus récens et nous touchant directement, pèseront d'un plus grand poids sur les esprits qu'ont pu égarer certaines critiques, que l'ignorance seule fait excuser, contre nos escadres pendant la dernière guerre.

On sait quelle fut, au début de cette guerre, l'attitude des deux marines que la déclaration des hostilités mettait en présence. Tandis que notre escadre de la Méditerranée prolongeait sa croisière dans ces parages, et, surveillant le détroit de Gibraltar, protégeait contre une attaque possible des croiseurs ennemis les navires de transport affectés au rapatriement d'une partie de l'armée d'Afrique, une escadre nouvelle s'armait dans nos ports de la Manche avec une rapidité merveilleuse, et en quelques jours apparaissait sur les rivages de la Baltique et de la Mer du Nord. L'escadre prussienne, elle, désertant l'Océan, se hâtait vers ses ports de refuge, et, s'y renfermant pour toute la durée de la guerre, recourait pour sa propre défense, pour celle des arsenaux, que ses canons ne couvraient qu'imparfaitement, à tous les moyens que les progrès de la science ont multipliés en les perfectionnant. Les passes intérieures furent semées de torpilles, les bouées et les balises qui en signalent les amers furent déplacées et arrachées, les phares éteints et toutes communications avec nos escadres rigoureusement prévenues. Ces résolutions, que justifiait l'infériorité numérique de la marine allemande, ces précautions, habiles autant que prudentes, réduisaient notre flotte à un blocus ingrat, sans gloire bruyante, mais plein de périls dans ces parages et à cette saison de l'année, et qui exigeait les qualités les plus rares et les plus précieuses d'habileté professionnelle, d'énergie, de persévérance. N'en ressortait-il pas du moins, et de la façon la plus évidente, que l'ennemi nous abandonnait sans conteste l'empire de la mer?

Cependant sur terre les désastres succédaient aux désastres; mais la France luttait toujours et trouvait comme par miracle de nou-

velles ressources pour armer plus de 600,000 hommes. Dans le dénûment le plus complet de nos arsenaux, dans la pénurie presque aussi grande des magasins et de l'industrie privée, où prenait-elle des armes, des canons? qui lui fournissait les élémens multiples de ses incessans efforts? de quel prix les payait-elle? Chose étrange, dans cette crise où tout semblait devoir nous manquer, telle fut la sécurité de notre commerce maritime que partout, dans tous les ports, nos navires marchands poursuivaient leurs opérations sans que les frets d'assurance fussent sensiblement accrus, et que, grâce à cette sécurité, l'Angleterre, les États-Unis, le monde entier concourait à cette œuvre de la défense nationale, d'où la France a pu sortir matériellement amoindrie, mais par laquelle elle a sauvé le bien suprême, l'honneur.

Soudain un cri d'alarme retentit qui vient troubler cette sécurité, dissiper cette confiance, alors peut-être une de nos plus grandes forces : un croiseur allemand a surpris à quelques lieues d'un de nos ports de guerre un petit navire de l'état qui de Rochefort se rendait à Bordeaux; ce croiseur s'est montré à l'embouchure de la Gironde et y a signalé son passage par d'autres prises. Que font donc nos bâtimens de guerre, et nos escadres ont-elles levé le blocus des côtes ennemies? — Nos croiseurs étaient toujours à leurs postes, sur toutes les grandes routes de l'Océan; le blocus des côtes allemandes était aussi serré, aussi effectif qu'aux premiers jours; seulement l'audace, la confiance, avaient chez quelques-uns de nos adversaires remplacé la réserve, la défiance, que tous avaient jusqu'alors montrées, et l'*Augusta* parcourait librement l'Océan. Que l'habileté, l'expérience de son capitaine, fussent à la hauteur de la résolution qui semblait l'inspirer, qu'à l'exemple du capitaine Semmes il prît hardiment la haute mer, et l'*Augusta* devenait pour nous ce que fut l'*Alabama* pour le commerce des États-Unis. Une dernière faveur de la fortune pour notre marine militaire permit à deux de nos croiseurs de surprendre et de bloquer l'*Augusta* dans le port neutre de Vigo jusqu'à la conclusion de la paix; mais l'exemple était donné, et il aurait été suivi, si la guerre s'était prolongée, car désormais la preuve était faite de l'impuissance de notre marine à maintenir le blocus des côtes allemandes.

Depuis cette époque, les vitesses obtenues même sur les plus petits navires ont encore grandi : de simples yachts de plaisance ont filé plus de 16 nœuds. Ces vitesses, mises au service de l'audace et de l'habileté, ne triompheront-elles pas encore plus facilement que par le passé de la surveillance d'une escadre ennemie? Une tempête forçant cette escadre à prendre le large, une journée de brume, une nuit sombre, ce serait assez, quand bien même les exigences qui

forcent les navires de blocus, pour prolonger leur croisière, pour ménager leur charbon et leurs machines, à rester sous petite vitesse, ne permettraient pas aux *blockade-runners* de réussir en plein jour et devant les croiseurs ennemis.

Si ces considérations ou plutôt les faits que nous avons rappelés font regarder comme justes les conclusions que nous en avons tirées, en démontrant l'impuissance d'une marine victorieuse à maintenir effectif le blocus des rivages ennemis, et par suite à protéger le commerce national contre des corsaires que leur rapidité fait insaisissables, on est conduit à prévoir les changemens que cette double impuissance entraîne avec elle dans les résultats positifs d'une victoire navale, quelque complète qu'on la suppose. En tout cas, ces considérations, ces faits, nous paraissent justifier le système adopté par les États-Unis pour la constitution de leur marine de guerre malgré des plaintes et des réclamations à première vue si légitimes; on s'explique aussi comment le cabinet de Washington, en apparence désarmé, n'a point hésité à poursuivre la revendication de ses droits dans cette affaire de l'*Alabama*, d'où à chaque instant pouvait surgir la guerre contre l'Angleterre. Les États-Unis n'ont pas de colonies, et la seule raison d'être de leur marine est la protection de leur commerce. Les conséquences inévitables de cette guerre étaient la ruine certaine de leur marine marchande, de leur marine militaire, si elle eût entrepris de la défendre : ils le savaient sans nul doute; mais n'étaient-ils pas assurés également de frapper de mort, par leurs croiseurs, par leurs corsaires, par leurs *alabamas*, le commerce maritime de l'Angleterre? Et alors de quel côté étaient les plus grands risques? A cette terrible partie de la guerre, laquelle des deux nations mettait le plus gros enjeu? Les États-Unis d'Amérique peuvent vivre de leur vie propre, continentale pour ainsi dire; l'Angleterre n'existe, n'est elle-même, que par son industrie et ses relations extérieures : aussi, sans méconnaître que le sentiment de la justice et du droit ait puissamment agi sur les ministres anglais à cette époque, il est permis de croire que la prévision des périls suprêmes où une telle guerre aurait jeté leur patrie n'a pas peu contribué à incliner leur volonté vers une solution pacifique, quelque sacrifice qu'elle imposât à l'orgueil national.

La France n'étant pas, comme l'Angleterre, une nation dont l'existence même est liée à sa suprématie maritime, ses colonies d'outre-mer étant sans importance et ses intérêts maritimes commerciaux bien inférieurs à ceux des États-Unis, il semble dès maintenant possible d'affirmer que la véritable sagesse aussi bien que l'intelligente prévision de l'avenir réservé à la marine cuirassée, tel qu'il apparaît aux meilleurs esprits, aurait dû nous conduire dans le

passé et devrait nous décider dès maintenant à prendre exemple, pour l'établissement de notre flotte de guerre, sur les États-Unis d'Amérique, au lieu de poursuivre, comme nous l'avons fait jusqu'en 1870, comme on conseille encore de le faire aujourd'hui, une ruineuse et chimérique rivalité avec l'Angleterre. Néanmoins, comme la protection directe de notre commerce est un des motifs les moins importans entre ceux qui ont fait prévaloir le système actuel, il convient de montrer par une rapide analyse que les mêmes causes qui ont si profondément modifié les conséquences de la victoire en ce qui touche la protection du commerce maritime ont eu, à d'autres points de vue regardés comme essentiels à la grandeur de la France, des résultats absolument identiques.

La part si considérable que la marine prit aux opérations de la guerre d'Orient, dont on peut dire qu'elle a seule assuré le succès, le débarquement à Eupatoria des armées alliées, la guerre de Chine et plus tard celle du Mexique ont consacré parmi nous l'opinion que la flotte serait en toute guerre l'auxiliaire précieux et indispensable de nos forces de terre en leur donnant une mobilité plus grande, en créant aux armées principales des diversions efficaces par le débarquement sur les rivages ennemis de corps expéditionnaires aux points vulnérables de leurs frontières, là où, l'attaque ne pouvant être prévue, la défense ne pouvait être préparée. Qu'un moment cette opinion ait été fondée, on le nierait difficilement; mais pour combien de temps le fut-elle? En tout cas, elle ne l'est plus aujourd'hui.

Quelles que soient les difficultés de transporter un corps de 30,000 hommes avec sa cavalerie et ses impédimenta à une distance un peu considérable, c'est une opération qu'une marine comme la nôtre pourra toujours exécuter en mer libre; cependant, s'il est vrai que les blocus ne peuvent plus aujourd'hui être regardés comme effectifs, cette opération ne serait pas exempte, comme on se plaît à le croire, de risques sérieux, les croiseurs ennemis pouvant profiter de la nuit pour se glisser dans les rangs de la flotte de transport et y causer, grâce à la vapeur et à l'éperon, les désordres les plus graves. Mais comment s'opérera le débarquement en présence d'un ennemi préparé à cette éventualité, qu'il serait puéril d'espérer surprendre, et qui, ce que ne firent pas les Russes à Eupatoria, voudrait l'empêcher? Supposons néanmoins que cette opération si grosse de périls et de dangers se soit heureusement effectuée, de quelle importance est à présent, avec les armées telles qu'elles sont partout constituées, un corps de 30,000 hommes, isolé, sans point d'appui, sans base d'opération, que le moindre échec accule au rivage et qui ne peut compter pour ses approvisionnemens et son ravitaillement que sur le concours incertain de sa flotte de transport?

Au moment où éclata la guerre de 1870, l'envoi d'un corps expéditionnaire sur les côtes allemandes se préparait dans nos ports du nord; le général Trochu devait en prendre le commandement. Des difficultés que tout le monde connaît à l'heure présente, que l'ennemi alors connaissait mieux que nous, empêchèrent la réalisation de ce projet. Qu'il eût été exécuté, que le corps d'armée, et en l'appelant ainsi nous en exagérons l'importance, eût été jeté sur les rivages de la Baltique à 300 lieues du théâtre véritable de la guerre, de quel poids eût-il pesé sur l'issue de la lutte, quelle diversion appréciable eût-il créée en faveur de nos armées du Rhin? Jusqu'au jour où le sort se fut prononcé à Sedan et à Metz, l'armée allemande qui devait le combattre resta prête sous les ordres du général Von Falkenstein, supérieure en nombre, disposant des chemins de fer et de toutes les ressources du pays. Quelles qu'eussent été l'habileté du chef et la bravoure des soldats, les destinées du corps expéditionnaire étaient écrites. C'est que dans les choses de la guerre, comme dans toutes celles de ce monde, les idées les plus justes ne le sont que d'une façon relative, et que ce qui est possible aujourd'hui cesse de l'être le lendemain. Ainsi s'est évanouie à plus d'un point de vue l'importance de la suprématie maritime dans une guerre continentale : quelques années ont suffi pour cela, pleines, il est vrai, d'inventions nouvelles, de perfectionnemens inattendus; mais ces inventions se renouvellent, ces perfectionnemens se continuent chaque jour et permettent d'affirmer que, s'il y a quinze ans la France avait raison de compter sur sa flotte de transport, l'opinion publique reviendrait aujourd'hui à la réalité en ne la faisant plus entrer dans l'évaluation de notre puissance militaire.

Sans pousser plus loin cet examen, il en ressort que la souveraineté de la mer n'assure plus à une nation les immenses avantages qui en étaient jadis les conséquences logiques. Nous avons essayé de montrer à l'œuvre les causes qui ont produit ces modifications profondes. Là ne s'est pas bornée l'action de ces causes. Si les résultats de la guerre maritime ont complétement changé, les opérations de cette guerre elles-mêmes ne seront-elles pas dirigées par d'autres idées, d'autres principes, d'autres règles? Y aura-t-il encore de ces grandes rencontres, cherchées, voulues, de deux flottes, « confiantes toutes deux dans la victoire, » rencontres décisives où dans une journée suprême se jouaient les destinées de deux grandes nations ?

II.

Depuis le jour où la *Gloire*, première application de la cuirasse aux navires de combat, flotta sur l'Océan, toutes les marines du monde, excepté celle des États-Unis, sont entrées dans une voie de transformations incessantes. La puissance destructive du canon luttant avec supériorité contre la puissance défensive des plaques de blindage, il s'ensuit fatalement que le type de navire de l'avenir immédiat d'aujourd'hui peut être remplacé demain par un type supérieur, supérieur à la fois par la force de son artillerie et par la résistance de ses murailles, et que la lutte continuera ainsi jusqu'au jour où les ingénieurs constructeurs avoueront que leur science est vaincue, qu'ils ne peuvent produire un navire dont l'armure résiste à la dernière création de leurs émules, les ingénieurs artilleurs. On a dit que ce jour était arrivé, — nous le croyons, nous l'affirmons avec ceux qui l'affirment, — qu'importe? Rien n'est encore changé, et le canon reste l'arbitre de la lutte; est-il aussi l'instrument le plus efficace de combat? Non. Comme les antiques galères *d'Actium*, chaque vaisseau porte à sa proue un lourd éperon de bronze, et tout engagement sur mer débutera par une rencontre à l'éperon. Est-ce tout? Demain, chaque vaisseau aura pour frapper son adversaire, pour se défendre, un engin nouveau, la torpille, arme terrible qui frappera non plus en pleine lumière, en pleine cuirasse, mais, invisible, sous les flots, dans les œuvres vives, au cœur même des combattans, et alors que sera une bataille navale? qui peut le dire? Sans doute, après la première rencontre à l'éperon, une passe d'armes, une mêlée générale, comme l'imagination se représente les tournois du moyen âge, mais avec des proportions gigantesques, et où l'éperon remplacera la lance du chevalier, le canon monstrueux la masse d'armes, où la torpille sera le poignard de miséricorde qui donnera le coup de grâce et enverra le vaincu aux abîmes de l'océan, — mêlée confuse où chaque combattant, chaque navire vaudra par lui-même, par sa vitesse, par sa puissance d'évolution, par son armure, par ses canons, par le sang-froid et le coup d'œil de son capitaine, mais dans laquelle l'inconnu du choc, l'inconnu du tir, l'inconnu des torpilles, l'élément matériel en un mot annule d'avance les combinaisons les plus savantes, le génie même de l'amiral. On doute qu'il en soit ainsi? voici ce qu'écrivent ceux qui ont consacré leurs veilles patientes à dégager tous les inconnus de la formule mystérieuse. « La tactique navale est-elle une science aujourd'hui, mérite-t-elle ce nom? se demande le lieutenant Semechkin, l'aide-de-camp, le collaborateur devoué de l'amiral

russe Boutakof; c'est une science *parce qu'il faut l'étudier*, mais cette science n'est pas en rapport avec les idées que ce mot réveille; elle ne quittera jamais son caractère spéculatif, et ne ressemblera jamais à ces rameaux du savoir humain qui sont fondés sur des principes arides et des règles bien déterminées (1). » L'amiral Bourgois, dans un de ses plus savans mémoires, est conduit à étudier la bataille de Lissa; voici le jugement qu'il formule. « Nous n'ajouterons rien à ce qui a été dit sur la faute commise par l'escadre italienne en se formant en ligne pour combattre et sur le mérite de l'ordre des Autrichiens; mais nous dirons avec une entière conviction qu'aucune de ces circonstances ni même le signal hardi de courir sus à l'ennemi et de le couler bas n'a exercé d'influence décisive appréciable sur le résultat de la journée. Cette escadre n'a-t-elle pas en effet traversé la ligne italienne sans lui causer aucun dommage, et tout vestige des ordres antérieurs n'était-il pas détruit lorsque s'est produit l'événement décisif, la grande expérience du choc dont le succès constitue presque toute la victoire de Lissa, et qui a immortalisé le nom de Tegethoff? Comme Nelson à Trafalgar, celui-ci a triomphé bien plus par l'audace énergique du capitaine que par les savantes combinaisons du tacticien. Nul n'oserait compter dans les combats nouveaux sur le hasard heureux qui livra le *Re d'Italia* sans direction et peut-être sans vitesse au coup assuré du *Max*; mais nous avons cherché à montrer dans ce mémoire que l'habileté et le coup d'œil du capitaine, aidés par la connaissance précise des mouvemens de son navire et des défauts de son adversaire, peuvent, en créant des circonstances non moins favorables, lui procurer l'occasion d'un aussi beau succès (2). » Dans le travail d'un de nos officiers de marine qui cherche les règles nouvelles de la tactique navale, on relève des aveux tout à fait semblables (3). Pour lui, entre deux bâtimens ayant des vitesses à peu près égales, l'issue de la lutte dépendra surtout du sang-froid et de l'habileté des capitaines. Dans le cas d'un combat d'escadre, dit le même auteur, « on ne saurait, au sujet de l'ordre qui semblera le plus propre à donner et à recevoir le choc, poser aucune règle absolue, car un amiral devra toujours s'inspirer des exigences du moment et subordonner la formation de ses vaisseaux aux manœuvres et à la nature de l'ordre adopté par ceux qu'il doit combattre. » Ainsi absence de règles fixes, l'énergique audace du capitaine assurant le triomphe bien plus que les savantes combinaisons du tac-

(1) *Lecture sur la tactique navale*, par le lieutenant Semechkin, traduit du russe par M. de La Planche, capitaine de frégate. — *Revue maritime*, août 1869.

(2) Amiral Bourgois, *Mémoire sur la giration des navires*.

(3) De Penfentenyo, *Introduction à la tactique navale*.

ticien, tout vestige des ordres antérieurs disparaissant dans la mêlée après le premier choc, — un hasard heureux devenant l'événement décisif de la journée, — l'audace, le sang-froid, le coup d'œil du capitaine, c'est-à-dire des qualités morales, ce qui est le moins fixe, le plus ondoyant, le moins appréciable, l'imprévu enfin, — tels sont bien les derniers mots aujourd'hui de la tactique navale, de cette science qui avait naguère ses principes, et par suite ses règles déterminées.

Cet inconnu, cet imprévu d'un nouveau genre, s'ajoutant à l'inconnu, à l'imprévu des élémens matériels pour ainsi dire de la lutte, jette-t-il cependant un voile que nulle main ne peut soulever sur les conditions essentielles de la guerre maritime? Les recherches dont nous avons donné les conclusions ont-elles été stériles? Une vérité incontestable s'en dégage au contraire, un principe en ressort d'une importance supérieure et qui met en pleine lumière la loi, les conditions normales de la lutte entre deux escadres cuirassées. Ce principe, cette loi, c'est, on le devine, que dans tout engagement de deux flottes cuirassées, composées d'élémens de combat, de vaisseaux de même valeur, *la victoire est assurée d'avance à l'escadre supérieure en nombre*. En effet, quelles sont, dans ces problèmes indéterminés, les constantes à poser qui permettent de dégager les inconnues, en un mot comment et dans quelles limites ces recherches sont-elles possibles, peuvent-elles conduire à une solution? Elles ne sont possibles qu'en admettant *a priori* l'égalité numérique des deux escadres, puis l'égalité comme puissance d'attaque et de défense des navires qui les composent, et qui, après le premier choc, s'engageront *deux à deux dans une série de combats singuliers*. Cette double hypothèse s'impose comme une nécessité logique et aussi comme une conséquence forcée de l'influence chaque jour plus grande de l'élément matériel sur l'élément scientifique et professionnel, — de la machine en un mot sur le génie de l'amiral, qu'elle annule, sur l'habileté du capitaine, qu'elle amoindrit en réduisant les manœuvres possibles à un petit nombre de lignes mathématiques, sur l'ardeur, la volonté des matelots, devenant de plus en plus les instrumens passifs et inconsciens de la lutte.

Les traditions, l'histoire, comme le bon sens et la raison, n'ont ici qu'un enseignement. En dehors de la supériorité du nombre, à quelles causes assignent-elles le succès de ces engagemens héroïques, dont les conséquences ont pesé souvent d'un poids décisif sur les destinées du monde? Au génie de l'amiral, trouvant sur le champ de bataille même une inspiration soudaine à l'instant comprise par ses capitaines, pénétrés de son esprit, à la supériorité de leurs manœuvres, à l'expérience pratique des équipages, à leur

confiante ardeur excitée par le souvenir d'une longue supériorité sur leurs adversaires. Que sont devenus aujourd'hui tous ces gages assurés autrefois de la victoire? En supposant qu'ils aient encore une influence positive, pourraient-ils, comme alors, suppléer à l'infériorité du nombre? La dernière phase de toute bataille navale, la phase décisive, n'est-elle pas à présent cette mêlée où tout vestige des ordres antérieurs aura disparu, où chaque navire vaut par lui-même d'abord, — par sa vitesse, par sa puissance giratoire, par son armure, par ses canons, — puis par son capitaine, mais d'où chaque combattant sortira toujours avec des blessures, avec des avaries plus ou moins graves, assez sérieuses néanmoins pour qu'il ne puisse plus poursuivre la lutte contre de nouveaux adversaires gardés en réserve et frappant alors des coups décisifs? S'il en est ainsi, à égalité individuelle des navires cuirassés composant deux escadres ennemies, la victoire est assurée, en ne faisant entrer en ligne de compte que les élémens appréciables, à la plus nombreuse de ces escadres.

La première des conclusions auxquelles on est dès lors conduit fixe les règles positives qui doivent présider à l'établissement naval de toute nation européenne. Le but qu'elle poursuit, c'est-à-dire l'ennemi qu'elle se propose spécialement de combattre dans l'avenir, et qu'on pourrait désigner par ces mots « l'ennemi héréditaire, » étant connu, le problème trouve sa solution immédiate, qui peut se formuler ainsi : établir l'égalité du nombre et l'égalité des types des navires de combat avec ceux de cette puissance, créer en plus une réserve dont l'action décidera de la lutte. N'est-ce pas au reste la règle dès longtemps adoptée par toutes les nations qui ont voulu se donner une marine cuirassée, règle adoptée tout d'abord par une instinctive prévoyance plus que par une exacte connaissance de la réalité, telle que devaient la créer en si peu de temps les applications de la science à la guerre maritime, mais qui est une sanction du principe lui-même et la condamnation du système suivi quand notre objectif était la rivalité de notre marine avec celle de l'Angleterre?

Ce principe reste vrai tant que le navire cuirassé demeure l'élément essentiel de la puissance maritime; mais, on l'a vu, déjà cette supériorité est révoquée en doute, niée même par les meilleurs esprits (1), qui affirment que son règne est passé et qu'il n'est plus

(1) Après l'opinion de M. le vice-amiral Touchard, il nous paraît utile de citer ici les conclusions d'un livre remarquable à plus d'un titre, *la Marine cuirassée*, par M. Dislère. « Un jour viendra, dit l'auteur, où nos flottes nous seront de nouveau nécessaires, où, laissant de côté des idées de philanthropie qu'on nous a appris à oublier, il faudra lancer sur toutes les mers du globe des croiseurs, nous voudrions pouvoir dire des corsaires, où nos garde-côtes auront à faire respecter nos rivages, et nos escadres de

l'instrument le plus formidable de combat; nous allons plus loin : il n'est plus, il n'a jamais été l'instrument le plus efficace de la *guerre maritime*.

La guerre est l'appel à la force d'un peuple convaincu de son droit pour le maintien de ce droit, c'est-à-dire la négation la plus absolue de la justice et de la raison humaine; le but de la guerre est dès lors de faire le plus de mal possible à l'ennemi. Quelles que puissent être les répugnances des esprits illogiques, il n'est pas d'autre droit de la guerre. Ces deux mots « hurlent de se trouver accouplés ensemble, » et une cruelle expérience qu'il ne nous est pas permis d'oublier prouve que ce ne sont en vérité que des mots, et que désormais qui veut la fin doit se résigner à vouloir les moyens.

Au temps où la souveraineté de la mer était un de ces moyens les plus assurés, cette souveraineté était l'objectif que poursuivaient deux nations rivales sur les champs de bataille de l'Océan. Il n'en est plus ainsi de nos jours. Nous avons essayé de faire comprendre que les résultats de cette souveraineté seraient bien amoindris, et qu'il est permis de croire que les victoires les plus décisives ne donneraient à la nation victorieuse qu'une gloire stérile sans avantages positifs, autres que la destruction plus ou moins complète de la flotte vaincue. Il est peu probable dès lors, en supposant même que, par suite d'une égalité presque impossible à réaliser, la victoire semble incertaine entre deux escadres, que ces deux escadres en viennent aux mains dans des rencontres cherchées, voulues, comme au temps de la marine à voile. La guerre d'escadre, la grande guerre tend donc à disparaître dans les marines secondaires, et pour celles que l'infériorité du nombre semble condamner d'avance à une défaite assurée; avec elle disparaît également l'importance du vaisseau cuirassé, dont le rôle se bornera à concourir avec les béliers, les bateaux-torpilles et les torpilles elles-mêmes à la défense des côtes. Est-ce à dire que le but essentiel de la guerre ne sera pas atteint?

Les nations modernes ne sont riches et puissantes que par leur industrie et leur commerce. L'Angleterre compte dans sa marine marchande 39,087 navires, jaugeant ensemble 7,185,530 tonnes, la marine des États-Unis est de 16,943 navires portant 2,572,602 tonneaux, celle de l'Allemagne 5,122 navires et 1,035,972 tonneaux, tandis que les marines de France et d'Italie, où la disproportion du chiffre des navires à celui du tonnage prouve l'infériorité de la navigation au long cours, comprennent, la première 15,778 navires avec

guerre à défier celles de l'ennemi; mais ce jour-là, nous n'hésitons pas à le dire, *ce ne seront pas des navires cuirassés qui soutiendront l'honneur du pavillon national;* c'est cette flotte de l'avenir que, sans tarder, il est nécessaire de songer à constituer. »

1,074,656 tonnes, et la seconde 18,822 navires et 1,013,098 tonnes. On devine quelles richesses se cachent sous ces chiffres, et que, pour les trois premières de ces nations surtout, ruiner leur marine marchande, ce serait les frapper au cœur. Dès lors le but de toute guerre maritime est clairement indiqué, et aussi les instrumens de cette guerre. Ce but, c'est la ruine du commerce ennemi; la guerre maritime, dont les règles nous apparaissent incertaines, les victoires stériles, devient la *guerre de course*, et le navire de l'avenir, d'un avenir aussi durable que les bases actuelles de la prospérité, de la richesse, de la grandeur des nations modernes, n'est plus le vaisseau cuirassé, même le plus invulnérable et le plus puissant par son artillerie : c'est le croiseur à marche supérieure, et à la vapeur et à la voile, dont le capitaine, dédaigneux de tout faux point d'honneur, évitant toute rencontre avec un adversaire, même à chances égales, ne poursuit qu'un seul but, la destruction des navires de commerce ennemis.

L'humanité peut protester et crier au retour de la barbarie; ces protestations porteraient à faux, et d'ailleurs ce n'est point les conséquences de la guerre qu'il faut prévenir, c'est la guerre elle-même. Pour nous, dont la marine marchande, c'est-à-dire le seul enjeu de la guerre, ne vient qu'en quatrième ligne, nous devons d'autant plus nous féliciter de ce retour à la guerre de course qu'impose à toutes les marines la raison même des choses de la mer, que cette guerre est la plus conforme à nos traditions, qu'elle répond le mieux au génie de notre race. Quels noms les marines étrangères, même les plus fières d'un passé glorieux, ont-elles à opposer à ceux des Jean-Bart, des Dugay-Trouin, des Bouvet, des Surcouf, des Duperré, que la course a immortalisés? S'il est certain que les idées nouvelles ne sont vraies, ne sont fécondes, ne constituent un progrès que lorsque la justice leur donne sa sanction, qui ne voit qu'à notre époque, où la notion du juste semble de plus en plus s'obscurcir, la course, malgré toutes les apparences contraires, malgré des sophismes intéressés peut-être, en laissant aux nations les moins puissantes un moyen de frapper sur l'ennemi les coups les plus terribles, en déplaçant ainsi les bases sur lesquelles repose la force, rendra plus rare désormais l'appel que seraient tentés d'y faire ceux qui croient que la force prime le droit et que le succès justifie tout? La solution pacifique de la question de l'*Alabama* est une preuve irrécusable qu'il en est ainsi désormais.

III.

Les idées que nous venons d'exposer ont contre elles le plus grand des désavantages en France, elles contredisent les idées reçues. La constitution normale de notre flotte comprend, telle qu'elle a été réglée au lendemain de la dernière guerre, 16 cuirassés de premier rang, 12 de deuxième rang, 20 cuirassés garde-côtes, et seulement 8 frégates ou corvettes rapides à batterie, 8 corvettes rapides à barbette, non cuirassées. Ces chiffres sont le plus éloquent commentaire de l'importance assignée à la flotte cuirassée, aux opérations de guerre auxquelles seules elle se prête. L'exemple des États-Unis d'Amérique, qui n'ont jamais déserté la voie où nous voudrions voir notre marine entrer plus résolûment, celui de l'Angleterre, qui, dans l'universalité des élémens de sa flotte, y marche à grands pas par la construction des croiseurs les plus rapides du monde, enfin les jugemens portés par des esprits d'élite et si compétens d'ailleurs sur la puissance réelle des flottes blindées, doivent-ils modifier bientôt les idées régnantes? Nous l'espérons sans y croire; au reste, et quelle que soit l'importance qui s'attache à ces modifications, ce ne sont pas elles qui doivent préoccuper le plus ceux que touchent l'intérêt et l'avenir de notre puissance maritime. Jusqu'à présent, nos recherches n'ont porté que sur un des élémens de notre marine, l'élément matériel : il en est un autre plus précieux qui ne s'improvise pas, dont la création et l'organisation exigent et le temps et les mesures les plus prudentes, et dont on peut dire qu'il est l'âme de notre flotte : cet élément, c'est le personnel de nos officiers. Dans quelles conditions est-il appelé à vivre, à se développer, quel est l'avenir que ces conditions lui imposent?

Cet élément si essentiel, tel qu'il existe aujourd'hui, est à la hauteur de tout ce que la patrie peut lui demander. Ses preuves, il les a faites il y a moins de trois ans, et nos officiers de tout grade sont sortis à leur honneur de toutes les tâches, si rudes, si difficiles fussent-elles, que leur imposèrent nos malheurs. La France ne l'a pas oublié; raison de plus pour qu'elle n'oublie pas à quelles conditions elle les retrouvera, tels qu'ils se montrèrent à cette époque à jamais néfaste, le jour où elle fera un nouvel appel, je ne dirai pas à leur patriotisme, à leur abnégation, à leur dévoûment, — ces qualités vivent toujours en eux, — mais à leur science professionnelle, à leur expérience, à leur esprit militaire; ces conditions dussent-elles exiger les plus pénibles sacrifices, ils sont prêts à les accepter. Lorsqu'à la tribune nationale on a parlé de leur découragement en laissant croire que ce découragement tenait à des ambitions déçues,

à des espérances d'avancement devenues irréalisables, on s'est mépris : le découragement pouvait être vrai, mais non le motif qu'on lui assignait. Ce que veulent nos officiers, c'est avant tout ne pas déchoir de leur passé, c'est servir utilement la France, c'est avoir les moyens de répondre à son attente au jour de la lutte, et leur découragement vient de ce que, dans les conditions qui leur sont faites, ces généreuses ambitions leur sont interdites.

L'homme de mer, l'officier de marine, ne se forme qu'à la mer. C'est le principe sur lequel chacun est d'accord, ceux qui affirment que la guerre future sera une guerre d'escadre, ceux qui pensent qu'elle sera une guerre de course. Or, dans l'état actuel de notre marine, s'il est un fait évident, c'est que cette école suprême manque à nos officiers, et que, dans la situation que nous lègue le passé, il n'en peut être autrement. L'annuaire de la marine pour 1873 établit que le personnel de nos officiers se décompose ainsi : 118 capitaines de vaisseau, 264 capitaines de frégate, 721 lieutenans de vaisseau, 507 enseignes. Le même recueil officiel donne la liste des bâtimens à la mer et la composition de leurs états-majors. Ces états-majors dans leur ensemble, en y faisant entrer les vaisseaux-écoles, les emplois aux colonies, comprennent 22 capitaines de vaisseau, 52 capitaines de frégate, 227 lieutenans de vaisseau, 258 enseignes, ce qui donne une proportion d'un cinquième des capitaines de vaisseau et capitaines de frégate, un peu moins d'un tiers des lieutenans et un peu plus de la moitié des enseignes servant hors de France, la durée des commandemens et des embarquemens étant de deux années. En supposant toute justice, il s'ensuit que l'officier supérieur qui vient de quitter la mer doit s'attendre à rester dix ans à terre avant d'être rappelé à un service actif, que les lieutenans de vaisseau et enseignes attendent dans un port ou en congé, les premiers au moins quatre ans, les seconds deux années avant de se retrouver en tête de la liste d'embarquement. Qu'il n'en soit pas tout à fait ainsi dans la pratique pour les lieutenans et enseignes, nous l'admettons en faisant la part du choix; mais alors la durée est plus grande pour les autres, et il y a compensation sur l'ensemble. Quant aux officiers supérieurs, aux capitaines de vaisseau surtout, qui ne doivent leur grade qu'à leur mérite, puisque l'ancienneté n'y donne aucun droit, et qui par suite sont censés avoir les mêmes titres auprès du ministre, il serait assez difficile de deviner pourquoi les uns seraient préférés aux autres, et le terme de dix années reste bien celui pendant lequel ils sont condamnés à l'inaction ou tout au moins à ne pas reprendre la mer. Qu'un tel état de choses demande un remède énergique et qu'il y aille de la valeur de notre corps d'officiers, c'est ce dont il

est impossible de douter; plus que jamais, à notre époque de transition, le principe est vrai que l'homme de mer ne se forme qu'à la mer. Quel est le remède à ce mal profond?

Quelles que soient les révolutions imminentes dans notre établissement naval, on peut regarder comme certain que le personnel actuel, calculé pour une époque où l'escadre d'évolutions, une escadre composée d'au moins dix vaisseaux de ligne, était une institution permanente, où chacune de nos stations navales, plus nombreuses qu'aujourd'hui, comportait un plus grand nombre de bâtimens, sera toujours trop considérable en regard des navires que nous entretiendrons à la mer. C'est en effet la conséquence d'une révolution radicale sur laquelle il n'y a plus à revenir, celle qu'a produite la substitution de la marine à vapeur à la marine à voile. Le mal est général et la situation à peu de chose près identique pour toutes les marines qui ont un passé, et notamment pour la marine anglaise. Sir John Elphinston, dans la discussion du budget de la marine en 1873, établissait que, malgré les mesures prises pour diminuer le nombre des officiers en non-activité, la proportion de ces officiers se traduisait par les chiffres de 63 pour 100 pour les capitaines de vaisseau, de 40 pour 100 pour les capitaines de frégate, 33 et 35 pour 100 pour les lieutenans de vaisseau et lieutenans chargés de la route. « Il est certain, répondait le premier lord de l'amirauté, qu'il y a trop d'officiers de marine, et qu'il faut en diminuer le nombre, *non par motif d'économie*, puisque la pension allouée aux officiers qui se retirent est plus élevée que leur demi-solde, mais dans l'intérêt du service. Il est en effet très fâcheux qu'un grand nombre d'officiers soient laissés en inactivité forcée à une époque où, par suite du développement des applications mécaniques, un officier *n'est plus au courant, s'il est resté deux ou trois ans à terre.* » Ces paroles montrent que l'amirauté anglaise non-seulement s'est préoccupée du mal, mais encore que, repoussant toute idée d'économie, elle y a cherché un remède dans l'offre d'une pension de retraite supérieure à la solde à terre, assez élevée enfin pour décider les officiers qui surchargent la liste à abandonner volontairement le service actif. Cette mesure, décidée depuis plus de trois ans, a été insuffisante; appliquée à notre marine, serait-elle plus efficace? Nous ne le pensons pas. Quels que soient les avantages qui leur seraient offerts, bien peu de nos officiers accepteraient de plein gré ces avantages comme une compensation à l'abandon d'une carrière qu'ils aiment pour les nobles ambitions, les satisfactions élevées qu'elle leur promet.

Cependant le mal presse, et il faut aviser. Transformer, comme on l'a proposé, une partie de nos officiers de marine en comman-

dans des troupes de défense de notre littoral, serait tourner la question et nullement la résoudre, si ces officiers gardaient leurs droits à l'embarquement. Ramener par la voie si lente de l'extinction les cadres, non pas même aux chiffres qui leur ont été fixés en 1871, et qui sont encore trop élevés, mais aux proportions normales, qui, en satisfaisant aux exigences de la guerre, permettraient à nos officiers pendant la paix d'être le plus longtemps possible à la mer, leur seule école, ce serait méconnaître la gravité du mal et lui laisser le temps de produire ses effets les plus désastreux. Nous croirions faire une large part aux exigences de la guerre en supposant qu'elle nécessiterait la présence à la mer de 30 capitaines de vaisseau, de 100 capitaines de frégate, de 400 lieutenans de vaisseau, de 300 enseignes; dès lors, en nous reportant à la situation actuelle, le chiffre normal de chacun des cadres semble devoir être : 60 capitaines de vaisseau, 150 capitaines de frégate, 600 lieutenans de vaisseau, 450 enseignes; ces chiffres impliquent des réductions considérables.

Quand on lit attentivement la discussion du 5 décembre 1872, où la question fut incidemment soumise à l'assemblée nationale, on voit que la discussion a porté avant tout sur la situation financière : la poursuite d'économies insignifiantes a sûrement entraîné la majorité, mais la question n'a pas été traitée à fond. « Si vous voulez conserver notre marine, disait en terminant l'éloquent défenseur du maintien des cadres actuels, consentez, je le veux bien, à quelques réductions sur le matériel, mais, je vous en conjure, ne touchez pas au personnel, car c'est l'âme même de notre puissance. » Oui, sans doute, c'est l'âme de notre marine, et c'est pour cela même qu'il faut que notre personnel ait les moyens de se maintenir à la hauteur de sa tâche, c'est-à-dire de naviguer, de vivre comme autrefois à la mer, et c'est pour cela qu'il est nécessaire de le réduire, puisqu'on ne peut augmenter le nombre des navires composant notre flotte active, que par une singulière inconséquence vous consentez vous-même à diminuer encore. C'est parce que, si ce personnel est trop nombreux, comme le disait avec une fermeté méritoire le vice-amiral Pothuau, « ce personnel, qui a besoin d'être marin et exercé, ne trouvant plus que rarement l'occasion de naviguer, désapprend son métier, » qu'il faut y toucher d'une main ferme autant que juste, et le ramener, si ce n'est par d'autres moyens, par une réduction des cadres, à ses proportions normales, celles qui lui permettront de garder la valeur qu'il a aujourd'hui et qu'il perd chaque jour. Les chiffres que nous avons établis sur des documens officiels, ces dix années d'inaction à laquelle sont aujourd'hui condamnés les cinq sixièmes de nos officiers supérieurs, parlent plus haut que les phrases les plus éloquentes.

Combien plus sage, plus pratique, est la conduite de la chambre anglaise! Là aussi on se préoccupe de l'économie et surtout du bon emploi des deniers publics, là personne ne s'élève contre cette vérité, « qu'il y a trop d'officiers de marine, qu'il faut en diminuer le nombre à une époque où trois ans passés à terre suffisent pour qu'un officier ne soit plus au courant, » et sans phrases on cherche les moyens d'aviser à une situation dont chacun reconnaît la gravité, mais en restant dans la raison des choses, c'est-à-dire en sauvegardant dans la mesure du possible et les titres acquis des officiers et les intérêts supérieurs de la marine nationale. Il y a là pour nous une leçon et un exemple, et comme le danger qui menace notre marine est plus sérieux que celui de la marine anglaise, — il n'y a qu'à comparer les chiffres que nous avons cités, — comme chez nous la marine n'a pas les racines puissantes qu'elle a chez nos voisins, il faut agir de la même façon, mais avec plus de décision encore. Une seule voie nous paraît sûre : offrir à tous ceux de nos officiers qui se décideraient à prendre leur retraite une pension égale à leur solde à terre, et si, comme en Angleterre, les retraites volontaires ne sont point assez nombreuses pour ramener les cadres à leurs proportions normales, trancher dans le vif, imposer cette retraite aux officiers qu'une raison quelconque fera au chef de l'état le devoir de sacrifier à cette grande chose qu'on oublie trop de nos jours et qui prime tout, l'avenir, le salut de la France.

Ces mesures, dont il nous semble difficile de contester l'urgence, seront-elles prises? ne paraîtront-elles pas trop radicales, trop absolues, même à ceux qui n'en contesteraient ni la nécessité ni la légitimité? Les Richelieu à la main de fer, les Colbert à « l'âme de marbre, » marchant impassibles à leur but sans se soucier d'autres considérations que le bien de l'état, sont peut-être impossibles en France à notre époque; leur volonté puissante se briserait contre l'ignorance servie par le nombre, le véritable souverain, ou contre un faux respect de la justice envers les personnes, thème propice à de brillantes amplifications. Nos capitaines resteront-ils donc, comme par le passé, sans occasion de retremper à la mer leur vieille expérience, nos officiers continueront-ils à user leur jeunesse dans la vie énervante des ports? Et si l'énergie, le dévoûment, le sacrifice de la vie même, sont inutiles sans cette science qu'ils ne peuvent acquérir ou conserver, le jour où la patrie les rappellerait à sa défense donneront-ils en vain et leur énergie, et leur dévoûment, et leur vie même?

T. Aubé.

UNE PRISON D'ÉTAT

SOUS LOUIS XIV

Les Archives de la Bastille, documens inédits, recueillis et publiés par M. François Ravaisson.
Paris 1866-1873, 6 vol. in-8°.

Les monographies dont la Bastille a été l'objet, et les détails qui s'y rapportent incidemment dans les ouvrages généraux de MM. Sismondi, Michelet et Henri Martin, ne donnent pas la vérité tout entière, par la raison bien simple que les documents qui pouvaient seuls la mettre en pleine lumière avaient été jusqu'ici dérobés pour la plupart à la curiosité publique. L'ancienne monarchie cherchait avant tout le silence et le mystère; elle mettait sa force dans le *secret d'état*, et quelquefois même, pour punir les crimes, elle se cachait comme les malfaiteurs pour les commettre. Lorsqu'il s'agissait de quelque personnage important, de quelque détenu politique mêlé aux troubles intérieurs ou aux affaires diplomatiques, la Bastille était scellée comme une tombe; on n'y plaçait pour gouverneurs que des hommes d'un dévoûment et d'une discrétion à toute épreuve, qui correspondaient directement avec le roi, et toutes les lettres, toutes les pièces administratives, tous les actes relatifs aux incarcérations, étaient enfermés, comme les prisonniers eux-mêmes, dans des chambres aux murailles épaisses, aux portes massives, garnies de serrures à triple clé. Jusqu'en 1789, ces sombres archives sont restées ensevelies dans leur linceul de pierre et de fer, sans qu'une autre main que celle du gouverneur ou du commissaire

spécial en ait secoué la poussière; mais le 10 août 1789 le pont-levis s'abaissa devant la révolution. Le peuple en armes envahit la vieille forteresse. Poussé par cet instinct sauvage de destruction qui a toujours déshonoré chez nous les guerres civiles et les victoires populaires, il se mit à tout briser et rendit les archives à la liberté en les jetant par monceaux dans les cours; elles y restèrent entassées pêle-mêle, soulevées par le vent, trempées par la pluie, tachées de vin par les volontaires, mises au pillage par les collectionneurs, jusqu'au moment où le comité de l'Hôtel de Ville donna l'ordre de les transporter à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. On décida qu'elles seraient livrées à l'impression; un vaste travail de classement fut commencé et interrompu presque aussitôt par suite des événemens. Quelques années plus tard, les archives furent déposées à l'Arsenal, et elles y restèrent enfouies sans ordre, dans un entresol obscur, qu'elles remplissaient entièrement, sans qu'il fût possible d'y pénétrer en raison de leur masse, et sans que personne en ait même soupçonné l'existence. C'est là que M. François Ravaisson les a découvertes en 1840, au moment même où il venait d'être attaché au service de la bibliothèque.

Depuis cette époque, M. Ravaisson a consacré sa science et son temps à mettre en ordre et à déchiffrer ces feuilles éparses, qui devaient jeter de si vives clartés sur la période qui s'étend de 1659 à 1789. En même temps il a retrouvé les papiers de la police de Paris depuis Colbert jusqu'en 1774; ce sont ces précieux documens, complétés par un grand nombre d'extraits des grands dépôts de l'Angleterre et de l'Italie, qui forment les six premiers volumes de sa publication, de 1659 à 1681, et nous devons lui rendre cette justice, que, parmi les livres de notre temps, il en est bien peu qui aient été publiés avec plus de savoir et plus de soin. Chaque volume s'ouvre par une introduction où l'auteur résume avec une grande sûreté de coup d'œil les textes les plus importans. Il éclaire les incidens particuliers par un tableau général des mœurs et des institutions, et, comme il n'avance rien qui ne soit justifié par des documens authentiques et contemporains, chacune de ses introductions est une page d'histoire vraie. C'est là le plus bel éloge que nous en puissions faire, car, parmi les historiens contemporains, sans en excepter les plus autorisés, il en est plus d'un qui ne fait souvent que substituer ses impressions personnelles aux réalités du passé.

I.

La première pierre de la Bastille fut posée en 1369 par Hugues Aubriot, intendant des finances et prévôt de Paris. La construction

de cette forteresse avait un double but : elle devait compléter les défenses de la capitale à l'extrémité de la rue Saint-Antoine, et servir en même temps à contenir les Parisiens dans le cas où des insurrections comme celle de 1357 viendraient de nouveau mettre la royauté en péril. Par un singulier retour des choses humaines, le premier prisonnier qu'elle reçut dans ses murs fut le magistrat qui l'avait fait bâtir ; le duc de Nemours y passa treize ans dans une de ces cages de fer que Louis XI appelait ses fillettes ; Jacques d'Armagnac, Chabot, Poyet, s'y succédèrent tour à tour. Le parlement en corps y fut enfermé sous la ligue ; Henri IV y fit décapiter Biron le 2 juillet 1602 ; mais ce fut seulement sous Louis XIII qu'elle reçut la destination spéciale qu'elle a toujours conservée depuis (1).

Lorsque Richelieu fut nommé premier ministre, en 1624, le royaume était profondément troublé ; quatorze ans avaient suffi pour mettre à néant les grands résultats du règne de Henri IV : le cardinal embrassa d'un coup d'œil sûr la gravité de la situation ; mais, au lieu de rétablir l'ordre par la justice, il le rétablit par la terreur, conformément à cette loi de notre histoire qui nous ramène toujours au despotisme par l'anarchie. Il ne gouvernait pas, « il foudroyait (2), » et, se proclamant lui-même et de sa seule autorité l'exécuteur des hautes œuvres de la raison d'état, il fit de l'échafaud et du cachot les instrumens de son gouvernement. Malgré les ordonnances qui voulaient que nul ne fût soustrait à ses juges naturels, il instituait des commissions dont il désignait les membres et qui jugeaient, comme le tribunal révolutionnaire ou les cours prévôtales de la restauration, au mépris de toutes les lois (3). Quand il

(1) Nous n'avons point à nous occuper ici de la Bastille comme forteresse. Il suffira de rappeler qu'elle fut occupée par les Anglais en 1436 et leur fut reprise peu de temps après par le comte de Richemont à la fin de la guerre de cent ans. En 1588, le duc de Guise y avait une garnison qui capitula devant Henri IV. En 1649, les frondeurs firent prisonnières les troupes royales, dont l'effectif se composait de 22 hommes, qui se rendirent après avoir essuyé le feu d'un canon qui leur envoya un boulet. Deux ans plus tard, lors du combat du faubourg Saint-Antoine, Mlle de Montpensier sauva Condé et l'armée de la fronde d'une défaite complète en faisant tirer sur l'armée royale les pièces qui garnissaient les plates-formes. On voit par là que la Bastille n'a jamais joué un rôle militaire important. Quant à l'affaire du 14 juillet 1789, on n'a jamais su exactement ce qui s'était passé. Les vainqueurs paraissent avoir singulièrement exagéré leur victoire, et les livres où il est dit que le peuple a escaladé les remparts à force de mourir à leurs pieds n'ont fait que remplacer la vérité de l'histoire par une phrase de rhétorique.

(2) C'est le mot du cardinal de Retz.

(3) C'est ainsi qu'il établit à l'Arsenal une chambre extraordinaire pour condamner d'office les individus contre lesquels le parlement ne voulait point prononcer sans les entendre, et qu'il fit condamner le maréchal de Marillac à la peine de mort par une commission composée de ses créatures ; cette commission siégea dans sa maison de campagne de Rueil.

ne tuait pas, il emprisonnait, et de 1624 à 1640 la Bastille fut encombrée de détenus de tout âge, de tout sexe et de toute condition. Louis XIV, en prenant le pouvoir en main, appliqua rigoureusement cette maxime qu'il a lui-même formulée dans ses *Mémoires* : « la volonté de Dieu est que tout individu né sujet obéisse sans discernement, » et la Bastille lui vint en aide pour faire respecter la prétendue volonté de Dieu.

A dater de 1660 environ, les portes de la forteresse s'ouvrent à tout instant pour recevoir de nouveaux hôtes. Il ne faut pas croire que tous aient été d'innocentes victimes, car la fronde, ainsi que le dit M. Rayaisson, avait produit une sorte d'anéantissement de la morale publique et privée. La passion du jeu, l'ambition des richesses acquises par tous les moyens, la fureur des duels, le mépris de la vie humaine, des lois de la famille et des lois du royaume, menaçaient la société française d'une ruine prochaine. Louis XIV réagit énergiquement contre ces funestes tendances, et c'est l'honneur de sa mémoire d'avoir fait les plus grands efforts pour relever la nation de son abaissement; mais il eut le tort inexcusable de sacrifier comme Richelieu la légalité à l'arbitraire et de prendre sa volonté pour le droit. Il se crut le maître de la conscience, des biens, de la liberté de ses sujets, parce qu'il s'était persuadé, comme il le dit lui-même, que « la nation ne faisait pas corps en France, et qu'elle résidait tout entière dans la personne du prince. » Ce panthéisme royal qui absorbait un peuple dans un homme le conduisit à fouler aux pieds les plus simples notions de l'équité; il fit disparaître toutes les garanties individuelles, créa des lois de suspects comme le comité de salut public. Son pouvoir fut tout à la fois aveuglément despotique et sagement réparateur.

Un principe de droit public qui remontait à l'époque de la première féodalité voulait que personne ne fût soustrait à ses juges naturels. Les ordonnances de la troisième race confirmèrent toutes dans les termes les plus formels cet axiome, que la révolution et le code civil ont définitivement consacré; mais les Capétiens, tout en l'affirmant, ne se faisaient aucun scrupule de le violer, et depuis Philippe le Bel jusqu'à Louis XVI nous trouvons à côté des bailliages, des sénéchaussées, des présidiaux, des parlemens, une justice plus puissante et plus haute, irresponsable, affranchie des entraves gênantes de l'appel, et qui devait compte à Dieu seul de ses arrêts et de ses erreurs; plus on approche des temps modernes, plus elle s'élève, comme un privilége immense, au-dessus de tous les priviléges et de tous les droits. Elle les domine et les annule; lorsqu'elle étend sur un sujet sa main redoutable, chacun s'incline, et les légistes eux-mêmes répètent la vieille formule : « laissez passer la

justice du roi. » Sous les derniers Bourbons, cette justice, suivant le bon plaisir du prince, remplaça les formes légales par les lettres de cachet.

Lorsque le roi voulait prévenir ou punir, il faisait écrire ces simples mots : « Il est ordonné d'arrêter le sieur un tel et de le conduire à la Bastille. Enjoint sa majesté au gouverneur de le garder jusqu'à nouvel ordre. » Sa majesté signait, un ministre contre-signait. Lorsque l'ordre d'incarcération concernait un personnage de qualité, des mousquetaires lui portaient la lettre comme les esclaves de Tibère portaient le *laqueum* aux victimes de Séjan. Lorsqu'il concernait au contraire un bourgeois de peu de conséquence, les sergens ou les archers du guet étaient chargés de l'arrestation avec ordre exprès d'agir le plus promptement et le plus discrètement possible pour ne pas ébruiter l'affaire. Ils guettaient leur homme généralement à la tombée de la nuit, le touchaient avec une petite baguette blanche, et dès ce moment il appartenait au roi. Une voiture se tenait là toute prête, et partait au plus vite pour la destination assignée, en cas de résistance, ce qui du reste était très rare, car la lettre de cachet produisait la stupeur, une escouade d'archers cachée aux environs venait prêter main-forte. Au moment où la voiture arrivait à la première enceinte, la sentinelle avancée criait : « qui vive? » — L'un des agens répondait : « ordre du roi, » un sous-officier venait reconnaître et faisait entrer en sonnant une cloche pour avertir l'état-major. Deux officiers recevaient le prisonnier à la descente de la voiture en présence de la garnison sous les armes. Ils le conduisaient ensuite au gouverneur, qui donnait un reçu à ceux qui l'avaient amené et désignait la pièce qu'il devait occuper. Les nobles étaient logés dans les bâtimens intérieurs, les bourgeois dans les tours.

Les prisonniers se divisaient en deux classes : les uns, enfermés pour cause de correction ou de précaution, ne donnaient lieu à aucune enquête, à aucun jugement; on se bornait à les retenir sous clé par mesure de sûreté. Les autres, reconnus coupables de crimes ou de délits graves, pouvaient, selon qu'il plaisait au roi, rester indéfiniment sous les verrous sans qu'il eût été prononcé contre eux aucun arrêt légal, ou se voir tantôt traduits à la barre du parlement, tantôt déférés à des commissions extraordinaires qui se réunissaient à l'Arsenal et procédaient à l'instruction. La culpabilité une fois établie, les détenus étaient écroués non plus au nom du roi, mais au nom de la commission, et la procédure avait lieu suivant les formalités habituelles. Quelque nombreux que fussent les crimes commis par le même accusé, l'arrêt n'en relatait jamais qu'un seul, sous prétexte qu'il y avait danger pour la société, l'honneur des

familles et l'honneur du pays, à donner une grande publicité à tous les faits et gestes des malfaiteurs. Ce système a causé d'étranges méprises en faisant considérer comme injustement ou trop sévèrement frappés des accusés dont on redoutait l'exemple.

Lorsque la sentence avait été prononcée et qu'elle entraînait la mort ou d'autres peines graves, le coupable subissait la question, qui se donnait à la Bastille par les brodequins et par l'eau. Dans la question par les brodequins, on asseyait le patient sur une chaise solide, les bras liés au dossier, les jambes droites et d'aplomb, serrées entre quatre planches fixées par de fortes cordes. On enfonçait à coups de maillet des coins de bois dans l'intervalle qui séparait les jambes; le nombre de ces coins était de quatre à la question ordinaire, de huit à l'extraordinaire. Dans la question par l'eau, on étendait horizontalement le patient sur une espèce de tréteau, les pieds et les mains attachés à des anneaux de fer scellés dans le mur. Le bourreau lui introduisait dans la bouche un entonnoir en corne dans lequel il versait à des intervalles plus ou moins rapprochés six pintes d'eau à la question ordinaire, et huit à l'extraordinaire. L'eau, en distendant les organes intérieurs, produisait d'affreuses douleurs, et ce genre de torture était peut-être le plus cruel de tous. Un médecin et un chirurgien se tenaient auprès du patient, afin d'intervenir dans le cas où l'excès de la souffrance mettrait sa vie en danger. La besogne du bourreau terminée (1), on plaçait le torturé sur un matelas devant un grand feu, et lorsqu'il avait repris ses sens, on lui faisait signer l'interrogatoire auquel les magistrats l'avaient soumis, dans les intervalles qui séparaient l'enfoncement de chaque coin ou l'absorption de chaque pinte d'eau. « La vue de ces signatures presque illisibles et arrachées par la torture, dit M. Ravaisson, fait frissonner. »

Le supplice suivait de près la question, il avait lieu par la potence, la hache et le bûcher : ce bûcher était formé de deux ou trois cents fagots arrosés de goudron. On plaçait au sommet le coupable solidement attaché par un collier de fer à un grand poteau; mais on ne le brûlait pas toujours : le président de la chambre écrivait quelquefois au bas de l'arrêt un *retentum*, c'est-à-dire l'ordre au bourreau de le mettre à mort avant d'allumer les fagots. Cet acte de pitié *in extremis* n'était point du goût de la foule, qui n'avait que trop rarement l'occasion de voir brûler un homme tout vif, et de peur qu'elle ne prît mal la chose, le bourreau, sous prétexte d'ar-

(1) Le bourreau de Paris en 1676 se nommait Guillaume; son métier n'avait point éteint en lui la sensibilité; il tenait à honneur de ne pas faire souffrir les patiens, et quand ils donnaient, comme la Brinvilliers, des signes de repentir, il faisait dire des messes pour le repos de leur âme.

ranger au mieux ses fagots, et d'attacher plus solidement son homme, l'étranglait discrètement en serrant le collier de fer qui l'attachait au poteau, et qui était disposé pour cet usage. Les exécutions avaient un grand attrait pour les habitans de Paris. Les bourgeois, la plus haute noblesse, les femmes les plus élégantes, s'y portaient en foule : l'échafaud faisait concurrence aux théâtres, et les jours de supplice les acteurs avaient grand soin de ne pas jouer de pièces nouvelles.

Quel que fût le motif de leur arrestation, les prisonniers étaient entourés à la Bastille d'un certain confortable aussi longtemps qu'ils étaient écroués au nom du roi, et les rigueurs ne commençaient pour eux que du jour où la chambre de l'Arsenal instruisait leur procès; ils rentraient alors dans la catégorie des détenus ordinaires et se trouvaient soumis à leur régime. Hors de là, ils étaient traités comme des hommes auxquels on veut faire oublier par le bien-être la perte de leur liberté. A part quelques prisonniers d'état qui vivaient dans un isolement complet, les autres pouvaient être autorisés à recevoir des visites; ils se réunissaient à heures fixes pour jouer aux quilles, au tonneau, au billard, et jouissaient de ce qu'on appelait *les libertés* de la Bastille. Leur nourriture était abondante et très soignée; ils avaient à chaque repas le potage, une entrée, des relevés, un dessert copieux, et chaque jour trois bouteilles de vin, dont une de champagne. Les gens économes faisaient des approvisionnemens; quelques cellules étaient garnies comme les meilleures caves, et le jour de la Saint-Louis chacun se mettait en gaîté. On buvait même à la santé du roi, en reconnaissance de ce qu'il payait le vin et la table; il payait même si largement que quelques-uns de ses pensionnaires s'arrangeaient avec le gouverneur pour réduire l'ordinaire en partageant avec lui la différence entre les sommes allouées sur la cassette royale et la dépense réelle. Cette manière de mettre à la caisse d'épargne donnait de beaux résultats. On vit des prisonniers sortir de la Bastille plus riches qu'ils n'y étaient entrés; on en vit d'autres, au moment de lever leur écrou, solliciter comme une faveur une prolongation de séjour pour faire des économies. Le régime intérieur de la prison était donc en définitive plus doux qu'on ne le suppose généralement, mais le bien-être matériel n'atténue en rien l'odieux d'un système qui donnait au prince le droit de condamner d'un trait de plume ses sujets à la réclusion perpétuelle.

Louis XIV, dans les premières années de son règne, usa des lettres de cachet avec une certaine modération : il ne les signait qu'après une minutieuse enquête; les arrestations étaient le plus souvent justifiées par de graves motifs, et surtout par l'insuffisance des institutions appelées à maintenir la paix publique. La police se faisait

avec une extrême négligence; les juges ordinaires hésitaient à sévir contre les personnages en crédit; la noblesse des provinces résistait par la force des armes aux agens de l'autorité; l'action de la justice était entravée par la multiplicité des tribunaux, l'enchevêtrement de leurs attributions et les conflits de compétence qui éclataient sans cesse entre les juridictions municipales, seigneuriales, ecclésiastiques, entre les parlemens, les élections, les cours des aides, les grueries, les *tables de marbre*, les amirautés, la maréchaussée de France; en présence de ce chaos et de l'impuissance des lois, le prince se chargeait directement de la répression, soit en établissant, sous le nom de *grands jours*, des tribunaux extraordinaires, soit en faisant procéder aux incarcérations en vertu de sa toute-puissance. L'anarchie justifiait l'arbitraire, les *grands jours* et les lettres de cachet, mais il était difficile de marquer la limite qui séparait l'usage de l'abus. Louis XIV avait sévi d'abord contre les duellistes, les escrocs, les concussionnaires, les empoisonneurs; en devenant plus vieux et plus dévot, il devint plus ombrageux; enchaîné par le sacre à la tradition catholique, il vit dans l'édit de Nantes un acte de faiblesse arraché par les nécessités politiques au chef de la maison de Bourbon, une tache originelle imprimée sur sa race, dans le jansénisme une secte ennemie de Dieu et de l'état. Pour concilier les intérêts de l'église et de l'état, il mit les lettres de cachet au service d'un double despotisme. La Bastille, à la fin de son règne, fut encombrée de protestans, de jansénistes et d'écrivains. Le régent suspendit les rigueurs, mais elles recommencèrent sous Louis XV dans des conditions plus déplorables encore (1). L'amant de la Pompadour et de la Du Barry trouvait le pouvoir absolu trop lourd pour ses faibles mains, il en abandonnait volontiers les redoutables prérogatives aux créatures de son entourage, aux ministres, aux favoris, aux maîtresses, aux amis des maîtresses et des ministres. Le monde remuant et corrompu qui s'agitait à Versailles se faisait délivrer des lettres de cachet signées en blanc, qui se négociaient moyennant 25 louis; le premier venu pouvait en acheter pour satisfaire ses haines et ses vengeances, et personne dans le royaume n'était sûr du lendemain, car « personne, ainsi que l'a dit la cour des aides dans les célèbres remontrances de 1770, n'était assez grand pour être à l'abri de la haine d'un ministre, ni assez petit pour n'être pas digne de celle d'un commis des fermes (2). »

(1) On estime à 80,000 le nombre de lettres de cachet qui fut délivré sous le ministère du cardinal de Fleury. Une petite fille de sept ans fut mise à la Bastille, parce qu'on la soupçonnait d'être convulsionnaire.

(2) Mirabeau, *les Lettres de cachet et les prisons d'état*, p. 224. La cour des aides, aujourd'hui complétement oubliée, a été sous l'ancien régime le plus indépendant des

Tels sont les principaux faits qui se rattachent à l'histoire générale de la Bastille. Nous allons maintenant pénétrer dans les cellules. Quand un ordre du roi enverra les détenus devant la chambre ardente, nous les suivrons auprès des juges.

II.

Ce qui frappe tout d'abord quand on parcourt les registres d'écrou de la Bastille et les pièces relatives aux ordres d'incarcération et aux procédures, c'est de voir combien le gouvernement et les sujets étaient étrangers au respect des lois. Les nobles violent à tout instant les édits sur les duels; le carrosse du marquis de Villequier heurte dans la rue des Vieilles-Haudriettes le carrosse du duc d'Elbeuf; les laquais en viennent aux mains, les maîtres à leur tour mettent pied à terre, et le combat s'engage au milieu des passans. Villequier est mis à la Bastille; les maréchaux de France, à la juridiction desquels ces sortes d'affaires étaient déférées, décident qu'il y a eu non pas duel, mais simple rencontre; l'ordre de sortie est signé. La noblesse continue de se battre, et les édits sont toujours appliqués de la même façon. René de L'Hospital, marquis de Choisy, exerce contre les manans de son domaine les plus indignes vexations. Un curé du voisinage signale sa conduite au prône. Le marquis, escorté de deux de ses pages, se met en embuscade sur le chemin que suivait ordinairement le curé; il l'aperçoit qui s'avance en compagnie d'un paysan; il tue d'abord le paysan, blesse le malheureux curé, qui tombe en recommandant son âme à Dieu. — Tiens, lui dit le marquis, voilà ton reste; — il lui brise la mâchoire d'un coup de mousqueton, et, pour s'assurer qu'il est mort, il le foule aux pieds de son cheval et lui enfonce son épée dans les reins. Le clergé prend fait et cause pour la victime, et réclame des poursuites : l'assassin est traduit devant le parlement; mais la famille était puissante, et, pour le placer sous la main du roi, elle obtint qu'il serait transféré à la Bastille. Il y entra le 30 juin 1659, et en sortit quelques jours après, muni de lettres d'abolition parfaitement en règle. Il en fut de même du chevalier de Grancey. Celui-ci, jugeant que Mlle de Nonant lui convenait sous tous les rapports pour en faire sa femme, trouva tout simple de l'enlever de vive force avec sa mère, et de la conduire en Normandie, dans le château de son père, pour y conclure le mariage. La famille porta plainte; un

(1) On estime à 80,000 le nombre de lettres de cachet qui furent délivrées sous le ministère de Louvois. Mirabeau, Lettres de cachet et les prisons d'état, p. 92. La cour des aides, grands corps de l'état, elle n'a point porté comme le parlement un étroit esprit de corps dans ses remontrances, et son histoire mérite à tous égards d'attirer l'attention.

(2) Mirabeau, Lettres de cachet et les prisons d'état, p. 92. La cour des aides, aujourd'hui complètement oubliée, a été sous l'ancien régime le plus indépendant des

exempt des gardes du corps fut envoyé pour réclamer les deux femmes; mais le marquis refusa de les rendre, et pour se montrer, malgré son refus, sujet fidèle, il alla volontairement se constituer prisonnier à la Bastille. Cet acte de prévenance et de soumission envers l'autorité royale, le crédit de la famille aidant, fut récompensé par des lettres de grâce.

A côté des nobles figurent un assez grand nombre de magistrats, juges ordinaires ou présidens des siéges royaux. Ils sont transférés dans la vieille forteresse « pour s'être emportés contre les ordres de sa majesté, » quelquefois même pour s'être mis à la tête des révoltes populaires, comme les présidens de Cormis et de Bras, du parlement d'Aix, lors de l'assassinat de l'avocat-général de Chasteuil. Louis XIV, tout absolu qu'il fût, était fort mal obéi dans les provinces; son autorité se faisait à peine sentir aux extrémités du royaume, comme on le voit par les *grands jours* de Clermont pour l'Auvergne, par *l'union des paroisses du pays d'Armorique* pour la Bretagne, et plus on s'éloignait de Paris, plus elle allait en s'affaiblissant; mais à Paris même elle s'exerçait sans contrôle et sans limites. Tout pliait si bien devant elle qu'elle ne rencontrait ni résistance ni protestations, et c'est là ce qui explique comment, dans la première moitié de son règne, on ne trouve à la Bastille qu'un très petit nombre d'individus incarcérés pour cause politique. Parmi les détenus figurent des officiers qui ont refusé de rejoindre leur régiment, des fous, comme Mlle de Velizy, qui avait voulu étrangler le président de Mesmes, qu'elle traitait de mauvais juge, *des poètes insolens*, des gazetiers que l'on retenait un ou deux mois parce qu'ils avaient publié quelques fausses nouvelles, « sans mauvaise intention et pour gagner leur vie, » des huissiers du parlement qui s'étaient permis d'afficher des arrêts contraires aux déclarations du conseil du roi. L'ère des persécutions n'est pas encore ouverte; on arrête bien de temps à autre quelques écrivains jansénistes, mais on ne les garde pas longtemps sous les verrous; on se contente de les admonester en leur faisant promettre d'être sages, et la seule affaire grave, au point de vue religieux, qui se rencontre de 1663 à 1678 est celle de l'illuminé Simon Morin.

Le 4 mars 1662, on inscrivait sur le registre d'écrou Morin et sa femme, et peu de temps après Morin fils, Raudom et Thomé, prêtres, Poitou, maître d'école. Quel était leur crime? Un poète, membre de l'Académie française, auteur du madrigal de *la Violette* et de la comédie des *Visionnaires*, Desmarets de Saint-Sorlin, les avait accusés de « former une cabale tendant au renversement de la foi. » Il avait, disait-il dans une dénonciation adressée à divers évêques et au père Annat, confesseur de Louis XIV, rencontré par hasard

une demoiselle Malherbe qui se vantait d'être sorcière et d'avoir épousé le diable. Comme les trois possédées de Flandre, dont Bélèze a raconté la fantastique légende dans l'un des livres les plus absurdes qui aient été écrits dans aucun temps, la demoiselle Malherbe prétendait avoir assisté au sabbat. Elle s'était assise à la table maudite pour y manger des aspics, des basilics et des serpens, et par la volonté de Dieu elle avait fait divorce avec le diable pour entrer dans la cabale de Simon Morin, le messie d'une révélation nouvelle. Celui-ci prétendait que le Christ était ressuscité en lui pour détruire la grande Babylone, c'est-à-dire l'église romaine, et renverser le pape, qui n'était autre que la bête de l'Apocalypse. La vierge Marie était en même temps ressuscitée dans sa femme, et il ne passait jamais devant elle sans se mettre en adoration. En 1647, il avait publié, sous le titre de *Pensées*, un livre dans lequel il enseignait que les plus grands péchés ne font point perdre la grâce, que saint Paul a succombé aux tentations de la chair, que l'on peut manger avant la communion, et que « Jésus-Christ se trouve mieux sous le pain des croix que sous le lait du pain. » On tira ces absurdes rêveries de l'oubli dans lequel elles étaient tombées. Desmarets proposa de lever une armée de 144,000 hommes pour exterminer une secte qui menaçait, disait-il, le royaume de France d'une destruction prochaine, et le parlement crut sauver la religion et l'état en traduisant à sa barre Morin, son fils, sa femme, le maître d'école et les deux prêtres qui composaient toute la secte. Les *archives* reproduisent les interrogatoires; l'une des plus graves accusations portées contre Morin est d'avoir dit dans ses *Pensées* que « Dieu n'était pas une hostie molle, » et le cœur se serre quand on songe que, vingt ans après la publication de la *Méthode*, il a suffi de cette phrase et de quelques autres sottises de la même force pour que la première cour du royaume fît périr dans l'affreux supplice du bûcher un malheureux dont le seul crime était d'être fou. Louis XIV, qui s'était montré si indulgent pour le marquis de l'Hospital, laissa consommer l'immolation, et cet acte d'inflexible rigueur annonça aux dissidens religieux les persécutions qui les attendaient dans un avenir prochain.

Les plus curieuses révélations se rencontrent à chaque page sur les mœurs, l'administration, la justice, et la façon dont Louis XIV et ses ministres comprenaient les garanties individuelles. L'intendant des bâtimens du roi, le sieur Varin, veut faire de son fils un ecclésiastique. Celui-ci résiste; on l'envoie à la Bastille pour le préparer au sacerdoce. Un épicier, Niceron, se permet de protester contre le monopole du commerce des huiles de baleine, exploité par des personnages en crédit : on l'envoie à la Bastille. Les députés

des *bonnes villes* viennent se traîner à genoux devant le roi pour lui présenter des requêtes, ils invoquent leurs franchises, confirmées de règne en règne; ils protestent de leur amour, de leur fidélité; le roi les écoute avec bienveillance, il ordonne au conseil d'examiner leurs réclamations, d'y faire droit, si elles sont justes; mais en attendant il les envoie passer quelques semaines à la Bastille, parce qu'il veut avant tout sauvegarder le principe d'autorité, et qu'il ne reconnaît qu'aux intendans le droit de lui présenter des observations, quand il leur en demande. Les agens diplomatiques des puissances étrangères n'étaient pas plus à l'abri des lettres de cachet que les Français eux-mêmes; le sieur d'Alibert vient en France pour négocier le mariage d'une fille du duc d'Orléans avec le duc de Savoie; Louis XIV trouve qu'il a prématurément engagé l'affaire, et, pour lui donner le temps de réfléchir, il le met sous clé; le Hollandais Abraham Wiquefort, résident de l'électeur de Brandebourg, fait allusion dans sa correspondance à l'amour du roi pour Marie Mancini, et le roi délivre contre Wiquefort une lettre de cachet en attendant qu'il l'expédie à la frontière.

Les jésuites, qui savaient exploiter très habilement le pouvoir discrétionnaire de Louis XIV, ne se bornaient point à faire mettre les jansénistes dans les cellules de la vieille forteresse, ils y envoyaient aussi leurs élèves. En 1674, ils avaient fait jouer dans leur collége de Clermont, sur saint Jacques, une tragédie latine où ils célébraient, en de nombreux passages, la gloire du roi presqu'à l'égal de la gloire de Dieu. Une lettre d'invitation très respectueuse avait été remise à sa majesté; Louis XIV se rendit à la représentation et s'enivra de l'encens orthodoxe que la compagnie avait brûlé en son honneur. Le révérend père recteur le reconduisit jusqu'à la sortie; il entendit un seigneur de la suite faire un grand éloge de la pièce, et le roi répondre : « Faut-il s'en étonner? C'est mon collége. » Pendant la nuit, on effaça l'inscription qui se lisait au-dessus de la grande porte : *Collegium claremontanum Societatis Jesu*, et on la remplaça par cette autre : *Collegium Ludovici Magni*. Un jeune écolier, à peine âgé de treize ans, afficha le soir même sur le mur ce distique latin :

Abstulit hinc Jesum posuitque insignia regis
Impia gens : alium non colit illa deum.

Un écolier qui dans un âge aussi tendre faisait des vers aussi mordans pouvait devenir plus tard un redoutable adversaire. Les jésuites obtinrent une lettre de cachet. L'auteur fut mis à la Bastille et transféré de là à l'île Sainte-Marguerite, où il resta prisonnier

trente et un ans. C'est ainsi que le collége de Clermont s'est appelé Louis-le-Grand.

Lorsqu'il ne s'agissait que de délits de droit commun, qui ne touchaient ni à la religion ni à la majesté royale, la détention était généralement limitée à quelques semaines ou à quelques mois; mais, quand la raison d'état ou le catholicisme était en jeu, Louis XIV ne pardonnait jamais. La séquestration était alors absolue et perpétuelle; le crédit des familles et des maîtresses elles-mêmes était impuissant à fléchir le maître, et le surintendant Fouquet en offre un exemple célèbre. Comme le masque de fer, il est mort dans sa prison, sans avoir jamais excité le moindre sentiment de pitié dans le cœur du roi, malgré tous les appels faits à la clémence.

La catastrophe qui a ruiné la fortune de Fouquet est trop connue pour qu'il soit besoin d'y revenir ici, et tout se réduit, au point de vue particulier du sujet qui nous occupe, à cette simple question : « Louis XIV, en faisant conduire Fouquet à la Bastille, en chargeant la chambre de l'Arsenal d'instruire son procès, a-t-il violé les règles de la justice? Le surintendant était-il ou non coupable de concussion et de vol? » Si nous interrogeons les documens contemporains, Mme de Motteville et Bussy par exemple se prononceront contre lui; d'autres au contraire, tels que Pélisson, Corneille, La Fontaine, affirmeront son innocence. Aujourd'hui même des écrivains sérieux s'obstinent à voir en lui une victime des rancunes du grand roi, parce qu'il avait tenté la fidélité de La Vallière par une offre de 120,000 écus, — de la haine de Colbert, qui le détestait, parce qu'il avait rempli sous ses ordres les modestes fonctions de commis, — de l'ambition de Pussort, qui voulait se faire donner sa charge. Les *Archives de la Bastille*, en plaçant sous nos yeux toutes les pièces du procès, fixent définitivement l'opinion; elles ne permettent plus de discuter sa culpabilité, et voici ce qu'elles nous apprennent.

D'après les règles établies sous Henri IV, des fonds spéciaux étaient affectés à chaque catégorie particulière de dépenses. Fouquet, contrairement à ces règles, opérait de continuels viremens pour embrouiller sa comptabilité et faisait au besoin disparaître les pièces qui pouvaient le compromettre. Il délivrait aux créanciers de l'état des mandats à vue sur les trésoriers; ceux-ci, au lieu d'acquitter les mandats en espèces, donnaient en échange des billets sur les fermiers-généraux ou les contribuables en retard. Ces billets revenaient très souvent protestés; on les remplaçait alors par un nouveau papier qui ne valait pas mieux, et, comme les porteurs ne pouvaient se faire payer, ils négociaient à vil prix leurs titres de créance sur la place. Fouquet les rachetait presque pour rien; il les portait en compte et se les faisait rembourser intégralement. Les

renouvellemens des baux des fermes lui procuraient d'autres bénéfices tout aussi frauduleux; il exigeait des fermiers (1) soit des millions donnés de la main à la main, soit des contrats de rentes dont les arrérages étaient touchés par des prête-noms; il extorquait à tout instant des sommes considérables aux titulaires des offices de judicature et de finances en les menaçant de réduire leurs gages ou de créer de nouveaux offices, ce qui les exposait à voir notablement diminuer leurs profits; lorsque le trésor était vide et que le gouvernement créait des emprunts, il ouvrait des souscriptions dans ses bureaux; il y centralisait les fonds au lieu de les verser dans les caisses de l'état, et, se constituant tout à la fois trésorier, ordonnateur et payeur, il volait sur les dépenses après avoir volé sur les emprunts. Enfin, pour combler la mesure, il érigeait en monopole à son profit, dans la ville de Rouen, le commerce de la cire et du sucre et dans les ports de la Manche le commerce des huiles de poisson, ce qui ruina les armateurs français au profit de la Hollande. Ses agens et ses commis, qui n'étaient que ses complices, trouvaient dans son exemple une garantie d'impunité et se livraient au même brigandage. La moitié du budget de l'état passait ainsi aux mains des concussionnaires, et la France était mise au pillage par ceux-là mêmes qui avaient mission de sauvegarder sa fortune.

Louis XIV avait donné les ordres les plus sévères pour arriver à découvrir la vérité, et la chambre de l'Arsenal se montra fidèle à son mandat, bien que l'opinion publique lui fût généralement hostile. Les gens de lettres avaient pris le parti de Fouquet, parce qu'il s'était toujours montré généreux à leur égard et qu'il leur servait des pensions. Un grand nombre de magistrats se prononçaient en sa faveur par esprit de corps, parce qu'il avait été procureur-général; de grands personnages mettaient tout en œuvre pour étouffer l'affaire, parce qu'ils s'y trouvaient compromis. Les intrigues et les sollicitations se multiplièrent, mais la justice n'en suivit pas moins son cours. Le jugement fut rendu en 1664 après quatre ans de débats. Treize juges votèrent la mort, vingt-deux votèrent le bannissement; le jour même, Louis XIV convertit le bannissement en prison perpétuelle. Fouquet fut extrait de la Bastille et conduit

(1) On sait que sous l'ancienne monarchie deux systèmes distincts, la régie et les fermes, étaient appliqués au recouvrement des impôts. Dans le système de la régie, la perception était faite par les agens de l'état, ou les délégués des populations, sous la surveillance de ces mêmes agens. Dans le système des fermes, elle était faite par des intermédiaires, fermiers ou sous-fermiers, qui se chargeaient à forfait des recouvremens, dont ils restaient responsables. Une ordonnance de 1382 voulait que les baux des fermes fussent mis aux enchères publiques; elle fut souvent renouvelée depuis, mais ils n'en furent pas moins adjugés très souvent à l'amiable et en secret.

dans le donjon de Pignerol, place forte des états sardes qui avait été réunie à la France en 1630 et qui resta française jusqu'en 1696. Il y mourut en 1680. La chambre de l'Arsenal ne se borna point à instrumenter contre Fouquet, elle fit remonter les recherches jusqu'à l'extrême limite de la prescription trentenaire, c'est-à-dire jusqu'en 1630, et l'on reste frappé d'étonnement en voyant à quel degré d'immoralité l'administration française en était venue sous la régence d'Anne d'Autriche, car la chambre de l'Arsenal put constater qu'en six ans, sous l'administration de Mazarin, le trésor avait été fraudé de 380 millions, sur lesquels elle en fit à grand'-peine restituer 25.

Louis XIV avait donc strictement accompli son devoir de chef d'état en faisant poursuivre Fouquet et tous ceux qui avaient comme lui dilapidé les deniers publics. Malheureusement il portait l'arbitraire jusque dans la justice : au lieu de confier la procédure au parlement, auquel elle appartenait de droit, il en chargea des magistrats appelés de tous les points de la France et qu'il désigna d'office, parce qu'il les savait hostiles à l'accusé. L'illégalité était flagrante, elle a entaché l'arrêt, et c'est pourquoi l'histoire, en condamnant le surintendant, n'a point complétement absous le roi.

On pouvait croire qu'un si grand exemple couperait court aux abus, et cependant nous voyons, même sous Colbert, les agens du fisc arriver en foule à la Bastille. La cour des aides et la chambre des comptes, fidèles aux principes de probité dont elles ne se sont jamais départies, leur intentaient de sévères poursuites; mais les habitudes de malversation étaient tellement enracinées qu'il était très difficile de les faire entièrement disparaître. Les dépenses de la maison du roi, les frais de guerre, la vicieuse répartition des impôts par suite des priviléges des castes, des provinces, des villes et des individus, occasionnaient de graves embarras financiers que les détournemens frauduleux aggravaient encore. Cette redoutable question : il faut de l'argent, se présentait sans cesse, et pour en trouver le gouvernement eut recours en diverses occasions à des moyens dont l'étrangeté dépasse de beaucoup la création des contrôleurs de perruques et des inspecteurs aux empilemens de bois flotté. En voici un exemple tiré de l'histoire même de la Bastille.

C'était, on le sait, une croyance généralement répandue au moyen âge que l'homme, en étudiant les combinaisons de la matière, pouvait transformer en or ou en argent le fer, le plomb, le cuivre, et les substances les plus viles elles-mêmes. Dès le IVe siècle, les adeptes de cette croyance allumèrent leurs fourneaux, et pendant quinze cents ans ils travaillèrent à la transmutation, toujours déçus et toujours confians, car la foi dans l'erreur est plus vive que la foi

dans la vérité. Au moyen âge, on les avait persécutés comme sorciers ou faux-monnayeurs; au XVIe siècle, les rois les appelèrent auprès d'eux afin de remplir les caisses vides de leurs trésoriers. Charles IX donna 120,000 livres à Jean des Galans, sieur de Pézerolles, et le fit opérer sous ses yeux dans un laboratoire du Louvre; mais, au lieu de faire de l'or, Pézerolles prit la fuite en emportant celui qu'il avait reçu, et depuis, lorsque le gouvernement royal recourait aux alchimistes, il avait la précaution de les tenir sous clé. Louis XIV, dans les jours de détresse, si nombreux sous son règne, usa plus d'une fois pour battre monnaie de ce procédé peu dispendieux. Il envoya des alchimistes à la Bastille étudier les formules du *Psautier d'Hermophile*, du *Livre de lumière* et de l'*Apocalypse chimique*, en mettant à leur disposition le soufre, l'étain, l'antimoine, et tous les ingrédiens nécessaires à la confection du grand œuvre; mais l'or ne se faisait pas, et la police, toujours défiante, finit par reconnaître que la plupart des *souffleurs*, comme on disait au XVIIe siècle, n'étaient que des scélérats qui s'abritaient derrière une prétendue science. On visita leurs officines; au lieu de trésors, on y trouva des poisons, et cette recherche mit sur la trace des malfaiteurs qui épouvantaient la France entière.

III.

Le siècle de Louis XIV devait avoir le privilége des grands crimes, comme il eut celui de toutes les gloires, et par certains côtés il offre une analogie frappante avec la société romaine au temps de la décadence. Les mathématiciens, — c'est le nom que Tacite donne aux sorciers, — les devins, les pythonisses, affluent de toutes les parties du monde dans la ville des césars, comme les ruisseaux de Rome dans l'égoût des Tarquins. Il en est de même dans le Paris du grand roi, Locuste renaît dans la Brinvilliers, Vanens, La Chaussée, le chirurgien Dalmas, Glazer, l'apothicaire de Fouquet, le chanoine Dulong, Sainte-Croix, la Voisin; la fureur des empoisonnemens se répand comme une contagion.

Dans les quartiers éloignés du centre, au pied des remparts, à l'extrémité des faubourgs, s'élevaient de petites maisons isolées, habitées par des femmes qui faisaient profession de prédire l'avenir; les grandes dames et les bourgeoises allaient en foule les consulter, le soir ou de grand matin, la figure cachée sous un masque ou dissimulée sous les dentelles de la coiffure. A celles qui se plaignaient d'un mari jaloux ou tyrannique, la pythonisse conseillait des neuvaines à saint Gervais ou à saint Antoine de Padoue, qui avaient la spécialité de rendre les hommes aimables et généreux. Elle ne

demandait rien pour la première consultation, et l'argent que les visiteuses voulaient bien lui donner servait, disait-elle, à faire des aumônes aux pauvres ou aux bonnes femmes qu'elle chargeait d'intercéder par des neuvaines auprès de saint Gervais et de saint Antoine. Le ménage n'en allait pas mieux : nouvelles visites, nouvelles consultations, les neuvaines recommençaient, et cette fois pour prier Dieu de rappeler à lui l'époux incorrigible. Quand celui-ci s'obstinait à vivre, la pythonisse offrait de hâter l'heure du veuvage, et le poison faisait son office. Les maris furent les premières victimes de ces abominables pratiques, et les instincts pervers d'une société profondément corrompue ne tardèrent point à se donner libre carrière. Les héritiers qui se lassaient d'attendre une succession, les gens prudens qui voulaient se débarrasser d'un ennemi ou d'un rival sans affronter les chances d'un duel, les ambitieux qui convoitaient une place, demandèrent à la Brinvilliers et à ses complices des poudres et des breuvages pour satisfaire leur cupidité ou leur vengeance, et, comme le métier d'empoisonneur donnait de très beaux bénéfices et rapportait plus que les charges du parlement, il fut exercé sur une grande échelle par une foule de misérables qui trouvaient dans toutes les classes une nombreuse clientèle (1). Leur réputation s'étendit dans toute l'Europe, ils expédiaient leurs produits en Italie, en Angleterre, en Allemagne, et, comme les médecins célèbres, ils allaient donner des consultations à l'étranger et opérer sur place.

L'art de faire disparaître une créature humaine lentement, sûrement, sans donner l'éveil, était porté à la dernière perfection. Tantôt on enduisait les chemises d'un savon arsenical; cette nouvelle robe de Nessus développait sur toutes les parties du corps une violente inflammation, qui était entretenue par l'application de nouveaux linges préparés, et conduisait infailliblement à la mort; tantôt on administrait par petites doses, à des intervalles plus ou moins éloignés, une dissolution d'arsenic mêlée aux alimens, aux boissons et aux lénitifs, ou de prétendus grains de santé, gros comme des têtes d'épingle, qui minaient l'organisme sans laisser de traces appréciables. Les gens riches pouvaient seuls user de ces procédés

(1) Les empoisonneurs, dit M. Ravaisson, travaillèrent d'abord en toute sécurité. Les uns se faisaient passer pour des alchimistes, et pendant qu'ils distillaient en secret de l'arsenic et des plantes vénéneuses, ils entassaient dans leurs alambics des plantes inoffensives qu'ils mettaient en évidence; les autres, au moment où Colbert venait de fonder une manufacture de glaces et de cristaux colorés, obtinrent l'autorisation de travailler dans la verrerie royale, où il leur fut permis d'établir des creusets; ils en profitèrent pour fabriquer aux frais de l'état des poisons qu'ils vendaient fort cher aux particuliers. Quelques-uns donnèrent des leçons, et fondèrent, comme on dit aujourd'hui, des cours d'enseignement professionnel.

discrets, car il fallait à chaque nouvelle dose de *poudre de succession* faire de nouvelles largesses (1), mais les malfaiteurs ne travaillaient pas seulement pour l'aristocratie. Ils modéraient leurs tarifs en faveur des petits bourgeois : la mort était mise à la portée de toutes les bourses, et les gens peu aisés en étaient quittes, après la consultation, pour un sou d'eau forte qu'ils achetaient chez le premier apothicaire venu.

Les superstitions les plus grossières, les plus obscènes pratiques se mêlaient aux empoisonnemens : on croyait à la sorcellerie, aux conjurations, aux talismans. Les joueurs faisaient bénir leurs cartes. Les femmes portaient sur elles une *main de gloire* qui n'était autre que la main d'un pendu desséchée au soleil ou dans un four; les avares déliaient leur bourse pour obtenir de la science des sorciers la *pistole volante*, c'est-à-dire une pistole qui, après être sortie de leur poche, y revenait toujours, en traversant l'espace, comme les oiseaux. Les légendes sataniques fascinaient les imaginations, et, comme au temps de Salvien, le démon était partout, *ubique dæmon*. Les chercheurs d'or, pour retrouver l'argent enfoui pendant la fronde, se rendaient la nuit sur les lieux qu'ils supposaient recéler des trésors : un prêtre, revêtu de son étole, s'y rendait avec eux; il se plaçait au milieu d'un cercle de bougies noires, et, là, le bréviaire ou le grimoire à la main, il adjurait le diable de comparaître et de révéler les secrets de la terre. Celui-ci ne comparaissait pas, et pour cause; le prêtre indigne, qui faisait payer ses services au poids de l'or, proposait alors des moyens plus efficaces. Une prostituée sur le point de faire ses couches était étendue sur le parquet d'une chambre isolée, au milieu des bougies noires de la première conjuration, et, quand elle avait donné le jour à son enfant, elle le vouait au diable. Le prêtre l'égorgeait, le sang de la victime servait à de nouvelles opérations magiques (2), et ses restes étaient ordinairement consumés dans des fours.

Ce fait est formellement attesté par M. de La Reynie. « De pareils crimes, dit-il, semblent si nouveaux et si étranges, qu'à peine peut-on s'appliquer à les considérer. Cependant ce sont ceux qui les ont faits qui le déclarent eux-mêmes, et ces scélérats en disent tant de particularités et de circonstances qu'il est très difficile d'en

(1) L'emploi des substances vénéneuses durait souvent plusieurs mois. C'est ainsi que le lieutenant civil Aubray fut empoisonné vingt-huit fois par sa fille et un laquais. *Archives*, t. V, p. 243.

(2) Les sciences occultes ont dans tous les temps attribué une grande puissance au sang des enfans. On appliquait aux cérémonies magiques le système des contraires; le diable étant la plus haute incarnation de la perversité, on supposait que plus on lui sacrifiait des êtres innocens et purs, plus il était satisfait et se montrait bien disposé en faveur de ses adeptes.

douter. Un des enfans de Filastre paraît avoir été ainsi sacrifié : Guibourg convient d'en avoir sacrifié cinq, la fille Voisin déclare en avoir vu sacrifier deux et a laissé de grands soupçons qu'il n'en ait été égorgé un grand nombre chez sa mère; elle n'est pas la seule qui donne ces soupçons, il y a d'autres accusés qui disent d'étranges choses sur ces faits. Sur quoi il faut rappeler la mémoire d'un grand désordre arrivé à Paris en 1676, au mois de septembre, temps qui convient assez à celui marqué par Guibourg et la fille Voisin des enfans égorgés, plusieurs attroupemens, diverses allées et mouvemens de sédition en plusieurs endroits de la ville, sur un bruit qu'on enlevait des enfans pour les égorger, sans qu'on pût comprendre alors quelle pouvait être la cause de ce bruit (1). »

L'imagination se refuse à croire à de pareilles horreurs, et cependant elles sont attestées par les documens les plus authentiques, par les aveux des accusés bien avant la torture, les révélations des confesseurs, qui signalaient les crimes sans nommer ceux qui s'en rendaient coupables, les attestations des premiers magistrats du royaume, le serment des témoins; bien loin de se présenter comme des faits exceptionnels, des actes de folie sanguinaire accomplis par quelques-uns de ces criminels qui paraissent de temps à autre comme des phénomènes de perversité, elles se répètent avec une effrayante persistance, elles rentrent dans les habitudes du temps; ici encore c'est le témoignage même de M. de La Reynie, de l'un des magistrats les plus habiles et les plus justement respectés de l'ancien régime, qui vient confirmer cette appréciation :

« Cent quarante-sept prisonniers à la Bastille et à Vincennes, dit-il, de ce nombre il n'y en a pas un seul contre lequel il ne s'élève des charges considérables. La vie de l'homme est publiquement un commerce; c'est presque l'unique remède dont on se sert dans tous les embarras de famille. Cependant, et voici la plus grande des difficultés, est-il ou non de la gloire de Dieu, de l'intérêt du roi et de celui de l'état par conséquent, et du bien de la justice d'apprendre au public des faits de cette qualité et des crimes si énormes? » On comprend cette hésitation quand on suit dans le détail l'affreux enchaînement de forfaits révélés par les enquêtes.

Les empoisonnemens restèrent longtemps impunis, parce que la science était trop imparfaite encore pour en retrouver les traces matérielles, et qu'un très grand nombre d'individus étaient intéressés à détourner les recherches. Le public d'ailleurs prenait rarement parti pour les victimes; il riait volontiers des maris que les grains de santé envoyaient dans l'autre monde, des gens riches que la

(1) Mémoire de M. de La Reynie au roi, t. V, p. 432, 433.

poudre de succession séparait pour jamais de leur trésor. Mme Dreux, femme d'un parlementaire fort estimé, avait tenté plusieurs fois de briser des nœuds qui contrariaient ses penchans à la vie galante en offrant 2,000 écus, une bague et une croix de diamans pour payer la mort de son mari; elle avait tenté d'empoisonner avec des fleurs la fiancée de l'un de ses amans. Chacun le savait; elle avait même été mise à la Bastille, mais elle n'en était pas moins reçue dans le meilleur monde et fêtée partout. M. de Coulanges rima des épigrammes contre M. Dreux, et Mme de Sévigné, qui n'est souvent que le spirituel écho des sottises de son temps, s'est fait un malin plaisir de nous les transmettre. Cependant, tout en se moquant des autres, on tremblait pour soi-même, et, depuis le roi jusqu'aux plus obscurs de ses sujets, chacun s'entoura de précautions minutieuses. Les gobelets d'or, d'argent ou d'étain, dans lesquels on avait bu jusqu'alors, furent remplacés par les verres, car certains vases de métal étaient préparés de manière à communiquer aux boissons des propriétés vénéneuses; quand on dînait en ville, même chez des amis ou des parens, on emportait son couvert. Le linge n'était blanchi que par des personnes de confiance, sous les yeux de la maîtresse de maison; les lettres étaient désinfectées comme en temps de peste, et les dames n'acceptaient plus de bouquets, parce que les fleurs elles-mêmes étaient devenues suspectes. En voyant des hommes dans la force de l'âge, des femmes brillantes de jeunesse et de santé tomber comme frappés de la foudre, ou dépérir sous les étreintes d'un mal inconnu, on avait fini par attribuer au poison la mort de tous les grands personnages : Colbert, Louvois, le chancelier d'Aligre, le duc de Savoie, l'archevêque Péréfixe, le président de Lamoignon, Fontanges, Mme Henriette. On cherchait partout des coupables, et les soupçons s'égaraient au hasard. Racine lui-même ne put y échapper; il fut accusé d'avoir empoisonné Mlle Du Parc, la plus brillante actrice de la troupe de Molière, et, comme l'a dit la Voisin dans son interrogatoire, « le bruit en fut assez grand » pour que Louvois écrivît au lieutenant de police que le roi attendait ses rapports pour faire arrêter le poète (1).

Les catastrophes se succédèrent avec une telle rapidité de 1670 à 1680 que Louis XIV, qui jusque-là n'avait pas été renseigné d'une manière exacte et ne pouvait supposer que de pareils attentats souillaient son royaume, crut devoir intervenir directement, sans se douter d'abord de la profondeur du mal et des révélations accablantes qui allaient surgir contre les membres des plus grandes familles, les magistrats, la noblesse de la cour. Il était profondément

(1) Tome VI, p. 50, 51.

despotique, mais, par caractère autant que par conviction religieuse, il avait, ainsi que le dit justement M. Ravaisson, le crime en horreur, et, comme homme privé, il valait beaucoup mieux que la plupart de ses sujets. Après plusieurs conférences avec les ministres, il donna ordre à M. de La Reynie de procéder aux plus actives recherches et de n'épargner personne. Tous les exempts de Paris furent mis sur pied. Les arrestations se multiplièrent dans une effrayante proportion et la capitale fut épouvantée de recéler tant et d'aussi redoutables malfaiteurs.

La chambre ardente instituée par Louis XIV déploya dans l'instruction de l'affaire la plus grande activité, et, conformément aux ordres qu'elle avait reçus, elle fit remonter les recherches des charbonniers, des menuisiers et des plus obscurs bourgeois de Paris jusqu'aux personnages qui touchaient de plus près à la personne du roi. Une clarté sinistre se répandit tout à coup sur cette société en apparence si régulière, si calme, si sévèrement orthodoxe, et M. de La Reynie, effrayé lui-même de ce qu'il avait découvert, écrivit à Louvois le 23 janvier 1681 :

« La quantité des crimes dont il est fait mention dans les enquêtes effarouche l'esprit, et, quoiqu'ils soient avoués par ceux mêmes qui les ont faits, quoiqu'il y en ait eu de semblables déjà prouvés plusieurs fois et punis en divers sujets, ce grand commerce de poisons et d'empoisonnemens paraît toujours incroyable et difficile à comprendre. »

Ces crimes déjà prouvés, c'étaient ceux de la Brinvilliers, de Vanens, et de quelques misérables moins en vue; mais combien d'autres restaient encore à punir! La Voisin avait succédé à la Brinvilliers; placée moins haut dans l'échelle sociale, elle opérait tout à la fois pour l'aristocratie et les petits bourgeois. Une bouchère du faubourg Saint-Antoine, vertement corrigée par son mari, court après la correction lui demander conseil, et elle lui donne « quelques poudres pour la contenter. » Une menuisière de la rue de Charonne vient réclamer ses bons offices, elle lui remet un petit paquet bien enveloppé, et le mari meurt quelques jours après. Une mère la charge d'empoisonner son fils; ce fils à son tour la charge d'empoisonner sa mère; elle met le crime aux enchères, se décide pour celle des deux parties qui la paie le mieux, et c'est à la mère qu'elle donne le breuvage mortel. Le poison du reste n'était point sa spécialité exclusive, elle entreprenait aussi les avortemens, et s'était associé pour exploiter cette infâme industrie une sage-femme du nom de Lepère, qui avait, disent les pièces de la procédure, des secrets infaillibles, et se vantait « de remettre l'honneur sur la tête des femmes qui l'avaient perdu. » Elle avait formé de nom-

breuses élèves, parmi lesquelles étaient sa fille mariée à un sergent du Châtelet et quelques gardes-malades. Cette bande existait déjà en 1672, lorsque l'une des associées blessa mortellement Mlle de Guerchy, fille d'honneur de la reine-mère, qui fut achevée d'un coup de pistolet par Vitry, son amant, pour mettre un terme à ses souffrances. On évalue à plus de 10,000 le nombre des avortemens dont la Lepère et ses complices se sont rendues coupables, et à plus de 2,500 le nombre des avortons brûlés par la Voisin pour en faire servir les cendres à des compositions magiques : celle-ci avait amassé plus de 100,000 écus, et se disposait à quitter la France pour aller vivre de ses rentes en lieu sûr sous un nom supposé, comme le faisaient d'habitude les empoisonneuses et les pythonisses après fortune faite, quand elles ne se retiraient pas dans un couvent; mais la police, avertie à temps, mit bon ordre au voyage, et le 22 février 1680 la Voisin fut brûlée en place de Grève, après avoir la veille soupé de bon appétit et chanté par dérision des hymnes religieuses, ce qui a fait dire à Mme de Sévigné qu'elle donna gentiment son âme au diable.

Une douzaine de prêtres environ, dont l'un janséniste, sont mêlés aux crimes déférés à la chambre ardente. Le plus redoutable de tous, « connaissant et étant connu de tout ce qu'il y avait de scélérats, empoisonneur artiste, dit M. de La Reynie, était un abbé Guibourg, qui se prétendait fils de M. de Montmorency. » C'est lui qui paraît avoir mis à la mode les messes diaboliques dont il est à tout instant question dans les *Archives*. Une femme voulait-elle inspirer de l'amour, rendre un amant fidèle, se débarrasser d'un mari, elle faisait dire une messe soit à la campagne dans un château, soit à Paris chez une pythonisse, quelquefois même dans un caveau ou quelque masure abandonnée. En certains cas, le prêtre qui se livrait à ces pratiques sacriléges suivait tout simplement le rituel, et se bornait à baptiser des fœtus, comme l'abbé Darot, à consacrer des couleuvres, des crapauds, des os de morts réduits en poudre, des fragmens de prétendues cordes de pendus pour en faire des talismans ou des filtres dans lesquels on mêlait des hosties (1). C'était cependant là ce qu'il y avait de moins odieux; le plus souvent on ajoutait aux rites sataniques les formalités les plus obscènes. La fille de la Voisin elle-même nous apprend dans son interrogatoire comment l'abbé Guibourg officiait chez sa mère. « L'autel, dit-elle, se faisait sur des siéges sur lesquels on mettait des matelas; la femme sur le ventre de laquelle la messe devait être dite était mise toute nue, les jambes pendantes en bas et ayant

(1) *Archives*, t. VI, p. 43, 59, 82, 218, 249, 252, 259, 311, 445.

la tête renversée, et, après qu'il avait été mis un linge ou une serviette sur le ventre de la femme, l'on y mettait la croix sur l'estomac; y avait aussi des cierges allumés qui étaient posés sur des siéges. » M. de La Reynie dans ses rapports donne des détails beaucoup plus circonstanciés sur d'autres messes dites par le même Guibourg et les prêtres affiliés aux malfaiteurs qui exploitaient la scélératesse et la crédulité du public, il cite les femmes qui se prêtaient à ces infamies, et, dans le nombre, il s'en trouve dont les noms appartiennent à l'histoire; mais ici nous devons nous arrêter en renvoyant aux textes eux-mêmes, car nous nous trouvons en présence de faits tellement outrageans pour la morale et la raison qu'ils dépassent tout ce que les imaginations les plus souillées peuvent rêver de plus monstrueux (1).

On trouve çà et là dans les enquêtes et les interrogatoires des détails qui font supposer que des complots avaient été formés à diverses reprises pour attenter à la vie de Louis XIV; mais la chambre ardente, malgré les plus actives recherches, n'a jamais pu réunir des preuves suffisantes, ou peut-être, après les avoir acquises, a-t-elle arrêté les poursuites, pour ne point remonter jusqu'à des coupables qui tenaient une grande place dans le royaume. Ce qui est certain, c'est que des relations très intimes s'étaient établies entre les empoisonneuses et quelques femmes en renom à la cour, que Fontanges et Lavallière n'ont échappé que par hasard à la haine de leurs rivales ou de leurs ennemis, et que la comtesse de Soissons, Marie Mancini, a été dûment atteinte et convaincue d'avoir voulu *faire opérer* la Voisin contre La Vallière, de concert avec Mme d'Alluye, qui, après l'avoir servie dans ses amours avec le roi, avait aussi voulu la servir dans sa vengeance. Le 23 janvier 1680, la comtesse de Soissons fut décrétée de prise de corps, ainsi que Mme d'Alluye; mais Louis XIV ne put se résoudre à livrer à la justice la femme qu'il avait si tendrement aimée. Il ajourna la signification des décrets rendus par la chambre, et fit avertir les deux accusées par le duc de Bouillon; elles s'enfuirent dans la nuit. La mère du comte de Soissons, Mme de Carignan, qui avait toujours méprisé sa belle-fille, dont elle blâmait sévèrement la conduite et qu'elle soupçonnait d'avoir empoisonné son fils, voulut sauver au moins l'honneur de la famille; elle se rendit à Versailles pour solliciter l'indulgence, et le roi lui répondit avec un profond sentiment de tristesse : « Madame, j'ai voulu que la comtesse se soit sauvée; peut-être en rendrai-je compte à Dieu et à mes peuples. »

Dans les premiers mois de l'année 1681, la chambre ardente

(1) Voyez entre autres t. VI, p. 420.

prononça de nombreux arrêts; « elle commence à flamber plus que jamais, » écrivit un attaché de l'ambassadeur d'Angleterre à son gouvernement. On avait en effet la veille pendu la fille Chanfrain, maîtresse de l'abbé Guibourg, et brûlé vif en place de Grève un courtier en empoisonnemens, Deschault, qui courait tout Paris pour trouver des cliens, et qui n'hésitait pas « à se défaire d'une personne pour une pièce de 30 sols. » Quelques jours plus tard, Mme de Carada, femme d'un maître des eaux et forêts, avait la tête tranchée; Mme Lescalopier était brûlée en effigie. Les arrestations se multipliaient de jour en jour, on était sur la trace de nouveaux crimes, et tout indiquait que plus d'un grand personnage allait être compromis. Parmi ceux que la justice pouvait frapper encore, un grand nombre avaient des attaches dans les plus hautes classes, et dans la chambre elle-même des amis ou des parens. L'abbé Guibourg et d'autres abbés avaient reculé les bornes de la scélératesse. Les juges hésitèrent à déshonorer, en flétrissant quelques-uns de leurs membres, des familles qui leur étaient chères et que l'estime publique avait toujours environnées jusque-là. Ils hésitèrent à fournir des armes aux adversaires du catholicisme en livrant au bourreau tous les prêtres compromis dans l'affaire. Louis XIV de son côté ne voulut point, par un sentiment de pudeur patriotique, discréditer la France aux yeux de l'étranger en étalant à tous les yeux les plaies qui la rongeaient. Il avait d'ailleurs de graves raisons de penser que, parmi les femmes qu'il avait aimées, la comtesse de Soissons n'était point la seule qui fût mêlée à ces iniquités. Les condamnations n'atteignirent que les malfaiteurs hors ligne, les préparateurs de poisons, les professeurs d'empoisonnement, et l'ordre fut donné secrètement d'arrêter les enquêtes. Effrayés par les supplices, ceux que la chambre avait épargnés et qui se sentaient coupables allèrent traîner leur honte et leurs remords à l'étranger ou cherchèrent à se faire oublier en vivant dans la retraite. L'opinion publique, si longtemps indulgente, se montra d'une sévérité extrême lorsque la main du bourreau eut flétri quelques grands coupables, et, comme tout change vite en France, l'empoisonnement fit horreur du jour où il cessa d'être à la mode. Quant aux sorciers, aux devins, aux pythonisses, ils gardèrent leur prestige sous la régence et sous Louis XV (1), et l'on peut dire qu'ils le gardent encore, car il n'est pas une seule des folies des sciences occultes qui de notre temps même n'ait trouvé des adeptes fervens. Le diable a perdu son crédit : on n'allume plus pour l'évoquer les bougies noires de l'abbé Guibourg, mais en ren-

(1) Voyez *Journal de l'avocat Barbier*, t. IV, p. 357; VII, 33; VIII, 332.

trant dans les ténèbres il nous a légué le *corbeau sanglant*, les escargots sympathiques, les cartomanciens, les nécromanciens, les esprits frappeurs, les somnambules lucides et translucides, Mlle Le Normand et Allan Kerdec, Alexis et Mlle Pigeaire, les médiums, les spirites, les tables tournantes, voyantes et parlantes, et peut-être, avant de nous vanter des progrès de notre civilisation, ferions-nous sagement de nous rappeler que, si le XVIIe siècle a eu le poison, le XIXe a eu la commune.

Deux siècles nous séparent de la chambre ardente, et, de même que M. de La Reynie, nous nous demandons comment de pareils forfaits ont pu se produire à une époque que nous sommes habitués à regarder comme la plus brillante de notre histoire. Cependant, si nous cherchons à pénétrer au fond des choses, nous ne tarderons pas à reconnaître que cette société, en apparence si régulière, cachait sous de splendides dehors bien des misères morales. Le mal datait de loin; elle avait hérité du XVIe siècle la superstition des sciences occultes, de la fronde l'habitude des intrigues secrètes, le mépris des lois, la fureur des duels. La piété sincère et militante avait fait place à la dévotion étroite et hypocrite que La Bruyère a flétrie dans *Onuphre* et Molière dans *Tartuffe*. Bien des gens *ne priaient que des lèvres*, et la foi n'échauffait plus que les âmes d'élite. Mais en même temps il existait dans toutes les classes comme une sorte d'aristocratie de vertu, de probité sévère, qui avait tout à la fois l'austérité et l'élégance des mœurs; elle donnait à l'armée d'héroïques soldats, aux parlemens et aux autres siéges royaux des magistrats intègres, indépendans, durs au travail, à l'église des prêtres qui vivaient dans l'édification, au jansénisme des saints et des martyrs. C'est d'après cette grande aristocratie de l'honneur et de l'intelligence, d'après elle seule que nous avons jugé le XVIIe siècle. Éblouis par son prestige, nous n'avons point regardé autour et au-dessous d'elle, et cependant c'était là, aussi bien dans les grands appartemens de Versailles que dans les rues de Paris, qu'il fallait, comme la chambre ardente, ouvrir une enquête. La Bruyère dans le chapitre de *la Cour* et Saint-Simon dans ses *Mémoires* se sont chargés de nous apprendre de quels élémens se composait en majorité cette cohue à la fois orgueilleuse et servile, qui ne cherchait à édifier sa fortune que par la flatterie et la bassesse, et c'est en la suivant dans l'inextricable dédale de ses intrigues, c'est en voyant les implacables rivalités de ses ambitions qu'on arrive à comprendre comment les plus audacieux et les plus pervers ont tenté de s'avancer par le poison.

Ces femmes qui vont se placer sous la criminelle direction des pythonisses, ce sont les filles et les parentes de celles dont Bussy-

Rabutin a flétri, dans *le Pays de braquerie*, les galanteries effrontées et souvent vénales; ces grands seigneurs qui achètent au poids de l'or les *petits paquets* de la Voisin, ce sont les bretteurs de la fronde, qui trouvent ces paquets plus sûrs que leur épée; ce sont « de vieux cavaliers insensibles ou de jeunes nés dans le bruit des armes et que ce métier avait rendus brutaux. » La population de Paris prise en masse offre, comme la cour, de nombreux élémens pour le crime. Dans les couches inférieures, elle est profondément ignorante, profondément cupide; elle a dans la gêne l'amour du luxe, comme le prouve l'inventaire mobilier dressé pour l'assiette des impôts par le commissaire de Lamarre, elle veut s'enrichir à tout prix, et elle achète en toute confiance de la poudre de succession parce qu'elle sait que la police est mal faite et qu'elle croit à l'impunité. Bien d'autres explications se présentent encore; elles ressortent pour ainsi dire d'elles-mêmes de l'observation des faits, l'on comprend comment le gouvernement de Louis XIV a été amené, pour suppléer à l'impuissance et aux lenteurs des tribunaux ordinaires, à faire de la Bastille une sorte de maison de correction ou de détention préventive, en même temps qu'une prison d'état : que ce gouvernement, en mainte occasion, ait agi avec un arbitraire que rien ne peut excuser, que cet arbitraire ait soulevé dans les deux derniers siècles une réprobation profonde, et qu'il soit entré pour une bonne part dans les causes de la révolution, on ne saurait en douter, mais il reste en même temps acquis à l'histoire que les détenus, quel que fût le motif de leur séquestration, n'ont jamais été soumis dans la forteresse du faubourg Saint-Antoine aux affreux traitemens dont on s'est fait au moment de la révolution une arme contre la royauté, et que les gravures du temps qui nous montrent les prisonniers d'état sortant de leurs cachots chargés de chaînes ne sont qu'une invention des partis.

Nous avons, dans le cours de cette étude, rappelé le nom de Racine. Nous ajouterons en terminant que sa mémoire est sortie pure d'une accusation calomnieuse. Quand toutes les classes de la société fournissaient leur contingent à la sombre affaire des poisons, la chambre ardente n'a pas trouvé un seul coupable parmi les écrivains, et, s'ils ont illustré le siècle de Louis XIV par leurs œuvres, on peut dire qu'au milieu d'une dissolution morale trop hautement constatée, ils l'ont également honoré par leur caractère et la dignité de leur vie.

CHARLES LOUANDRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1874.

La situation de notre malheureux pays finira-t-elle par s'éclaircir et se préciser? Viendra-t-on à bout de débrouiller cet écheveau de subtilités, d'intrigues, de contradictions, où se perd notre triste politique? Arrivera-t-on, selon le mot de Frédéric II au sujet de la Prusse et de ses destinées prochaines, à « décider cet être, » en d'autres termes à décider ce que sera la France? La question était déjà pressante hier, elle se resserre et s'aggrave de plus en plus, à mesure que les incidens se succèdent hors de l'assemblée ou dans l'assemblée. Des émotions du commencement de ce mois, de ces agitations d'un instant plus factices que sérieuses, il ne reste rien, si ce n'est le souvenir d'un vain bruit, une enquête qui se poursuit sur les menées bonapartistes, et la nécessité d'en finir avec tous les faux-fuyans, toutes les incertitudes, par l'organisation d'un gouvernement appuyé sur des institutions régulières.

Où donc est cette nécessité d'en finir? disent cependant encore ceux qui ne se lassent pas du provisoire. Est-ce que tout est perdu? est-ce que nous allons assister aux funérailles de notre patrie parce qu'on n'organisera pas un régime de toutes pièces au plus vite, demain, après-demain au plus tard? Depuis trois ans, la France existe comme elle est, et c'est dans ces conditions qu'elle a commencé de se relever, qu'elle a offert au monde le spectacle d'une vitalité qui a étonné ses ennemis et peut-être ses amis eux-mêmes; c'est dans ces conditions qu'elle a reconstitué ses finances, qu'elle a refait une armée, — cette armée qui paraissait hier encore à la revue du bois de Boulogne! Il faut un gouvernement, n'avons-nous pas un gouvernement? La loi n'est-elle point partout obéie? la tranquillité n'est-elle pas complète? Le mal dont on se plaint est surtout un mal d'imagination, l'impatience de tous ceux qui ne savent jamais supporter la situation où ils vivent. — Soit, le mal est peut-être en partie dans l'imagination; il est certainement aussi depuis

bien des mois dans les faits, dans les intérêts qui souffrent, dans le travail qui se ralentit, dans les entreprises qui se découragent, jusque dans les travaux de l'assemblée, qui se ressentent visiblement de la préoccupation universelle, si bien qu'une heure arrive où la question éclate pour ainsi dire par la force des choses. C'est la plus véridique histoire de nos affaires du moment.

Elle est donc sortie du fond même de la situation, cette question inévitable d'un régime public, elle s'est précisée l'autre jour devant l'assemblée sous ses traits principaux dans cette séance du 15 juin qui n'a été qu'un premier engagement avant la grande lutte. C'est le centre gauche qui a donné le signal. M. Casimir Perier a proposé l'organisation de la république selon les projets Dufaure, avec la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon telle que l'a instituée la loi du 20 novembre 1873, avec les deux chambres et la réserve de la souveraineté nationale s'exerçant par voie de révision dans sept ans. Le centre droit, ou, pour mieux dire, un membre du centre droit a suivi. M. Lambert de Sainte-Croix a proposé l'organisation des pouvoirs du maréchal avec le titre de président de la république, toujours avec les deux chambres, et avec le droit pour ces deux chambres réunies en congrès de régler au besoin la transmission de l'autorité exécutive. A son tour, M. de Larochefoucauld-Bisaccia s'est piqué d'honneur, et a voulu conduire son drapeau à la bataille. En sa qualité d'ambassadeur de la république française à Londres, il s'est trouvé tout juste à Versailles ce jour-là pour proposer à l'impromptu le rétablissement de la monarchie avec « le chef de la maison de France » pour roi, et le maréchal de Mac-Mahon comme « lieutenant-général du royaume. » Pour le dire en passant, M. le duc de Bisaccia, qui s'est fort signalé par ses fêtes en Angleterre, aurait dû tout au moins donner sa démission avant de se séparer du gouvernement qu'il représente encore et du chef de l'état dont il tient ses fonctions. Quoi qu'il en soit, les trois motions ont eu des fortunes diverses. La proposition de M. Casimir Perier a obtenu d'être renvoyée à la commission des lois constitutionnelles avec le bénéfice d'une déclaration d'urgence. La proposition de M. Lambert de Sainte-Croix a eu le renvoi à la même commission sans l'urgence. La proposition de M. le duc de Bisaccia n'a eu ni l'urgence ni le renvoi à la commission des trente. Elle a été modestement remise à une commission ordinaire d'initiative chargée d'en avoir tous les soins possibles. En d'autres termes, il est bien clair que la royauté de M. de Larochefoucauld a essuyé un premier échec.

Que sortira-t-il maintenant de tout cela? Il n'est point douteux que la commission des trente peut mettre dans l'examen d'une motion d'urgence la prudente lenteur qu'elle met dans tous ses travaux depuis plus de six mois. Il est bien certain qu'elle peut repousser les combinaisons de M. Casimir Perier, ou présenter d'autres projets, comme elle est en

train de le faire, que l'assemblée elle-même reste maîtresse de ses résolutions définitives. Toujours est-il que la question est engagée désormais, qu'un pas a été fait, et que dans cette première épreuve, si la proposition de M. Casimir Perier a eu une majorité peu triomphante, il est vrai, contestée dès le lendemain, régulièrement acquise en fin de compte, la proposition de M. le duc de Bisaccia a eu pour sûr une fortune plus médiocre encore. L'assemblée s'est partagée, soit : ce simple partage est déjà un progrès dans les conditions où il s'est accompli; il est surtout un symptôme. Voilà la situation.

La lutte reste ouverte sans doute avec toutes ses chances, et la droite, visiblement aigrie, irritée de l'insuccès qu'elle a rencontré l'autre jour, semble vouloir préparer quelque campagne nouvelle, quelque tentative désespérée pour relever de sa mésaventure l'infortunée proposition Bisaccia. Les violens, les extrêmes, les hallucinés, comme toujours, prétendent conduire les plus modérés, et mystérieusement, avec cette habileté et cette prévoyance qu'on a si souvent montrées, on se promet de marcher à une victoire prochaine. La droite ne se tient nullement pour battue, elle veut proposer, elle proposera de nouveau la monarchie à bref délai, la monarchie sans conditions, puisque M. le comte de Chambord ne veut pas de conditions, — avec le drapeau blanc, puisque le « chef de la maison de France » ne connaît pas d'autre drapeau. Quelle chimère! penserez-vous, quelle irrésistible passion d'aller au-devant d'un humiliant échec! Les imperturbables champions de la légitimité quand même sont parfaitement persuadés que ce n'est point une chimère ou du moins ils feignent de le croire, et ici se passe en vérité une scène mêlée de naïveté et de ridicule qui ne laisse pas de rappeler une vieille gaîté soldatesque. — Nous voulons faire la monarchie, répètent sans cesse les légitimistes. — Fort bien, leur dit-on, faites-la. — Ah! mais nous ne pouvons pas, nous n'avons ni la majorité ni la force, venez à notre aide! — Parlons sérieusement. Que les légitimistes soient pleins de projets, qu'ils rêvent des combinaisons stratégiques ou de nouveaux miracles, ils ne le laissent guère ignorer. Ils s'agitent pour s'agiter, ils font plus de bruit que de besogne. La vérité est qu'ils ont pour le moment contre eux deux ou trois choses terriblement graves, de nature à faire évaporer tous leurs projets et à réduire leurs agitations à une simple fébrilité impuissante.

La première de ces choses, la plus immédiate si l'on veut, c'est la situation légale qu'ils ont eux-mêmes contribué à créer. Qu'ils commentent leurs votes, qu'ils subtilisent aujourd'hui, ils n'ont pas moins donné leurs voix; ils ont aliéné une part d'avenir en créant une présidence de sept ans, et par une singularité de plus ce sont les légitimistes qui ont tenu à faire de cette durée de sept ans la seule partie réellement constitutionnelle, irrévocable, de la loi du 20 novembre

1873. Si, par un calcul qui méritait d'être trompé, ils se réservaient de ne pas prendre au sérieux le lendemain ce qu'ils avaient fait la veille, s'ils se sont figuré qu'après avoir donné le pouvoir ils restaient libres de le reprendre, qu'ils pourraient un jour ou l'autre venir dire à M. le maréchal de Mac-Mahon : Place au roi! s'ils ont cru cela, ils ont été trop habiles, ils se sont pris dans leurs propres subtilités. M. le président de la république, quant à lui, ne paraît pas jouer aux charades; il a pris au sérieux ce qu'il a demandé sérieusement, et hier encore il le répétait avec une netteté décisive qui ressemblait à un engagement ou à un avertissement dans un ordre du jour adressé aux soldats de l'armée de Paris après la dernière revue du bois de Boulogne. « L'assemblée nationale, en me confiant pour sept ans le pouvoir exécutif, a placé entre mes mains pendant cette période le dépôt de l'ordre et de la paix publique. Cette partie de la mission qui m'a été imposée vous appartient également; nous la remplirons ensemble jusqu'au bout... » Voilà qui est clair, il nous semble. Que les légitimistes s'amusent maintenant avec le septennat, qu'ils trouvent le mot barbare, l'invention ridicule, l'organisation et la durée de ce pouvoir également impossibles, ils savent à quoi s'en tenir : pour remplacer ce septennat, ils auraient tout d'abord à tenter une révolution que M. le président de la république s'engage dès ce moment à réprimer en se faisant à lui-même et en faisant à ses soldats un devoir de « maintenir partout la loi. »

Rien de plus net assurément; mais ce n'est pas encore la difficulté la plus grave pour la droite aujourd'hui. La droite a bien autre chose contre elle et contre les tentatives qu'elle pourrait avoir l'idée de renouveler; elle a le souvenir accablant de ses fautes et de ses échecs, de la déroute par laquelle s'est dénouée cette triste campagne de l'automne de 1873. Si la monarchie, qui n'était peut-être pas sans avoir quelques chances un instant, a perdu si brusquement la partie, si elle a disparu, pour ainsi dire, du matin au soir, qui donc l'a rendue impossible? Les légitimistes ont sans doute la ressource facile d'accuser tout le monde. Ils ne tenaient peut-être pas le même langage au premier moment; ils se sont remis depuis et ils accusent leurs alliés, un peu les princes d'Orléans, beaucoup leurs amis, les constitutionnels, le centre droit, surtout M. le duc d'Audiffret-Pasquier. C'est depuis longtemps un bourdonnement de récriminations et de plaintes. Eh bien! la lumière est faite aujourd'hui par cette correspondance du *Times*, qui vient de paraître fort à propos pour éclairer la situation, qui a été confirmée bien plus que rectifiée par la commission des *neuf*, instituée au mois de septembre 1873 par les divers groupes de la droite pour diriger les affaires de la restauration monarchique.

Que résulte-t-il de ces révélations aussi instructives que précises? Assurément M. le comte de Paris a eu un rôle parfaitement net, parfai-

tement noble; il est allé à Frohsdorf sans arrière-pensée, sans équivoque, sans faire de conditions, comme cela a été dit un jour; il y est allé en prince de la maison de Bourbon se rendant auprès du chef de la famille, et si cette démarche n'avait pas eu lieu plus tôt, c'est qu'elle n'avait pas rencontré aux premiers instans, dès 1871, un sensible empressement auprès de M. le comte de Chambord; elle avait été éludée, on le sait aujourd'hui, si bien qu'aux yeux de beaucoup de légitimistes eux-mêmes M. le comte de Paris était dégagé de toute obligation; ce qu'il a fait, il l'a fait librement, spontanément. Les amis des princes d'Orléans ont-ils détourné M. le comte de Paris du voyage de Frohsdorf? Tout au contraire ils l'ont approuvé, conseillé. M. le duc d'Audiffret-Pasquier notamment n'avait point été des derniers à se prononcer; il avait vivement appuyé la résolution de M. le comte de Paris. La campagne monarchique une fois engagée, ceux qu'on appelle les orléanistes songeaient-ils à élever des exigences, à créer des obstacles ou des difficultés? Les conditions essentielles d'un régime constitutionnel leur apparaissaient comme assurées, cela leur suffisait; ils n'avaient de scrupules ou de répugnances décidées que sur une seule question, dont ils ne se dissimulaient pas la gravité, mais qu'on ne croyait pas alors insoluble, celle du drapeau. Ici intervient M. le maréchal de Mac-Mahon, jetant dans la balance le poids de sa parole, de son instinct de soldat, de sa prévoyance de chef de l'armée et du gouvernement. M. le président de la république ne le cache pas, il déclare à M. le duc d'Audiffret-Pasquier qu'il n'entend pas se mêler des arrangemens des partis, qu'appelé par l'assemblée à faire respecter ses décisions, à maintenir l'ordre, il remplira sa tâche, que cependant il doit faire une exception. « On parle, dit-il, de substituer le drapeau blanc au drapeau tricolore, et je crois devoir à ce sujet vous donner un avertissement. Si le drapeau blanc était levé contre le drapeau tricolore et qu'il fût arboré à une fenêtre tandis que l'autre flotterait vis-à-vis, les chassepots partiraient d'eux-mêmes, et je ne pourrais répondre ni de l'ordre dans les rues ni de la discipline dans l'armée. » C'était clair, catégorique et inspiré du sentiment le plus juste de l'honneur, des susceptibilités du pays, des nécessités les plus impérieuses d'ordre public.

Ainsi dans cette crise singulière, qu'un Henri IV eût dénouée du premier jour, M. le comte de Paris faisait son devoir en écartant la difficulté qu'on représentait comme la plus considérable, celle d'un antagonisme de dynastie. Les constitutionnels, les amis des princes d'Orléans, faisaient leur devoir en se prêtant à tout, sauf à l'impossible. M. le maréchal de Mac-Mahon faisait son devoir en montrant le péril où l'on courait, en déclarant qu'on allait à une guerre civile, la seule qu'il ne pût pas maîtriser. Voilà la vérité. Qu'on accuse M. le duc d'Audiffret et ses amis de n'avoir pas tout dit au courant de la crise, d'avoir quelque peu pallié les points aigus dans la mission de ce brave M. Chesnelong, d'a-

voir laissé croire jusqu'au dernier moment que la question du drapeau ne serait pas au-dessus d'une inspiration généreuse de conciliation, soit : le pays, le pays seul, pourrait peut-être leur reprocher de s'être engagés dans une telle entreprise sans garanties, sans conditions fixées d'avance. Les légitimistes n'ont certes pas le droit d'accuser de leurs mécomptes ceux qui prouvaient précisément leur sincérité en laissant jusqu'au bout la porte ouverte à une transaction, en poussant presque jusqu'à l'excès les ménagemens les plus propres à faire réussir cette tentative de restauration monarchique. D'où est donc venue l'impossibilité? La lettre du 27 octobre a paru et la monarchie s'est évanouie! L'effet a été éclatant, absolu, instantané, on le sait bien. Et maintenant ce qui a été impossible au mois d'octobre, les légitimistes pensent-ils pouvoir le faire aujourd'hui? Qu'ont-ils à offrir de nouveau? Ne sont-ils pas les premiers à répéter sans cesse que la pensée de M. le comte de Chambord est invariable, qu'elle est dans les manifestes de 1871, dans la réponse si singulièrement hautaine à M. l'évêque d'Orléans, comme dans la lettre d'octobre 1873? Est-ce que la situation, telle que la dépeignait M. le maréchal de Mac-Mahon, est changée? N'importe, les légitimistes persistent. La droite, c'est un des factotums de M. le comte de Chambord, c'est M. Lucien Brun qui le dit, la droite est décidée à proposer la monarchie, celle de la lettre du mois d'octobre 1873; elle ne s'associera qu'à ce qui sera la monarchie, elle repoussera tout ce qui, « directement ou indirectement, » mettrait en doute la monarchie, — présidence septennale aussi bien que république conservatrice. En d'autres termes, on usera de l'importance parlementaire accidentelle dont on dispose pour déjouer toute autre tentative, pour réduire l'assemblée à l'impuissance, et c'est en empêchant tout qu'on espère arriver à être un peu moins impossible! Les légitimistes savent-ils ce qu'ils font en ce moment? Ils transportent dans nos malheureuses affaires une tactique ou une maxime étrange, ce *liberum veto,* qui fut un des instrumens de dissolution de l'infortunée Pologne. Mettre obstacle à tout dans le cas où l'on ne pourrait faire ce qu'on veut, suspendre les destinées du pays au *liberum veto* d'un homme ou d'un parti! Si les légitimistes de l'extrême droite en sont là, ils sont marqués du sceau des partis qui finissent. S'il y a dans la droite des fractions plus modérées qui, sans abdiquer des convictions dont personne ne leur demande le sacrifice, comprennent le danger d'une telle politique, il n'est que temps pour elles de s'arrêter, de songer au pays, de se prêter aux seules combinaisons possibles à l'heure où nous sommes.

Quant au centre droit, son rôle ne semble-t-il pas tout tracé par la nature de ses opinions, de ses idées, de ses antécédens? Il n'est pas, comme la droite, lié à la toute-puissance de l'inviolabilité traditionnelle, à la politique des miracles. C'est une réunion d'hommes éclairés, sensés, libres d'esprit, sachant tenir compte des circonstances, ne recon-

naissant après tout en politique d'autre loi que la souveraineté nationale, d'autre règle de conduite que le sentiment de ce qui est juste et profitable au pays sans doute, et aussi de ce qui est possible. Le centre droit a travaillé de tous ses efforts au succès d'une restauration monarchique qu'il croyait réalisable et avantageuse pour la France; il n'a pas réussi. Il est resté dans son rôle; par les réserves mêmes qu'il n'a cessé de porter dans sa coopération à la campagne de l'an dernier, il a fait ce qu'il a pu pour sauvegarder l'avenir possible de la monarchie constitutionnelle, qui demeure un grand système de gouvernement avec ses principes, ses conditions et son drapeau. Le jour où la France croira qu'elle peut se faire de cette monarchie constitutionnelle un abri protecteur, efficace, elle la trouvera sans se désavouer, sans avoir à renoncer aux plus inviolables traditions de son existence moderne. Maintenant ce n'est point évidemment de cela qu'il s'agit. Le centre droit serait le premier à juger chimérique toute tentative nouvelle pour le rétablissement de la monarchie, et les effervescences de l'extrême droite ne seraient pas de nature à la convertir à l'urgence d'une campagne sous le drapeau blanc. La question n'est donc plus là; elle est dans cette nécessité immédiate d'organisation qui frappe aujourd'hui tout le monde, que le centre droit lui-même reconnaît, à laquelle M. le duc de Broglie se proposait de faire honneur à sa manière par son projet de grand-conseil, qui a été un moment l'inspiration du ministère prêt à se former il y a six semaines. Or, si les choses en sont là, si la monarchie est impossible, si, comme cela est certain, on ne veut pas laisser se prolonger une situation indéfinie qui ne peut favoriser que les passions révolutionnaires et les revendications césariennes, tout se réduit à savoir dans quelles conditions peut se réaliser le plus utilement cette organisation, qui rallie désormais assez d'esprits et de groupes modérés pour qu'elle ne reste plus un problème insoluble.

Au fond, que veut le centre droit? qu'admet-il dès ce moment? Il reconnaît la nécessité d'organiser les pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon sous le titre de président de la république. Il admet les deux chambres, cela va sans dire. Il ne refuse pas aux deux chambres réunies le droit de nommer un nouveau président en cas de vacance du pouvoir, ou de réviser dans sept ans les lois constitutionnelles en s'inspirant de la situation du pays. Dès lors, si l'on veut voir les choses comme elles sont, où est l'incompatibilité entre ces combinaisons et celles qui sont résumées dans la proposition de M. Casimir Perier? La proposition du centre gauche, c'est un peu trop la république, assure-t-on, c'est un pas désagréable à franchir. Et après? Est-ce que la république n'existe pas? est-ce qu'elle n'avait pas hier encore M. de Larochefoucauld pour ambassadeur à Londres? C'est la république telle que l'entend M. le comte de Montalivet, dans cette lettre honnêtement libérale qu'il adressait récemment à M. Casimir Perier et qui a

valu à ce vieux et fidèle serviteur de la monarchie constitutionnelle des injures encore plus ridicules qu'odieuses. Ce sera la république comme on la fera, présidée par M. le maréchal de Mac-Mahon, organisée par des conservateurs, gouvernée par des conservateurs, réservant les droits de la souveraineté nationale. Puis enfin, c'est évidemment la seule chose possible aujourd'hui, et le rôle du centre droit peut être d'autant plus sérieux, d'autant plus efficace, qu'il aura accepté plus résolûment la situation qui lui est faite. Que proposera la commission des trente après avoir mis de côté tous les projets qui lui ont été renvoyés, celui de M. Lambert de Sainte-Croix aussi bien que celui de M. Casimir Perier? On ne le sait pas encore. Il y a un fait certain : la droite repoussera tout ce qui serait une organisation sérieuse du gouvernement. Le centre gauche ne pourrait voter ce qui ne serait qu'une organisation toute personnelle des pouvoirs de M. le président de la république, et la majorité manquerait d'un côté comme de l'autre. Ce serait l'impuissance avouée, déclarée. Or, après cet aveu d'impuissance, que resterait-il à faire? La réponse vient toute seule, elle ne serait ni digne d'une grande assemblée ni rassurante pour le pays.

L'Italie, après les grandes crises qu'elle a traversées et dont elle a triomphé, a l'avantage de trouver la sécurité et le repos dans la pratique des institutions les plus libérales en restant fidèle à l'esprit qui l'a conduite au succès. Ce n'est pas qu'elle n'ait parfois, elle aussi, ses incidens, ses luttes de partis, ses imbroglios parlementaires, ses secousses ministérielles; mais ce ne sont là, somme toute, que les émotions sans profondeur d'une vie publique organisée, fixée, où les accidens de tous les jours laissent le pays assez tranquille et n'affectent pas sensiblement une certaine direction générale de la politique. C'est à peu près l'histoire de ce qui vient de se passer aux derniers jours de la session entre le parlement et le ministère. Il y a eu un moment de confusion, une apparence de crise ministérielle, et tout a fini par une prorogation du parlement, qui laisse peut-être entrevoir une dissolution.

La plus grosse affaire pour l'Italie est toujours la question financière. Les cabinets ont beau se succéder, ils retrouvent inévitablement le déficit devant eux; ils se transmettent invariablement ce maussade et dangereux héritage. La difficulté est de triompher de ce déficit obstiné, de mettre l'équilibre dans le budget sans voter des impôts dont personne ne veut, sans diminuer les dépenses militaires, que tout le monde voudrait plutôt augmenter, et sans négliger les travaux de toute sorte que chaque député réclame naturellement pour sa province. Le secret pour concilier tout cela n'a pas été découvert jusqu'ici. On n'a pas trouvé le moyen de contenter les Napolitains, qui se montrent particulièrement ingénieux dans cet art de provoquer des dépenses pour leurs ports, et de refuser les ressources qu'on leur demande. C'est pour avoir voulu proposer de nouveaux impôts que le ministère Minghetti a failli dispa-

raître récemment par un coup de scrutin imprévu. Le gouvernement avait fait passer, non sans peine, à de faibles majorités, un certain nombre de ses impôts, lorsqu'on est arrivé à la question la plus délicate. Il s'agissait d'obtenir un accroissement de recette de 9 ou 10 millions en frappant de nullité les actes clandestins qui se dérobent à l'enregistrement. C'était tout simplement la répression d'une fraude, en même temps qu'un moyen de rétablir l'égalité devant l'impôt, et le procédé était si efficace que déjà les recettes du trésor avaient augmenté dans certaines provinces par le seul fait de cette menace d'annulation des actes non enregistrés. Ce qu'il y a de curieux, c'est que la fraude a trouvé les plus intrépides défenseurs dans le parlement, et que la loi, adoptée en détail au scrutin public, a fini par être repoussée dans son ensemble au scrutin secret par une majorité d'une voix. L'Italie a, elle aussi, ses mystères et ses caprices de scrutin! Le cabinet, par un excès de scrupule, s'est empressé d'offrir sa démission au roi, qui, de son côté, s'est prudemment empressé de ne pas l'accepter, refusant de laisser naître une crise à propos d'un vote qui cachait plus de fantaisies et d'intérêts particuliers que de calculs politiques. Le ministère est donc resté au pouvoir sans difficulté. Le sénat l'a aidé à sortir d'affaire en ajournant certaines dépenses de fortifications militaires, certains travaux projetés dans les ports du Napolitain; puis le parlement a reçu son congé, et tout a été dit pour le moment. La question est maintenant de savoir si le ministère dissoudra cette chambre déjà fort épuisée, arrivée presque au terme de son existence légale, ou si avant la dissolution il l'appellera encore une fois au mois de novembre pour voter le budget. Les élections se feraient aujourd'hui sans émouvoir sérieusement le pays, dans les conditions les plus favorables pour le ministère, et dans tous les cas pour le libéralisme conservateur qui gouverne invariablement l'Italie depuis près de quinze ans.

Au fond, à travers tous les incidens parlementaires et ministériels, c'est toujours en effet la même politique prudente et avisée qui est devenue maintenant une tradition au-delà des Alpes dans les grandes questions, dans les questions les plus épineuses et les plus délicates. Vainement M. de Bismarck s'est efforcé de souffler sa passion au cabinet de Rome, d'entraîner l'Italie dans ses luttes religieuses. Les hommes d'état italiens, par une prévoyance supérieure autant que par nature, se sentent peu de goût pour la politique guerroyante du terrible chancelier allemand. Ils s'en tiennent volontiers à cette tempérance habile qui leur a épargné déjà plus d'un embarras, dont ils recueillent peu à peu les fruits. Ils aiment mieux laisser à l'église, aux évêques et au premier des évêques, au saint-père, toute la liberté compatible avec l'existence de leur nationalité. Au lieu d'aller au-devant des querelles, ils mettent leurs soins à les éviter, en se prêtant à toutes les combinaisons pratiques dans leurs relations avec le clergé. Ils savent rester parfai-

tement calmes, assez forts pour maintenir la paix au milieu d'une situation difficile, et rien ne le prouve mieux que ce qui se passait ces jours derniers encore à Rome, à l'occasion de la célébration de cette prodigieuse longévité du pape qui commençait le 17 juin la vingt-neuvième année de son pontificat. Déjà la vingt-neuvième année de ce règne rempli de tant de catastrophes et d'événemens, au bout desquels le pape et le roi Victor-Emmanuel se trouvent ensemble à Rome, l'un au Vatican, l'autre au Quirinal, sans conflit, à peu près paisiblement! Il y a eu, il est vrai, sur la place de Saint-Pierre, quelques scènes tumultueuses, quelques manifestations des partisans du pape-roi, auxquelles ont répondu les manifestations des partisans du roi national. La police n'a pas eu beaucoup à faire pour rétablir la paix autour du Vatican. En définitive, le pape a pu librement recevoir toutes les visites, les députations, jusqu'à des députations de nobles napolitains restés fidèles au roi François II. Il a pu prononcer des discours, il a même fait allusion à des offres récentes de conciliation qui lui auraient été faites. Une fois de plus il s'est plaint, il a protesté contre l'usurpation, contre la spoliation, avec véhémence, sans une trop violente amertume cependant et sans laisser voir la moindre envie de quitter Rome. Le pape, dit-on, refusait dernièrement de se mêler des affaires intérieures de la France, de témoigner une préférence pour un gouvernement quelconque. C'était assurément une marque de sagesse prévoyante. De la part de la France, comme de la part de tous les étrangers au surplus, ce serait sans doute aussi la politique la plus prudente de se mêler le moins possible de ce qui se passe à Rome. Ce serait peut-être le plus sûr moyen de simplifier les affaires romaines, en maintenant, en affermissant entre la France et l'Italie ces relations naturelles qui ont repris depuis quelque temps leur caractère de cordiale régularité. Un de nos amiraux, mouillé dans les eaux de l'île de Sardaigne et assistant à un banquet pour l'anniversaire du statut, rendait témoignage des vrais sentimens français et recevait l'expression des vrais sentimens italiens. A cette politique franchement suivie, la France et l'Italie ne peuvent que gagner, et sûrement les intérêts du pape n'auraient point à en souffrir.

Ce que durent les agitations dissolvantes et les guerres civiles quand elles ont envahi fatalement un pays, ce qu'il en coûte pour reconquérir les conditions les plus simples d'un ordre réguglier, on le voit aujourd'hui en Espagne. L'Espagne, il est vrai, n'a jamais été précisément un modèle d'ordre politique et administratif. Il y eut cependant une époque de régularité et de prospérité relatives où le régime constitutionnel existait à peu près, où les finances, à demi réparées, suffisaient à tout, où les intérêts se développaient dans une certaine tranquillité générale. Une révolution a rejeté l'Espagne dans les expériences orageuses. Dictatures, assemblées constituantes sans prestige, monarchie éphémère, république glissant dans l'anarchie sanglante, revendications armées de

l'absolutisme, tout cela s'est reproduit depuis six ans, et l'Espagne en est revenue à ce point où, fatiguée, délivrée des fureurs démagogiques, mais ayant encore à vaincre l'insurrection carliste, elle cherche un gouvernement. Ce gouvernement existe-t-il à Madrid? Il est certain que depuis quelque temps on fait ce qu'on peut pour revenir à des conditions régulières, et naturellement ce qu'on a trouvé de mieux, c'est de restaurer des traditions, des institutions qui avaient disparu dans la tempête. Le conseil d'état a été rétabli, le conseil supérieur de l'instruction publique vient d'être reconstitué, et il aura certes du travail, s'il veut réparer tout le mal qui a été fait aux écoles, à l'enseignement, qui a été bouleversé. Le ministre des finances, le plus embarrassé de tous les ministres, M. Camacho, cherche à se procurer des ressources et à faire un budget. Bien entendu, on a eu à peine besoin de rétablir les décorations, les titres de noblesse : ce sont des choses qui ne meurent pas au-delà des Pyrénées. Le gouvernement est en même temps occupé à se donner une représentation diplomatique, et la France, pour sa part, a eu le plaisir de voir arriver ces jours derniers, comme ambassadeur à Paris, M. le marquis de la Vega de Armijo. Quel sera le dernier mot de cette réorganisation? La lutte est visiblement engagée aujourd'hui à Madrid autour du général Serrano. Elle n'éclate pas précisément au grand jour, en conflits publics, en polémiques ardentes. La presse est tenue à une discrétion modeste dont elle ne peut s'écarter sans s'exposer à être frappée assez rudement. Au fond, la lutte n'existe pas moins entre le ministère conservateur qui s'est formé le mois dernier avec le général Zabala, M. Sagasta, M. Ulloa, et ceux qui s'efforcent de persuader au chef du gouvernement, au général Serrano, de former ce qu'ils appellent un ministère de conciliation, c'est-à-dire un ministère composé de républicains, de radicaux, de constitutionnels. Jusqu'ici, c'est le ministère conservateur qui reste maître du terrain. Il a l'avantage de l'homogénéité. Son grogramme, celui du général Serrano lui-même, c'est de ne rien faire de définitif avant le rétablissement complet de la paix. Or la paix est pour le moment ou plutôt elle était hier entre les mains du général Concha.

Hier encore en effet cet intrépide soldat se disposait à engager des opérations décisives contre les carlistes. Il voulait saisir l'insurrection corps à corps, lui enlever les positions d'Estella, où elle est retranchée avec le gros de ses forces militaires. Au jour fixé par lui, il s'est mis en marche avec toutes les apparences d'un succès prochain; il avait déjà obtenu d'assez sérieux avantages, lorsqu'à l'attaque des retranchemens de Peña de Muro, à peu de distance d'Estella, il est tombé frappé à mort à la tête de ses troupes, qu'il conduisait lui-même intrépidement à l'assaut pour la troisième fois. La mort de cet héroïque soldat a jeté un certain désarroi dans cette armée, qui s'est repliée sans se laisser entamer pourtant. Il est bien certain que la mort de Concha a été un mal-

heur de toute façon. Elle ne peut cependant marquer qu'une halte d'un moment dans les opérations, dont le président du conseil lui-même, le général Zabala, est allé prendre la direction.

On s'occupe en général assez peu d'affaires étrangères à l'assemblée de Versailles, et ce n'est que prudence d'éviter des discussions pour le moment inutiles ou dangereuses; on s'en est occupé cependant l'autre jour, entre deux votes politiques, pour sanctionner sans bruit un traité négocié avec les États-Unis pour régulariser les relations postales des deux pays. Sous une apparence spéciale, c'était en réalité une question assez grave intéressant le commerce international. Depuis 1870, et on pourrait dire depuis 1867, les communications de poste entre la France et la république américaine étaient restées dans les conditions les plus irrégulières, les plus incertaines. Les habitans des deux pays étaient obligés de recourir à la voie anglaise ou de s'exposer à des taxes arbitraires par des expéditions directes. On a négocié longtemps sans pouvoir arriver à un résultat parce qu'on partait de principes différens dans la fixation des tarifs et même du poids des lettres. Les négociations avaient été reprises par M. le marquis de Noailles, alors représentant de la France à Washington. Notre nouveau ministre, M. Bartholdi, les a conduites au terme; on a fini par s'entendre, et aujourd'hui une lettre de France pour les États-Unis paie 50 centimes. Le traité laisse aux deux gouvernemens le droit de fixer la taxe pour les journaux, pour les imprimés. Quel sera le tarif en France? La question semble être réservée, elle relève de l'assemblée, puisqu'il s'agit d'une taxe, et elle ne manque pas d'importance. L'essentiel, au point de vue général, est la régularisation d'un acte diplomatique qui ne peut que faciliter et accroître les relations de toute sorte entre la France et les États-Unis.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Revenons pour un moment sur la *messe* de Verdi. Depuis quinze jours, Paris n'a d'autre émotion que celle-là. Musiciens, artistes, gens du monde, il n'y a de tous côtés qu'une voix d'approbation, d'admiration. On aura vu l'été, en plein midi, par des chaleurs étouffantes, la salle de l'Opéra-Comique s'emplir, se passionner, éclater d'enthousiasme comme aux plus belles fêtes du Théâtre-Italien d'autrefois, — et quel public! non plus ce personnel banal, tapageur, attifé, qu'on appelle dans les feuilletons « le monde des premières; » mais la société, la vraie, celle qui ne se montre désormais qu'à de rares occasions, et dont la seule présence consacre une œuvre. Voilà certes qui réjouit l'âme, vous retrempe,

vous inspire, — au milieu de l'affaissement contemporain, de toute cette *musicaille* dont nous sommes infestés, — je ne sais quelle confiance dans l'avenir, et vous remet, comme on dit, du baume dans le sang. Alors viennent les pensées tristes, et l'on se prend à regretter que ce coup de maître n'ait pas été frappé par un Français; consolons-nous pourtant, puisque ce chef-d'œuvre, qui aurait pu être d'un Allemand, est d'un Italien ami de la France, d'un génie de cette race latine destinée à bientôt disparaître, s'il fallait en croire les prophéties de la *Nordische Zeitung*.

Nous avons entendu la *messe* de Verdi autant de fois qu'on l'a donnée, et l'étude, la réflexion, n'ont fait qu'ajouter au sentiment qu'elle nous avait inspiré le premier jour. Profonde intelligence du sujet, abondance et variété dans les idées, dans les formes, science des rhythmes, puissance et couleur dans les sonorités, vous retrouvez là, à chaque page, l'âme et la main du maître, disons mieux, du maître d'aujourd'hui. L'auteur négligé du *Trovatore* et d'*Ernani*, pris de dédain, au plein de sa carrière, pour un art qui lui avait pourtant valu d'assez beaux triomphes, a pensé que celui-là aurait fait un beau rêve qui, avec le tempérament musical et dramatique dont le ciel l'avait doué, en arriverait à parler la langue de Beethoven, de Mendelssohn et de Schumann. Et ce rêve, par un effort de volonté qu'on ne saurait trop citer comme exemple, est à présent victorieusement réalisé. Se remettre au travail, à l'école, tenter les hasards d'une transformation après vingt succès qui vous ont donné la renommée et la fortune, se réveiller sous ses lauriers et s'écrier : « Ce n'est pas cela! recommençons! » j'avoue qu'une pareille façon d'agir m'inculque un certain respect, et qu'en même temps que j'applaudis au chef-d'œuvre, je m'incline devant le caractère viril et résolu de l'artiste qui l'a produit, d'autant que Verdi jouait gros jeu dans cette partie, et qu'il pouvait au bout de l'aventure se trouver fort bien n'avoir fait que lâcher la proie pour l'ombre. N'était-ce donc point ce procédé qu'il reniait qui lui avait servi à composer des ouvrages tels que la *Traviata*, *un Ballo in maschera* et *Rigoletto*? Savait-il en définitive ce qu'amèneraient les recherches nouvelles auxquelles il se livrait? *Don Carlos* nous le montra au moment de la crise, tranchons le mot, du tâtonnement. Le public ne se rendit pas bien compte de ce qu'il entendait; cet appareil symphonique le désappointa, la scène même du grand inquisiteur, superbe d'expression tragique, le laissa froid. On vit là moins les indices d'un changement radical qu'une tentative d'imitation, une sorte de sacrifice à des tendances encore mal définies. Le Verdi de *Rigoletto* et d'*Ernani* avait en effet dépouillé le vieil homme, l'autre, le Verdi d'aujourd'hui, ne se dessinait qu'à demi. L'inspiration hésitait un peu, la main qui tenait le gouvernail semblait plus occupée à tourner les écueils qu'à cingler hardiment vers les nouveaux rivages. Plus tard, seulement avec *Aïda*, la métamorphose devait avoir son plein accomplis-

sement, et cette *messe* nous livre le maître dans la toute-puissance de son activité et comme retrempé entièrement par les eaux du Styx.

Écoutez, relisez cette partition, allez au fond de l'œuvre, vous y saisirez, rehaussées par le prestige d'une élaboration solide et rigoureuse, toutes les qualités natives de ce musicien de race. Si le dramaturge intervient quelquefois en cette conception sacrée, c'est par le juste sentiment des proportions, par une certaine manière, qui lui est propre, de ne jamais laisser l'intérêt languir. Suivez le public pendant ces auditions, vous le voyez attentif, recueilli; son émotion, captivée dès les premières notes, grandit de morceau en morceau, et quand l'œuvre s'achève, se consomme sur un dernier sanglot mystérieux, terrible, ineffable, il veut à peine croire que ce soit fini. Chaque pièce, quelle qu'en soit la valeur particulière, se relie au grand tout harmonique. Au *Dies iræ,* tumultueux, effroyable, développant ses immenses contours et ses labyrinthes de fugues, succède le court et pathétique *Recordare;* sur le seuil du *Libera,* plein de gémissemens, d'implorations et d'épouvantes, vous avez l'*Agnus Dei,* un reposoir dans la nuit sombre. Ce n'est qu'un simple cantique, mais quelle suavité de motif et quels effets dans cette entrée du chœur à l'unisson et dans cette reprise en mineur! A ce propos, j'entends parler de réminiscences; les uns, insistant sur les trois premières notes d'une phrase dont l'effet tout entier est dans les mesures finales, vont publiant que « c'est dans *la Dame blanche!* » D'autres, non moins judicieux, s'écrient : « Mais non, vous vous trompez, c'est l'entr'acte de *l'Africaine!* » car il est bien convenu maintenant qu'on ne saurait faire chanter à l'unisson les instrumens à cordes sans commettre un braconnage sur les terres de Meyerbeer, et jugez l'extravagance, les braves gens qui mettent en avant ces belles choses sont les mêmes qui jadis soutenaient que Meyerbeer écrivant cet entr'acte avait outrageusement volé à Païsiello sa fameuse romance : *Je suis Lindor!* Ne plaisantons pas davantage et rentrons dans le ton du sujet. J'allais oublier de citer le *Lux æterna,* un des plus beaux chants et des plus dramatiques de ce grand poème de la mort. Pour l'opposition de la lumière et des ombres, cela vous rappelle un Rembrandt. Là-haut, dans l'azur céleste, gazouillent les instrumens à cordes, tremblotans, scintillans, mystiques, *lux æterna!* En bas, sourds, voilés et funèbres, psalmodient les cuivres : *requiem æternam!* C'est beau comme Mozart et terrible comme du plain-chant. Dans le *Libera,* mêmes oppositions, où la Stolz intervient en irrésistible auxiliaire. Cette grande voix éperdue, splendide, quand elle se déchaîne, vous diriez l'ouragan qui souffle au-dessus des flots; puis tout à coup elle s'apaise, s'éteint dans un *pianissimo* qui vous remue au fond de l'âme et dont le *nuancé,* la *tenue,* vous révèle un art inimitable.

Essayons maintenant de caractériser cette voix : une merveille comme il ne s'en produit pas trois ou quatre en un siècle. Riccoboni la classe-

rait parmi les *soprononi* ou *sopranalti*, en d'autres termes : sopranos-contraltos. La Catalani devait appartenir à cette famille, à laquelle assurément se rattachait la Cruvelli. De telles voix possèdent tout : force, égalité, solidité; elles ont en quelque sorte un double *medium*, des *assises* doubles. La *tessitura* du grand et pur soprano prend son centre de gravité entre le *la* ou le *si* sur la troisième ligne, et le *fa* sur la cinquième ou le *sol;* le contralto pur trouve, lui, son *medium* entre le *mi* sur la première ligne et le *si* sur la troisième. Or les grandes voix dont je parle ont un double appui : le premier, allant de l'*ut* au *sol* sur la troisième ligne, et le second de l'*ut* ou du *ré* sur la quatrième ligne, jusqu'au *sol*. Ce sont là des voix absolument particulières et phénoménales, leur caractère est *sui generis* et point mixte. Elles restent et demeurent *soprani;* quelle que soit d'ailleurs la puissance de leurs notes graves, jamais ces notes ne sauraient avoir la valeur significative du contralto, voix-clairons dans leur entière étendue, éclatantes et toutes lumière! A ce titre seul, Teresa Stolz mériterait de figurer dans les annales de l'art du chant : quelle justesse immaculée, quelle sonorité partout égale, quelle audace et quelle sûreté dans la manière d'attaquer la note! J'ai connu chez la Lind cette faculté de *crescendo* et de *diminuendo* sur les notes élevées; mais la Lind, timbre mystérieux, incomparable, n'avait que des groupes de sons, l'instrument manquait d'homogénéité. Le règne de la Lind en fait de musique vocale ne s'expliquera peut-être jamais que par ce magnétisme auquel nul ne se dérobait; règne absolu autant qu'indéfinissable, tandis que l'art merveilleux d'une Teresa Stolz se peut démontrer à chaque phrase, à chaque note; vous n'avez devant vous ni la Nilsson, ni la Patti, ni virtuosité, ni chinoiserie, c'est la cantatrice forte et naturelle, la *prima donna* par excellence. La voix de la Waldmann a moins de lumière et pour ainsi dire plus de chair; elle chante en pleine abondance et plein contour et se fie à son *medium*, qui la porte, elle et sa fortune. A lui seul, cè *medium* splendide est une voix, car dans le haut ni dans le bas l'organe ne se développe en proportion. La Waldmann a par momens des résonnances de ténor. Je ne pense pas qu'on puisse rêver un couple féminin mieux assorti. Avec une pareille tête de troupe, il n'y a chef-d'œuvre de l'ancien répertoire ou du moderne qu'un théâtre ne fût en mesure d'aborder, d'*enlever :* tout Gluck et tout Mozart y passeraient. Pendant qu'on les écoute ravi, l'imagination va son train; on entrevoit la possibilité de certaines reprises, la *Clémence de Titus* par exemple, cette *Bérénice* du Racine musical autrichien, — avec la Waldmann jouant Sextus et la Stolz Vitellia. Illusion et fantasmagorie! pareilles jouissances ne nous sont, hélas! point destinées. S'il y avait encore un théâtre italien cet hiver, vous y verriez refleurir le joli personnel de l'an passé, et quant à l'Opéra, il semble vraiment que ce soit un parti-pris de ne jamais affronter la question par ses grands côtés. On nous annonce maintenant

qu'on s'est entendu avec Mme Nilsson, la cantatrice d'un seul rôle, et qui, en admettant qu'elle soit restée ce qu'elle était, et nous revienne douée de tous ses avantages d'autrefois, — ne saurait rendre aucun service dont l'art puisse avoir à profiter. Christine Nilsson est un de ces luxes qu'un théâtre se permet lorsqu'il possède à demeure une troupe d'ensemble manœuvrant au complet. Malheureusement nous n'en sommes point là; il s'agit d'aviser au nécessaire, à l'indispensable. Que fait-on pour cela? On court à Londres engager la belle Ophélie pour une *série* de représentations, on continue ce désastreux régime des *étoiles*, en oubliant que ce que le public a le droit d'attendre d'un directeur de l'Opéra inaugurant la nouvelle salle, c'est une troupe d'artistes éprouvés, quelque chose d'éminent à la fois et de constitué, et non pas des exhibitions qui se succèdent et des soirées organisées *after the english fashion*.

On ne peut être partout ni tout dire. Chaque hiver, je me reproche de pécher par omission. En dehors du Conservatoire, des concerts populaires et des festivals de M. Lamouroux, bien des institutions musicales existent et prospèrent, dont on aimerait à s'occuper plus souvent. Les concerts Danbé, les séances chorales que M. Bourgault-Ducoudray dédie au dieu Hændel, mériteraient qu'on les suivît de près, d'autant que de ces efforts, de cette émulation, c'est en somme le grand art qui profite, et que sa propagande, tout en servant au culte de Mozart et de Beethoven, aide aussi beaucoup aux intérêts de notre jeune école instrumentale. A ce compte, la société Desjardins et Taudou, qui fonctionne depuis deux ans, a déjà rendu de précieux services; M. Taudou est un premier grand prix de Rome, M. Desjardins un premier prix de violon, et les pianistes de ce petit cercle intime, choisis parmi l'élite du Conservatoire, s'appellent Saint-Saëns et Mme Massart. Si je me suis tu sur M. Planté, mon excuse est au moins toute trouvée. Cette année, le pianiste girondin a passé presque inaperçu, et devant cette disgrâce, les fanatiques dont l'importun ramage obsédait naguère le public ont eu le bon esprit de renvoyer à des jours meilleurs les ovations et les triomphes. Ainsi passe la gloire, ainsi, pourrait-on dire également, elle revient, en faisant allusion aux succès qui accueillaient dans le même moment à Bordeaux une artiste qu'on s'étonnait de ne plus revoir : Wilhelmine Clauss, aujourd'hui Mme Szarvady. Celle-là ne joue que les maîtres; les variations, les caprices et les transcriptions ne l'ont jamais séduite, et vous pensez ce que ce noble et fier style, que nous lui connaissions de longue date, a dû gagner dans la retraite, l'étude et l'incessante fréquentation des classiques anciens et nouveaux. Clara Wieck, interprétant Schumann, touchait à l'idéal du genre, et rien plus facilement ne s'explique. Comment cette âme d'artiste n'eût-elle pas mieux que personne rendu la pensée d'un homme qu'elle avait épousé par amour, et qui l'avait tout imprégnée du souffle de son génie? Je

n'avancerai donc pas que Mme Szarvady n'eut jamais de rivale à ce jeu; mais ce qui me semble être la vérité, c'est que depuis la retraite de Clara Schumann, le musicien de Düsseldorf n'a point rencontré de plus sérieuse interprète, et ce que je dis pour les œuvres de piano de Schumann s'applique également aux dernières sonates de Beethoven.

Tous les ans, le monde des concerts agrandit son royaume, il a pour capitale le Conservatoire, et pour provinces trente sociétés, toutes florissantes, sans compter les salons où se produisent maintenant des virtuoses inédits. Qui connaissait naguère M. Diaz de Soria? Fraîchement débarqué, il voit le monde, chante ici et là de jolis petits riens avec un certain agrément, et presque aussitôt la mode fait de lui son Brummel, et les salons se le disputent. Voix charmante, d'un timbre pur, sinon très solide, un baryton qui ténorise, mais de science, point; si vous voulez un musicien, un chanteur, un artiste, il faut vous adresser à M. Pagans. De ce que M. Pagans dit à ravir le répertoire espagnol, nombre de gens seraient tentés de le prendre pour un simple débitant de *boleros* et de *seguidilles;* qu'ils attendent que ce maître espagnol leur chante un air de Mozart ou de Cimarosa, *Il mio tesoro* ou *Pria che spunti,* rien que cela, et tout de suite ils seront détrompés. La nature se charge de timbrer la voix, elle ne se charge pas de la poser. N'oublions point que l'école espagnole, qui tient une si large place dans la peinture, compte aussi quelque peu dans l'art vocal; l'enseignement des Porpora et des grandes maîtrises italiennes a poussé *tra los montes* d'illustres branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Tandis que l'école-mère a cessé de fonctionner en Italie, la transmission n'a pas cessé de s'opérer de ce côté : Garcia et sa race nous viennent de là; de là aussi la pureté, la simplicité de style de M. Pagans; l'art qu'il pratique et qu'il professe n'est point chose de son invention, il le tient des principes qu'il a reçus, car il en est de l'art du chant comme de la statuaire, et dès qu'on parle de remonter à la vraie source, les sculpteurs invoquent Phidias, comme les vocalistes disent : Porpora. F. DE LAGENEVAIS.

Rapports sur les opérations de la Société de protection des Alsaciens-Lorrains.

L'œuvre si méritoire de la Société de protection des Alsaciens-Lorrains que préside M. le comte d'Haussonville se poursuit avec une incessante et généreuse activité. Le compte-rendu de l'assemblée générale du 15 mai dernier constate que les dépenses, qui au 30 avril 1873 s'élevaient à 949,000 francs, se sont accrues pendant le dernier exercice de 657,000 francs, laissant à la date du 30 avril 1874 un solde disponible d'environ 960,000 francs, où les souscriptions n'entrent cette fois que pour une somme de 44,000 francs, et l'exposition de peinture ouverte au

Palais du corps législatif pour 26,000 francs, produit de la première semaine. Cette exposition, qui réunissait d'admirables trésors d'art prêtés par les possesseurs des plus riches collections particulières, vient d'être renouvelée en partie, et sous peu le public y sera de nouveau convié. Une circonstance qui dans ces derniers temps a singulièrement facilité la tâche de la Société de protection, c'est la création de la commission ministérielle chargée de répartir les 6 millions qui avaient été souscrits pour la libération du territoire et qui ont été affectés au soulagement des Alsaciens-Lorrains émigrés en France. Disposant de fonds considérables, cette commission a pu venir largement en aide à toutes les infortunes, et son action a produit les plus heureux résultats, notamment au point de vue de la colonisation de l'Algérie.

La Société de protection a elle-même dépensé cette année 274,000 fr. pour cet objet. Afin de choisir en connaissance de cause les emplacemens où devaient être construits des villages pour les nouveaux colons, MM. d'Haussonville et Guynemer étaient partis pour Alger dès le mois de mai 1873; leur choix s'était fixé sur trois points, deux situés dans la province d'Alger, l'autre dans la province de Constantine. Le premier de ces territoires, Azib-Zamoun, se trouve à 82 kilomètres à l'est d'Alger. Les eaux y sont abondantes et les terres fertiles; le pays passe pour être extrêmement salubre, et les routes qui traversent le territoire sont desservies journellement par des voitures publiques. Le second territoire, appelé *le Camp du Maréchal*, est contigu au premier; ils comprennent ensemble 3,800 hectares. Le troisième, Aïn-Tinn, est situé à 40 kilomètres à l'ouest de Constantine; le climat de cette région est relativement froid et convient aux Européens; les eaux y sont abondantes, on y trouve en outre des sources chaudes d'un débit considérable. Malheureusement les travaux qui doivent précéder l'installation des colons ne sont pas encore achevés sur ce point. Au contraire Azib-Zamoun est dès à présent un village peuplé de 40 familles qui y sont établies dans des conditions excellentes, et qui dans quelques mois récolteront les fruits de leurs premiers travaux. Ce village, dont la population doit être prochainement portée à 50 feux, sera sans doute sous peu appelé à l'existence civile. Tout fait espérer que cette entreprise ne restera pas sans influence sur l'avenir de la colonisation de l'Algérie. Depuis trois ans en effet, plus de 2,000 familles nouvelles de colons (environ 10,000 personnes) ont été pourvues de terres, et sur ce nombre la moitié sont venues de France depuis 1870. Le mouvement d'immigration tend donc à s'accroître, et il ira toujours en augmentant à mesure que les admirables ressources de l'Algérie seront mieux connues.

Le directeur-gérant, C. Buloz.